هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 13819 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MARDI 4 JUILLET 1989

A la veille de la visite à Paris du président soviétique

M. Gorbatchev s'alarme des tensions qui menacent la perestroïka et l'« intégrité de l'Etat »

- *La publication de « l'Archipel du goulag » va être autorisée*
- *Un sondage : les Français partagés sur les réformes en URSS*

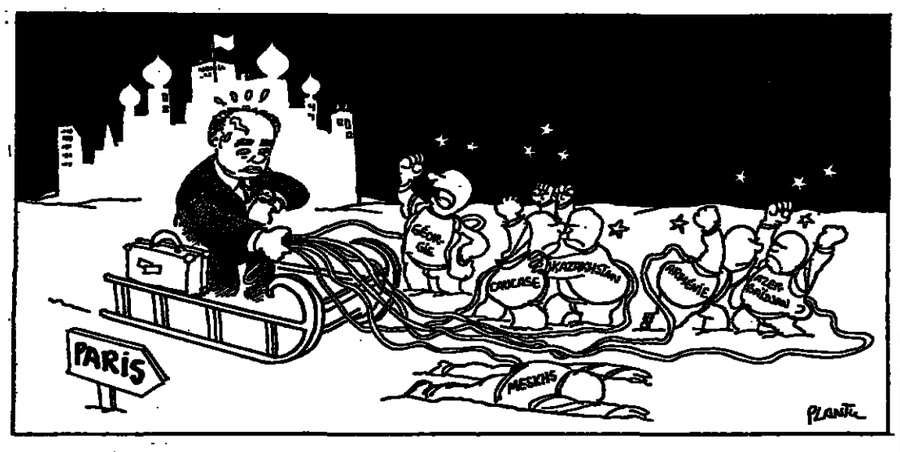

M. Mikhaïl Gorbatchev est attendu mardi 4 juillet en fin de matinée à Paris. Le décès, dimanche, d'Andrei Gromyko ne semble pas devoir entraîner une modification du programme, les obsèques de l'ancien chef de l'Etat pouvant être retardées de quelques jours.

Samedi soir, le chef du Kremlin s'était adressé à la population soviétique pour lancer, dans une allocution télévisée, une sévère mise en garde contre la montée des nationalismes et les affrontements interethniques qui menacent la perestroïka et *« l'intégrité de l'Etat »*. Cet avertissement intervenait alors que de nouvelles tensions sont signalées en Géorgie.

Dimanche, enfin, on apprenait à Moscou que l'Union des écrivains soviétiques avait décidé de recommander la publication en URSS de l'œuvre majeure d'Alexandre Soljenitsyne, *l'Archipel du goulag*, et qu'elle demandait que sa nationalité soviétique soit restituée au Prix Nobel de littérature.

Un sondage IFOP pour *le Monde* et TF 1 sur la politique étrangère de la France montre que les Français sont partagés sur les réformes de M. Gorbatchev et leurs conséquences.

(Lire nos informations pages 3 à 5.)

La poudrière des nationalités

Est-ce parce qu'il redoute de nouveaux incidents en URSS pendant son séjour en France que M. Gorbatchev a adjuré ses concitoyens, samedi soir, de cesser de « jouer avec le feu » des tensions nationales ? Chacun se souvient que c'est pendant la visite du président soviétique à Londres, le 9 avril, que l'armée s'était livrée à la provocation que l'on sait à Tbilissi. M. Roy Medvedev, l'ancien dissident devenu député, n'a-t-il pas dénoncé à la tribune du Kremlin les « complots » qui se trameraient pendant chaque déplacement de l'architecte de la perestroïka ?

De toute manière, et s'il est vrai que cette intervention télévisée n'est que la première d'une série, il était normal que le thème du nationalisme soit d'abord évoqué, avec son double défi. Celui des revendications d'indépendance des Républiques baltes est sans doute, à terme, le plus redoutable, mais celles-ci prennent pour le moment une forme exclusivement politique, concentrée notamment sur la mise à plat de l'Histoire : c'est ainsi qu'une conférence tenue à Tallin vient de déclarer nule et non avenus les protocoles germano-soviétiques de 1939, tout en reconnaissant leur existence comme « certaine ».

Plus graves dans l'immédiat sont les manifestations de haine qui se multiplient dans les régions du sud de l'URSS. Les affrontements entre chrétiens et musulmans, entre chiites et sunnites, les sinistres pogroms déclenchés par les Azeris contre les Arméniens, les Ouzbèkes contre les Meskhs, les Kazakhs contre les Caucasiens, les migrations forcées provoquées par ces déchaînements, tout cela rappelle ce que l'on voit se produire périodiquement dans les régions les moins développées d'Afrique et d'Asie, au point que M. Gorbatchev se demande quel exemple l'URSS donne ainsi à l'appui de ses appels à un monde non-violent.

Le numéro un soviétique est ici sur la défensive. Certes, les problèmes actuels sont hérités du passé : le coupable est moins d'ailleurs Brejnev avec son slogan — utopique mais sans effet pratique — de « fusion » des nations que Staline et ses déportations de peuples entiers, qui ont laissé de véritables bombes à retardement au cœur du système. Il reste que la glasnost a donné libre cours aux sentiments nationalistes comme aux autres et que ceux-ci sont encore exacerbés par la désorganisation économique engendrée par la perestroïka : les affrontements seraient moins vifs sans la pénurie généralisée dont souffrent les Soviétiques.

Ajoutons que le Kremlin commence seulement à rectifier certaines erreurs initiales : c'est un Kazakh qui vient de remplacer à la tête du parti au Kazakhstan M. Kolbine, le Russe dont le parachutage à Alma-Ata, à la fin de 1985, avait déclenché les premières émeutes nationalistes dans le pays. Et le comité central va enfin tenir, à la fin de ce mois, la session prévue depuis longtemps sur la politique nationale. Mais ni cette session ni le Congrès des députés cet automne ne pourront trouver autre chose que des palliatifs à la crise : les vraies solutions ne sont pas pour bientôt.

Les relations entre le gouvernement et le parti

Les dirigeants du PS laissent la voie libre à M. Rocard

Le comité directeur du PS, réuni samedi 1er et dimanche 2 juillet, a fait bon accueil à M. Rocard et lui laisse la voie libre pour l'avenir. Le premier ministre a défendu l'action de son gouvernement, qui vise, a-t-il expliqué, à disposer d'un appui substantiel dans l'opinion et à favoriser la division de l'opposition. M. Jospin s'est présenté comme le chef de l'« axe majoritaire » au sein du Parti, tandis que M. Fabius présentait les bases de ce que devrait être selon lui un PS « ouvert ».

Les électeurs boudent, les militants s'impatientent, mais, comme dit M. Michel Rocard, les socialistes tiennent *« bien en main les rênes du pouvoir »*. Devant cette évidence, les meilleures volontés subversives au sein du PS ont renoncé aux assauts attendus lors de la réunion du comité directeur du parti, samedi 1er et dimanche 2 juillet. M. Pierre Mauroy, qui, depuis une semaine, avait multiplié les piques contre le gouvernement, a observé, dimanche, que c'est *« le gouvernement des socialistes »*, et qu'il ne saurait être question pour eux de ne pas le soutenir. Le *« socialisme d'accompagnement »*, dénoncé par le premier secrétaire et opposé au *« socialisme de transformation »*, n'était, sans doute, qu'un mirage.

Les griefs exprimés en sourdine vis-à-vis de la politique gouvernementale se ramènent, en fait, au problème du pouvoir d'achat. Sur ce point, M. Rocard a réaffirmé qu'il entend donner la priorité aux exclus et, par conséquent, à la lutte contre le chômage, mais M. Lionel Jospin a suggéré un effort possible en faveur des fonds salariaux. Ainsi, à défaut d'une amélioration immédiate de leurs revenus, les salariés bénéficieraient quand même d'une participation plus substantielle à la croissance sous forme de salaire différé.

Hors de tout contexte électoral, la question des alliances a pris un tour académique. M. Mauroy avait, toutefois, fait sensation en évoquant un accord avec les Verts. Cette idée a été quasi unanimement rejetée, chacun expliquant que les socialistes doivent plutôt ramener à eux un électorat écologiste, pour une bonne part venu des rangs de leurs partisans, plutôt que conforter l'émergence d'un parti vert. Au demeurant, une entente avec ce parti supposerait le rétablissement de la représentation proportionnelle, dont aucun des principaux dirigeants du PS ne veut.

M. Michel Rocard a été le plus net en évoquant la perspective d'un PS capable de gouverner seul, pour peu qu'il atteigne le seuil décisif auquel il était déjà parvenu en 1981.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 10.)

L'homme du « futur indéfini »

par Bernard Guetta

M. Gorbatchev — on le sait — n'est pas autant aimé en France qu'aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale ou en Italie, mais il y est pourtant beaucoup plus populaire encore que dans son propre pays. Florissante à l'Ouest, non seulement la *« gorbimanie »* est inconnue en URSS, mais elle reste incompréhensible aux Soviétiques, qui n'éprouvent, eux, aucune passion pour leur président.

On ne s'écrase pas sur son chemin lorsqu'il va serrer des mains dans les profondeurs de l'Union. Les ouvriers, pendant ses visites d'usines, déballent plus souvent leurs problèmes qu'ils ne le remercient de vouloir les résoudre. Prudentes, les campagnes observent et se gardent toujours bien, malgré ses appels, de se relancer dans l'exploitation familiale. Quant aux intellectuels...

Alors là, c'est simple : ils ne lui pardonnent rien. Toujours à vivre dans l'angoisse permanente que demain ne soit hier, persuadés que tout cela ne peut pas durer, convaincus que si M. Gorbatchev veut vraiment changer l'URSS, *« ils »* (les conservateurs, l'appareil, le système, le fantôme de Staline) ne lui en laisseront pas la possibilité, ils lui reprochent tout à la fois d'être menacé et d'être prudent. A chaque nouvelle crise, Moscou, Rostov, Leningrad ou Kiev bruissent ainsi de rumeurs catastrophistes.

(Lire la suite page 3.)

Lire page 5
La mort d'Andrei Gromyko

Ouverture politique en Algérie
Les députés mettent fin au monopole du FLN
PAGE 31

La COB et les SICAV
Dans son rapport annuel, la Commission de opérations de Bourse critique la gestion de certaines sociétés d'investissement
PAGE 26

Tour de France
Le reportage de Jean-Marc Théolleyre
PAGE 17

Le sommaire complet se trouve page 31

cet été, Julliard

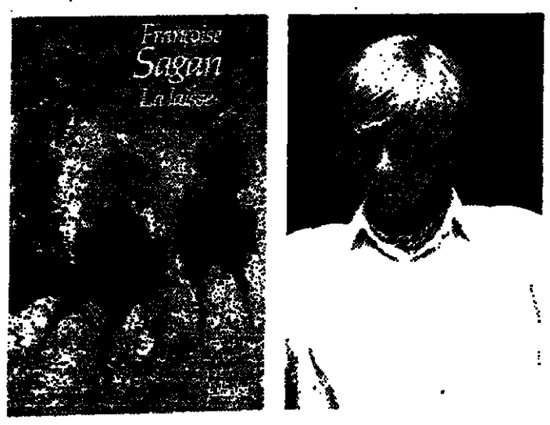

116e *mille*

Mobilisation des « contre-révolutionnaires »

Les réfractaires au Bicentenaire

La grande fête du Bicentenaire de la Révolution commence cette semaine avec le congrès international d'historiens (qui s'ouvre le 6) et la « journée américaine » (le 8), préludes à un 14 juillet de circonstance. Plus de mille manifestations sont prévues cet été en province et à Paris. « Le Monde » consacrera, à partir du mercredi 5 juillet (numéro du 6), deux pages quotidiennes à l'événement, jusqu'au 15 juillet (numéro daté 16-17). Mais tout le monde n'est pas atteint de la ferveur commémorative ! Les « anti-89 », deux cents ans après, n'ont pas désarmé.

Si Dieu le veut, ils seront cinq cent mille, le 15 août à Paris, à implorer la miséricorde du Christ pour les crimes commis sous la Révolution. Un demi-million, si tout va bien, à se recueillir lors d'une messe d'expiation, prévue par eux place de la Concorde, sur les lieux mêmes où se dressait le *« rasoir national »*, la guillotine. L'Association 15 août 1989 (1), qui appelle à ce *mea culpa* collectif, a pour fondateur un prêtre intégriste, l'abbé Louis Coache, et pour olifant *l'Anti-89*, qui se veut le *« bulletin de liaison et de défense des contre-révolutionnaires français »*. Editorialiste à *National Hebdo*, le journal du Front national, M. François Brigneau est aussi le rédacteur en chef de cet *Anti-89*, écrit au vitriol.

La Révolution n'a pas uniquement pour adversaires ces catholiques intégristes, pour lesquels elle fut *« essentiellement et avant tout antichrétienne »*. Elle a aussi ses réfractaires, qui datent de cette époque le déclin irrémédiable de la France (l'historien Pierre Chaunu est leur porte-parole). Elle a, enfin, ses contradicteurs, tel le philosophe Jean-Marie Benoist, qui saluent en 1789 l'avènement de la Déclaration des droits de l'homme, mais voient dans 1793 la matrice de toutes les terreurs, de Staline à Pol Pot. Les « anti » sont une galaxie plus qu'ils ne forment un mouvement — ils sont trop divers pour cela, — mais ils sont tous décidés à profiter de la célébration du Bicentenaire pour faire entendre leur différence.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 12.)

(1) 10, rue d'Edimbourg, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-93-57-25.

Le Monde ÉCONOMIE

L'Europe et ses îles : l'essor des Açores

■ **L'anniversaire de la monarchie de Juillet : parfum d'orléanisme**, par Francis Démier. ■ **Refonte de l'économie mixte : vers un nouveau pacte**, par François Morin. ■ **La réforme du système monétaire international : entre souplesse et discipline**, par Christian de Boissieu. ■ **La chronique de Paul Fabra : la monnaie européenne après Madrid.**

Pages 19 à 22

M 0147 - 0704 0 - 4,50 F
3790147004500 07040

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 150 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 336 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (other), 2 $.

Débats

Entre Varsovie et Pékin

par HENRI FROMENT-MEURICE (*)

PRÈS de quatre années après sa première visite officielle en France, M. Gorbatchev est, le 4 juillet, de nouveau l'hôte de notre pays. Cette fois, il n'y viendra plus seulement comme le secrétaire général, fraîchement désigné, du Parti communiste, mais aussi comme le président de l'Union soviétique, récemment élu par le Congrès des députés du peuple. Faut-il attacher de l'importance à cette novation ? Toute la problématique de l'URSS tient en fait dans la réponse qui sera donnée à cette question.

La différence peut paraître mince et purement formelle : en URSS le parti ne demeure-t-il pas, en vertu de l'article 6 de la Constitution, la « force dirigeante » et, de ce fait, le pouvoir ne se joue-t-il pas aujourd'hui comme hier entre les seuls membres du Politburo ?

Or, à Sakharov qui venait précisément de demander au Congrès l'abrogation de cet article, M. Gorbatchev n'a-t-il pas opposé une fin de non-recevoir ? L'on pourrait donc fort bien s'en tenir là et considérer que, tout bien pesé, perestroïka, glasnost et democratisatzia ne sont que de nouvelles campagnes lancées par le parti, comme on en a vu tant d'autres depuis 1917, pour se donner de l'air pendant une période difficile avant de reprendre la marche en avant. Dès lors nous n'aurions, quant à nous, rien à changer dans notre attitude envers l'URSS. Il nous faudrait même être d'autant plus soupçonneux que les apparences seraient plus trompeuses.

Est-ce pourtant céder à la naïveté que de penser que M. Gorbatchev a embarqué son pays dans une évolution qui, au-delà d'une tentative de réforme économique attendue depuis longtemps, introduit dans les structures politiques des éléments nouveaux ?

Certes vouloir, comme on le voit désormais affiché partout, donner « le pouvoir aux soviets » ne signifie pas que le parti l'abandonne à des assemblées librement élues, du haut en bas de l'échelle. Néanmoins, il y a là comme la construction d'un deuxième pouvoir susceptible de permettre un début de diversification des forces politiques. Il est beaucoup trop tôt pour parler de pluralisme, au sens où nous l'entendons, et tout indique que M. Gorbatchev n'a nullement l'intention d'autoriser la création de véritables partis politiques.

De même, le retour au « fractionnisme » au sein du parti demeure récusé. Le groupe des députés « libéraux », outre qu'il n'a pas encore reçu les moyens de s'organiser, ne dépasse guère 20 % à 25 % des élus au Congrès et la proportion sera encore plus faible au Soviet suprême. Par ailleurs, si certaines scènes de Congrès retransmises par la télévision témoignaient d'une liberté d'expression stupéfiante, elles ne doivent pas en faire oublier d'autres : Sakharov humilié et offensé par un vétéran de l'Afghanistan, le général Rodionov, tenu par beaucoup pour responsable du massacre de Tbilissi, solidement défendu.

L'érosion du système totalitaire

On est donc loin de l'évolution en cours en Pologne. Là, même si le parti s'est réservé 65 % des sièges à la Diète, il en a livré 35 % à une contestation électorale ouverte aux opposants, et, pour le Sénat, l'ouverture a été totale, avec le résultat que l'on sait : le vide ainsi laissé a été rempli par Solidarité. Et en 1993 la compétition devrait être totalement libre. L'on est encore plus loin de Budapest, où certains dirigeants du parti n'hésitent pas à prédire que celui-ci perdra le pouvoir aux prochaines élections et devra chercher des alliances avec les forces social-démocrates ou libérales de gauche. De l'autre côté, l'on est également loin de Pékin, où le parti a préféré écraser dans le sang le « libéralisme bourgeois » plutôt que d'accepter le dialogue avec les forces de la contestation. Deng Xiao Ping a clairement signifié que réforme économique et réforme politique n'allaient pas de pair.

Ainsi tandis qu'à Varsovie le parti accepte de partager le pouvoir avec l'opposition et qu'à Pékin il refuse non seulement tout partage mais toute opposition, à Moscou il admet l'existence de forces divergentes et leur participation au pouvoir législatif, mais refuse jusqu'à présent toute opposition organisée sur une base pluraliste. Autant dire que Moscou se tient quelque part entre Varsovie et Pékin.

Dans ces circonstances, il devient vital pour nous de savoir de quel côté penche Gorbatchev car le véritable critère pour juger de ses orientations profondes est là : face à des oppositions, peut-il accepter de leur faire une place dans le système ? Ou refusera-t-il, quitte à réprimer pour maintenir intact le système ? « Le pouvoir aux Soviets » constitue peut-être une première réponse dans la mesure où le parti se trouve ainsi restreint dans son exercice monopolistique du pouvoir. Si les critères de la nature démocratique d'un Etat consistent dans l'existence de pouvoirs indépendants et se limitant l'un l'autre, il y a là le début d'une évolution vers la démocratie.

Ce n'est donc plus tout à fait le même Gorbatchev qui est accueilli à Paris. Car, même si l'irréversible est loin d'être atteint (d'ailleurs l'est-il jamais ?), du moins des pas auront-ils été faits au cours de ces quatre ans dans la bonne direction. Cette évolution est en elle-même tout autant et sans doute davantage génératrice de confiance que des accords de désarmement ou l'évacuation de l'Afghanistan, car elle provoque une certaine érosion du système totalitaire et c'est bien celui-ci qui constitue la cause principale de la crise de confiance subsistant depuis plusieurs décennies entre l'URSS et l'Occident. Dans le jugement que nous portons sur Gorbatchev, il convient d'en tenir compte.

(*) Ambassadeur de France.

La visite à Paris

Retour au « despotisme éclairé » ?

par MICHEL DEBRÉ

D'UN côté la tyrannie, que nous appelons régime totalitaire, de l'autre la liberté, que nous appelons démocratie : cette division ne comprend pas le type d'organisation que certains philosophes au dix-huitième siècle, qui n'étaient pas encore appelés politologues, dénommèrent « despotisme éclairé ». Sous nos yeux, Gorbatchev ne réinvente-t-il pas une forme oubliée de régime politique, et avec lui, après lui, d'autres dirigeants d'Etats communistes ?

En son principe, ce régime est fondé sur une séparation entre le pouvoir et la société. Le pouvoir est la propriété d'un « clan » et il reste un pouvoir « absolu ». Toutefois, pour gouverner, il fait appel à la « raison », c'est-à-dire à la sagesse et à la connaissance. Si tant d'intellectuels ont naguère mis de grands espoirs en ce régime, c'est moins, me semble-t-il, par appréhension des résultats politiques de la liberté que par le sentiment de l'importance des réformes à accomplir et qui exigeaient une telle force et une telle continuité que seul un pouvoir absolu était en mesure de les imposer !

∴

La légitimité du Parti communiste soviétique était attachée à une certaine vision du monde : la Russie menacée de toutes parts se devait d'abord d'être la première puissance militaire. Tout était donc pour l'armée. Les conséquences de ce choix furent dans tous les domaines très dures pour le peuple et pour chaque citoyen. Dès lors que les nouvelles générations, qui veulent profiter de la vie, se révoltent contre la pénurie et la pénitence imposées et ne sentent plus l'utilité des sacrifices exigés, non seulement les moyens mis en œuvre sont contestés, mais la vision qui fonde la légitimité des hommes au pouvoir et des institutions qui les y maintiennent est battue en brèche. Afin d'ouvrir au peuple russe l'espérance des jours meilleurs, il convient donc de bâtir une nouvelle vision du monde qui justifiera aussi bien l'ampleur des réformes que le maintien d'une autorité absolue pour les réaliser.

Un tel régime que l'on peut appeler « despotisme éclairé » peut-il durer ? La réussite personnelle du premier « despote éclairé » est probable mais dépend largement des circonstances. Mais les chances du régime de durer au-delà de la personne qui l'incarne sont faibles.

Si j'osais employer une formule audacieuse pour dépeindre le caractère favorable des circonstances extérieures, je dirais : l'Atlantique a cessé d'être dangereux et le Pacifique ne l'est pas encore. A l'Ouest, en effet, l'isolationnisme américain et le neutralisme européen gagnent du terrain tous les jours. A l'Est, les puissances se cherchent et l'ère des grands bouleversements ne paraît pas prochaine. Certes, rien n'est facile, et il convient de faire preuve d'habileté : en Europe il y a le « problème » allemand et en Asie le « problème » de la Chine. Mais nous vivons *« une époque à problèmes »*, écrivait déjà André Gide, vers 1930.

Sous réserve que les problèmes extérieurs n'explosent pas, les astres sont donc favorables à « l'expérience Gorbatchev ». Il n'en est pas de même pour les problèmes intérieurs qui sont près d'exploser. Comme un liquide en fusion et longtemps comprimé, on sent, de toutes parts, une tendance à la décompression la plus désordonnée. Que va provoquer le déséquilibre démographique entre les communautés qui constituent l'Union soviétique et qui a déjà entraîné de sanglantes querelles ? L'habileté du pouvoir sera mise à rude épreuve et si des problèmes extérieurs devaient naître des faiblesses intérieures, tout serait remis en cause.

D'autant plus qu'il est durablement difficile de diviser la liberté. On le constate lors de la transmission du pouvoir : son maintien au sein d'une famille ou d'un parti sans intervention des hommes gouvernés paraît vite un défi au bon sens. Du jour où la raison empêche de considérer l'homme comme un serf, il devient impossible de ne pas le traiter en citoyen et de le laisser en dehors de la procédure de transmission du pouvoir. Ou la démocratie trouve l'équilibre nécessaire entre les exigences de la vie collective et les aspirations populaires et l'emporte, ou la tyrannie revient. Les communistes ont mis au point une combinaison qui a des précédents : le vote de la majorité n'influe pas sur le pouvoir dont l'exercice et la transmission sont réglés différemment. Mais, passion ou raison, le « despotisme éclairé » est ambigu et, dans un très grand pays où la démocratie est difficile à implanter, aura de la peine à réussir durablement.

∴

Malgré les immenses différences de situation et de puissance, nous pouvons tirer une leçon de l'expérience entreprise en Union soviétique. Les républicains ne doivent jouer ni avec l'Etat, qui a charge de régler les affaires, ni avec la nation qui seule donne la légitimité au pouvoir issu de la liberté. Ces lignes sont écrites en pensant aux idéologues et aux technocrates de la Communauté européenne qui croient volontiers à la vertu du « despotisme éclairé » habillé pour la galerie en « démocratie supranationale ». N'oublions jamais que seul le sentiment de la solidarité nationale permet l'exercice du pouvoir démocratique. Une vraie démocratie, un vrai pouvoir !

SCIENCE & VIE

EDULCORANTS

LA FIN DU SUCRE ?

Les "sucrettes" font un tabac. Un français sur cinq en utilise. Mais savons-nous au moins ce que sont ces faux-sucres et ce qu'ils valent pour notre santé ?

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :

- Le plus gros jouet du monde : une machine de 5 milliards de francs pour casser les électrons.
- L'hormone de croissance.
- Avec ou sans phosphate : la guerre des lessives.

N° 1 DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Au courrier du Monde

MISE AU POINT

Le baptême de Simone Weil

Le Monde a rendu compte longuement de la biographie dialoguée que j'ai consacrée à Simone Weil, et j'en ai été heureux puisqu'un de mes objectifs en publiant ce livre était de faire connaître à un plus large public ce grand écrivain spirituel.

La publication de ce livre a provoqué une nette réaction de l'abbé de Naurois. Elle est importante parce que ce prêtre est le dernier à avoir visité Simone Weil plusieurs fois dans l'hôpital de Londres où elle était soignée quelques semaines avant sa mort. Le texte de mon livre et certaines citations qu'il contient laissent entendre nettement que l'abbé de Naurois, alors aumônier des Forces françaises libres, lui aurait refusé le baptême. L'abbé de Naurois est le seul véritable témoin de ses rencontres à l'hôpital avec Simone Weil. Il entend faire savoir qu'il n'a jamais refusé le baptême à l'auteur de *la Pesanteur et la Grâce*, celle-ci ne le lui ayant jamais demandé. J'en prends très volontiers acte et vous serai reconnaissant de bien vouloir faire connaître cette mise au point à vos lecteurs.

GEORGES HOURDIN.

FROMAGE

Parking et bicentenaire

Holà les Parisiens ! Ras-le-bol de vos états d'âme à propos des limitations de circulation pour les fêtes du 14 juillet. En province, quand on interdit tout un quartier pour une manifestation culturelle ou sportive, on n'en fait pas un fromage. Après tout, les Droits de l'homme valent bien une place de parking, non ?

ANDRÉ PONCHEL
(Sens, Yonne.)

PROCHE-ORIENT

Liban : sauver l'Etat

par DOMINIQUE CHEVALLIER (*)

TROP de Libanais ont été tués à cause de la vacance du pouvoir présidentiel et de l'absence de réformes dans leur pays. Faut-il encore démontrer qu'il est urgent de reconstruire l'Etat libanais et de garantir sa souveraineté ? La restauration de l'autorité du gouvernement sur tout le territoire de la République est une absolue nécessité pour rétablir la légalité et la justice à l'intérieur, et pour éviter de plus graves désordres à l'échelle régionale et internationale. Il serait criminel d'oublier que la disparition d'un seul des Etats issus de la dislocation de l'Empire ottoman après 1918 provoquerait une mise en cause de tous les Etats du Proche-Orient, quels qu'ils soient. Or, rappelons-le, depuis septembre 1988, le Liban n'a plus de président.

A quelles priorités sera confronté le nouveau chef de l'Etat libanais dès qu'il sera élu ? A celles concernant les réformes, évidemment. Celles-ci sont demandées pour pacifier le pays, et par conséquent pour satisfaire les revendications sociales et politiques qui auront su le mieux exprimer les besoins et les aspirations des différentes catégories de la population.

Dans l'intérêt du pays

La tâche ne sera pas facile pour le président ; il devra établir des rapports confiants avec le gouvernement et avec la Chambre des députés pour faire adopter une définition de l'égalité de tous dans l'Etat libanais, pour faire respecter les droits des individus et des groupes, pour assagir et désarmer les mouvements dont l'action porte atteinte à l'Etat et à la cohésion dont il est le garant, pour réorganiser l'économie et pour rendre à la monnaie sa valeur.

A l'extérieur, son rôle ne sera pas moins important. Il aura la charge de collaborer avec l'ensemble de ses partenaires arabes, d'observer l'Asie si incertaine, de s'assurer de l'appui de l'Europe, de montrer aux Etats-Unis que le Liban existe et compte, et de préparer le gouvernement libanais à œuvrer au sein de la conférence internationale pour la paix au Proche-Orient. Dans ce but, il faut qu'Israël cesse ses occupations, ses manipulations et ses interventions au Liban ; il faut que la Syrie retrouve un allié loyal, en respectant son indépendance, car un peuple qu'elle dominerait ne pourrait que lui être hostile.

Le général Michel Aoun ne semble plus bénéficier de la popularité que lui avait d'abord valu, chez des chrétiens comme chez des musulmans, son souci de faire respecter la seule autorité de l'Etat libanais et son courage face à la présence syrienne. Il a été trop loin dans la rupture ; il inquiète ses adversaires, mais aussi ses alliés potentiels. Saura-t-il se retirer devant un candidat plus acceptable que lui ? Il a déclaré à plusieurs reprises qu'il serait capable de le faire dans l'intérêt du pays.

Par leurs appels répétés, les Libanais, tous les Libanais, clament leur impatience d'avoir un patriote lucide à leur tête pour enfin vivre et travailler normalement. Fort d'un tel appui, un président, décidé à servir le Liban dans toutes ses composantes, pourra agir avec détermination à l'intérieur et exprimer la volonté libanaise à l'extérieur, notamment par une politique de conciliation avec la Syrie, de coopération avec les Etats du Proche-Orient, et de concertation avec les puissances directement intéressées par l'évolution en Méditerranée orientale.

Il est vraisemblable que les candidats libanais les plus valables sont maintenant résolus à dire que l'élection à la présidence de la République ne peut que signifier l'établissement d'un plan de réformes. Auront-ils l'audace d'en tracer éventuellement les grandes lignes et le calendrier ? Peut-être. De leur côté, les députés auront à faire connaître leur avis sur ces réformes et sur leur mise en œuvre. Mais ils sont en place depuis 1972 ! En attendant de nouvelles élections législatives, il sera probablement prudent et utile que le président élu consulte aussi les représentants de toutes les forces vives de la population. Personne ne doute qu'il lui faudra beaucoup de patience, d'habileté et d'énergie.

Agir avec beaucoup de sagesse

Saura-t-il profiter des aides qui s'offriront à lui ? Le dernier sommet arabe de Casablanca a d'abord consacré le retour de l'Egypte au sein de la Ligue des Etats arabes et la reconstitution d'une unité arabe. Sur la question du Liban, il a été aussi loin que le permettaient les circonstances. Pour suggérer une solution, le roi du Maroc, le roi d'Arabie saoudite et le président de la République algérienne connaissent trop les dangers de la situation pour ne pas agir avec beaucoup de sagesse durant les six mois qui leur sont impartis. Déjà, pour faire connaître un avis arabe, ils se sont montrés ouverts à d'utiles contacts internationaux. Que la France et l'Europe les soutiennent de leur expérience pour que vive le Liban !

(*) Professeur à la Sorbonne.

هكذا من الأصل

du numéro un soviétique

M. Mikhaïl Gorbatchev, l'homme du « futur indéfini »

(Suite de la première page.)

Aussi sûr qu'il était sûr qu'*« ils »* ne laisseraient jamais élire M. Eltsine, que les élections seraient une mascarade, la réunion du Congrès une comédie réglée d'avance et que les décrets de l'automne dernier sur les manifestations sonnaient le commencement de la fin.

Tantôt M. Gorbatchev vient ainsi de signer sa félonie, tantôt il vous ôte le sommeil à la seule idée qu'à l'aube la radio pourrait, entre deux communiqués, diffuser de la musique militaire. On n'aime pas un homme qui vous fait vivre cela. Mais le paradoxe – l'important en fait – est que cette crainte de le voir tomber est générale.

On n'aime pas M. Gorbatchev, mais on aimerait beaucoup moins encore qu'il ait un successeur. Cela n'a rien d'irrationnel. Car le problème avec cet homme toujours pédagogue et serein entre quatre lames de fond, c'est que, en admettant qu'il ait toujours su où il allait et par quelles voies, il ne lui a jamais été permis de le dire.

Le dire, c'était se l'interdire. Dire qu'il voulait *« revenir à Lénine »* parce que c'était un moyen de légitimer le marché et la liberté dont Lénine serait mort en ardent partisan, n'aurait pas facilité la manœuvre. Dire qu'on ressortait *« tout le pouvoir aux Soviets »*, le slogan d'Octobre, afin de créer un vrai Parlement – c'est-à-dire, face au parti, un autre centre de pouvoir – eût sérieusement compromis le distrait acquiescement de l'appareil. Dire qu'on voulait conclure au plus vite l'accord sur le démantèlement des euromissiles non pas seulement pour sortir d'une impasse diplomatique, mais pour pouvoir aussi, désarmement aidant, réduire l'influence économique et politique de l'armée eût également été superflu. Dire que...

M. Gorbatchev se condamnait dès lors à n'être d'abord pas cru, puis pas compris, enfin, la scène politique soviétique s'animant, à n'être l'homme de personne, qu'un diable politique à la position toujours plus forte, mais insaisissable, une heure à gauche, l'autre à droite et jouant tout le monde. Si les Soviétiques tiennent à lui, c'est seulement parce qu'ils tiennent, conservateurs exceptés, à la perestroïka. S'ils aiment ce qu'il permet et garantit sans l'aimer lui-même, c'est que sa marge de manœuvre n'autorise que ce jeu solitaire du plus volubile des muets.

Trois scénarios

Car, qu'on cesse de s'interroger sur ce que voudrait ou ne voudrait pas M. Gorbatchev et c'est une évidence autrement décisive qui s'impose. Ruiné, défait, dépassé par l'histoire, tiré de l'avant par des satellites que sa force d'attraction déclinante ne maintient plus en orbite, ce pays doit sortir du système qu'il a inventé et qui s'écroule partout où il l'a exporté.

Pour l'URSS comme pour l'ensemble du monde communiste, cette nécessité est si impérative que même le bureau politique légué par Brejnev s'était résolu à confier l'héritage à ce benjamin, que même les vieillards de Pékin clament, en tuant leur jeunesse, qu'ils veulent tout réformer. Mais pour sortir du communisme comme de tout régime, il n'y a que trois scénarios possibles : l'abdication, la révolution ou la transition.

Le premier suppose à la fois que le pouvoir installé soit disposé à céder les rênes et qu'il y ait quelqu'un à qui les remettre – ce qui n'est encore le cas nulle part, en tout cas pas en URSS. Parfaitement plausible partout, le deuxième scénario – la révolution – n'est évidemment souhaitable nulle part, ni pour les gouvernants, ni pour les gouvernés, ni pour la stabilité internationale.

Le troisième scénario, enfin, celui de la transition, se cherche dans tous les pays communistes, sauf quand le totalitarisme y a déjà sombré dans la bouffonnerie macabre (Roumanie et Corée du Nord) ou quand l'identité du régime ne tient qu'à la coupure du monde en deux blocs antagoniques : Allemagne de l'Est bien sûr, ou encore Cuba perdue dans les Amériques.

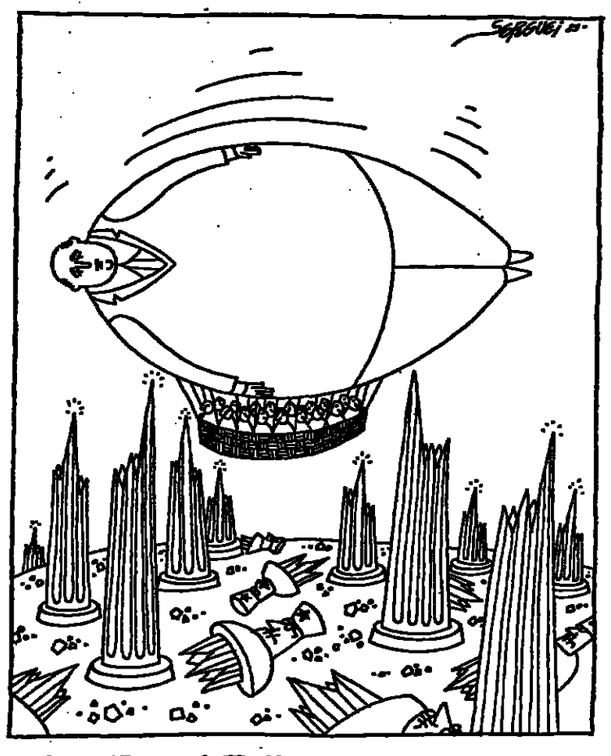

Partout ailleurs, gouvernants y compris, on cherche des formules de transition. Vers quoi ? En fait, cette question-clé n'est que rarement posée, car seule l'évolution des choses et des rapports de forces pourra décider de la réponse et même les équipes dirigeantes globalement décidées au changement éclateraient immédiatement si elles tentaient d'en donner une définition commune.

Le meilleur exemple en est le bureau politique soviétique, dont les membres dits « conservateurs » ne sont nullement des partisans d'un retour à Brejnev et moins encore à Staline. Ce qu'ils auraient voulu, c'est qu'on s'en tînt à des réformes économiques sans incidence sur le système politique, au mandat que M. Gorbatchev, estiment-ils, avait reçu en 1985 – à cette illusion donc, qui est aussi celle des dirigeants chinois, d'un communisme qui « marcherait » en échangeant l'acceptation de la dictature contre un niveau de vie acceptable.

C'est une illusion, car, inventé il y a vingt ans par M. Kadar pour panser les plaies de l'insurrection hongroise de 1956, ce *« communisme du goulash »* a pour caractéristique première de creuser sa tombe en réussissant. Ventre plein et sans plus craindre un pouvoir qui ne se souciait plus de les terroriser dès lors qu'ils le remerciaient de les nourrir, les Hongrois ont commencé à parler, voyager et, comme hier les étudiants de Pékin, à trouver naturelles les normes du monde développé. Il y eut des à-coups, mais ils ont, au bout du compte, réappris l'aspiration aux libertés politiques. Perestroïka aidant, M. Kadar a dû céder, il y a un an, la direction de son parti à des réformateurs qui toujours plus réformateurs, promettent maintenant des élections *« totalement libres »* pour 1990.

Peut-être trop vite d'ailleurs, la Hongrie vogue aujourd'hui vers ce que le général Jaruzelski vient d'appeler, parlant de la Pologne, une *« démocratie parlementaire socialiste »*. C'est là l'un des deux aboutissements possibles de la transition vers le communisme sans pénuries. L'autre, quand l'espoir grandit plus vite que ne s'affaiblit le pouvoir, ce sont les chars et le sang : comme Franco au crépuscule, M. Deng et ses camarades croient retrouver leurs muscles en faisant tuer ceux qui en ont. Mais ils ne prouvent qu'une chose : que le bien-être appelle la liberté et ne marche pas sans elle, que les producteurs ne peuvent pas être, dans le même temps, des sujets de l'économie et des objets de la politique, qu'on ne peut pas former (et à l'Ouest !) gestionnaires et informaticiens en leur interdisant éternellement d'ouvrir les yeux.

« Savoir vers quoi nous allons... »

Reste donc l'autre réponse, la vraie, si dure à accepter et plus encore à formuler pour les dirigeants communistes : c'est vers un *« futur indéfini »* (1) que mène la transition. Qu'il ne l'ait réalisé qu'une fois parvenu au pouvoir ou qu'il l'ait compris, au contraire, dès l'époque où, sous la haute protection de Iouri Andropov, il réunissait dans le secret des bâtiments du comité central les meilleurs esprits du système pour percer des issues de secours, M. Gorbatchev le sait aujourd'hui.

Si l'on en doutait encore, l'homme auquel il a, en octobre dernier, confié la responsabilité de l'idéologie définissait ainsi, il y a quinze jours, devant la promotion sortante de l'école du parti, les problèmes *« à l'ordre du jour »* du monde communiste. *« C'est aussi bien,* disait M. Medvedev, *l'approfondissement de la conception idéologique et théorique de la perestroïka que la pleine élucidation de la question de savoir vers quoi nous allons... »*

Tout parti au pouvoir sombrerait dans le ridicule en disant cela, mais le plus urgent n'est pas de rire quand cet humble aveu vient du Parti bolchevique, de ce parti qui avait prétendu guider l'humanité entière, fait vibrer de par le monde tant de centaines de millions d'hommes et modelé le siècle. Une grande religion s'écroule, et avec elle toute une organisation sociale dans laquelle vit – mal, mais vit – une part majeure des continents asiatique et européen. Pour les hommes qui ont le réalisme et la force de vouloir en tirer les conséquences et agir, le problème est donc de limiter l'inévitable coût de cette transition.

L'entreprise est partout hasardeuse, mais l'URSS, le plus vaste pays du monde, celui dans lequel se gagnera ou se perdra la partie, semble en cumuler toutes les difficultés. Partout ailleurs, la chape du système stalinien ne s'était abattue qu'après-guerre. Ici, ceux qui sont nés sous le communisme sont depuis longtemps grands-parents. La culture économique, politique, agricole, artisanale de ce peuple s'est perdue dans les camps, dans les couloirs du comité d'Etat au plan, dans la comédie des faux-semblants institutionnels, le fonctionnariat des fermes collectives et des ateliers de réparation.

Beaucoup des autres pays du « socialisme réel » avaient, avant le communisme, connu une vie économique et politique plus ou moins développée. Entre le tournant du siècle et octobre 1917 en Russie, une prometteuse révolution industrielle et des balbutiements constitutionnels n'avaient pas suffi à esquisser une alternative à l'absolutisme féodal d'un empire alors déjà anachronique.

Ailleurs, l'éthique protestante a préservé l'individu, le clergé catholique la nation, la gauche non communiste une tradition de lutte. Soumise hier et soumise aujourd'hui, l'Eglise orthodoxe russe se refuse à être une force sociale ; quant à la gauche, elle n'avait pas eu le temps de s'affirmer sous les tsars que déjà le bolchevisme la déchiquetait. Même cette autre immensité impériale si éloignée de la démocratie et des lumières, la Chine, a, dans son histoire un homme, Sun Yat-sen, pour incarner une ambition nationale de modernité à laquelle se raccrocher. Encore faut-il ne pas oublier que la Chine est une nation malgré sa multitude. L'Union soviétique n'est, elle, qu'un hasardeux conglomérat de peuples en tout opposés et que leur destin commun n'a jamais fondus, ni sous le communisme ni sous l'absolutisme.

Cela, c'est la toile de fond. Pour ce qui est des conditions concrètes dans lesquelles M. Gorbatchev doit agir, on verra dans un second article que sa popularité ne peut qu'être le cadet de ses soucis. Car si la Chine a déjà su donner de l'allant à son économie, si la Hongrie peut tabler sur une société civile et la Pologne sur une opposition de gouvernement, l'URSS de la perestroïka a dû partir, elle, de zéro.

BERNARD GUETTA.

Prochain article :

LA TENTATION BONAPARTISTE

(1) Employée dans un récent article du quotidien *Sovietskata Koultoura*, l'expression est du politologue Andranik Migranian.

La pomme de discorde de la dissuasion

Depuis que de Gaulle a fait exploser, à quelques semaines de la visite de Khrouchtchev en France, en 1960, la première bombe A française, le sujet de la dissuasion nucléaire a toujours été la principale pomme de discorde entre Paris et Moscou.

Encore aujourd'hui, la ligne soviétique officielle sur le sujet est celle que M. Gorbatchev exposait ainsi devant le congrès de son parti en février 1986 : *« La sécurité ne peut se fonder indéfiniment sur la peur du châtiment, c'est-à-dire sur les doctrines de dissuasion et d'intimidation. Sans parler du caractère absurde et immoral d'une situation dans laquelle le monde entier devient otage nucléaire, ces doctrines encouragent une course aux armements qui, tôt ou tard, pourra échapper à tout contrôle. »* Quelques semaines plus tôt, son plan – toujours valable en principe aujourd'hui – de désarmement nucléaire total *« avant la fin du siècle »* avait rendu à ses yeux *« dépassé »* le concept *« erroné, dangereux et profondément amoral »* de la dissuasion.

Le désaccord est si profond que Français et Soviétiques se contentent généralement, lors de leurs rencontres, d'un baroud d'honneur réaffirmant les positions connues, avant de passer à des sujets plus productifs. Dès sa première visite à Paris en octobre 1985, M. Gorbatchev avait pris soin de préciser qu'il ne demandait rien à la France à ce stade, sinon de ne pas augmenter son arsenal nucléaire si l'on voulait parvenir à un accord à propos des euromissiles. Depuis, même cette condition a été oubliée, ce qui a permis la conclusion et la mise en œuvre du traité de Washington sur les forces intermédiaires.

Mais l'on peut se demander si cette opposition « philosophique » au concept de dissuasion n'est pas maintenant en passe de s'effacer devant les nécessités de la *« nouvelle mentalité »*, l'application de la perestroïka au terrain diplomatique. D'abord parce que ce concept est en fait à la base de la pensée militaire soviétique depuis les débuts de l'ère nucléaire : Khrouchtchev employait un terme russe équivalent à celui de dissuasion (*ustrachenie*, ou retenue par la peur) et l'on apprend maintenant qu'il n'était pas loin d'adopter, à la fin de son règne, la thèse de McNamara sur la *« destruction mutuelle assurée »* (MAD). Brejnev employait un terme plus neutre (*sderjivanie*, ou retenue imposée), tout en ajoutant au concept toutes sortes d'ingrédients nettement offensifs.

Aujourd'hui, M. Gorbatchev impose à ses militaires le concept de *« suffisance militaire »* et de *« posture défensive »*, ce qui amène quelques Soviétiques au moins à revoir leur attitude à l'égard de la dissuasion française.

Lors d'un colloque organisé en mars dernier sous l'égide de la Fondation française pour les études de défense nationale (1), M. Ivan Tiouline, membre d'un institut dépendant du ministère soviétique des affaires étrangères, a reconnu que les spécialistes soviétiques, ces vingt dernières années, *« n'ont pas toujours eu une interprétation correcte de l'attitude française* [sur la dissuasion] : *il nous arrivait de placer un signe d'égalité entre la doctrine de Paris et celle de Washington »*, de *« perdre de vue tel ou tel aspect de la doctrine nucléaire française qui la rapprochait en fait de nos idées actuelles de suffisance nucléaire »*.

Parmi ces aspects, M. Tiouline mentionnait le principe de la *« non-bataille »*, la *« suffisance dans la dissuasion du faible au fort »* entraînant *« l'abandon de la recherche de supériorité »*.

Aussi bien, et tout en maintenant l'objectif officiel d'une démucléarisation totale, le même chercheur soviétique proposait pour une durée indéterminée, mais visiblement fort longue, une situation dans laquelle *« aucune partie ne disposerait d'un potentiel anti-forces, c'est-à-dire d'une capacité d'infliger à l'autre un coup désarmant, décapitant ou aveuglant »*, et où chacune *« ne disposerait que d'un potentiel de ripostes ou contre-valeurs »*.

Sur un plan encore plus officiel, M. Karpov, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, ne dit pas autre chose lorsqu'il suggère, dans les *Nouvelles de Moscou* (21 juin), *« une réduction de 95 % des armements stratégiques offensifs de l'URSS et des Etats-Unis et leur conversion en missiles à une seule tête »*. Cela renforcerait, ajoute-t-il, la stabilité stratégique, en *« privant les parties de la possibilité de porter un premier coup tout en garantissant, dans toutes les situations, la survie de moyens pour porter un coup en représailles contre l'agresseur »*.

Les Deux Grands sont bien sûr loin de cette dissuasion minimale, et il est possible que ces évocations visent surtout à entraîner la France dans un débat sur les armements stratégiques qu'elle a refusé jusqu'à présent, compte tenu de la disproportion des arsenaux. Dans l'immédiat, un des sujets que devrait évoquer M. Gorbatchev est la négociation (rejetée par Washington mais demandée par Moscou et aussi par Bonn) sur les armes nucléaires à très courte portée. Le missile français Hadès, on le sait, serait inévitablement impliqué dans de telles négociations.

MICHEL TATU.

(1) Dossier numéro 28 de la Fondation pour les études de défense nationale, hôtel des Invalides, 75007 Paris.

Le vingtième sommet depuis la guerre

Voici la liste des rencontres franco-soviétiques au sommet depuis les derniers mois de la seconde guerre mondiale :

1944, 30 novembre-16 décembre : le général de Gaulle, président du gouvernement provisoire, se rend à Moscou où il rencontre Staline et signe un traité d'alliance avec l'URSS.

1956, 15-22 mai : visite à Moscou de Guy Mollet, président du conseil.

1960, 23 mars-2 avril : visite officielle en France de Nikita Khrouchtchev, qui revient en mai à Paris pour le sommet des Quatre Grands, qui n'a finalement pas lieu à la suite de l'affaire de l'avion espion U-2.

1966, 20 juin-1er juillet : visite officielle en URSS du général de Gaulle, qui rencontre Leonid Brejnev, Alexis Kossyguine et Nicolaï Podgorny ; Alexis Kossygnine, chef du gouvernement, se rendra à son tour en France à deux reprises en décembre 1966 et juin 1967.

1970, 6-13 octobre : visite officielle en URSS de Georges Pompidou.

1973, 11-12 janvier : rencontre de travail près de Minsk entre Georges Pompidou et Leonid Brejnev ; ce dernier séjourne, du 25 au 27 juin suivant, à Rambouillet pour une rencontre du même type.

1974, 11-13 mars : visite de travail de Georges Pompidou à Pitsounda ; du 4 au 7 décembre de la même année, Leonid Brejnev revient à Rambouillet pour des entretiens avec le président Giscard d'Estaing.

1975, 14-18 octobre : visite officielle en URSS de président Giscard d'Estaing.

1977, 20-22 juin : visite officielle à Paris de Leonid Brejnev.

1979, 28-29 avril : visite de M. Giscard d'Estaing en URSS.

1980, 19 mai : le président français se rend à Varsovie pour y rencontrer Leonid Brejnev.

1984, 20-23 juin : visite officielle en URSS du président Mitterrand, qui rencontre Constantin Tchernenko.

1985, 2-5 octobre : première visite officielle en France de Mikhaïl Gorbatchev.

1986, 7-10 juillet : visite officielle en URSS du président Mitterrand.

1988, 25-26 novembre : voyage de M. Mitterrand en URSS à l'occasion du séjour dans l'espace de Jean-Loup Chrétien.

Une vingtaine d'accords devraient être signés

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1 dimanche 2 juillet, M. Roland Dumas a noté que l'organisation du programme de M. Gorbatchev à Paris *« avait posé quelques petits problèmes »* avec le protocole soviétique. Le programme officiel n'était toujours pas publié lundi, une réunion entre services du protocole devant y mettre la dernière main en fin de matinée. En revanche, a déclaré M. Roland Dumas, *« nous avons rencontré une très grande facilité sur les négociations à caractère politique, économique et social »*. Une vingtaine d'accords devraient en effet être signés pendant la visite.

Le ministre a cité notamment celui qui devrait porter sur la création de centres culturels à Paris et à Moscou – *« Nous allons construire le premier centre culturel d'un pays occidental à Moscou »*, a-t-il déclaré – ainsi que l'accord sur les échanges de jeunes. Un accord-cadre sur la télévision haute définition, prévoyant des recherches en commun et des échanges de technologie dans ce secteur, devrait placer la France en bonne position pour que les Soviétiques adoptent la norme européenne de préférence à la norme japonaise.

Des accords formels portant sur la modernisation des instances de la grande commission franco-soviétique, sur un programme de formation des cadres soviétiques à la gestion, ainsi que sur l'encouragement et la protection des investissements permettant le développement de société mixtes, devraient aussi être signés.

On peut s'attendre aussi à une déclaration commune sur la coopération dans le domaine de la recherche scientifique et technologique, même si les échanges ne donnent pas lieu à de nouveaux accords dans tous les domaines qui seront abordés : espace, nucléaire, environnement, informatique, instrumentation scientifique, médecine et biologie, prévention des risques majeurs notamment.

La visite à Paris de M. Gorbatchev et la situation en URSS

Un sondage IFOP pour « le Monde » et TF1

47 % des Français pensent que les réformes en URSS marquent un changement durable du système

Confiance en l'Allemagne de l'Ouest, crainte des pays islamiques, sympathie à l'égard de l'expérience Gorbatchev mais doutes sur son issue. Tels sont les trois enseignements principaux du sondage réalisé par l'IFOP pour *le Monde* et TF1, dont nous publions ci-dessous les résultats.

On savait depuis pas mal de temps déjà que l'anti-germanisme ne faisait plus recette en France. On en a un début de preuve avec les résultats de ce sondage, qui a été effectué entre les 12 et 19 juin. La RFA vient en effet en tête des alliés jugés les plus sûrs par les Français (44 %), avant les Etats-Unis (40 %) et la Grande-Bretagne. Confirmation de la preuve, si l'on peut dire : seules 3 % des personnes interrogées citent l'Allemagne parmi les pays les plus menaçants pour la France. Ce n'est pas l'URSS qui vient en tête de cette liste mais, terrorisme oblige, l'Iran (25 %) ; 14 % des sondés citent aussi d'une manière globale « *les pays arabes* » et 18 % se divisent encore entre la Libye, le Liban, l'Irak, l'Afrique du Nord et la Syrie. Si l'on additionne ces pourcentages, ce sont donc 57 % des Français qui percevraient les pays islamiques comme la plus grande menace pour la France.

Ce pourcentage est à comparer aux 21 % seulement de sondés qui mentionnent l'URSS.

Si l'Union soviétique n'est plus perçue comme une menace, la nature et l'avenir du gorbatchévisme suscitent pas mal d'interrogations : si 44 % estiment qu'on assiste à un changement profond du système, 41 % pensent que le socialisme n'est pas remis en cause. Illustration de l'ambiguïté et des limites des sondages : à une autre question destinée à savoir si l'URSS, à terme, deviendra une société démocratique comparable à celle des pays occidentaux, 47 % répondent oui et 37 % seulement non. Enfin, 60 % des sondés jugent que les événements de Pologne, d'URSS et de Chine ne permettent pas d'annoncer la fin du communisme.

La bonne perception de l'Allemagne de l'Ouest est confirmée par plusieurs questions annexes qui avaient déjà été posées par l'IFOP en juin 1985 : 67 % des sondés (contre 57 % en 1985) estiment aujourd'hui que la France devrait prendre la défense de la RFA si elle était gravement menacée et 53 % (contre 39 % en 1985) ne pensent pas que la réunification allemande puisse constituer un grave danger politique pour l'Europe.

Si la proportion des personnes interrogées estimant que la construction de l'Europe doit se faire à partir de l'axe franco-allemand ne varie guère, celle des sceptiques à ce sujet augmente en revanche puisqu'elle passe de 23 % à 34 %...

JACQUES AMALRIC.

L'influence de la France...

● *Diriez-vous que la France exerce actuellement dans le monde une influence ?*

	ENSEMBLE %
– Très grande	6 } 57
– Assez grande	51
– Plutôt faible	34 } 39
– Très faible	5
– Ne se prononcent pas	4
	100

● Et, dans le monde de *demain*, c'est-à-dire d'ici dix ans, pensez-vous que la France exercera une influence...

	ENSEMBLE %
– Très grande	7 } 46
– Assez grande	39
– Plutôt faible	28 } 35
– Très faible	7
– Ne se prononcent pas	19
	100

...et ses objectifs

● A votre avis, quels sont, dans l'ordre, les deux premiers objectifs que la France doit aider à réaliser en priorité parmi les objectifs internationaux suivants :

	1re RÉPONSE %	2e RÉPONSE %	TOTAL %
– Mettre fin au désordre monétaire et financier international	23	12	35
– Procéder au désarmement progressif de toutes les forces nucléaires	27	16	43
– Construire un pouvoir politique européen	12	11	23
– Agir pour le développement des pays du tiers-monde	10	18	28
– Assurer la réussite économique du marché unique de 1993 en Europe	20	22	42
– Développer la détente entre l'Est et l'Ouest	5	15	20
– Ne se prononcent pas	3	6	6
	100	100	(*)

(*) Total supérieur à 100 en raison de réponses multiples.

Les alliés les plus sûrs...

● Quels sont, à vos yeux, les pays qui sont aujourd'hui les alliés les plus sûrs de la France ?

	ENSEMBLE %
– La RFA	44
– Les Etats-Unis	40
– La Grande-Bretagne	26
– L'Espagne	11
– L'Italie	8
– La Belgique	7
– L'URSS	3
– Ne se prononcent pas	18

Total supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

...et les pays les plus menaçants

● Quels sont les pays qui vous semblent aujourd'hui les plus menaçants pour la France ?

	ENSEMBLE %
– L'Iran	25
– L'URSS	21
– Les pays arabes (sans précision)	14
– La Chine	11
– La Grande-Bretagne	7
– Les Etats-Unis	7
– La Libye	6
– Le Liban	5
– Le Japon	4
– La RFA	3
– Les pays de l'Est (sans précision)	3
– L'Irak	3
– L'Afrique du Nord (sans précision)	2
– La Syrie	2
– L'Espagne	1
– Aucun	6
– Autres (1)	8
– Ne se prononcent pas	19

(1) Chaque pays inclus dans le poste « Autres » ne recueille plus de 0,5 %.

Total supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

Fiche technique

Date de réalisation du sondage : du 12 au 19 juin 1989. Echantillon de 903 personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de dix-huit ans et plus. Méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, stratification par région et type d'habitat.

L'évolution de l'URSS

● Diriez-vous que les réformes introduites en Union soviétique depuis l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev...

	ENSEMBLE %
– Marquent un changement profond et durable dans le système socialiste soviétique	44
– Ou qu'il s'agit seulement d'un aménagement de la société soviétique qui ne remet pas en cause le système socialiste	41
– Ne se prononcent pas	15
	100

● Pensez-vous ou non que l'évolution actuelle de l'Union soviétique aboutira à terme à faire de ce pays une société démocratique comme celle des pays occidentaux ?

	ENSEMBLE %
– Le pensent	47
– Ne le pensent pas	37
– Ne se prononcent pas	16
	100

● En pensant aux événements récents (Pologne, URSS, Chine) diriez-vous que nous assistons ou non à la fin du communisme dans le monde ?

	ENSEMBLE %
– C'est la fin du communisme	28
– Ce n'est pas la fin du communisme	60
– Ne se prononcent pas	12
	100

Les relations entre Paris et Bonn

● Voici un certain nombre d'opinions à propos de la France et de l'Allemagne de l'Ouest. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord ou pas d'accord du tout.

– Ce n'est qu'autour de la France et de l'Allemagne de l'Ouest que la construction de l'Europe pourra se faire...

	ENSEMBLE	RAPPEL IFOP-LE MONDE JUIN 1985
	%	%
– Tout à fait d'accord	20 } 57	22 } 58
– Plutôt d'accord	37	36
– Plutôt pas d'accord	18 } 34	14 } 23
– Pas d'accord du tout	16	9
– Ne se prononcent pas	9	19
	100	100

– Si aujourd'hui l'Allemagne de l'Ouest était gravement menacée, la France devrait aller à sa défense...

	ENSEMBLE	RAPPEL IFOP-LE MONDE JUIN 1985
	%	%
– Tout à fait d'accord	29 } 67	18 } 57
– Plutôt d'accord	38	39
– Plutôt pas d'accord	10 } 22	9 } 19
– Pas d'accord du tout	12	19
– Ne se prononcent pas	11	24
	100	100

– La réunification de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est constituerait un grave danger politique pour l'Europe...

	ENSEMBLE	RAPPEL IFOP-LE MONDE JUIN 1985
	%	%
– Tout à fait d'accord	11 } 29	11 } 28
– Plutôt d'accord	18	17
– Plutôt pas d'accord	20 } 53	24 } 39
– Pas d'accord du tout	33	15
– Ne se prononcent pas	18	33
	100	100

Œuvre majeure de Soljenitsyne

« L'Archipel du goulag » va être publié par l'Union des écrivains soviétiques

Moscou (*AFP*). – L'Union des écrivains soviétiques a décidé de publier *l'Archipel du goulag*, le livre majeur d'Alexandre Soljenitsyne, a annoncé, dimanche 2 juillet à l'Agence France-Presse, M. Vadim Borissov, représentant des intérêts en URSS de l'écrivain soviétique, exilé dans le Vermont, aux Etats-Unis, et déchu de sa citoyenneté en 1974.

Lors d'une réunion vendredi de son secrétariat, l'Union des écrivains a voté à l'unanimité une résolution en ce sens, a-t-il précisé. Cette résolution annule, d'autre part, la décision qui avait exclu de l'Union le célèbre dissident et demande au Soviet suprême l'annulation du décret le privant de sa citoyenneté, a ajouté M. Borissov.

Le bureau politique du PC soviétique avait été saisi jeudi de ce problème par son responsable à l'idéologie, M. Vadim Medvedev. Il aurait décidé de laisser l'Union des écrivains trancher elle-même la question de la publication de *l'Archipel*. M. Medvedev avait réaffirmé encore le mois dernier, devant la presse étrangère, qu'il était toujours personnellement opposé à la publication de ce livre en URSS.

La revue *Novy Mir*, qui avait dû retirer de la vente son numéro d'octobre dernier annonçant son intention de publier des chapitres de *l'Archipel du goulag*, est revenue à la charge en prévoyant de publier certains chapitres dans son numéro d'août.

La résolution votée vendredi par l'Union des écrivains « *approuve l'initiative* » de cette revue, « *recommande la publication de l'ouvrage intégral en grand tirage* » et la levée de toutes les limitations aux publications des œuvres de Soljenitsyne, a précisé M. Borissov, qui assistait à la réunion.

Le second point de la résolution, qui annule l'exclusion de Soljenitsyne de l'Union, précise qu'il ne sera cependant « réintégré » au sein de cet organisme qu'avec son accord. La résolution charge enfin ceux des membres de l'Union qui sont également députés de proposer à la session actuelle du Soviet suprême l'annulation du décret privant l'écrivain de sa citoyenneté soviétique. Un député avait demandé la semaine dernière à la Chambre de l'Union du Parlement d'annuler « *tous les décrets* » semblables pris alors que le pays était dirigé par Leonid Brejnev.

La décision de l'Union des écrivains intervient après une vive campagne menée depuis plus d'un an de façon ouverte par des cercles de plus en plus larges d'intellectuels soviétiques pour la réhabilitation de l'écrivain et de ses œuvres. Cette réhabilitation avait été publiquement demandée le 2 juin devant tout le pays par le député Iouri Kariakine, qui est intervenu à ce sujet devant le Congrès des députés (*le Monde* daté 4 et 5 juin).

Alexandre Soljenitsyne avait fait savoir qu'il était opposé à la publication de ses œuvres en URSS tant que *l'Archipel du goulag*, le livre qui l'a conduit sur la route de l'exil, n'y était pas publié en priorité.

L'agence Tass a, pour sa part, annoncé la prochaine publication aux éditions Sovietskaïa Rossia du récit *Une journée d'Ivan Denissovitch*, déjà publié par *Novy Mir* avant l'exil de son auteur, et du roman *le Pavillon des cancéreux*.

Un monument littéraire sur l'univers concentrationnaire stalinien

L'Archipel du goulag, d'Alexandre Soljenitsyne, le monument de la littérature soviétique qui a révélé à beaucoup d'Occidentaux l'univers concentrationnaire stalinien, avait été publié pour la première fois en russe à Paris fin 1973. Six semaines plus tard, le 13 février 1974, son auteur était banni d'URSS.

Soljenitsyne avait commencé à rassembler ses souvenirs de camp et ceux d'autres détenus en 1963. Il avait plus tard mis cinq ans à écrire *l'Archipel*, dans le plus grand secret, alors que la chape brejnévienne commençait à tomber. Aucun de ses livres n'était publié et les attaques contre lui se multipliaient de la part des écrivains officiels, qui l'excluront bientôt de leur Union, le privant du droit de résider à Moscou.

Quand il apprit qu'un exemplaire de l'ouvrage était tombé entre les mains du KGB – la femme qui l'avait dactylographié à son insu avait été interrogée des jours durant avant de révéler l'endroit où il était enterré et de se suicider ensuite, – il se résout à donner l'ordre de sa publication en Occident.

La campagne de dénigrement contre celui qui est devenu en 1970 Prix Nobel atteint alors ses sommets, prélude à son arrestation et à son exil américain.

Un sévère avertissement du président soviétique

La montée des nationalismes menace la perestroïka et l'« intégrité de l'Etat »

Moscou (*AFP*). – M. Gorbatchev a exhorté les Soviétiques à tout faire pour mettre fin aux conflits inter-ethniques en URSS, une priorité dans le processus de « *transformations profondes* » de la fédération soviétique, présenté comme la prochaine étape dans la politique des réformes.

Le numéro un soviétique a choisi ce thème pour une allocution télévisée, samedi soir 1er juillet, considérée par les observateurs comme la première de celles qu'il entend désormais prononcer régulièrement pour établir un lien direct entre le pouvoir et la population.

M. Gorbatchev a ainsi reconnu que le problème des relations entre nationalités était le plus brûlant et que « *le sort de la perestroïka, le sort et l'intégrité de l'Etat* » dépendaient de la « *justesse des décisions* » dans ce domaine.

Parlant en tant que nouveau président du Soviet suprême – et alors qu'après les violences meurtrières du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan de nouveaux troubles sont signalés en Géorgie, – il a estimé « *de son devoir de mettre en garde contre le danger croissant de l'exacerbation des conflits inter-ethniques* ».

Réaffirmant qu'il n'y aura aucune indulgence pour « *ceux qui cherchent à en tirer profit* », M. Gorbatchev a souligné que le destin des peuples de l'URSS est lié, que les solutions doivent être cherchées en commun et qu'il n'y a pas place, sur le chemin des réformes, à des « *modifications de frontières* », à des « *autarcies économiques* » ou des « *isolements culturels* ».

Le chef du Kremlin s'est gardé de citer des cas précis ou de proposer des solutions nouvelles, mais il a énuméré quatre principes généraux devant guider le processus de « *reconstruction profonde* » de la fédération.

Le premier principe est qu'un citoyen soviétique « *doit pouvoir exercer tous les droits garantis par la Constitution où qu'il réside en URSS* ». Une urgence après les « *chasses aux minoritaires* » en Asie centrale, mais aussi une mise en garde voilée aux Baltes qui élaborent des lois républicaines sur la citoyenneté et veulent limiter les droits électoraux des immigrants de fraîche date.

Le second concède que chaque nation « *doit se sentir en confiance sur sa terre* », avec un libre développement « *économique, social et culturel* », mais sans nuire aux droits des minorités « *qui existent dans toutes les républiques, toutes les régions autonomes* » de l'URSS.

M. Gorbatchev a dénoncé en troisième lieu les appels « *incongrus* » à l'autarcie économique et à l'isolement culturel, dont « *la réalisation n'apporterait que des pertes morales et matérielles énormes à chaque nation et chaque personne* ».

Il a enfin souligné le rôle que doivent jouer, aux côtés des communistes, les élites culturelles des républiques, « *dont l'influence sur les processus ethniques est immense* », pour résoudre sur des bases démocratiques ces problèmes hérités de « *décennies d'abus* » et des « *déportations de peuples entiers* ».

Le numéro un soviétique a conclu son intervention, prononcée sur un ton grave, par un appel « *au cœur et à l'intelligence* » de tous les Soviétiques, invités à se mobiliser pour mettre fin à l'intolérance inter-ethnique et repousser les « *slogans irresponsables* ».

Le débat sur l'agriculture

Vendredi, à l'occasion d'une importante réunion au comité central consacrée aux problèmes de l'agriculture (*le Monde* daté 2-3 juillet), M. Gorbatchev avait lancé un sérieux avertissement aux cadres du parti « *de tous les niveaux* » qui « *appliquent mollement* » les réformes économiques.

Intervenant au début de cette réunion, M. Egor Ligatchev, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, responsable de l'agriculture, avait une nouvelle fois vigoureusement défendu sa conception de la réforme, c'est-à-dire le maintien de la priorité aux structures existantes, les sovkhozes et les kolkhozes.

Il s'était élevé contre ceux qui veulent, selon lui, « *la dissolution des kolkhozes et des sovkhozes pour dénationaliser la terre, puis tous les moyens de production* ».

« *En réalité, les paysans ne veulent pas prendre possession de la terre et abandonner les fermes collectives* », a-t-il affirmé, avant de qualifier de « *calomnies* » les récents propos alarmistes tenus par l'académicien Alexandre Tikhonov, qui avait annoncé « *la famine* » dans un an ou deux si des mesures radicales n'étaient pas prises rapidement.

M. Gorbatchev a été très près de prendre le contre-pied de ce discours lorsqu'il a reproché aux dirigeants économiques leur « *réticence à libérer l'initiative individuelle* », les accusant de « *faire peur aux gens au sujet de la location des terres (...) en leur affirmant qu'ils devront prendre toutes les responsabilités et que le travail sera plus pénible* ».

« *Des baux ont été rédigés de telle façon que les volontaires les ont refusés. Dans nos lois sur la location des terres, il y a pratiquement tout, mais on n'y a pas inclus les méthodes pour détruire économiquement les résistances* », a-t-il ajouté.

Le numéro un soviétique a insisté à plusieurs reprises sur le fait que la pénurie alimentaire a « *créé dans le pays une tension sociale* », ajoutant que « *le peuple a raison de demander que l'on règle la question le plus vite possible* ».

M. Gorbatchev a laissé prévoir de nouvelles purges au sein de l'appareil du PC soviétique en déclarant que « *lorsque les cadres ne réagissent pas aux exigences de la perestroïka et restent sourds aux besoins du peuple* », le parti doit s'occuper de cette question et « *mener une politique des cadres afin de faciliter la solution des problèmes pratiques* ».

هكذا من الأصل

Europe

Ancien chef de l'Etat soviétique

Andreï Gromyko est mort

Moscou *(AFP)*. — L'ancien chef de l'Etat soviétique et ministre des affaires étrangères, Andreï Gromyko, est mort dimanche 2 juillet, a annoncé, lundi, le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, devant les députés du Soviet suprême. L'agence Tass a indiqué que les parlementaires soviétiques s'étaient alors levés pour saluer la mémoire de celui qui a dirigé la diplomatie soviétique pendant près de vingt-cinq ans. Un porte-parole officiel avait annoncé, vendredi dernier, que M. Gromyko avait été opéré *« récemment »* à la suite d'une crise d'origine vasculaire. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans. Andreï Gromyko avait été nommé chef de l'Etat soviétique en juillet 1985, poste qu'il occupa jusqu'en septembre 1988. Il avait alors pris sa retraite. En avril 1989, enfin, il quittait le comité central du Parti communiste.

Quarante ans sur le devant de la scène

Il était resté trop longtemps sur le devant de la scène pour qu'on l'oublie, du jour au lendemain, après sa retraite. Même s'il n'a pas attaché son nom à quelque grand projet, il entre dans les manuels d'histoire pour la seule raison qu'il a dirigé pendant vingt-huit ans les affaires étrangères de la seconde puissance du monde. Il lui manquait dix ans pour battre le record de Metternich, mais la place qu'il a conquise au championnat de la longévité dans sa catégorie ne devrait pas lui être disputée avant longtemps.

Il a servi sous six chefs du Parti communiste soviétique (et même sept si on admet que Malenkov a exercé la fonction pendant une brève période) : Staline, Khrouchtchev, Brejnev, Andropov, Tchernenko, Gorbatchev. Il a connu neuf présidents des Etats-Unis : Roosevelt, Truman, Eisenhower, Kennedy, Johnson, Nixon, Ford, Carter, Reagan, a participé aux grandes conférences internationales depuis la guerre jusqu'en 1985. Pourtant il ne s'était pas spécialement préparé pour la carrière.

Né en 1909 dans une famille paysanne — et pauvre, selon les biographies officielles — de Biélorussie, Andreï Andreevitch Gromyko avait été élève à l'Institut d'agriculture de Minsk. Il obtint ensuite un doctorat d'économie à Moscou. Il était sur le point de partir pour la Sibérie, où un poste de chercheur lui était proposé. C'était l'époque des grandes purges et il fallait trouver des candidats aux places laissées vacantes par les innombrables victimes de la furia stalinienne. Il y avait des emplois disponibles dans la diplomatie. Adieu veaux, vaches, cochons, économie rurale : Gromyko se laissa tenter par les ambassades et passa un examen devant une commission présidée par Molotov. Il fut recruté d'entrée de jeu comme chef de la section diplomatique au ministère.

Peu après, il partait pour Washington avec le titre de conseiller d'ambassade ; un peu plus tard, à trente-quatre ans seulement, il était nommé ambassadeur.

Cet affecté spécial devait avoir des dons extraordinaires pour occuper si jeune et en pleine guerre un tel poste. A un journaliste du *New York Times* qui voulait tout naturellement en savoir davantage sur son compte, le nouvel ambassadeur répondit sèchement : *« Ma propre personnalité ne m'intéresse pas. »*

On avait noté qu'au bout de quelques mois de séjour il parlait couramment l'anglais alors qu'à son arrivée il n'en comprenait apparemment pas un mot. Il racontera bien plus tard, dans une préface à un recueil de ses discours, qu'avant de prendre son poste de conseiller il fut reçu par Staline.

Exécutant puis patron

Le dictateur lui conseilla de fréquenter les temples protestants, parce que l'écoute des prêches lui permettrait d'assimiler la langue. Il se vanta d'avoir sur ce point désobéi à Staline. Sa carrière peut se résumer en quelques dates. De 1943 à 1946, ambassadeur à Washington puis ambassadeur à l'ONU jusqu'en 1948. De 1948 à 1952, vice-ministre puis premier vice-ministre des affaires étangères. En 1952, pendant dix mois — période de disgrâce relative ? — le voilà ambassadeur à Londres. Il reprend en 1953 sa place de premier vice-ministre des affaires étrangères. Il est enfin ministre en 1957 et jusqu'en 1985. Sous le règne d'Andropov, il ajoutera à ce titre gouvernemental, celui de premier vice-président du conseil des ministres.

Il allait monter aussi, mais un peu plus lentement, dans la hiérarchie du parti : membre suppléant du comité central en 1952, titulaire en 1956. L'ascension s'accélère brusquement en 1973 lorsque, avec Andropov, alors chef du KGB, et le maréchal Gretchko, il est promu membre titulaire du bureau politique sans passer par l'antichambre des suppléants.

Jusqu'alors on le prenait pour un exécutant particulièrement doué, certes, et plus au fait que quiconque des dossiers compliqués, mais pour un homme qui n'avait pas sa place parmi les décideurs, Khrouchtchev le traitait avec un rien de commisération. Sous Brejnev, il passa de l'office des serviteurs à la salle des maîtres. Et il se comportait de plus en plus en patron, au moins quand il s'agissait des relations Est-Ouest et des grandes affaires diplomatiques. Il semble s'être moins directement intéressé au tiers-monde et même au Proche-Orient.

Au sein de la direction suprême, le diplomate de carrière n'était pas, loin de là, le plus souple des hommes. On le savait capable d'exécuter avec autant de facilité les partitions de la guerre froide et de la détente, mais quand il composait lui-même, l'inspiration n'avait rien de pastoral. Il s'identifiait plutôt au personnage de « M. Niet » qu'il avait interprété vingt-six fois en opposant son veto au Conseil de sécurité.

Dans la dernière partie de sa vie publique, il eut la satisfaction de jouer les faiseurs de rois. Avec Oustinov, l'ancien ministre de la défense, c'est lui qui fit pencher la balance en faveur d'Andropov lorsque mourut Brejnev. De même, à la mort d'Andropov, il se prononça pour Tchernenko, qui n'était pas en état d'aller brouter sur son terrain de prédilection. Enfin, il vota pour Gorbatchev mais peut-être parce qu'il n'avait pas vraiment d'autre choix.

Après, sa survie politique fut brève. Le nouveau patron du Parti communiste avait trop d'idées et de vigueur pour conserver à ce poste un féal devenu si puissant et qui rechignait manifestement à la détente. En 1985, Gromyko dut quitter la direction des affaires étrangères pour prendre la charge beaucoup plus symbolique de président du présidium du Soviet suprême (chef d'Etat). Trois ans plus tard, quand Gorbatchev voulut donner plus de poids à cette charge qu'il convoitait, Gromyko fut prié de prendre une retraite complète. Il accepta de demander lui-même au comité central et au Soviet suprême d'être libéré de ses fonctions. Il fut complimenté — ce qui n'était pas arrivé à tellement de monde dans ce système. Et il partit.

BERNARD FÉRON.

GRÈCE : le nouveau gouvernement en place pour trois mois

L'alliance entre les conservateurs et les communistes se limite à la moralisation de la vie politique

Le nouveau gouvernement grec, dirigé par M Tannis Tzanmetakis, a prêté serment dimanche 2 juillet. Il comprend vingt ministres et deux ministres adjoints, dont la grande majorité viennent de la Nouvelle Démocratie (conservateur). Toutefois deux portefeuilles importants, la justice et l'intérieur, reviennent à des représentants du Rassemblement de la gauche et du progrès. C'est donc une équipe réduite par rapport aux pléthoriques cabinets socialistes qui gouvernèrent la Grèce depuis 1981. Ceux-ci comptaient parfois une bonne cinquantaine de personnes, plus les nombreux conseillers personnels de M. Andréas Papandréou, qui avaient souvent davantage de pouvoir que les ministres attitrés...

Les élections législatives du 18 juin avaient abouti à une impasse politique : 145 sièges pour la Nouvelle Démocratie, 125 pour le Mouvement socialiste panhellénique (PASOK) et 28 pour le Rassemblement de la gauche et du progrès au sein duquel le Parti communiste tient une place prépondérante. Aucune formation n'avait obtenu la majorité absolue et les dirigeants respectifs des trois camps — MM. Constantin Mitsotakis, Andréas Papandréou et Harilaos Florakis — ont tour à tour été obligés de jeter l'éponge et de constater qu'il était impossible de former un gouvernement majoritaire stable. Beaucoup pensaient alors que les Grecs allaient retourner aux urnes fin juillet ou début août.

Ce sont en fait les communistes qui ont débloqué la situation vendredi soir en faisant savoir qu'ils étaient prêts à soutenir un premier ministre conservateur sous certaines conditions : que le gouvernement, dans les trois mois à venir, ne s'occupe que d'une chose : le rétablissement des fonctions normales des institutions et l'assainissement de la vie politique. (*le Monde* daté 1er-2 juillet). *« Il faut faire lemménage »*, a déclaré M. Harilaos Florakis, en faisant bien entendu allusion aux scandales politico-financiers de ces derniers mois, dans lesquels sont impliqués plusieurs membres du gouvernement socialiste sortant et certains proches de M. Papandréou. *« Mon gouvernement*, a renchéri le nouveau premier ministre, *sera un gouvernement de catharsis et de démocratisation. »*

Samedi matin, le président de la République, M. Christos Sartzétakis, avait réuni dans son bureau les chefs des trois partis : MM. Mitsotakis, Florakis et Tsohadzopoulos qui représentait M. Papandréou, toujours à l'hôpital. Conformément à la Constitution, il leur a proposé de former un gouvernement d'union nationale *« à trois »*. Les socialistes ayant refusé, il s'est rangé à la formule de l'alliance conservateurs-communistes. Le choix pour le diriger de M. Tannis Tzanmetakis, député d'Athènes dont l'intégrité est unanimement reconnue, devait faciliter ensuite l'accord, car le PC ne voulait pas de M. Mitsotakis. Selon un responsable communiste : *« M. Tzannétakis a l'honnêteté d'un officier, résistant à l'époque de la dictature des colonels, et le tempérament d'un gentleman. »*

Courage politique

En acceptant ce rapprochement *« historique »*, les conservateurs et, surtout, les communistes ont fait preuve d'un incontestable courage politique qui force le respect. Au cours des cinquante dernières années, l'histoire de la Grèce a été mouvementée et, dans les deux camps, on n'oublie pas la guerre civile fratricide (1946-1949), perdue par les communistes dont le parti fut interdit jusqu'en 1974. L'accord intervenu ce week-end marque ainsi la *« réconciliation »* dont M. Mitsotakis avait tant parlé pendant sa campagne électorale. Elle ne plaira peut-être pas à tous les militants des deux formations, mais, apparemment, l'intérêt national l'a emporté. Conservateurs et communistes ont eu la sagesse de comprendre que *« la farce avait assez duré »* et que seul un compromis entre eux permettrait *« de déférer les coupables devant la justice »* et de redorer le blason du pays. En dehors de ce désir commun de moraliser la vie politique, les deux partis restent naturellement très éloignés l'un de l'autre et précisent qu'ils ne peuvent s'entendre sur les dossiers économiques et sociaux. Ceux-ci seront d'ailleurs « gelés » jusqu'aux prochaines élections.

Le PASOK divisé

La réaction du PASOK, qui se retrouve ainsi dans l'opposition pour la première fois depuis huit ans, n'a pas tardé. Dans un communiqué, M. Papandréou a dénoncé *« cette collaboration sans précédent et sans principes entre la gauche et la droite, qui est une grosse erreur historique »*. Ses amis sont persuadés que *« le peuple réagira pour renverser cette majorité »* à l'automne. Il est clair que, dans les rangs du PASOK, nombreux sont ceux qui ont du mal à avaler la « trahison » des communistes, et une bombe a d'ailleurs explosé dimanche, sans faire de blessé, devant le siège du PC à Kilkis, dans le nord-est du pays. Mais, dans certains milieux socialistes, qui aimeraient que le PASOK se transformât en un grand parti socialiste de type européen, moins populiste et sans M. Papandréou, on ne semble pas spécialement mécontent de cette formule gouvernementale.

Le nouveau Parlement s'est réuni lundi 3 juillet à Athènes. Il devrait rapidement désigner une commission de douze membres (dont plusieurs juges), chargée de tirer au clair la responsabilité de plusieurs membres du gouvernement sortant dans les multiples « affaires » révélées ces derniers mois.

Débarrasser la Grèce des scandales ! Telle sera donc la tâche de ce gouvernement intérimaire et elle reviendra principalement au nouveau ministre de la justice, M. Fotis Kouvelis, président du barreau d'Athènes et membre du Rassemblement de la gauche et du progrès. Il appartient à l'« eurogauche ». Son collègue de l'intérieur, M. Nikos Constantopoulos, qui aura sans doute pour mission d'organiser les élections législatives de l'automne, est un ancien proche du PASOK. Le nouveau gouvernement ne compte aucun membre du PC. Quant aux ministres conservateurs, largement majoritaires au sein de la coalition, on remarque qu'ils ne sont pas trop marqués à droite. La plupart, comme MM. Kondoyannopoulos et Evert, ancien maire d'Athènes, font partie de cette nouvelle génération de politiciens conservateurs grecs que l'on situerait plutôt au centre-droit.

ALAIN DEBOVE.

Les principaux membres du gouvernement :

— *Premier ministre et ministre des affaires étrangères :* M. Tzannis Tzannétakis (Nouvelle Démocratie).

— *Adjoint aux affaires étrangères :* M. Georges Papoulias (ambassadeur à Washington, sans étiquette).

— **Défense nationale :** M. Ioannis Vassiliades (Nouvelle Démocratie).

— **Economie :** M. Georges Souflias (Nouvelle Démocratie).

— **Intérieur :** M. Nikos Konstantopoulos (Rassemblement de la gauche et du progrès, dissident du PASOK).

— **Justice :** M. Fotis Kouvelis (Rassemblement de la gauche et du progrès, « eurocommuniste »).

— **Education nationale :** M. Vasilis Kondoyannopoulos (Nouvelle Démocratie).

RFA

Un militaire britannique victime des terroristes de l'IRA

Un policier du Royal Ulster Constabulary (RUC), Norman Annette, cinquante-sept ans, a été assassiné, dimanche 2 juillet, par deux tueurs de l'organisation extrémiste catholique IRA alors qu'il rendait visite à sa mère près de Garvagh, dans le comté de Londonderry, en Irlande du Nord. Le deuxième aéroport de la province, celui de Belfast-Harbour, a en outre été la cible de poseurs de bombes, qui ont endommagé deux avions sans faire de victime. En RFA, un nouvel attentat de l'IRA a fait un mort.

BONN
de notre correspondant

Un militaire britannique a été tué, sa femme et ses trois enfants blessés dans un attentat à la voiture piégée commis dimanche 2 juillet, à Hanovre. La bombe avait été placée sous la Mercedes, pourtant immatriculée par précaution en Allemagne, du militaire britannique et a explosé au moment où ce dernier s'apprêtait à lancer le moteur de son véhicule.

La police ouest-allemande et la police militaire britannique ont alors bouclé le quartier, évacué les familles et fouillé les trois immeubles où habitent les militaires britanniques stationnés à Hanovre. Sous une autre voiture, portant une plaque d'immatriculation britannique, les policiers ont trouvé une deuxième charge, cachée dans un sachet, que des spécialistes ont désamorcée à l'aide d'un petit robot télécommandé.

Le parquet fédéral de Karlsruhe a confié l'enquête au Bundeskriminalamt, police judiciaire compétente en matière de lutte antiterroriste en RFA.

Il y a deux semaines, on avait évité de justesse le pire dans une autre caserne britannique, à Osnabrück. Deux individus y avaient été repérés juste après avoir posé cinq engins. L'alerte avait été donnée à temps. Un seul avait explosé, ne faisant que des dégâts matériels. De Belfast, l'IRA avait revendiqué cet attentat.

(Intérim.)

L'époustouflante diversité de l'information, les voix européennes et chinoises qui se répondent, en font un document exceptionnel, en même temps qu'un discours prémonitoire. Mais aussi un roman d'aventures admirablement ficelé. L'écriture est d'une étonnante fluidité, jouant avec l'espace et le temps... Un livre clef. Un tour de force.

Pierre-Jean REMY, *Le Monde*

Ouvrage dense et précieux, d'où le lecteur sort éberlué et ébloui. De bout en bout fascinant, il incline à réfléchir sur notre temps.

Hélène CARRERE d'ENCAUSSE, *Le Figaro Littéraire*

Superbe... extraordinaire... fantastique... Une lumière crue, éblouissante, celle-là même du roman vrai.

Lucien BODARD, *Le Point*

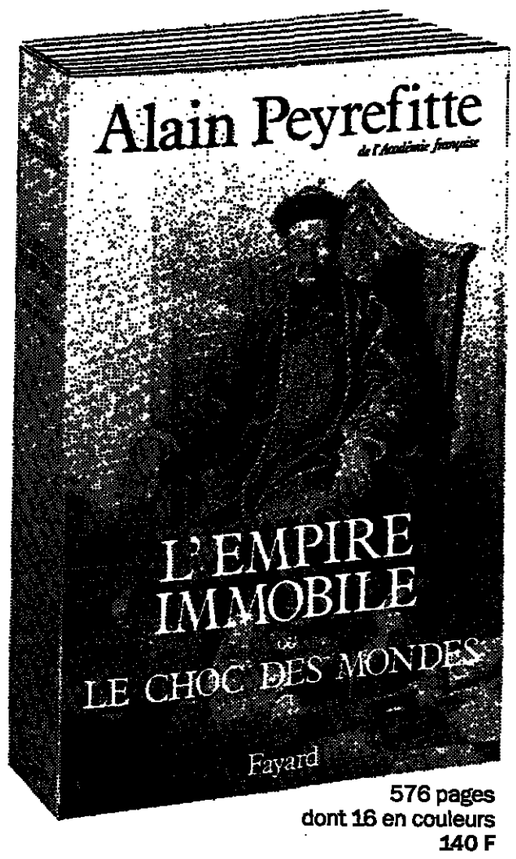

576 pages
dont 16 en couleurs
140 F

Moi, j'ai trouvé ce livre vraiment extraordinaire. Cela m'a appris mille choses... Si c'était signé par n'importe quel jeune historien, on dirait : quel livre magnifique !... Je rêve d'un film fait à partir de votre livre.

Bernard PIVOT, *Apostrophes*

Incroyable... Extraordinaire coup de projecteur... Voilà la merveilleuse histoire restituée par ce livre, qu'on dévore comme un roman d'aventures.

Georges SUFFERT, *Le Figaro magazine*

Extraordinaire histoire ! Vous faites partager, Alain Peyrefitte, votre fascination pour cette Chine du XVIIIe siècle à nos jours. Avec un sens du pittoresque et du permanent qui rend cette aventure d'un bout à l'autre passionnante.

Jean-Pierre ELKABBACH, *Europe n°1*

Une extraordinaire stéréoscopie... Un livre intelligent, admirablement informé.

Pierre DAIX, *Le Quotidien de Paris*

"L'Empire immobile" retrace l'histoire de la mission Macartney : mission ratée ; mais ouvrage réussi.

Françoise GIROUD, *Le Nouvel Observateur*

Ce qui rend ce livre exceptionnel, c'est l'autre face, le regard chinois sur l'ambassade... Une splendide illustration de ce que Peyreffite appelle "un autisme collectif."

J.R. ARMOGATHE, *La Croix*

FAYARD

Afrique

SOUDAN

La junte intensifie la « chasse aux dirigeants politiques »

La nouvelle junte soudanaise continue d'asseoir son pouvoir et cherche à s'assurer une crédibilité internationale. A part l'Egypte qui a été la première à reconnaître le nouveau régime de Khartoum, le Yémen du Nord et l'Arabie saoudite lui ont souhaité *« succès »* et la Jordanie a exprimé sa *« confiance »* dans la nouvelle direction soudanaise. Celle-ci a demandé dimanche à l'administration américaine *« de reconnaître le nouveau régime et de lui accorder son soutien »*. Cette requête a été formulée par le général Omar Hassan El Bechir, chef du Conseil de commandement de la révolution de salut national (CCRSN), lors d'un entretien avec l'ambassadeur des Etats-Unis à Khartoum, M. Norman Anderson.

A l'issue de cet entretien, le général Bechir a souligné que le régime de M. Sadek El Mahdi *« n'avait rien à voir avec un authentique système démocratique »*, semblant ainsi répondre aux critiques du porte-parole du département d'Etat qui avait affirmé samedi que les Etats-Unis *« regrettaient que l'armée ait renversé le gouvernement démocratiquement élu du Soudan »* et avait appelé *« à un prochain retour à la démocratie »*.

Le général Bechir a catégoriquement exclu le retour des partis dans la vie quotidienne soudanaise et a intensifié la *« chasse aux dirigeants politiques »*, en demandant à la population de dénoncer ceux qui n'avaient pas encore été arrêtés. La liste des détenus, rendue publique, comprend notamment le chef du PDU, M. Mohamed Osman El Mirghani, pourtant proche de l'Egypte, M. Hassan El Tourabi, chef du Front national islamique qui réclame l'instauration de la loi islamique *(charia)* et M. Ibrahim Negoud, chef du Parti communiste soudanais qui avait tout récemment encore mis l'opinion en garde contre une éventuelle prise du pouvoir par les militaires. En revanche, M. Sadek El Mahdi, dont l'arrestation avait été annoncée vendredi, semble avoir échappé aux militaires, ainsi que son *« âme damnée »*, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Moubarak El Fadel El Mahdi.

Parmi les personnes arrêtées figure M. Sid Ahmed El Hussein, l'ancien ministre des affaires étrangères qui devait en principe reprendre le 4 juillet à Addis-Abeba les négociations de paix avec les émissaires du colonel Garang. Celles-ci semblent condamnées puisque le général Bechir a affirmé qu'il ne reprendrait pas à son compte les *« initiatives de paix de ses prédécesseurs »*, tout en soulignant qu'il entrerait en contact avec l'APLS pour parvenir, par la voie de la négociation, à un *« règlement radical et définitif »* du problème du Sud, *« de concert avec les alliés qui exercent une influence sur la rébellion »*.

Même ambiguïté en ce qui concerne le problème de la *charia* qui n'a été ni approuvée ni condamnée. Comme M. Sadek El Mahdi, le général Bechir semble désireux de mettre en veilleuse cet épineux problème, qu'il souhaite régler par des négociations et, *« si celles-ci n'aboutissaient pas, par un recours éventuel à un référendum »*.

A Nairobi, notre correspondante Catherine Simon signale que l'opération Lifeline, lancée début avril par les Nations unies pour tenter de sauver quelque deux millions de Soudanais de la famine, a reçu le *« soutien total »* des nouveaux dirigeants de Khartoum. C'est ce qu'a indiqué dimanche soir le représentant de l'UNICEF, M. James Grant, de retour de la capitale soudanaise, où il a pu s'entretenir samedi avec le chef de la junte.

L'Egypte exprime son soutien au nouveau régime militaire

LE CAIRE
de notre correspondant

Deux jours après le renversement du gouvernement de M. Sadek El Mahdi, l'Egypte a officiellement reconnu le nouveau régime soudanais en lui souhaitant de *« réussir dans l'instauration de la stabilité et la réalisation de l'unité nationale »*.

Dans un message au chef de la junte soudanaise, le président Moubarak a exprimé *« le soutien de l'Egypte à la révolution de salut national et son attachement aux relations entre les deux pays dans l'intérêt des deux peuples »*.

Le général Omar El Bechir a rendu la politesse en déclarant à l'officieux journal cairote *Al Arham* : *« Nous connaissons l'attachement de l'Egypte et de son président au Soudan et à son peuple. »* Il a indiqué qu'il était *« en contact permanent avec Le Caire dès le début de la révolution à travers l'ambassade d'Egypte à Khartoum »* et a ajouté que le Conseil de la révolution avait élaboré *« une nouvelle vision des relations entre l'Egypte et le Soudan visant à réaliser l'unité de la vallée du Nil, cette requête populaire des masses soudanaises et égyptiennes »*.

Le général a ajouté qu'une délégation du Conseil de la révolution se rendrait incessamment au Caire pour rencontrer le raïs et lui transmettre *« ses vues sur les rapports entre les deux composantes de la vallée du Nil »*. Le nouvel homme fort de Khartoum a regretté *« la détérioration des relations égypto-soudanaises causée par le sabotage exécuté par les parias »* (les membres du gouvernement Mahdi).

La presse égyptienne a, de son côté, implicitement exprimé la satisfaction du Caire en tirant à boulets rouges sur M. Sadek El Mahdi. Les journaux du Caire lui ont notamment reproché *« d'avoir sacrifié les intérêts du Soudan en restant prisonnier des étroits concepts et traditions de la secte des Ansars »*.

Dès la formation du premier cabinet Mahdi en mai 1986, on avait noté un certain refroidissement des relations étroites qui existaient entre les deux pays du temps de l'ancien président Nemeiry. Le nouveau premier ministre reprochait à l'Egypte son refus d'extrader l'ancien président auquel Le Caire avait accordé l'asile après son renversement en avril 1985.

Cette tension s'était aggravée la suite du rapprochement intervenu entre M. El Mahdi et le colonel Kadhafi, le plus grand adversaire de l'Egypte. Elle s'était manifestée par l'abrogation, en février 1987, de la charte de complémentarité économique égypto-soudanaise signée en 1982 par les présidents Moubarak et Nemeiry et son remplacement par un accord sans conséquences pratiques, la « charte de fraternité ».

Mais la dégradation la plus grave des relations entre Le Caire et Khartoum a été provoquée par les divergences sur la manière de régler le problème de la guerre civile au Sud. L'attitude négative adoptée par M. Sadek El Mahdi à l'égard de l'accord de paix conclu en novembre 1988 à Addis-Abeba entre le Parti démocratique unioniste (PDU) et l'Armée populaire pour la libération du Soudan (APLS) du colonel John Garang, en partie grâce à la médiation du Caire, aurait été fort mal jugée par les Egyptiens qui ont toujours soutenu que la guerre au Sud devait être réglée par la négociation.

Le raïs avait alors accusé M. Mahdi d'*« imputer à l'Egypte la responsabilité de ses problèmes intérieurs »*, et le premier ministre soudanais avait annulé une visite qu'il devait faire au Caire en mars, envenimant encore plus les relations entre l'Egypte et le Soudan.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

QUE FAIRE AVEC OU SANS LE BAC ?
Tout sur les 25 000 formations et les 3 000 établissements de l'enseignement supérieur.
36.15 LETUDIANT

Asie

CHINE : un mois après les massacres de Pékin

Le régime accuse les dissidents de s'en être pris à la « culture chinoise »

PÉKIN
de notre correspondant

Un mois après avoir fait donner la troupe contre la population de Pékin, le pouvoir a levé la dernière ambiguïté quant au mobile profond de son action : ce n'était pas tant le socialisme qui était en jeu que l'idée que le pouvoir se fait de la Chine. Le crime principal commis par les agitateurs, dit Pékin aujourd'hui, est de s'en être pris à la *« culture chinoise »*. Cette accusation figure noir sur blanc dans un article publié par le *Quotidien du peuple* et le *China Daily*, journal destiné à la communauté internationale, et présenté comme l'œuvre de deux chercheurs anonymes de l'Académie des sciences sociales, la pépinière de dissidence actuellement sous contrôle militaire.

Que l'identité de ces deux « chercheurs » ne soit pas révélée importe peu : ce qui compte, c'est de constater à quel point ce diagnostic est révélateur des réflexes de la vieille garde du Parti communiste face aux évolutions culturelles et politiques que M. Deng Xiaoping avait encouragées, à son corps défendant, par ses réformes économiques. Les auteurs de l'article font remonter la crise des derniers mois au fait que *« certains intellectuels ont fait usage de toutes les formes artistiques et tous les médias disponibles pour traîner dans la boue la culture, les mœurs politiques et le système social de la Chine, ce qui leur a valu les applaudissements du monde occidental »*. Or la caractéristique principale qu'ils retiennent de cette culture est que *« sans un centre scientifique et idéologique apte à maintenir une compréhension unifiée des choses, le peuple ne peut pas distinguer le vrai du faux, et c'est dans ces conditions qu'il a été manipulé par une petite clique de gens décidés à fomenter les troubles »*.

Sont visés par cette attaque les intellectuels comme l'astrophysicien Fang Lizhi ou les étudiants comme le leader Wang Dan, nommément critiqués pour avoir participé à *« la négation indiscriminée de notre propre histoire et de notre système et au culte aveugle de la culture occidentale »*. Mais le débat va bien plus loin et touche à ce refus collectif de la Chine, depuis les guerres de l'opium, de rechercher ailleurs que dans sa tradition politique multimillénaire des solutions à ses problèmes du moment. C'est précisément ce qu'avait commencé à dire le secrétaire général déchu, M. Zhao Ziyang, en permettant la diffusion à la télévision, l'an dernier, d'une série controversée, *l'Elégie du fleuve*, qui assimilait l'héritage culturel chinois à un fardeau dont le pays devait se débarrasser pour progresser.

L'un des auteurs de cette série télévisée, l'écrivain Su Xiaokang, passe pour avoir été arrêté dès le début de la répression, de même qu'un autre proche collaborateur de M. Zhao, M. Bao Tong, directeur du Centre de recherches du comité central pour la réforme politique.

Des soldats devant l'ambassade américaine

De cet article filtre la gêne qu'éprouve le régime à constater qu'une dizaine au moins de dissidents sont parvenus à gagner l'étranger d'où ils semblent avoir l'intention de mettre sur pied une opposition en exil. C'est la première fois que le régime va devoir faire face à cette situation. Il craint que cette opposition extérieure ne finisse par acquérir une audience importante à l'intérieur du pays, notamment en raison de la généralisation des moyens de communication.

En outre, il semble à peu près acquis que certains des dissidents ont bénéficié de complicités dans le sud de la Chine pour parvenir à gagner Hongkong. On voit là une conséquence des nombreuses amitiés que M. Zhao avait conservées de son long passage à la tête de la province de Canton. Enfin, l'inquiétude que ne parvient pas vraiment à dissimuler le régime est accentuée par le fait que, à la différence de ce qui se serait produit il y a quelques années, l'opinion publique occidentale est mûre pour qu'un effort de solidarité se mette en œuvre autour des intellectuels chinois réfugiés à l'étranger.

Il est encore trop tôt pour savoir si cette conjoncture internationale a fait dire à M. Deng, comme l'affirme un quotidien pro-communiste de Hongkong, qu'il ne fallait pas multiplier les exécutions de *« contre-révolutionnaires »*. Le fait est qu'après les dix exécutions d'ouvriers condamnés à mort le mois dernier pour leur participation à l'émeute les médias officiels n'ont plus fait état d'autres peines capitales. Le bilan officiel de la vague d'arrestations s'est arrêté à mille huit cents personnes. Ce qui ne veut pas dire que des arrestations n'aient plus lieu. Simplement, le rideau est retombé et la répression peut se poursuivre sans que le pouvoir en parle.

Le ton du régime, lui, n'a pas changé. M. Li Peng, premier ministre, a expliqué au cours du week-end à un visiteur américain de souche chinoise qu'il fallait poursuivre le châtiment des fauteurs de troubles tout en se montrant *« clément »* envers les étudiants et autres membres de la population *« trompés par les médias étrangers »*. Dans un discours prononcé en hommage aux soldats morts place Tiananmen, M. Deng a montré, quant à lui, qu'il ne voulait pas donner à M. Li Peng l'impression qu'il lui était reconnaissant pour son rôle dans l'affaire : le vieux dirigeant chinois a porté tout le crédit de l'opération à la génération historique de la Longue Marche.

L'état de guerre psychologique qui s'est *de facto* instauré entre la Chine et les Etats-Unis a été renforcé au cours du week-end par l'arrivée autour de trois bâtiments appartenant à l'ambassade américaine de soldats casqués et armés, remplaçant les policiers qui sont d'habitude en faction devant les missions diplomatiques étrangères.

Les diplomates américains ont manifestement reçu pour consigne de minimiser l'importance de ce déploiement de forces chinois autour de leur mission.

FRANCIS DERON.

● **SRI-LANKA : le président échappe à un attentat.** — Une bombe a explosé dimanche 2 juillet au cours d'un festival auquel assistait le président sri-lankais, M. Premadasa. L'attentat a fait un mort et une quarantaine de blessés. D'autre part, les rebelles tamouls du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), ont affirmé dimanche que l'armée indienne avait lancé une vaste offensive contre eux dans le nord de l'île. — *(AP, Reuter, AFP.)*

Trois opposants en transit à Paris

Trois dissidents chinois parmi les plus connus se trouvent actuellement à Paris en transit. Venant de Hongkong après avoir fui leur pays, où ils étaient recherchés comme *« contre-révolutionnaires »*, ils sont dans l'attente des papiers nécessaires pour se rendre aux Etats-Unis. Il s'agit de M. Yan Jiaqi, un universitaire qui a dirigé le département de science politique de l'Académie des sciences sociales, écrit un livre — interdit — sur la révolution culturelle, et qui était proche de l'ancien secrétaire général du PCC, M. Zhao Ziyang ; de son épouse, Mme Gao Gao, et du dirigeant étudiant Wu Er Kai Xi. Ce dernier avait publié la semaine dernière de violentes attaques contre le régime.

D'autre part, M. Zhao Fusan, ambassadeur chinois auprès de l'UNESCO et membre de son comité exécutif, n'est pas réapparu à son bureau depuis plusieurs semaines. Ancien pasteur protestant, lui aussi membre de l'Académie des sciences sociales, pépinière d'intellectuels libéraux, M. Zhao avait fait, début juin, lors d'une réunion à Paris du comité exécutif de l'organisation, des déclarations n'allant pas dans le sens de la politique répressive de son gouvernement *(le Monde* daté 11-12 juin).

JAPON

Cuisante défaite du gouvernement aux élections municipales de Tokyo

TOKYO
de notre correspondant

Le Parti conservateur a essuyé, dimanche 2 juillet, une cuisante défaite aux élections municipales de Tokyo. Les libéraux-démocrates ont perdu un tiers de leurs sièges, tandis que les socialistes ont triplé les leurs. Une semaine après la victoire d'une candidate socialiste lors de l'élection sénatoriale partielle à Niigata, le nouveau revers subi par le PLD dans la capitale (où vit un dixième de la population du pays) incite à penser qu'il perdra également sa majorité à la Chambre haute le 23 juillet.

Le Parti libéral-démocrate a obtenu quarante-trois sièges au conseil municipal de Tokyo sur les cent vingt-huit à pourvoir. Il en a perdu vingt et ne pourra compter que sur le ralliement d'un seul indépendant. Le PSJ, en revanche, obtient vingt-neuf sièges (contre douze) auxquels on peut ajouter sept indépendants, ce qui porte à trente-six le total de ses élus. C'est la première fois depuis 1965 que le PSJ obtient plus de trente sièges à Tokyo. Le parti bouddhiste (Komeito) et le PCJ régressent, perdant respectivement trois et cinq sièges.

Par rapport aux trois précédentes consultations, ces élections ont été marquées par un taux de participation élevé (60%). Le mécontentement causé par l'introduction de la TVA et le scandale de la liaison de M. Uno avec une ex-geisha ont apparemment mobilisé l'électorat flottant — notamment féminin — contre le Parti conservateur : près de la moitié des trente-trois candidates présentées par l'opposition (dont douze pour le PSJ) ont été élues.

Ph. P.

CORÉE DU NORD : au Festival international de la jeunesse

Trouble-fête au nom des droits de l'homme

TOKYO
de notre correspondant

Le treizième Festival international de la jeunesse s'est ouvert, samedi 1er juillet à Pyongyang, par une cérémonie grandiose et qui n'en fut pas moins marquée par des manifestations en faveur des droits de l'homme. Au cours du discours inaugural prononcé par le président Kim Il-sung devant 150 000 spectateurs, dont près de 20 000 participants étrangers représentant 180 pays, réunis dans le gigantesque stade Rung Na, trois jeunes Danois ont brandi des banderoles dénonçant les violations des droits de l'homme en Corée du Nord.

L'incident est survenu peu après que les délégations finlandaise et danoise eurent essayé de défiler en portant des banderoles demandant le respect de ces principes et accusant les autorités d'avoir refusé des visas à des représentants d'Amnesty international (qui a dénoncé la répression à Pyongyang). La confiscation des banderoles et l'interpellation des trois Danois ont failli provoquer le retrait des délégations des deux pays. La libération des trouble-fête et la promesse que deux représentants d'Amnesty pourraient se rendre à Pyongyang ont calmé les esprits. La délégation italienne portait un drapeau en berne et les Norvégiens une banderole sur laquelle était écrit *« Solidarité avec les étudiants chinois »*. Plusieurs délégations européennes ont d'autre part critiqué *« le nationalisme exacerbé et non compatible avec l'esprit sportif »* de la cérémonie inaugurale.

La Corée du Sud a refusé d'envoyer une délégation, estimant que Pyongyang ferait de l'événement un forum de propagande, et interdit à ses étudiants de s'y rendre, ce qui a provoqué des manifestations violentes à Séoul. Mlle Im Suk-yong, étudiante en français à l'université Hankuk de Séoul, a néanmoins réussi à arriver à Pyongyang, où elle a reçu un accueil triomphal.

La Corée du Nord, qui n'a pas participé aux Jeux olympiques de Séoul, entend faire de ce Festival une revanche sur le Sud. Il s'agit du plus grand événement international jamais organisé à Pyongyang.

Le régime a été l'un des rares à féliciter les autorités de Pékin et à dénoncer les *« interventions américaines dans les affaires intérieures chinoises »*. Soucieux d'éviter toute « contamination », il avait rappelé dès la fin mai ses cinq cents étudiants se trouvant à Pékin.

PHILIPPE PONS.

Soldes d'été Barnett
QUELQUES PRIX
COSTUMES LÉGERS Wash and Wear 1400 980F
PANTALONS Ultra-légers Lavables 398 268F
VESTES SEERSUCKER Ultra-légères 980 690F
COSTUMES LIN Mélangé 2500 1500F
Maillots de bain, bermudas, blousons, chemisettes, etc.
de 10 h à 19 h sans interruption
19, AV. VICTOR HUGO - 16e

VIENT DE PARAITRE :
Revue bimensuelle (Editions : Arabe - Français)
En vente dans les kiosques : 10 F
Cahiers d'OCTOBRE
Au sommaire du N° 10 :
• ALGÉRIE : — Ahmed BEN CHERIF : "Seul le régime de Ben Bella était légitime!".
— Droits de l'homme : Me Ali Yahia ABDENOUR : "Il ne peut y avoir de démocratie sous l'actuel régime !"
• DETTE : Quelles solutions ? par Suzanne George.
Abonnez-vous en joignant votre règlement à l'ordre de : ALTERNATIVES, B.P. 283 93511 MONTREUIL Cedex. France.
C.C.P. Paris 6.486.34 T - Tél. : (1) 42 87 41 41
6 mois : 120 F—1 an : 220 F (Supplément 50 F par avion)—Soutien : 500 F et plus

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

BP

propose à tous ceux qui ont du plomb dans la cervelle de ne plus en mettre dans leur réservoir.

BDDP

Voici BP Supergreen ★★★★ le nouveau carburant sans plomb de BP. Plus performant que les carburants sans plomb habituels, il vous permet de profiter pleinement de la puissance de votre voiture tout en respectant la nature. Pour la première fois, grâce à son indice d'octane élevé, un Super sans plomb est compatible avec la plupart des véhicules récents.

BP Supergreen ★★★★

BP, pour un monde qui bouge

Proche-Orient

La marine américaine confirme

Des erreurs humaines ont abouti à la destruction de l'Airbus iranien en juillet 1988

Il y a un an, le 3 juillet 1988, le croiseur américain *Vincennes* abattait, dans le détroit d'Ormuz, un Airbus A 300 de la compagnie Iran Air. Deux cent quatre-vingt-dix personnes trouvaient la mort dans cette bavure dont le Pentagone avait fini par admettre la responsabilité. La marine américaine aussi a fait son autocritique, qui a été transmise au gouvernement français.

La zone du détroit d'Ormuz n'était pas, ce jour-là, particulièrement calme. Les avions irakiens attaquaient, depuis plusieurs jours, les installations pétrolières et les pétroliers iraniens. En riposte, l'Iran multipliait les agressions contre les navires marchands. Au matin du 3 juillet, le *Montgomery* en patrouille observe treize vedettes iraniennes dans la partie nord du détroit. Le *Vincennes* arrive en renfort. Son hélicoptère de reconnaissance essuie le feu d'une vedette.

A 10 h 43, le *Vincennes* reçoit l'autorisation de riposter et le combat s'engage entre les deux groupes navals, exactement sous le couloir aérien qui relie Bandar Abbas à Dubaï.

A 10 h 47, le radar du *Vincennes* détecte un écho situé à proximité immédiate de Bandar Abbas. Il est classé *« inconnu, présumé ennemi »* et plusieurs opérateurs entendent qu'il s'agit d'un *« F4 possible »* ou *« F 14 »*, deux types d'avion de combat. Dans le même temps, le *Vincennes* suit l'évolution d'un P3, avion iranien de surveillance maritime, et l'appelle sur les fréquences de détresse militaire et civile ; l'avion iranien répond qu'il ne s'approchera pas du bâtiment américain.

A 10 h 49, le croiseur appelle en vain l'inconnu présumé hostile sur la fréquence de détresse militaire ; celui-ci se trouve à environ 75 kilomètres de distance et à 1 300 mètres d'altitude.

A 10 h 50, le croiseur appelle, toujours en vain, l'inconnu sur la fréquence de détresse civile. L'officier du *Vincennes* responsable de l'identification annonce par l'interphone qu'il s'agit d'un *« F14 possible »* et cette information est transmise au commandant de la flotte américaine installé à bord du *Coronado*, mouillé à Bahreïn.

Civil ou militaire ?

A 10 h 51, le *Vincennes* annonce qu'il compte faire feu sur le F14 lorsque celui-ci sera à 55 kilomètres de distance. Le commandant de la flotte lui demande de prévenir l'avion avant de tirer. Le croiseur émet en continu sur les fréquences de détresse civile et militaire, sans obtenir de réponse. L'inconnu atteint l'altitude de 2 300 mètres, et un opérateur annonce au commandant du *Vincennes* : *« Vol commercial possible »*. Celui-ci fait signe qu'il a entendu.

A 10 h 52, l'avion se trouve à 3 300 mètres d'altitude et à 55 kilomètres. L'officier responsable de la défense anti-aérienne du croiseur reçoit l'autorisation d'*« illuminer »* l'avion avec le radar de tir. Plusieurs opérateurs annoncent que l'avion descend.

A 10 h 53, l'avion atteint l'altitude de 3 700 mètres à 30 kilomètres du *Vincennes*. La panique gagne les opérateurs qui sont persuadés qu'il pique sur eux. Dernière sommation sur la fréquence de détresse civile.

A 10 h 54, le *Vincennes* tire deux missiles SM2 sur l'avion, qui est touché à 15 kilomètres du croiseur. Il s'agissait du vol civil Iran Air 655 à destination de Dubaï.

A 11 h 03, les vedettes iraniennes cessent le combat.

Les erreurs commises par l'équipage du *Vincennes* sont nombreuses. Tout d'abord, l'officier chargé de l'identification a mal positionné son appareil d'interrogation et, au lieu de l'Airbus, a pris dans le viseur un F14 qui décollait de Bandar Abbas derrière l'avion civil. Il s'est donc persuadé que l'intrus était un appareil militaire.

Le commandant du croiseur a estimé qu'il ne pouvait s'agir d'un vol commercial en raison de l'horaire (le vol Iran Air 655 avait 27 minutes de retard), en raison du non-respect du couloir aérien (les enregistrements ont prouvé que cela était faux) et de la basse altitude de l'inconnu (celle-ci n'avait rien d'anormal).

Il a jugé que le vol avait toutes les apparences d'une attaque puisqu'il venait droit sur son bâtiment et qu'il descendait vers lui. L'erreur sur ce dernier point a tenu à peu de chose : jusqu'à la dernière minute, les Américains ne se sont pas trompés sur l'altitude de l'avion. Pendant la minute qui a précédé le tir, certains opérateurs ont cru se rappeler que l'avion avait, auparavant, atteint une altitude supérieure et donc qu'il s'était mis à descendre. D'autres ont confondu les chiffres de distance, qui diminuaient effectivement, avec ceux indiquant l'altitude et ont été pris de panique.

Le stress

Les autres facteurs aggravants ont été la mauvaise visibilité, qui empêchait l'identification optique, et l'absence de réponse de l'avion aux avertissements. Dans un contexte de combat naval, le commandant du *Vincennes* a envisagé toutes les possibilités : l'attaque combinée air-surface identique à celle menée par les Iraniens le 18 avril 1988, ou un tir de missile comme celui qui avait frappé, le 17 mai 1988, le *Stark* touché par un avion irakien ou encore une attaque-suicide. Il a respecté les règles d'engagement assouplies depuis l'attaque du *Stark* pour permettre aux bâtiments de tirer les premiers.

La marine américaine n'a pris aucune sanction contre le commandant et son équipage, mais elle a reconnu que rigueur et sang-froid avaient fait défaut au *Vincennes*, où se sont accumulés les erreurs de manipulation des appareils, la saturation du réseau d'interphone, les lectures et des souvenirs erronés, et des confusions de responsabilité à l'intérieur du centre opérationnel du croiseur. L'US Navy a annoncé qu'elle réformerait l'entraînement de ses équipages afin de les former à des conditions de combat plus réalistes s'inspirant du stress auquel ont succombé les opérateurs du *Vincennes*.

ALAIN FAUJAS.

LIBAN : tandis que Beyrouth vit de nouveau dans la terreur

Arabes et Soviétiques interviennent auprès de Damas et de Bagdad

BEYROUTH
de notre correspondant

Nouveau week-end sanglant au Liban. Plus précisément en secteur chrétien, puisque l'on y décompte la totalité des douze morts victimes des bombardements et la majorité des trente-cinq blessés. En secteur musulman, il est vrai, une guerre entre milices chiites se déroulait parallèlement et y faisait deux morts ainsi que neuf blessés. Un week-end, néanmoins, porteur d'espoir. Un espoir qui a pour nom Mikhaïl Gorbatchev.

L'intervention du président soviétique, qui a dépêché, samedi 1er et dimanche 2 juillet, un émissaire, M. Alexandre Bessmertnykh, vice-ministre des affaires étrangères, à Bagdad et à Damas, a en effet suscité à Beyrouth une vague d'intérêt. Il est certain que les Libanais, blasés par le peu de résultats des interventions arabes et occidentales, ont tendance à se raccrocher à toute nouvelle action en leur faveur. Mais, s'ils accordent tant d'importance à celle de Moscou, c'est pour trois raisons bien précises : d'abord parce que l'URSS, premier fournisseur d'armes à l'Irak, et surtout à la Syrie, devrait avoir une influence décisive — principalement sur Damas pour l'amener au cessez-le-feu et à la levée du blocus du réduit chrétien, — ensuite parce que la pression soviétique vient compléter le faisceau d'interventions internationales en faveur de la paix au Liban, enfin parce qu'elle s'articule autour de l'action du triumvirat arabe (Algérie, Arabie saoudite et Maroc) et s'intègre donc dans un mécanisme d'ensemble.

Qu'il soit à porter au crédit de l'URSS ou à celui des Arabes, un premier résultat a été obtenu ce week-end. L'Irak a, en effet, annoncé avoir *« suspendu ses livraisons d'armes au Liban »* (en réalité au camp chrétien), appelant *« toutes les autres parties à faire de même »* et souhaitant que *« le triumvirat arabe (...) veille à ce que le gouvernement syrien, dont les troupes occupent le Liban, ne profite pas de cette décision pour lancer de nouvelles agressions contre une quelconque partie libanaise »*. *« Pure manœuvre »*, a répliqué la presse syrienne. Mais la Syrie pourra-t-elle ignorer indéfiniment les vœux conjugués des Arabes, de l'Occident et, désormais, de l'URSS ?

Damas-Bagdad : la navette entre les deux capitales a également été effectuée par les ministres des affaires étrangères algérien, saoudien et marocain, qui ont été reçus dimanche par le président Hafez El Assad avant de gagner Bagdad, où ils ont rencontré lundi leur homologue irakien, M. Tarek Aziz.

LUCIEN GEORGE.

Amériques

CUBA

Le « procès de la drogue » révèle de nombreuses ramifications internationales

La Havane. — Commencé le 30 juin, le procès des officiers cubains impliqués dans un scandale de vaste proportion au centre duquel figure un trafic de cocaïne vers les Etats-Unis continue d'apporter de nouvelles révélations.

Le cas de l'ex-général Arnaldo Ochoa (il vient d'être destitué de tous ses titres militaires et politiques) et de ses deux anciens aides de camp, le colonel Antonio Rodriguez Estupinan et le capitaine Jorge Martinez Valdes, est jugé d'abord ; seront ensuite examinées les situations des onze officiers membres du ministère de l'intérieur — dont la tête la plus visible est l'ex-colonel Antonio de la Guardia, ancien chef d'une cellule secrète chargée de « tourner » l'embargo américain, en matière notamment de hautes technologies.

Il semblerait que le général Ochoa soit accusé d'avoir été le « cerveau » du trafic de drogue, alors que le colonel La Guardia en aurait été l'opérateur. Le général Ochoa a déclaré avoir agi afin d'investir dans l'industrie nationale du tourisme (la nouvelle priorité économique définie par M. Fidel Castro) les devises ainsi illégalement gagnées. Le procureur, le général Juan Escalona Reguera, également ministre de la justice, a qualifié cette affirmation d'absurde.

Certaines implications internationales de l'affaire ont été divulguées par la presse cubaine, qui lui accorde une « couverture » très ample. Elles vont bien au-delà du trafic de drogue, et confirment l'activisme politique ancien et plus récent de la révolution cubaine en direction de l'Afrique et de l'Amérique latine.

Outre les Etats-Unis, destinataires des 6 tonnes de cocaïne transbordées avec la complicité de la « cellule secrète » du colonel de La Guardia, ont été citées :

● **Angola.** — Arnaldo Ochoa, qui y a été chef de la mission militaire cubaine (cinquante mille hommes) de la fin de 1987 à la fin de 1988, a reconnu y avoir fait des trafics en tous genres (diamants, ivoire, etc.). Leurs bénéfices ont alimenté un compte bancaire à Panama, pays où, ensuite, a été acheté du matériel de communication destiné à l'Angola. Les autorités marxistes de Luanda réclament aujourd'hui 5 millions de dollars à La Havane pour des livraisons non effectuées. Les commandes angolaises portaient également sur des batteries d'artillerie G 5 et cinq avions C-130 ;

Colombie. — Pays d'origine de l'essentiel de la cocaïne entrant aux Etats-Unis, la Colombie a été citée durant le procès en raison d'un voyage, au moins, qu'y a fait le capitaine Martinez Valdes pour y rencontrer Pablo Escobar, « parrain » du fameux « cartel de Medellin ». En outre, le colonel de La Guardia a accusé l'actuel porte-parole du mouvement de guérilla nationaliste de gauche, M. Ramiro Lucio, d'avoir eu des contacts avec lui dans le cadre de certains trafics.

● **Nicaragua.** — Le général Ochoa y a servi en 1985 comme chef de la coopération militaire de son pays avec les autorités sandinistes. Il a affirmé avoir reçu de l'argent des autorités de Managua pour acheter à leur profit des armes par un intermédiaire au Panama.

● **Panama.** — Alors que les Etats-Unis ont engagé début 1988 une offensive très dure à propos de l'implication présumée de « l'homme fort » national, le général Manuel Noriega, dans un trafic de drogue, le Panama est présenté comme le centre de tous les contacts des accusés. Le général Ochoa a fait état dans ses déclarations d'un *« intermédiaire »*, non nommé, avec qui il entretenait des relations *« de confiance »* depuis sa mission au Nicaragua. Cet homme devait être son intermédiaire pour le réinvestissement de l'argent de la drogue dans le tourisme cubain.

Par ailleurs, le correspondant à La Havane de l'agence britannique Reuter, le Français Gilles Tréquesser, a été expulsé dimanche 2 juillet pour divulgation de « fausses nouvelles ». — *(AFP, AP, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

Neuf morts dans des émeutes au Bhophutatswana

La police du Bhophutatswana, un bantoustan noir situé au nord-ouest de Johannesburg, a procédé à de nombreuses arrestations, dimanche 2 juillet, au lendemain d'un sanglant affrontement entre forces de l'ordre et habitants de Leeuwfontein. Ces émeutes se sont produites lorsqu'une patrouille de la police du Bhophutatswana a voulu disperser un rassemblement déclaré illégal. Neuf policiers noirs ont été tués, quatre d'entre eux dans leur véhicule incendié par les manifestants, les cinq autres à coups de pierres et de haches. Les habitants de Leeuwfontain s'opposent à l'incorporation de leur zone au Bhophutatswana, craignant de perdre leur nationalité sud-africaine et de devenir les ressortissants d'un régime *« plus oppressif »* que celui de Pretoria.

Par ailleurs, le bilan de l'accident d'autobus survenu, samedi 1er juillet, près de la ville de Harding (province du Natal), s'élève à soixante et un morts et trente blessés, dont onze grièvement atteints. L'autobus, dont les passagers étaient tous des Noirs, avait fait une chute dans un ravin d'une hauteur de cinq cents mètres. — *(AFP.)*

● **AFGHANISTAN :** Kaboul va libérer un journaliste américain. — Le gouvernement afghan a décidé de gracier le journaliste photographe américain Tony O'Brien, capturé il y a trois semaines alors qu'il se trouvait avec des moudjahidines, a-t-on annoncé dimanche 2 juillet à Kaboul. Par ailleurs, le régime de M. Najibullah a placé l'armée en état d'alerte dans la région de Kaboul après que la résistance eut bombardé la capitale à la roquette, tuant au moins huit personnes. — *(Reuter, AFP.)*

● **DANEMARK :** décès de Hilmar Baunsgaard, ancien premier ministre. — Leader du Parti radical, chef du gouvernement bourgeois de 1968 à 1971, Hilmar Baunsgaard est décédé pendant le week-end à l'âge de soixante-neuf ans. En 1964, il avait contribué à changer le paysage politique danois en mettant fin à la coopération traditionnelle entre les radicaux et les sociaux-démocrates. Quatre ans plus tard, il formait avec les conservateurs et les libéraux la première coalition non socialiste que le Danemark ait connue après la guerre. Ce gouvernement négocia et prépara l'entrée du royaume dans le Marché commun, approuvée ensuite difficilement, par référendum, en 1972. De 1976 à 1986, il dirigea le groupe de presse Politiken. — *(Corresp.)*

● **PÉROU :** M. Mario Vargas Llosa de nouveau candidat. — L'écrivain Mario Vargas Llosa sera à nouveau le candidat de la coalition conservatrice FREDEMO pour l'élection présidentielle de mai 1990, a déclaré dimanche 2 juillet, à Lima, le secrétaire général du mouvement Libertad, la formation à laquelle appartient l'auteur de *la Maison verte*. Le 21 juin, Vargas Llosa avait décidé de retirer sa candidature pour n'être pas parvenu à une entente avec les deux autres formations de la droite (l'Action populaire de l'ancien président Belaunde Terry et le Parti populaire chrétien de l'ex-maire de Lima, M. Bedoya Reyes) sur la constitution de listes unitaires pour les municipales de novembre prochain. — *(AFP, UPI.)*

Argentine

L'amiral Massera « prisonnier libre »

L'amiral Emilio Massera, membre de la junte militaire qui a gouverné le pays après le coup d'Etat de 1976, condamné à la prison à perpétuité en 1985 pour tortures, vol, homicide et rapt, a été photographié, vendredi 30 juin, par un journaliste du quotidien de gauche *Sur* alors qu'il circulait librement à Buenos-Aires. L'ancien officier est, en principe, incarcéré à la prison militaire de la Magdalena, à 70 kilomètres au sud de la capitale. Six autres officiers généraux ont été condamnés depuis l'arrivée au pouvoir du président Raúl Alfonsín en 1983. De fortes pressions s'exercent en provenance des milieux militaires afin que le prochain gouvernement de M. Carlos Menem, qui prendra ses fonctions le 8 juillet, les amnistie. — *(AFP, Reuter.)*

(Publicité)

FRANCE - MONDE ARABE : 20 ANS DE VŒUX PIEUX ?

L'examen de deux décennies d'engagement français au Proche-Orient, entamées avec brio par le Général de Gaulle, dégage une impression d'amertume. Des objectifs ambitieux, des moyens substantiels, mais des résultats négligeables. Pourquoi un tel déclin ? Une enquête de J-P. Chagnollaud, ex-doyen de la Faculté de droit de Nancy.

Dans le numéro de Juillet-Août d'*Arabies*
en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy — 75017 Paris
Tél. : 46.22.34.14

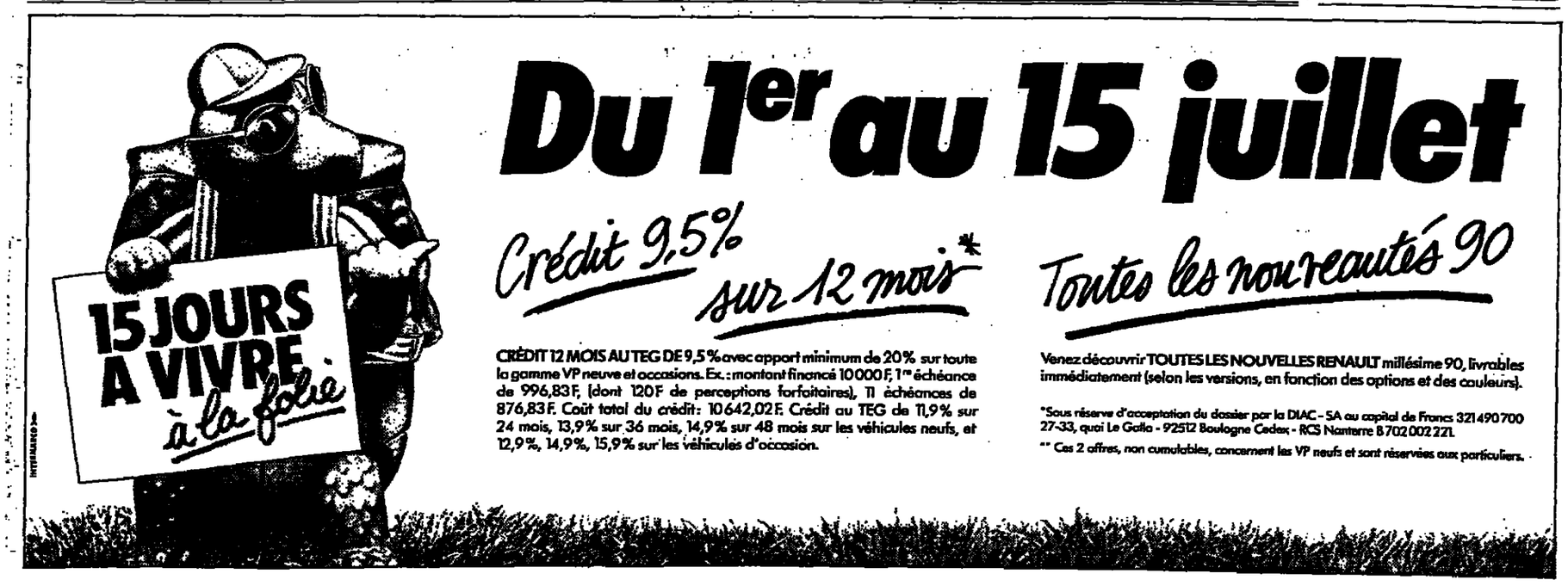

هكذا من الأصل

La fin de la session parlementaire ordinaire

M. Michel Rocard à bon port après avoir frôlé la catastrophe...

La session ordinaire de printemps du Parlement a été close, samedi 1er juillet à minuit. Par décret du président de la République, en date du 1er juillet, le Parlement a été convoqué en session extraordinaire à compter du dimanche 2 juillet. A l'ordre du jour de cette session, qui ne devrait pas se poursuivre au-delà du mardi 4 juillet, figurent les textes suivants en deuxième, puis en dernière lecture : projet de loi relatif à la sécurité des aérodromes et du transport aérien ; projet de loi portant dispositions diverses relatives à la sécurité sociale et à la formation continue des personnels hospitaliers ; projet de loi relatif à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance ; projet de loi portant amnistie ; projet de loi relatif à la liberté de communication.

Grâce à un subtil cocktail de savoir-faire et de baraka, M. Michel Rocard est parvenu une nouvelle fois à conduire sa barque jusqu'à la fin de la session parlementaire ordinaire sans se faire couler ni perdre en route l'un de ses projets de loi. Le premier ministre est parvenu à esquiver la plupart des écueils, frôlant il est vrai de peu la catastrophe, en bout de course, avec l'épineuse question de l'amnistie des financements occultes de certains hommes politiques.

Pour cette session de printemps, la tactique parlementaire a été l'inverse de celle pratiquée à l'automne dernier. Lors de la précédente session, le gouvernement voulait, en effet, faire la preuve de sa capacité à naviguer avec un équipage restreint sans tirer à vue des salves de 49-3 (engagement de responsabilité). Le premier ministre avait donc cherché à retarder au maximum le recours à cette « grosse Bertha » constitutionnelle. Il ne devait l'utiliser qu'une fois, en fin de session, à propos du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). La démonstration de la viabilité du gouvernement, malgré l'absence de majorité absolue ayant été faite, une autre tactique était possible pour la session de printemps.

Cette fois-ci, Michel Rocard souhaitait faire pression psychologiquement sur l'opposition en déclenchant très tôt un tir de 49-3 pour bien manifester sa détermination à faire passer coûte que coûte ses projets. Le Xe Plan (menacé par une conjonction hostile de la droite et du groupe communiste) devait constituer le terrain idéal pour cette opération de dissuasion. Dès le 28 avril (vingt-six jours après le début de la session), le premier 49-3 tombait dans le camp d'une opposition de droite empêtrée dans ses querelles. L'engagement de responsabilité eut lieu un vendredi après-midi, dans la plus grande indifférence. Un habile coup de semonce, sans effet négatif dans l'opinion publique ni sur le déroulement du travail parlementaire, l'opposition divisée préférant en rester là plutôt que de riposter par une motion de censure.

Le premier ministre devait recourir au 49-3 sur un second texte : la présidence commune Antenne 2-FR 3 (19 juin). Une nouvelle fois, l'opposition choisissait de ne pas répondre par une motion de censure, affirmant s'être suffisamment exprimée sur ce sujet. Bref, le gouvernement s'en tirait à nouveau à bon compte, d'autant plus que les deux motions de censure déposées par la suite au cours de cette session par le RPR et l'UDF (en vertu de l'article 49-2 de la Constitution et non en riposte au 49-3) n'eurent pas les effets souhaités par leurs auteurs.

La première, déclenchée par les seuls « rénovateurs » pour sanctionner la politique européenne du gouvernement avant les élections au Parlement de Strasbourg, fut un échec : elle mit le RPR au bord de l'implosion, suscita l'hostilité ouverte des deux présidents de groupe UDF et RPR, excédés par l'attitude des « rénovateurs », et elle se solda, au moment du vote, par un déficit net de 71 voix de députés UDF, RPR et UDC. La seconde motion de censure, déposée cette fois officiellement par les présidents des groupes UDF et RPR pour dénoncer la politique du gouvernement en matière d'immigration, recueillit un plus grand succès, mais tomba complètement à plat, l'actualité en ce début juin se situant du côté de Téhéran, de Varsovie et de Pékin. Dérisoire motion de censure pour un sujet qui ne l'était pas.

Le débat sur le projet de M. Pierre Joxe relatif à l'immigration, trop marqué par le contexte préélectoral dans lequel il s'inscrivait, n'a pas permis une fois de plus de débattre sereinement de ce sujet. Pour la première fois depuis le début de la législature, l'opposition de droite, sous la férule de l'ancien président de la commission des lois, M. Pierre Mazeaud (RPR), a pratiqué l'obstruction parlementaire pour s'opposer pied à pied à ce texte. Un débat comme il y en avait eu des dizaines entre 1981 et 1984.

Monnaie courante hier, ils apparaissent aujourd'hui comme archaïques, presque anachroniques, tranchant singulièrement avec l'atmosphère plutôt constructive qui prévaut à l'Assemblée nationale depuis un an. Personne n'en est sorti grandi, pas plus le gouvernement, inspiré par l'Elysée, que l'opposition. Egrenant en début de session des projets plutôt consensuels (organisation de la justice en Nouvelle-Calédonie, réforme de l'exercice de certaines professions juridiques et judiciaires, renforcement des prérogatives des délégations parlementaires pour les Communautés européennes, réforme de la Commission des opérations de Bourse, protection du patrimoine archéologique sous-marin, enseignement de la danse, etc.), le gouvernement avait pourtant souhaité réduire la voilure avant les élections européennes. Le projet Joxe est venu mettre le feu aux poudres dans l'hémicycle.

Le mal de mer de la droite

La traversée du gouvernement a été facilitée, pendant cette session, par le désarroi d'une opposition de droite prise de mal de mer devant la vague rénovatrice, le groupe communiste, quant à lui, apportant ponctuellement au gouvernement un appui précieux par ses abstentions (projet de « dénoyautage » des entreprises privatisées, proposition de loi socialiste sur les loyers, projet Jospin sur l'éducation, etc.)

La bataille de la rénovation, qui a fait rage au sein de l'opposition, a considérablement désorganisé l'UDF et le RPR. Le groupe de M. Bernard Pons a même failli sombrer lors de la motion de censure des « rénovateurs » sur l'Europe. Le résultat des élections européennes du 18 juin, contraignant centristes et rénovateurs à marquer le pas, a permis à l'opposition parlementaire de se ressaisir. La constitution d'un intergroupe officiel (et non plus seulement des « rénovateurs ») symbolise ces retrouvailles, qui restent toutefois fragiles.

L'opposition n'a pas le monopole des états d'âme. Les députés socialistes éprouvent également parfois un certain spleen. Nombre d'entre eux avouaient dans les couloirs du Palais Bourbon, ces derniers temps, leur désir de voir le gouvernement de M. Rocard appuyer un peu plus la barre à gauche. Le comité directeur du PS s'en est également fait l'écho ce week-end. Nul doute que le bon résultat des élections municipales a permis au premier ministre d'échapper, pendant cette session, à une critique trop ostensible. Mais cette volonté de certains élus socialistes de ne plus se contenter d'une politique socialiste « *d'accompagnement* », comme a dit M. Pierre Mauroy, s'est traduite sur certains textes par des tentatives de « *gauchissement* ».

Les députés socialistes y sont parvenus sans conteste sur la proposition de loi sur les loyers (modification de la loi Méhaignerie) faisant voler en éclats le consensus établi avec les centristes en durcissant son contenu. Le projet de Xe Plan a été également l'occasion d'une montée en force du groupe socialiste contre l'un des ministres d'ouverture les plus suspects à ses yeux, M. Lionel Stoléru.

Une tentative de débordement à gauche fut également esquissée sur le projet de M. Jean-Pierre Soisson concernant la prévention du licenciement économique. Alors que ce texte avait fait l'objet d'un travail de préparation très soigné entre le ministre de l'emploi et un groupe de députés socialistes spécialisés en la matière, un amendement de dernière minute déposé par un député fabiusien, M. Thierry Mandon (concernant le travail temporaire) menaçait de faire capoter ce texte qui a finalement, après retrait de cet amendement, bénéficié de l'abstention de la droite et du centre tandis que deux députés RPR, MM. Séguin et Pinte, votaient pour.

Le soutien apporté par le président du groupe socialiste, M. Louis Mermaz, à cet amendement brûlot devait alimenter les rumeurs selon lesquelles celui-ci était engagé dans un processus de conquête du poste de premier secrétaire du PS et qu'il souhaitait pour cela « gauchir » son image en prenant des positions maximalistes par rapport au gouvernement.

M. Mermaz s'en est défendu à plusieurs reprises, rappelant qu'il ne faisait que son travail de président de groupe en laissant remonter les aspirations de sa base et que, en toute hypothèse, il n'était pas au sein du groupe socialiste « *le haut-commissaire du gouvernement* ». Il devait cependant reconnaître, à plusieurs reprises, que durant ces derniers mois le dialogue avec le gouvernement avait été d'une qualité rarement égalée. Il n'est pas sûr que l'approche du congrès socialiste de mars 1990 contribue à apaiser, lors de la prochaine session budgétaire, les tensions internes au groupe socialiste.

Cette session parlementaire, qui a ainsi donné lieu à des débats d'une haute tenue sur des sujets très concrets comme l'enfance maltraitée, l'adaptation des exploitations agricoles, l'accueil des personnes âgées et des handicapés, la lutte contre le travail clandestin, a été « polluée », dans les dernières semaines par l'apparition d'un amendement fantôme sur l'amnistie des délits financiers politiques. Cet amendement, aperçu dans les parages du texte portant amnistie des indépendantistes guadeloupéens, a fait naufrage avant d'arriver au port.

Dégâts considérables

Il a resurgi en fin de session, assorti d'un projet de loi destiné à assurer une meilleure transparence du financement de la vie politique. Mais à bien des égards, c'est cette amnistie qui est apparue aux yeux de l'opinion publique comme essentielle, le projet de transparence n'en étant qu'un appendice. L'antiparlementarisme s'en est trouvé renforcé. Le gouvernement a décidé, après quelques jours pour le moins confus, de faire marche arrière en renvoyant le texte à l'automne. Mais les dégâts sont considérables.

L'antiparlementarisme s'est nourri également d'une maladie chronique du Parlement français qui prend aujourd'hui un tour alarmant à l'Assemblée : l'absentéisme. Il ne frappe plus seulement la séance publique (ce qui, compte-tenu des différentes missions du député pouvait se comprendre) mais également les commissions permanentes, souvent désertées au grand dam de leurs présidents.

Le paradoxe, aujourd'hui, est de voir que l'Assemblée nationale légifère souvent dans des conditions qui ont rarement été aussi bonnes quant au dialogue entre les groupes et avec les ministres, mais ce dialogue a lieu de plus en plus en comité restreint. La multiplication dans les années à venir des textes sous influence européenne devant s'affirmer cette dérive absentéiste risque de s'accentuer si aucune mesure n'est prise.

PIERRE SERVENT.

Les ultimes navettes

Les députés ont examiné, samedi 1er juillet et dans la nuit du samedi au dimanche 2 juillet, les textes suivants :

PROJETS DE LOI DÉFINITIVEMENT ADOPTÉS

— **Enseignement de la danse :** les députés et les sénateurs ont adopté le texte issu de la commission mixte paritaire (CMP).

— **Accueil des personnes âgées :** les deux assemblées étant parvenues à un accord en CMP, c'est ce texte qui a été adopté en dernière lecture par les députés.

— **Prévention du licenciement économique :** sous réserve de deux amendements rédactionnels du Sénat, les députés ont adopté le texte issu de la seconde lecture de l'Assemblée. Les groupes RPR, UDF et UDC se sont abstenus (en l'absence de scrutin public, MM. Philippe Séguin (RPR, Vosges) et Etienne Pinte (RPR, Yvelines) ont déclaré vouloir voter pour). Seul le PS a voté pour ce projet, le PC a voté contre.

— **Xe Plan :** après l'échec de la commission mixte paritaire et le rejet en bloc par le Sénat du projet de loi approuvant le Xe Plan (1989-1992), l'Assemblée a adopté sans modification le texte issu de la seconde lecture. Les députés UDF, RPR, UDC et communistes ont maintenu leur opposition à ce projet que seul le PS approuve.

— **Sécurité et transparence du marché financier :** les députés se sont prononcés sur le texte voté en seconde lecture par leur Assemblée après que le Sénat l'eut modifié. Le PS a voté pour, les groupes RPR, UDF et UDC se sont abstenus, le PC a voté contre.

— **Sécurité routière :** là encore, c'est le texte issu de la seconde lecture de l'Assemblée qui a été adopté (les sénateurs ayant maintenu leurs positions en seconde lecture). Les groupes UDF, RPR, UDC et PC se sont abstenus, seul le PS a voté pour.

PROJETS DE LOI ADOPTÉS EN DEUXIÈME LECTURE

— **Liberté de communication :** face à « *l'incompatibilité totale* » des positions de l'Assemblée et du Sénat (qui a rejeté les deux articles de ce texte) soulignée par le rapporteur, M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines), les députés ont rétabli le texte qu'ils avaient adopté en première lecture. Comme il avait du le faire lors du premier examen du projet de loi, M. Michel Rocard a engagé la responsabilité de son gouvernement (article 49-3 de la Constitution) afin de faire adopter ces dispositions concernant la présidence commune à Antenne 2 et FR3 en dépit de l'opposition conjuguée des groupes RPR, UDF, UDC et communiste.

Sécurité des aérodromes et des transports aériens : à l'exception de quelques amendements rédactionnels, les députés ont adopté en deuxième lecture un texte conforme à celui approuvé par le Sénat. La commission mixte paritaire devrait donc parvenir sans difficulté à un accord sur ce projet de loi, qui a été adopté par les groupes RPR, UDF, UDC et PS, seul le PC s'abstenant. Les députés ont rejeté un amendement de M. Michel Voisin (UDC, Ain) tendant à renforcer les peines du personnel navigant en cas de contrôle révélant un taux d'alcoolémie supérieur à 0,20 gramme. M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux, a précisé qu'un projet de loi en ce sens serait présenté au printemps 1990 devant le Parlement.

Entrée et séjour des étrangers en France : les députés sont revenus au texte adopté par leur assemblée en première lecture. M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) a renoncé à défendre les quatre-vingts amendements qu'il avait déposés, mais a renouvelé ses mises en garde sur l'inconstitutionnalité que présente, selon lui, la procédure de recours devant le tribunal de grande instance en cas de notification d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière. Devant le Sénat, M. Pierre Joxe avait déclaré qu'il « *suggérerait* » au premier ministre de demander son avis sur ce point au Conseil constitutionnel. Le groupe RPR a annoncé quant à lui qu'il déposerait un recours. Si la procédure est annulée, a précisé M. Pierre Joxe, « *on reviendra à celle prévue par la loi de 1986* ». Le ministre de l'intérieur ne s'est pas engagé ainsi à reprendre dans un projet de loi cette disposition de recours, jugée pourtant fondamentale par certaines associations de lutte contre le racisme et certains membres du groupe socialiste, qui ne cachaient pas samedi leur mécontentement. Les groupes RPR, UDF et UDC ont voté contre, le PC s'est abstenu. Seul le groupe socialiste a voté pour.

P.R.D.

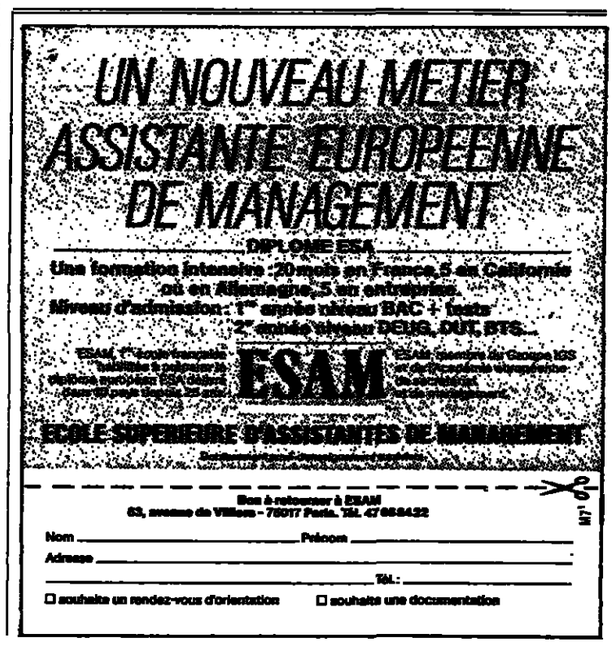

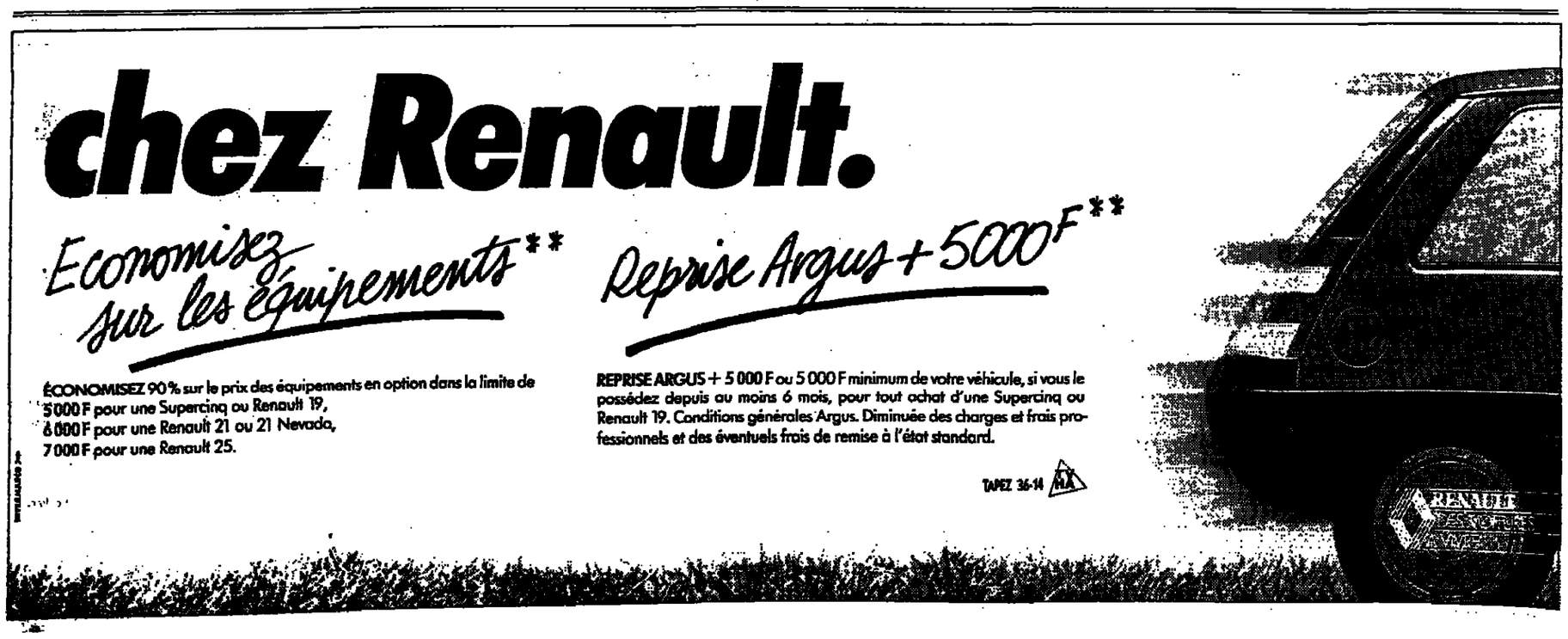

Politique

L'adaptation des exploitations agricoles au Parlement

Tous les vins d'AOC devront être mis en bouteilles dans l'aire de production

Les députés ont adopté, en première lecture, vendredi 30 juin, le projet de M. Henri Nallet concernant l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement (*le Monde* du 1er juillet). Ce texte, que le Sénat a déjà approuvé, a recueilli l'assentiment quasi général : les députés socialistes, centristes, RPR et UDF ont voté pour ce projet. Seuls les députés communistes et trois élus UDF (MM. Maurice Dousset, Jean-Pierre Dicaux et Roger Lestas) se sont abstenus.

La plupart des orateurs se sont plaints auprès du ministre de l'agriculture des conditions pour le moins précipitées dans lesquelles ce texte, jugé par tous « *important* », a été débattu en fin de semaine et de session.

M. Henri Nallet l'a reconnu volontiers, tout en expliquant qu'il était essentiel pour les mois qui viennent que ce projet soit adopté en première lecture à l'Assemblée, car il l'avait été au Sénat. Il a admis, à plusieurs reprises, qu'il serait tout à fait possible de revenir en deuxième lecture, à l'automne, sur les articles que les députés jugeraient encore mal dégrossis après la première lecture.

La discussion, qui s'est étalée sur trois jours, a été d'une qualité reconnue par tous les participants. Au cours de cet examen, les députés ont adopté un amendement qui étend à toutes les régions viticoles d'appellation d'origine contrôlée (AOC) les dispositions en vigueur en Alsace depuis 1972. A partir du 1er octobre 1990, la mise en bouteilles se fera obligatoirement dans l'aire de production. Un décret fixera les modalités de cette nouvelle réglementation, destinée à défendre la qualité des vins français face à la future concurrence européenne de 1993.

En abordant, samedi, le titre III du projet consacré à la réforme des cotisations sociales agricoles (passage du revenu cadastral au revenu professionnel comme base d'indemnisation), les députés ont tous affirmé qu'il s'agissait du cœur du projet. « *Il s'agit, au-delà de la simple question de cotisations, de la vie quotidienne des agriculteurs, qui seront traités à l'égal des autres Français* », a souligné le ministre, en prenant acte de l'unanimité dégagée sur le principe de la réforme.

Deux solutions se présentaient au gouvernement : appliquer simultanément la réforme en trois branches (assurance-vieillesse, assurance-maladie, prestations familiales), ou la mettre en place avec un décalage dans le temps. C'est cette seconde solution que M. Nallet a choisie, afin de ne pas compliquer outre mesure le système actuel et afin de ne pas voir certaines exploitations spécialisées se trouver pénalisées par des hausses brutales de cotisations. « *L'assurance-vieillesse serait réformée en premier, et même dès que possible, les effets attendus étant les plus positifs et les bouleversements les moins importants*, a expliqué le ministre. *Ensuite, le changement s'étendrait progressivement à l'assurance-maladie, ce qui aurait l'énorme avantage de redresser ce régime tout en le rendant socialement plus jeune. Enfin, les prestations familiales seraient gardées pour la fin, non seulement parce que les variations de cotisations y seront plus amples, mais, surtout, parce que les orientations nationales auront sans doute été révisées d'ici là, dans ce domaine* ».

La symbolique du vote

MM. Michel Cointat (RPR) et Jean-Paul Charié (RPR) étaient favorables à la mise en place simultanée de la réforme des trois branches. Mais, en l'assortissant d'une clause limitant à 10 %, en plus ou en moins, la variation des cotisations sociales. Bien qu'il y ait vu certains inconvénients (notamment parce que la réforme se mettant en place en 1990, cela impliquerait de calculer l'intégralité des cotisations sociales sur la base d'une seule année), le ministre n'a pas complètement fermé la porte à cette proposition, estimant que l'idée pourra être mise à profit pour étudier encore son dispositif essentiel. La discussion en séance publique est donc apparue comme une continuation du débat en commission et un travail préparatoire à la véritable discussion qui devrait avoir lieu à l'automne, la symbolique du vote en première lecture ayant été acquise.

P. S.

Avec Le Monde sur Minitel

ENSAIT ROUBAIX

GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE

Le Monde

NUMÉRO HORS SÉRIE – 38 F

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES JUIN 1989

- Modes de scrutin, listes en présence : le récit de la campagne.
- Les résultats complets dans les douze Etats de la Communauté.
- Une abstention record.
- Poussée socialiste, percée des Verts : le portrait de la nouvelle Assemblée et de ses membres.

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Nom. _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

Nbre d'exemplaires _____ × 43 f (port inclus) = _____ F

Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter. Bulletin et règlement à renvoyer à : *le Monde*, service vente au numéro, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

La réunion

Les socialistes soutiennent le gouvernement et repoussent une alliance avec les Verts

Les griefs formulés à l'encontre du gouvernement dans les jours qui avaient précédé la réunion du comité directeur du Parti socialiste, samedi 1er et dimanche 2 juillet, n'y ont trouvé que de faibles échos. M. Michel Rocard a pu défendre, sans être vraiment contredit, sa conception d'un socialisme de l'« *infiniment petit* » (la réforme du quotidien) et de l'« *infiniment grand* » (les questions internationales), encadrant une gestion modeste. Seuls M. Jean-Pierre Chevènement et les autres orateurs du courant Socialisme et République ont fait entendre une tonalité quelque peu différente, en revendiquant le droit pour le PS de mettre en cause la politique économique et sociale du gouvernement, alors que M. Lionel Jospin a déclaré qu'il n'est « *pas question* » de formuler une alternative à cette politique-là.

La proposition d'alliance avec les Verts, faite par M. Pierre Mauroy à la veille de la réunion du comité directeur, a été critiquée par tous les tenors du parti, qui l'estiment pour le moins prématurée. M. Gérard Fuchs, seul rocardien à s'être exprimé dans le débat – en dehors du premier ministre lui-même – s'est prononcé contre tout retour à la représentation proportionnele intégrale, hypothèse écartée par le premier secrétaire. Or la modification du scrutin serait la condition nécessaire, sinon suffisante, d'un accord des écologistes avec le PS.

La préparation du congrès de la mi-mars prochain a donné lieu à l'annonce officielle du dépôt de plusieurs contributions : celles de Socialisme et République, de M. Jean Poperen, de M. Lionel Jospin, de M. Laurent Fabius et de M. Louis Mermaz. M. Fuchs envisage, lui aussi, de présenter un texte. D'autres contributions devraient être rédigées par des élus tels que Mme Marie-Noëlle Lienemann, ex-rocardienne, ou MM. Jean-Marie Bockel et Julien Dray. A ces contributions générales s'ajouteront des textes thématiques, qui pourraient avoir pour signataires des membres de courants différents.

« *Ce sera la libre circulation des idées et des personnes* », a déclaré M. Mauroy en commentant les débats, dimanche.

Les dirigeants du PS laissent la voie libre à M. Rocard

(Suite de la première page.)

Telle doit être la problématique selon le premier ministre, qui a écarté toute alliance à droite, sans, pour autant, renoncer aux efforts faits pour désarmer l'opposition. La division de celle-ci, a-t-il rappelé, doit beaucoup à la façon dont le gouvernement agit depuis un an.

Un trait n'en a pas moins été tiré sur l'épisode de l'« ouverture ». M. Jospin a observé que les ministres centristes entrés au gouvernement ne lui avaient apporté aucun soutien parlementaire supplémentaire. Chacun est convenu que le centre, ce n'est ni plus ni moins que la droite, et que les socialistes n'ont rien à rechercher de ce côté-là. Il en restera, selon la formule du ministre de l'éducation nationale, une « *indication pour l'avenir* ».

La permanence du conflit Jospin-Fabius

Le *statu quo* par rapport au gouvernement n'interdit pas les jeux tactiques en vue du congrès. M. Jospin a parlé en chef de la majorité du parti, reconduisant officiellement son accord avec M. Mauroy et se posant en rassembleur des mitterrandistes. Or ces derniers sont divisés non sur les idées, mais sur les hommes. En fait, et bien que chacun s'en défende, la compétition met aux prises les trois « présidentiables » que sont MM. Rocard, Jospin et Fabius.

Le premier ministre hésite à s'engager sur une voie qui l'amènerait à compter ses partisans lors du congrès. Il est dangereux, pour un chef de gouvernement, de risquer d'être devancé dans son propre parti. Ce risque est d'autant plus grand que le premier ministre s'attend à des difficultés sociales à la rentrée. Cette donnée l'incite à maintenir la ligne d'intégration en douceur qu'il a suivie, vis-à-vis de la majorité du parti, depuis bientôt quatre ans et qui ne lui a pas si mal réussi.

M. Fabius en fait son principal argument. Le président de l'Assemblée nationale observe qu'il a été mis à l'écart par les dirigeants du parti lorsque ceux-ci – MM. Mauroy et Jospin – se sont réunis, le 27 juin, pour convenir d'une contribution associant leurs deux « sous-courants ». Il est vrai que, le lendemain, M. Fabius réunissait ses propres amis à l'hôtel de Lassay... Le président de l'Assemblée nationale accuse MM. Jospin et Mauroy de vouloir déplacer l'axe majoritaire du Parti en cherchant une entente avec M. Rocard. La revanche des minoritaires du congrès de Metz il y a dix ans – MM. Mauroy et Rocard – serait, ainsi, complète.

En faisant jouer le patriotisme mitterrandiste contre M. Jospin, M. Fabius risque d'apporter de l'eau au moulin de M. Louis Mermaz. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale a confirmé, samedi, son intention de présenter une contribution réunissant ceux qui, parmi les amis du président de la République, refusent d'anticiper sur l'élection présidentielle de 1995 et de se ranger derrière tel ou tel concurrent. Cette initiative gêne autant M. Fabius que M. Jospin, puisqu'elle risque d'empêcher chacun d'eux de prendre l'avantage sur l'autre et que la synthèse annoncée par M. Mauroy pour la mi-janvier pourrait signifier, pour eux, un match nul.

Le conflit ouvert en 1985 entre M. Fabius et M. Jospin continue. Entre celui qui tient l'appareil – M. Jospin – et celui qui cherche à le conquérir – M. Fabius, – l'épreuve de force paraît permanente et contribue à neutraliser le débat au sein du PS. Le président de l'Assemblée nationale a présenté, samedi, l'ébauche, déjà bien avancée, d'un possible programme. M. Jospin s'en est tenu, pour sa part, à la défense de la politique gouvernementale et à une conception réaliste du rôle du parti dans un système semi-présidentiel. La modération des socialistes vis-à-vis du gouvernement sert le ministre de l'éducation nationale. La frustration qu'elle entretient peut bénéficier au président de l'Assemblée nationale.

M. Fabius se présente comme le seul qui soit prêt à ouvrir le PS, mais, demande-t-il, les autres ne sont-ils pas trop attachés à leurs positions de pouvoir pour refuser un véritable élargissement de la base, de crainte de « *la « contrôler » moins aisément* » ? Il est vrai que le président de l'Assemblée nationale est, de tous les dirigeants, le moins pourvu en structure de courant et, comme il le dit lui-même, « *quand on dénonce les courants, c'est généralement pour créer le sien* ».

Jusqu'au congrès

M. Poperen, qui, lui, dispose d'un courant discipliné, profite de la situation et se dit déterminé à aller « *jusqu'au bout* », c'est-à-dire à mener le combat jusqu'au congrès. Ministre des relations avec le Parlement, M. Poperen ne peut se permettre un trop grand écart avec M. Rocard. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, est dans une situation analogue. L'ouverture du PS n'est pas pour demain.

PATRICK JARREAU.

PROPOS ET DÉBATS

M. Charles Pasqua (RPR)

légèreté

M. Charles Pasqua (RPR), ancien ministre de l'intérieur, invité dimanche 2 juillet du « Forum RMC-FR3 » a déclaré : « *Je ne crois pas du tout à la capacité des partis politiques, et quels qu'ils soient, de fusionner et de se rassembler. Je crois que si un jour il doit y avoir un grand parti de gouvernement, qui rassemble tous les électeurs attachés aux idées que nous défendons, cela se fera certainement à l'occasion des élections présidentielles. Mais ça ne se fera pas avant.* »

A propos des « rénovateurs », il déclare : « *Je les juge sympathiques. Mais je trouve qu'ils ont une démarche un peu légère et un peu archaïque. Et je trouve en tous les cas qu'il y a dans ces « rénovateurs » des gens sincères. Et puis il y a des gens qui les utilisent ; c'est manifeste. Il y a des gens qui, au travers de cette affaire de rénovation, ont essayé de faire éclater le RPR. C'est évident.* »

Il poursuit : « *Je crois que Séguin a davantage réfléchi, probablement, que Michel Noir. C'est un peu normal, parce que Michel Noir était aussi grisé par sa victoire à Lyon. Moi, je ne lui en veux pas. Mais il faut bien réfléchir n'est-ce pas ? Je ne suis pas de ceux qui pensent que l'on peut supprimer le RPR d'un trait de plume pour le fondre avec autre chose qui n'existe pas. Quand vous mettez un sucre dans une tasse de café, qu'est-ce qui se passe ? Le sucre disparaît. Alors moi, je n'ai pas l'intention de jouer ce rôle.* »

M. Pasqua ajoute : « *Le rôle du RPR, c'est d'occuper une position centrale. Donc, je suis totalement hostile à ce que le RPR devienne un mouvement de centre-gauche. Toute tentative qui tendrait à tirer le RPR vers le centre-gauche — dérive d'ailleurs qu'a connue l'UDF en son temps — j'y suis hostile.* »

M. Pierre Sergent (FN)

image

Dans une interview au *Quotidien de Paris* du lundi 3 juillet, M. Pierre Sergent, membre du bureau politique du Front national et conseiller municipal de Perpignan, estime qu'« *il faudrait élargir le niveau de commandement du mouvement, avec un exécutif peut-être plus large, car un seul homme ne peut répondre à tous les problèmes* ». L'ancien chef de l'OAS-Métropole précise que M. Jean-Marie Le Pen est « *irremplaçable comme porte-drapeau, mais aussi comme porte-parole* », et souligne que « *c'est l'image que l'on a de nous qui est le frein essentiel de notre mouvement* ». Il se félicite que M. Bruno Mégret, délégué général du FN, « *nuance déjà un peu la pensée de Jean-Marie Le Pen* », et il souhaite que M. Carl Lang, secrétaire général, « *prenne plus d'ampleur* ». Placé en quatorzième position sur la liste européenne d'extrême-droite, il regrette que le Front ait « *rejoué pratiquement le premier tour de l'élection présidentielle* ». Favorable à une évolution du sigle (Rassemblement national), il affirme : « *Je crois qu'il ne faut pas toujours rendre responsable la presse de l'image déformée qui est faite de nous...* »

Une cantonale partielle

EURE-ET-LOIR : canton de Cloyes-sur-le-Loir (1er tour).

Inscr., 7 297 ; vot., 4 430 ; abst., 39,29 % ; suffr. expr., 4 324. MM. Raymond Conard, div. d., m. de Cloyes-sur-le-Loir, 1 522 voix (35,19 %) ; Hubert Quentin, RPR, m. de Saint-Pellerin (24,51 %) ; Michel Manceau, div. d., m. de Courtalain, 707 (16,35 %) ; Serge Langlais, PC, 668 (15,44 %) ; Paul Chevrier, écol., cons. muni. de Douy, 367 (8,48 %). *Il y a ballottage.*

[Ce scrutin partiel est destiné à pourvoir au remplacement de Raymond Maunay (div. d.), décédé le 3 juin dernier, qui avait été réélu en septembre 1988 dès le premier tour avec 69,25 %. La division à droite n'a pas permis à M. Conard, maire du chef-lieu, soutenu par la veuve du conseiller général défunt, de l'emporter.

Le candidat communiste progresse de près de quatre points par rapport à l'élection du 25 septembre dernier.

En septembre 1988, les résultats avaient été les suivants : inscr., 7 287 ; vot., 4 373 ; abst., 39,98 % ; suffr. expr., 4 254 ; Raymond Maunay, div. d., 2 944 voix (69,20 %) ; MM. Gilbert Daumarie, PS, 584 (13,72 %) ; Serge Langlais, PC, 496 voix (11,65 %) ; Daniel Fuhrmann, FN, 230 (5,40 %).]

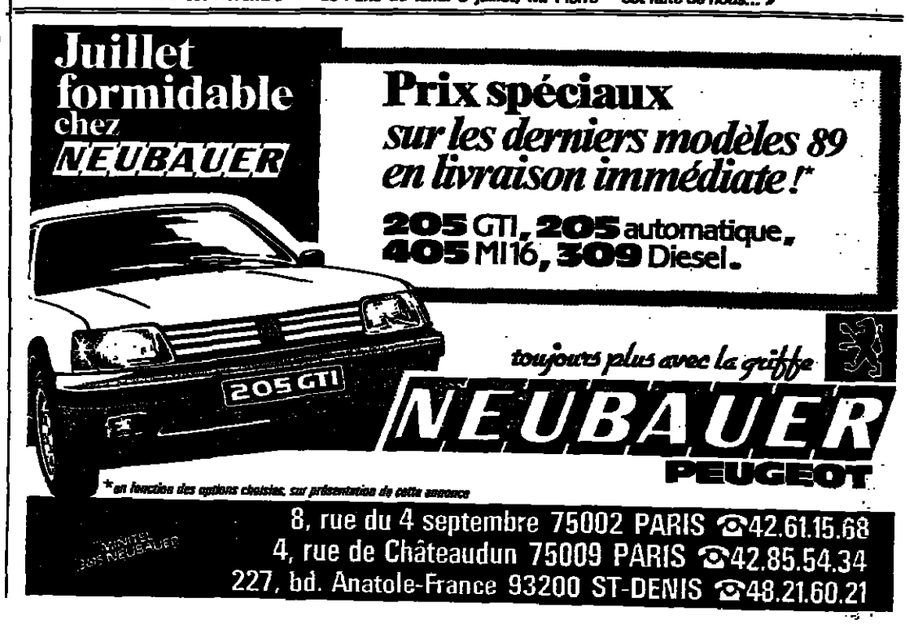

هكذا من الأصل

Politique

du comité directeur du PS

M. Jospin : « réussir le second septennat de M. Mitterrand »

Voici les principales interventions des dirigeants socialistes lors de la réunion du comité directeur du PS, qui s'est réuni les 1er et 2 juillet à Paris.

Outre les interventions de MM. Henri Emmanuelli, membre du secrétariat national chargé de la coordination, et Pierre Mauroy, premier secrétaire (*le Monde* daté 2-3 juillet) et le rapport de M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national chargé des élections, le comité directeur du PS a entendu, samedi 1er juillet, M. Jean-Paul Planchou (Socialisme et République), nouveau membre du bureau exécutif, qui s'est interrogé sur « *la compatibilité entre l'acceptation de normes libérales et la volonté de contrecarrer l'aggravation des inégalités* ».

« *Toute politique a ses coûts, ses avantages*, estime M. Planchou. *Ce sont les choix faits en amont qui importent.* » Le député de Seine-et-Marne se réfère au projet de budget pour 1990 et à la « *décision préalable d'une réduction du déficit budgétaire de 90 milliards de francs, à rapporter*, dit-il, *à ce que nous estimons être les missions de l'Etat dans la période* ». Il évoque les équilibres institutionnels, en observant qu'« *il n'y a pas d'espace — vital — de confrontation démocratique entre l'exécutif et sa majorité parlementaire* ».

Pour M. Jean-Marc Ayrault, membre du bureau exécutif, proche de M. Jean Poperen, on pourrait « *réaliser l'intégralité des économies budgétaires envisagées, mais n'en affecter qu'une partie aux charges de l'harmonisation fiscale européenne, le reste permettant d'apporter la part de l'Etat à la recherche d'une plus grande justice sociale* ». Le maire de Nantes a rappelé la déclaration faite, le 27 juin, par les présidents des commissions des finances des douze Parlements nationaux, mettant en garde contre une harmonisation rapide et complète des fiscalités sur l'épargne et les taux de TVA. « *Il faut*, a dit M. Ayrault, *que l'Europe soit un progrès pour ceux que nous représentons, et non un repoussoir, symbole de régression sociale.* »

Invitant les socialistes à réhabiliter la notion de programme et à « *définir des orientations politiques pour les mois et les années à venir* », M. Ayrault a résumé ses propositions destinées à élargir le recrutement du parti et à améliorer son fonctionnement : abaisser et unifier les cotisations, garantir la possibilité d'expression des différentes sensibilités dans toutes les fédérations, ne faire voter que les adhérents présents aux réunions, désigner la direction du parti avant la fin du congrès.

Pour M. Bernard Roman, membre du bureau exécutif, premier secrétaire de la fédération du Nord, proche de M. Mauroy, les 23,6 % des voix obtenues par le PS aux élections européennes sont « *un échec* » pour « *un parti qui prétend devenir l'axe autour duquel doit s'organiser la vie politique de la majorité de gauche* ». « *Cet échec*, souligne-t-il, *est notre échec collectif.* » M. Roman craint que le fonctionnement du parti en courants, dès lors que ceux-ci s'organisent autour d'« *ambitions réelles ou supposées* », ne l'entraîne « *dans une mécanique de « primaires » permanentes* ». Il estime que le PS doit « *redonner toute sa place à ses militants* », en leur permettant, notamment, d'élire les candidats à toutes les élections dans le cadre de leur circonscription.

M. Roman souhaite que le PS définisse sa position par rapport à l'action du gouvernement — dont certaines initiatives, dit-il, « *visent plus à séduire une partie de nos adversaires qu'à bien atteindre nos objectifs* » — mais il insiste, surtout, sur la « *mise à jour idéologique (...) indispensable* », afin d'affirmer que le PS « *reste un parti de transformation sociale* ».

M. Mermaz : « critiquer sans cesser d'être loyal »

« *Le gouvernement ne s'identifie pas au parti. Pourquoi le parti s'identifierait-il au gouvernement ?* », demande M. Pierre Guidoni (Socialisme et République), membre du secrétariat national chargé des relations internationales, soulignant, lui aussi, que les socialistes doivent présenter leur projet après la « *défaite idéologique* » qui a accompagné leurs victoires électorales. Ce projet, a-t-il expliqué, ne peut consister seulement à « *gérer* », ni à « *respecter les grands équilibres* », ni à « *observer les évolutions naturelles, autonomes de la « société civile »*, mais il doit proposer un « *changement de cap* » dans l'action gouvernementale, la politique européenne et le fonctionnement du parti.

M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, observant que « *la base politique* [du PS] *s'effrite lentement mais constamment* », a recommandé, lui aussi, une « *distanciation* » par rapport au gouvernement. « *Par exemple*, a-t-il déclaré, *nous n'avons pas à prendre de gants pour condamner le libéralisme. L'économie de marché peut conduire à la croissance, mais ce n'est pas elle qui réglera le problème du partage.* » Le PS, a souligné M. Mermaz, n'est « *subordonné* » ni au président de la République ni au gouvernement, qu'il peut « *critiquer sans cesser d'être loyal* ».

M. Mermaz a confirmé son intention de présenter une contribution. « *Il faut*, a-t-il dit, *que chacun se garde de vouloir confisquer les hommes comme les idées. Les hommes sont libres. Chacun a le droit d'avoir des idées sans qu'elles soient immédiatement attrapées pour être enfermées dans des magasins d'antiquités ou des boutiques de gadgets par tel ou tel* ». Le maire de Vienne a observé que, « *depuis quelques jours* », les « écuries » « *semblent n'avoir été qu'un mirage* ». Il a invité, néanmoins, les uns et les autres à ne pas être « *obsédés par l'élection présidentielle* ». « *Le moment venu (...), nous reconnaîtrons sans peine*, a-t-il dit, *celui qui sera capable de nous faire gagner.* »

« La succession n'est pas ouverte »

M. Lionel Jospin a souligné d'abord que, tous ayant été associés aux responsabilités depuis huit ans, « *aucun responsable, aucun courant n'est qualifié pour faire la leçon aux autres* ». « *Rassuré* » par la façon dont la discussion s'est engagée, le ministre de l'éducation nationale a « proposé » que chacun s'efforce d'« *avancer des idées* » plutôt que de se « *livrer au jeu de la critique des autres* ». M. Jospin a observé, ensuite, que le parti et le groupe parlementaire sont « *solidaires du gouvernement* ». « *Il est souhaitable que le gouvernement soit solidaire du parti* », a-t-il ajouté en précisant que, disant cela, il pensait à « *certains ministres* ».

M. Jospin estime que, dans un système « *mi-présidentiel, mi-parlementaire* », les socialistes n'ont pas « *à dicter, au jour le jour, sa conduite au gouvernement* ». Une exception, toutefois : la question des loyers, à propos de laquelle M. Jospin a justifié l'insistance, mise notamment par ses amis, à obtenir un encadrement, faute duquel, a-t-il expliqué, on assiste à une « *baisse des salaires réels* ».

« *Sauf question essentielle* », a continué le ministre de l'éducation nationale, le parti et le groupe doivent « *non pas débattre de la politique gouvernementale telle qu'elle se conduit dans le cadre des orientations du président* », mais « *réfléchir sur ce qui peut changer* » et discuter « *de choses dont le gouvernement ne peut pas, lui, débattre sur la place publique* ».

Parmi les questions qui, selon M. Jospin, devraient être discutées au congrès, il cite la « *crise du communisme totalitaire* », dont il souligne deux conséquences. La première est que « *la seule réponse historique pour l'évolution des pays de l'Est (...), c'est celle du socialisme démocratique* », ce qui crée au PS le devoir de « *faire des propositions* » et de « *prendre des initiatives* ». La seconde conséquence, c'est que, tout en étant « *prudents* », les socialistes doivent « *intégrer la question de la paix* ». « *Les problèmes de la défense*, a souligné M. Jospin, *n'ont pas à être discutés seulement par les états-majors militaires, par quelques politiques ou par des spécialistes.* »

Le deuxième thème de discussion retenu par M. Jospin est celui du « *partage* » ou du « *nouvel équilibre* », deux notions mises en avant par MM. Poperen et Chevènement et dont il revendique la primeur. « *Quelle place faisons-nous au salariat et à ses demandes* », s'interroge-t-il, en suggérant que, « *faute de toucher aux salaires immédiatement* », on envisage de « *toucher aux salaires différés* » et de « *travailler dans la perspective des fonds salariaux* ». M. Jospin se demande, aussi, s'il faut poser de nouveau la question de la durée du travail. Il a précisé qu'« *il n'est pas question (...) de formuler une politique économique et sociale alternative à celle du gouvernement* », mais de s'interroger sur les « *perspectives* ».

Le ministre de l'éducation nationale en est venu, ensuite, à la stratégie, dont il estime qu'il faut, non pas « *en changer* », mais « *l'adapter* ». Il refuse de « *faire l'impasse sur l'existence et sur le poids du Parti communiste* », qui, s'il n'est pas au gouvernement, « *est au Parlement* ». Quant à l'« ouverture », à propos de laquelle il a précisé qu'il n'avait « *pas eu à en discuter ni à en connaître* », M. Jospin a observé que la participation au gouvernement d'« *une petite dizaine de ministres venus de partis « modérés »* n'avait pas même élargi d'autant sa base parlementaire. « *C'est quand même cela*, a-t-il dit, *qui justifie la présence dans un gouvernement !* » « *Je suis personnellement favorable* », a indiqué M. Jospin, *à ce que se produisent des cassures dans la droite et à partir de la droite, mais je refuse que nous contribuions à la construction d'un centre à partir de notre propre substance* ».

M. Jospin a parlé, ensuite, des écologistes, pour observer qu'il est, selon lui, « *beaucoup trop tôt pour poser cette question en termes d'alliance* ». Refusant d'« *institutionnaliser* » les Verts, il estime qu'il faut les mettre en mesure de dire s'ils veulent exploiter « *un fonds de commerce politique et électoral* » ou bien voir leurs idées prises en compte « *dans la vie et dans la politique des gouvernements* ». Rappelant les initiatives déjà prises en ce sens par les responsables de l'Etat et du parti, M. Jospin a encouragé les socialistes à « *intervenir sur le fond* » et à « *savoir communiquer* ».

Traitant, enfin, du PS, M. Jospin a souligné qu'il faut « *garder un Parti socialiste, et non pas construire un parti à l'américaine* », et que « *le problème est, toujours, de savoir si on parle politique aux militants (...), aux responsables (...), aux premiers fédéraux* ». « *Si on ne le fait pas, il ne faut pas s'étonner qu'ils ne se mobilisent pas* », a-t-il dit en une claire allusion à la campagne de M. Fabius pour les élections européennes.

« *La succession n'est pas ouverte*, a déclaré M. Jospin. *Le problème, pour nous tous, est de savoir comment réussir le second septennat de François Mitterrand, et non pas, déjà, de rêver au septennat qui suivra.* » Le ministre de l'éducation nationale a souligné que le PS « *a besoin, pour résister à ses propres tentations centrifuges, d'un axe majoritaire* », que « *symbolise* » le premier secrétaire. « *Veut-on d'autres orientations*, a-t-il demandé, *une autre stratégie, une autre majorité ? Si ce n'est pas le cas, c'est avec ce premier secrétaire-là que nous entrons dans le congrès et que nous devons en sortir.* »

« Lutter contre les exclusions »

« *Nous tenons bien en main les rênes du pouvoir, à travers mille difficultés, mais sans menace réelle ni immédiate* » : tel est le constat qu'a fait, d'abord, M. Michel Rocard. « *L'opposition*, a-t-il ajouté, *reste divisée et durablement incapable d'offrir une solution alternative sérieuse. Je note au passage, que si elle est à ce point déchirée, c'est aussi parce que nous avons su éviter tout ce qui aurait pu la ressouder contre nous.* »

Le premier ministre estime que la faveur dont bénéficient, auprès de l'opinion, le chef de l'Etat, le gouvernement et le PS n'est pas sans traduction électorale : de « *bonnes* » élections cantonales, des élections municipales qui ont donné aux socialistes « *une implantation sans précédent* », des élections européennes marquées par « *un succès de la liste conduite par Laurent Fabius* » et des élections partielles dont le solde net est « *légèrement positif* ».

« *Nous nous préoccupons du pouvoir d'achat*, a déclaré M. Rocard, *mais notre priorité reste à la lutte contre le chômage, et c'est conforme à nos valeurs les plus chères.* » Soulignant que le gouvernement gère, mais qu'il fait, aussi, des réformes, et que « *les plus spectaculaires ne sont pas toujours les plus profondes* », le premier ministre a rendu hommage à l'« *opiniâtreté quotidienne* » de M. Jospin dans le traitement de l'éducation nationale.

M. Rocard s'est félicité que le PS « *bouge et change* », et qu'il conserve ses « *valeurs fondamentales, qu'il s'agit de préciser à nouveau* », et a souligné l'« *inaptitude heureuse des socialistes à être des godillots* ». A la question : « *En quoi sommes-nous encore socialistes ?* », le premier ministre répond : « *D'abord, en luttant quotidiennement contre les exclusions.* » Il admet qu'« *une politique doit toujours avoir une dimension symbolique* », mais à condition de « *ne pas se tromper de symbole* » et de se rappeler que « *l'ère des certitudes absolues est close* ». « *Nous arrivons, sans doute*, a déclaré M. Rocard, *à un âge peut-être plus authentiquement démocratique, où les militants, mais aussi les électeurs, veulent voir les conséquences concrètes de leurs choix.* »

Pour le premier ministre, « *le socialisme, aujourd'hui, doit faire porter son souci de réforme ou sur l'infiniment petit ou sur l'infiniment grand, tout le reste relevant de la gestion la plus juste et la plus efficace d'une conception de l'économie fixe dans laquelle l'Etat fixe la règle du jeu et dans laquelle un service public disposant de l'économie de gestion peut apporter un appui, développer des initiatives, encourager des productions* ».

La réforme de l'infiniment petit, a-t-il expliqué, porte sur la sécurité domestique ou routière comme sur les relations des usagers et du service public ou sur le logement social. Celle de l'infiniment grand désigne « *tout ce qui tend à faire entrer l'intelligence dans les affaires du monde* », qu'il s'agisse de lutter contre le sous-développement, contre le surarmement ou de défendre l'environnement.

« *On ne change pas la société sans la durée (...), sans les moyens (...), sans le pouvoir* », a souligné M. Rocard. « *Seule une économie performante offre les marges de manœuvre nécessaires au mouvement* », a-t-il dit, puis il a observé qu'il ne faut pas confondre « *les secousses et les transformations* ». « *Quand on l'oublierait*, a ajouté le premier ministre, *on regagnerait bien vite les rangs de l'opposition.* » Quant aux alliances, M. Rocard a déclaré qu'il faut y recourir « *quand on en a besoin* » et « *à condition, du moins, que ce ne soit pas à droite* ». « *Le mieux est de pouvoir nous en dispenser*, a-t-il ajouté, *de pouvoir être assez ouverts aux autres — déçus du communisme, écologistes élargissant leurs préoccupations ou démocrates épris de justice sociale — (...) pour être le grand parti de rassemblement (...). D'ores et déjà, dans les élections essentielles, il s'en faut de quelques points seulement, et nous n'avons nulle raison de les présumer hors d'atteinte.* »

M. Fabius : « Stratégies de modernisation »

M. Laurent Fabius a consacré son propos, d'abord, à l'identité socialiste, en observant : « *Nous avons admis que le marché n'était pas un choix, mais une donnée. (...) La critique du capitalisme, comme système de production marchande généralisée, n'a pas disparu, mais son angle d'attaque a changé.* » Les socialistes, aujourd'hui, entendent « *contenir l'expansion des rapports marchands* », a expliqué le président de l'Assemblée nationale, afin de préserver les activités dites « régaliennes » et d'assurer « *un minimum d'égalité entre les citoyens* ». Pour autant, le socialisme, a dit M. Fabius, n'a pas cessé de s'identifier à la « *transformation sociale* », et non à la gestion. « *Le socialisme*, a-t-il dit, *ne peut pas faire l'impasse sur la modernisation, mais il y a plusieurs stratégies de modernisation, et c'est là que le dessein socialiste prend sa force.* »

M. Fabius a insisté sur l'idée de « *civilisation du temps choisi* », à laquelle aspire, selon lui, les citoyens qui votent pour les écologistes. « *C'est pourquoi*, a-t-il dit, *(...) la dimension écologique doit faire clairement partie de notre identité socialiste.* » Pour M. Fabius aussi cette démarche doit être préférée à celle d'une alliance électorale, car le PS « *n'a pas vocation à laisser l'écologie, ni aucun thème important, au monopole de partis spécialisés* ». Il a rappelé que le PS avait su, dans les années 70, intégrer le féminisme.

M. Fabius estime que, tout en soutenant le gouvernement, les socialistes ne doivent s'interdire aucun sujet de débat et qu'ils doivent « *s'exprimer, approuver, critiquer, proposer en évitant le grand écart* ». Rejetant « *toute alliance parlementaire avec un centre qui propose, en réalité, une politique de droite* », M. Fabius a souligné que le PS a « *vocation à rassembler* », mais que ses « *éventuelles alliances* » ne peuvent aboutir qu'à une politique de gauche.

Le président de l'Assemblée nationale a traité, ensuite, des problèmes de fonctionnement du PS, en recommandant la baisse des cotisations, l'organisation des sympathisants dans des associations, le renforcement du rôle des femmes, une meilleure formation, le renouvellement de l'activité de la FNESER (la fédération des élus), la prise en compte de la dimension européenne et de la dimension régionale. Pour M. Fabius, le PS doit faire en sorte que sa réflexion se porte « *en permanence vers l'avant* ». Il faut passer, a-t-il dit, « *d'un parti reflet de la société à un parti outil de transformation* ».

Selon le président de l'Assemblée nationale, le PS dispose, grâce à l'« *implosion de la droite* », d'un « *net avantage* », mais celui-ci « *ne repose ni sur un rayonnement idéologique assez fort ni sur un enracinement assez profond dans les syndicats, les mouvements sociaux et les associations populaires qui irriguent la société ; pas davantage sur une capacité assez large de mobilisation et de communication* ». « *Notre parti*, a-t-il dit, *doit lui-même se transformer pour conduire la transformation nécessaire de la société.* »

L'ironie de M. Chevènement

M. Jean-Pierre Chevènement s'est demandé si un débat « *peut réellement s'engager* » d'ici au congrès, en mars 1990. La question, en effet, à ses yeux, est de savoir si le PS peut « *formuler un projet sans mettre en cause le gouvernement* ». Il a reproché à M. Jospin d'avoir dit qu'il n'y avait qu'une seule politique économique et sociale possible. Or, estime le ministre de la défense, « *le problème du partage (...) ne peut pas être traité convenablement en dehors de la politique économique et sociale* ».

Faisant allusion, ensuite, aux propos de M. Rocard, M. Chevènement a ironisé sur l'infiniment petit, « *qu'on voit avec un microscope* », et l'infiniment grand, « *qu'on voit avec un téléscope* », préférant s'en tenir, pour sa part, à ce que l'on voit « *à l'œil nu* » et rester sur le terrain « *de l'homme banal, bref, du citoyen* ». « *Faut-il seulement que les riches s'enrichissent et que les pauvres restent sur le carreau ?* », a-t-il demandé, en dénonçant la « *logique du libéralisme* ».

Pour le ministre de la défense, le PS « *doit être capable, aussi, d'infléchir l'action du gouvernement, et, pour cela, il doit anticiper* ». Cela suppose qu'il comprenne « *les mutations du capitalisme* », mutations technologiques et géographiques. M. Chevènement a insisté, enfin, sur la construction européenne, en se demandant si « *l'Allemagne ne préférera pas être le Japon de l'Europe plutôt que de construire, vaille que vaille (...), une Europe à douze* ».

Mme Marie-Noëlle Lienemann, membre du bureau exécutif, s'est prononcé pour de « *nouveaux courants de pensée* » tels que celui qu'elle se propose de créer, afin de distinguer les courants des écuries présidentielles. M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne, a expliqué que « *le socialisme de la feuille de paie en vaut bien d'autres* » et que le PS doit se situer dans « *le processus du nouveau partage que tout le monde réclame à présent* ».

Favorable à une alliance avec les écologistes, M. Mélenchon a observé qu'elle suppose la modification du mode de scrutin, la représentation proportionnelle ayant aussi, selon lui, le mérite de « *restaurer le rôle du débat, là où règne aujourd'hui la triste méthode du vote pour le moindre mal au second tour* ».

M. Gérard Fuchs (rocardien), membre du secrétariat national chargé des questions européennes et de la sécurité, s'est prononcé contre la perspective immédiate d'une alliance avec les Verts et contre l'idée d'un retour au scrutin proportionnel intégral, qui créerait, dans le rapport des forces actuel, « *l'obligation de l'alliance à droite* ». M. Jean-Christophe Cambadélis, député de Paris, a expliqué que le gouvernement « *doit engager les réformes qui s'imposent pour corriger les inégalités* ».

M. Jean Poperen a développé l'idée de « *société d'équilibre* » qu'il défend en proposant une « *indexation de croissance* ». Le ministre des relations avec le Parlement a plaidé pour « *un parti pluraliste, majoritaire, couvrant tout le champ de la gauche et des forces de progrès* », en indiquant qu'il entend proposer pour cela une « *plate-forme* ». « *La recomposition du PS est à l'ordre du jour*, a affirmé M. Poperen (...). *Pour une politique nouvelle, en une phase nouvelle, il faut une majorité qui y corresponde.* » Pour le ministre des relations avec le Parlement, la synthèse, si elle se fait, devra être « *le résultat du choix des militants* » et non « *être un truc pour l'empêcher* ». C'est donc, selon lui, au congrès lui-même, et non lors de la réunion du comité directeur dite de « synthèse », à la mi-janvier, que l'accord devra se faire — ou non — entre les différents courants.

● **Changements au bureau exécutif.** — Le comité directeur du PS a entériné, dimanche 2 juillet, deux changements au bureau exécutif : au sein du courant Socialisme et République, M. Jean-Paul Planchou, délégué général du courant, remplace M. Pierre Carassus ; chez les mauroyistes, M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, remplace M. Frédéric Roemini.

IL NE FAIT PAS BON VIVRE DANS UNE MAISON HUMIDE.

Le procédé Murprotec guérit définitivement votre maison de l'humidité grimpante. Plus de 30 ans d'expérience et de réussite sont la preuve de son efficacité.

MURPROTEC EST GARANTI 30 ANS.

Ce salpêtre tenace dont il était si difficile de venir à bout, ce salpêtre qui répand une odeur de moisi et finit par abîmer votre maison.

Murprotec protège la valeur de votre maison contre le fléau humidité.

Murprotec ne nécessite pas de travaux importants.

Murprotec couvre toute la France (bureaux à Paris, Arras, Rennes, Agen, Avignon, Morlaix, Nancy). Sur simple demande un spécialiste établira gratuitement un diagnostic et un devis.

UN PROCÉDÉ EXCLUSIF. Attention ! Ce procédé est unique en France. Des tubes de céramique introduits dans vos murs boivent intégralement l'humidité.

Pour recevoir une documentation sur les différents procédés, sans engagement, envoyez ce bon à Murprotec. Impasse des Broderies 78310 Coignières. Tél. (1) 34 61 83 47.

Nom (en majuscules) _____

Adresse complète _____

_____ Tél. _____

N° du département de la maison concernée par le problème d'humidité.

MURPROTEC® Paris, Londres, Bruxelles, Amsterdam. M

Société

Dans un rapport demandé par le ministre de la justice

Me Dominique Saint-Pierre propose la création d'une profession d'« avocat-conseil juridique »

Me Dominique Saint-Pierre, avocat au barreau de Lyon, ancien député de l'Ain et vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a remis, vendredi 30 juin, au ministre de la justice son rapport sur la réforme des professions juridiques et judiciaires. Un projet de loi issu de ce document et consacrant le rapprochement des professions d'avocat et de conseil juridique devrait être soumis au conseil des ministres à l'automne et présenté au Parlement à la session de printemps.

Il y a un an, l'ordre des avocats de Paris, sous la houlette de son bâtonnier, Me Philippe Lafarge, provoquait de vives réactions en discutant publiquement le rapport rédigé par Me Daniel Soulez Larivière et consacré à la réforme des professions juridiques et judiciaires (*le Monde* du 9 juin 1988).

Ce plaidoyer pour la fusion des professions d'avocat et de conseil juridique, pour la création de sociétés commerciales, pour le salariat interne ou la publicité fonctionnelle avait déclenché une polémique sans précédent parmi les dix-huit mille avocats français et leurs organisations représentatives syndicales ou ordinales. L'insolence du ton adopté par Me Soulez Larivière n'était sans doute pas étrangère à cette tempête : mais, au-delà de la forme, délibérément provocatrice, les questions de fond posées alors (comment s'armer pour faire face à la concurrence étrangère dans la perspective du grand marché européen de 1993) n'avaient pas, depuis, été tranchées. C'est pourquoi, conjointement, le ministre de la justice, M. Arpaillange, et le ministre des affaires européennes, Mme Edith Cresson, chargèrent en novembre dernier un avocat lyonnais, Me Dominique Saint-Pierre – vice-président du MRG et proche du président de la République, dont il fut le directeur de campagne en 1988, – d'une mission d'études sur ce sujet.

Un morcellement excessif

Le rapport Saint-Pierre remis au garde des sceaux, s'il prend des précautions de style, colle en fait de très près à celui de Me Soulez Larivière, tant sur l'analyse que sur les propositions.

Le constat de départ est simple : morcelées à l'excès, les professions juridiques et judiciaires manquent d'efficacité et suscitent la méfiance du public. « *On conçoit que le citoyen ait du mal à se retrouver dans un foisonnement de professions qui confine au désordre et qu'il ne puisse pas toujours obtenir, d'une mosaïque de professionnels, le service efficace qu'il serait en droit d'attendre.* » Il faut donc – alors que les étrangers, anglo-saxons notamment, ont depuis longtemps compris le parti qu'ils pouvaient tirer des défauts du système français et font de l'Europe « *un terrain de chasse privilégié* » – créer un « *homme juridique nouveau* » et ne pas tomber dans les « *mini-réformes* », comme celle adoptée sous M. René Pleven, garde des sceaux, en 1971. Aiguillonnés par le marché unique de 1993, les hommes de droit doivent se mettre très vite d'accord, en dépassant les réflexes de « *frilosité* » et l'« *immobilisme* ». L'enjeu, pour Me Saint-Pierre, est certes économique mais aussi culturel, car « *de la valeur et de la force de nos juristes dépendent l'importance et l'influence de notre droit vis-à-vis de la* common law *et, par suite* (...), *la place de notre langue qui le véhicule* ».

Les propositions de Me Saint-Pierre tournent autour de trois axes :

I. – Rapprochement des professions :

● Le rapporteur ne parle plus de fusion, terme qui laissait penser aux 4 800 conseils juridiques qu'ils risquaient d'être absorbés. Mais il met en avant la complémentarité des deux professions pour proposer la création d'une nouvelle profession d'« *avocat-conseil* » ou d'« *avocat-conseil juridique* ». Les 330 avoués à la cour devraient être intégrés dans ce processus et indemnisés. En revanche, les 8 704 experts-comptables resteraient une profession bien distincte. Quant aux juristes d'entreprise (entre 4 000 et 5 000), leur sort n'apparaît pas scellé et mériterait une réflexion plus approfondie.

Les juristes étrangers pourraient être admis à part entière dans la nouvelle profession. Des règles déontologiques nouvelles seraient mises sur pied et l'on distinguerait « *déontologie de devoir* », qui fonde l'indépendance de l'avocat, et « *déontologie de structure* », qui, telle qu'elle existe aujourd'hui, « *la paralyse en l'empêchant de s'adapter aux réalités du monde moderne* ».

● L'organisation de la nouvelle profession consisterait en fait en un système mixte « *à trois étages* », maintenant l'existence de barreaux locaux pour la discipline ; l'échelon de la cour d'appel pour la formation (un tronc commun et des spécialisations) et au niveau national pour la représentation extérieure de la profession.

● Le salariat interne facultatif serait autorisé mais corrigé par l'existence d'une clause de conscience.

● Les régimes sociaux de vieillesse seraient harmonisés et permettraient aux conseils juridiques de sauvegarder les droits acquis.

II. – Réglementation de la consultation et de la rédaction d'actes en matière juridique.

● Agents d'affaires, agents immobiliers, sociétés de contentieux, de recouvrement, syndicats conseillers fiscaux, services de documentation téléphonique, etc. Ils sont nombreux à donner ou, plutôt, à vendre du conseil. On ne peut plus, estime Me Saint-Pierre, s'accommoder d'un système cacophonique de « *guérisseurs du droit* ».

● Il faut pour garantir « *la sécurité juridique* », que la consultation et la rédaction d'actes soient exercées « *par des professionnels présentant des garanties de diplôme, de compétence et de sérieux* ».

● Les membres de la nouvelle profession, mais aussi les notaires, pourraient exercer ces activités à titre principal. En revanche, les experts-comptables ne pourraient l'exercer qu'à titre accessoire. Une nouvelle incrimination – l'exercice illégal du droit, – calquée sur l'exercice illégal de la médecine, devrait être créée.

III. – Exercice des professions du droit sous forme de sociétés de capitaux.

Enserrés dans un « carcan », les professionnels du droit disposent de structures inadaptées qui freinent tout dynamisme, estime Me Saint-Pierre. D'où l'autorisation de créer une société de capitaux dont le capital social serait entièrement réservé aux professionnels et exclusif de financements extérieurs. Mais les participations croisées au sein d'une même profession devraient être autorisées. Le capital social pourrait aussi être ouvert aux salariés de l'entreprise.

Me Saint-Pierre est par ailleurs hostile à l'interprofessionnalité, c'est-à-dire au groupement de différentes professions au sein d'une même société, « *en raison de son caractère polymorphe* ». Il est prévu que les tribunaux de commerce soient incompétents pour les litiges concernant ces nouvelles sociétés.

Parallèlement à la rédaction de ce rapport, des projets de loi qui en sont directement inspirés ont été mis au point par le ministère de la justice. On souhaite en effet, place Vendôme, ne pas perdre de temps : si le calendrier prévu est retenu, les textes devraient être soumis à l'approbation du conseil des ministres à l'automne et présentés au Parlement à la session de printemps 1990.

AGATHE LOGEART.

A l'initiative de la conférence des bâtonniers

Un sondage favorable à la réforme

Me Roger Malinconi, du barreau de Marseille, président de la conférence des bâtonniers, qui regroupe les onze mille avocats de province, a fait procéder à un sondage sur l'avenir de la nouvelle profession. 9 500 avocats ont répondu au questionnaire. Voici les résultats chiffrés de cette consultation :

– rapprochement de la profession d'avocat et de conseil juridique : 82,2 % favorables ;

– exercice de la profession d'avocat, sous forme de société de capitaux : 71,1 % favorables ;

– participation de capitaux extérieurs dans le capital de sociétés d'avocats : 13,2 % favorables ;

– salariat interne : 53,8 % favorables ;

– maintien des garanties sociales : 100 % des avocats sont favorables au maintien de l'actuel régime de retraite ;

– intégration des avoués à la Cour : 56,6 % favorables ;

– intégration des juristes d'entreprise : 9,8 % favorables ;

– création de structures interprofessionnelles avec d'autres professionnels du droit : 80 % favorables ;

– élaboration d'une structure nationale : 89,8 % favorables.

BICENTENAIRE

La mobilisation des « contre-révolutionnaires »

(Suite de la première page.)

L'Association 15 août 1989 a pour président M. François Triomphe, qui affirme n'être affilié « *à aucun parti* », même s'il adhère depuis quelques années aux idées de la Fraternité sacerdotale saint Pie X de Mgr Marcel Lefebvre. Ayant, autrefois, « *fait un peu d'OAS* » (2), il est aujourd'hui officier de sécurité dans une société de gardiennage. Tandis que M. Brignean échauffe, de la plume, l'ardeur des troupes, M. Triomphe veille à la logistique de cette grand-messe du 15 août, à laquelle, dans la chaleur communicative des premiers meetings, l'association avait d'abord annoncé la participation d'un million de personnes.

Après l'office en latin, les fidèles se rendront en procession jusqu'à Notre-Dame, symboliquement. La « *Très Sainte Vierge Marie* » n'est-elle pas la « *patronne* » de la « *nation* » ? Soixante-quinze comités, selon M. Triomphe, relaient dans les provinces cet ordre de mobilisation générale, pour faire de ce 15 août « *un grand rassemblement catholique et national* ».

Le « manifeste » que se sont donné ces « contre » démolit allégrement « *la légende de la prise de la Bastille, prison vide et sans défense dont s'empara une foule avinée de poissardes, tire-laine et malandrins en tout genre, payés par le duc d'Orléans, premier grand maître du Grand-Orient et, comme beaucoup de révolutionnaires, guillotineur avant d'être lui-même guillotiné* ».

M. Brigneau est l'un de ceux qui, dans le même esprit, voient dans les événements de 1789 le résultat d'un complot « *judéo-maçonnique* ». Cette interprétation incite l'*Anti-89* à épargner Voltaire, pourtant l'« *un des pères* » de cette Révolution honnie. Voltaire, qui disait des juifs, rappelle complaisamment *l'Anti-89* : « *Vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare, qui joint depuis longtemps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition* ».

L'approche plus scientifique d'un Pierre Chaunu ne le cède en rien en virulence anti-révolutionnaire à *l'Anti-89*. Dans *le Grand Déclassement* (3), qui est devenu en quelques mois la bible des réfractaires au Bicentenaire, l'historien analyse comme une catastrophe la période qui s'étend de 1789 à 1815. Fallait-il, pour conquérir la démocratie parlementaire, un tel bain de sang, questionne-t-il ? L'Angleterre, berceau de cette démocratie, a bien fait l'économie de la Terreur. Les Français seraient-ils si sots ?

Conférencier très recherché en ces temps de contre-célébration, M. Chaunu résume ainsi le bilan de ce quart de siècle de folie : « *Deux millions de morts en France sur vingt-huit millions d'habitants et, par rupture de toutes les traditions, l'accentuation brutale de la fécondité.* » « *Nous allons commémorer,* affirme-t-il en conséquence, *le déclassement démographique de la France.* » Et pas seulement démographique : « *L'économie est désorganisée par le massacre, l'élimination et l'émigration des élites; par l'inflation de l'assignat qui nous exclut de l'économie monétaire et nous fait régresser vers une économie de troc, au moment où l'Angleterre décolle.* » « *La destruction (...) du mode de financement des écoles et des hôpitaux,* ajoute-t-il, *retarde d'un demi-siècle l'alphabétisation et la scolarisation totale du pays que l'Ancien Régime avait déjà conduit à mi-terme.* »

Un bilan accablant, catastrophique même à entendre et à lire M. Chaunu. Et de citer, comme un autre « *bréviaire* » le livre de René Sédillot, *le Coût de la Révolution française* (4). Dû à un économiste, cet ouvrage, qui analyse la Révolution et ses conséquences en termes quasiment comptables, est, lui aussi, fort coté à la Bourse des valeurs antirévolutionnaires. C'est vrai que la Révolution fut dévoreuse de vies humaines, qu'elle répandit la guerre, saigna la France et que celle-ci dut en payer le prix. Ce n'est pourtant pas cette vision de commissaire aux comptes qui intéresse le philosophe Jean-Marie Benoist et l'avocat Jean-Marc Varaut, qui coorganisaient récemment un colloque au Sénat sur un thème à rebrousse-poil des commémorants officiels : « La République française contre les droits de l'homme ? »

Le point d'interrogation trahit la réponse – nuancée – qui fut apportée à cette question. A l'inverse d'un Clemenceau, MM. Benoist et Varaut refusent d'analyser la Révolution comme un « *bloc* », 1789 excusant en quelque sorte 1793. M. Benoist est net : « *Faut-il commémorer la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ? La réponse est oui* (...). *Faut-il commémorer la Révolution française ? La réponse est non.* » Comme lui, Me Varaut voit dans la Terreur « *la préface des abominations du totalitarisme moderne* ». Et de multiplier les parallèles : les charrettes de « guillotinés » préfigureraient les trains de déportés ; le tribunal révolutionnaire serait « *l'archétype des juridictions d'exception de par le monde* » ; « *les massacres de septembre* » annonceraient « *les nuits des longs couteaux de Munich et de Téhéran* », etc.

Ce parallèle sert parfois à des fins polémiques (M. Chaunu prétend, par exemple, que « *Robespierre a deux cartes, celle du PS, version CERES, et celle du PC* »). La question mérite pourtant réflexion. Ainsi, l'historien Jacques Julliard, tout en affirmant que « *la rétroactivité des concepts est aussi inacceptable en Histoire que la rétroactivité des lois dans un Etat de droit* », reconnaît-il que « *le totalitarisme eût été impossible* » sans cet héritage de la Révolution qu'est « *l'avènement du peuple comme acteur principal de la politique* ». 1789 ne fut sans doute pas ce « *Tchernobyl de notre histoire* », que dénonce M. Chaunu. 1793 n'en finit pas, en revanche, d'interroger nombre d'intellectuels, sans qu'il faille pour autant les ranger dans le camp des « anti ».

BERTRAND LE GENDRE.

(2) Organisation de l'armée secrète. Fer de lance des partisans de l'Algérie française.

(3) Editions Robert Laffont, 1989.

(4) Librairie académique Perrin, 1986.

REPÈRES

Cosmétiques

Une firme renonce aux animaux cobayes

La société américaine Revlon a annoncé vendredi 30 juin, à New-York qu'elle renonçait à l'expérimentation animale pour la fabrication de ses produits cosmétiques. Revlon est la première grande firme de cosmétiques qui abandonne l'utilisation des animaux de laboratoire. – (*AP.*)

Marée noire

Exxon perd la mémoire

Des milliers de documents concernant l'échouage du pétrolier *Exxon Valdez*, responsable en mars dernier d'une gigantesque marée noire en Alaska, ont disparu des archives informatisées de la firme Exxon. Le tribunal avait pourtant ordonné à la société de les conserver car l'affaire est loin d'être terminée. Or, à la suite d'une manipulation malheureuse, ces documents ont été effacés par un technicien qui a été aussitôt licencié. Aujourd'hui il accuse les dirigeants d'Exxon de n'avoir ni daté ces archives ni indiqué qu'il fallait les conserver. « *Dans cette affaire de négligence,* a-t-il dit, *je ne suis qu'un bouc émissaire.* »

Sécheresse

200 000 hectares de taïga en fumée

Conséquence probable d'une sécheresse exceptionnelle, l'un des incendies les plus catastrophiques qui aient ravagé la taïga sibérienne sévit depuis trois semaines sur l'île de Sakhaline, en Union soviétique. La *Pravda* rapporte que malgré l'intervention de milliers d'hommes, 200 000 hectares sont déjà partis en fumée, soit 20 % de la surface de l'île. Plusieurs exploitations pétrolières ont dû être arrêtées.

RELIGIONS

Le prieur du Barroux promu Père abbé par le Vatican

Dom Gérard, intégriste repenti

Le cardinal Augustin Mayer, président de la commission nommé en 1988 par le pape pour la réconciliation avec les intégristes, a conféré, dimanche 2 juillet au Barroux (Vaucluse), la bénédiction abbatiale à Dom Gérard Calvet, personnalité en vue du traditionalisme catholique français. Prieur du monastère Sainte-Madeleine, celui-ci a été promu Père abbé, avec rang d'évêque, par Rome. L'archevêque d'Avignon n'a pas participé à cette cérémonie.

LE BARROUX (Vaucluse) de notre envoyé spécial

Entre les champs de lavande et les oliveraies, au pied du Ventoux, la pierre de Sainte-Madeleine flambe, toute neuve, au soleil du Barroux. Ce monastère est l'orgueil de Dom Gérard. Sur un terrain d'une dizaine d'hectares, sa construction a commencé en 1982. L'investissement total serait de 80 millions de francs.

Né il y a soixante-deux ans à Bordeaux, héritier d'une prestigieuse famille de chartrons, Dom Gérard Calvet est de la race des bâtisseurs. « *Ce sont des monastères,* rappelle-t-il, *qui ont fait l'Europe chrétienne.* » Sa foi, c'est du roc. Va-t-il au Liban défendre la chrétienté face à l'intégrisme musulman ? Il revient déclarant devant des auditoires nombreux à Bordeaux ou à Lyon : « *Beyrouth-Le Barroux; même combat.* » Ou dénonçant les « *embrassades* » du pape avec l'islam, que, ancien spahi, il affirme fort bien connaître.

De même Dom Gérard ne connaît-il pas d'autre Eglise que celle de la Tradition. Après le concile Vatican II, bénédictin encore jeune, il divorce avec son abbaye pyrénéenne de la Tournay, jugée trop moderniste. Il se réfugie dans les Hautes-Alpes, où il vit en ermite, puis crée une communauté de jeunes moines, tête rasée, ne gardant qu'une couronne de cheveux à la hauteur des oreilles, à Sainte-Madeleine-de-Bédoin, dans le Vaucluse, qu'il installe ensuite près de là, au Barroux.

Ses prêtres ont tous été ordonnés par Mgr Lefebvre, hôte régulier des lieux, qu'il appelait « *notre modèle et notre père spirituel* ». Dom Gérard déplorait l'affaiblissement de l'enseignement donné par les séminaires. « *Si je ne faisais pas ordonner des prêtres, je serais complice de la destruction de l'Eglise. Il faut sortir de la légalité pour rester dans la justice* », nous disait-il en 1986. Ses prêtres sont seize pour une communauté monastique de quatre-vingts personnes (en incluant les trente moniales).

Avant le schisme d'Ecône, il était donc le dernier dont le camp intégriste pouvait craindre la défaillance. Et quand circulaient des noms de candidats à l'épiscopat, éventuels successeurs de Mgr Lefebvre, celui de Dom Gérard revenait avec insistance. Il était encore à Ecône le jour des sacres, le 30 juin 1988, entourant de sa sympathie les évêques que Rome venait d'excommunier.

Dès le lendemain, pourtant, on apprenait qu'il avait reçu au Barroux, quelques jours plus tôt, le 21 juin, un envoyé spécial du pape, le cardinal allemand Augustin Mayer, lui-même bénédictin, qui allait devenir la tête de pont du Vatican dans la politique de « réconciliation » avec les intégristes. A partir de là, tout devait aller très vite. La 26 juillet 1988, sans que l'archevêque d'Avignon ait été informé des tractations, le Barroux, forteresse de l'intégrisme français, était reconnu par Rome.

Le monastère pouvait garder sa messe en latin, son rite du concile de Trente, ses offices grégoriens et son enseignement du catéchisme, aux enfants de la région, dans les manuels d'avant le concile. « *Aucune contrepartie doctrinale et liturgique ne m'a été demandée. Et je conserve toute mon amitié à Mgr Lefebvre* », affirmait Dom Gérard. Ce propos fit scandale. Les démentis devaient pleuvoir, mais aujourd'hui encore, au Barroux, ses proches disent : « *On ne nous a rien fait signer.* »

Poussant alors son avantage, sans égard pour la campagne déclenchée contre son ralliement dans les milieux intégristes, Dom Gérard demandait à Rome la transformation de son simple monastère en abbaye bénédictine autonome. Ce qui, par l'entremise du cardinal Mayer, fut obtenu rapidement. C'est aussi ce dernier qui, après consultation de la communauté, nomma Dom Gérard Père abbé, contrairement aux dispositions monastiques qui prévoient une élection en bonne et due forme.

L'amitié du cardinal Mayer

Au terme d'une cérémonie longue et fastueuse, dans l'odeur des encens et la splendeur du rite ancien, Dom Gérard a donc reçu, dimanche 2 juillet, des mains mêmes du cardinal allemand, la bénédiction abbatiale, ainsi que l'anneau, la crosse et la mitre, signes de son nouveau rang épiscopal. On avait déjà des séminaristes, des prêtres, des moines ex-intégristes repentis. Dom Gérard est le premier lefebvriste rallié au pape qui soit promu évêque.

Un millier de fidèles étaient venus de tout le Midi pour assister à l'événement. Les supérieurs des grandes abbayes traditionalistes (Fontgombault dans l'Indre, Randol dans le Puy-de-Dôme) avaient fait le déplacement, ainsi que Mgr Tchidimbo, ancien archevêque de Conakry, député très conservateur, Bernard Antony, député européen du Front national, président du Centre Charlier, Jean Madiran, directeur de *Présent*, quotidien lepéniste, ami de quarante ans de Dom Gérard, Patrice de Plunkett, rédacteur en chef du *Figaro Magazine*, etc.

Si des abbayes qui ne passent pas pour traditionnelles (Saint-Benoît-sur-Loire, La Pierre-qui-Vire, Alguebelle, Sénanque) étaient aussi représentées dimanche, des absences de taille ont été remarquées : celle de l'abbé-primat des bénédictins (1) et surtout celle de Mgr Bouchex, archevêque d'Avignon, ordinaire du lieu qui, canoniquement, aurait dû conférer la bénédiction abbatiale à Dom Gérard. « *La date a été fixée par le Vatican. J'ai été prévenu trop tard* », nous a déclaré, manifestement excédé, l'archevêque d'Avignon, retenu dimanche matin par une cérémonie de confirmation. Il s'était fait représenter au Barroux par un vicaire général.

Aucun autre responsable de la conférence épiscopale française, qui, dans cette affaire, s'était étonnée des méthodes romaines, n'avait été invité. Explication donnée au Barroux : « *Nous n'avons pas voulu mettre l'épiscopat français en situation de devoir refuser notre invitation.* » En régularisant les liens du Barroux avec l'Eglise catholique, la commission romaine du cardinal Mayer a sans doute réussi à jeter le plus grand trouble chez les traditionalistes. Il lui reste l'autre moitié du chemin à accomplir : montrer qu'une « réconciliation » est possible avec les catholiques conciliaires, mais celle-ci passe d'abord par une clarification.

HENRI TINCQ.

(1) Dom Victor Dammertz, primat de la confédération bénédictine, a visité il y a quelque temps le Barroux. Une intégration de cette nouvelle abbaye dans l'ordre bénédictin ne pourrait officiellement avoir lieu avant 1992.

● **Mort de l'archevêque catholique du Cap.** – Mgr. Stephen Naidoo, cinquante et un ans, depuis 1984 archevêque du Cap (Afrique du Sud), est décédé, samedi 1er juillet, à Londres. Noir, il militait activement contre l'apartheid dans son pays, à côté d'autres personnalités plus connues comme l'archevêque anglican Desmond Tutu ou le pasteur Allan Boesak. Membre du dernier synode mondial des évêques à Rome en 1987, il avait fait des interventions remarquées sur la situation raciale dans son pays.

هكذا من الأصل

Culture

MUSIQUES

« Des droits de l'homme », oratorio de Marius Constant

Les étapes de la dignité

C'était vendredi soir, 30 juin, à Marseille, la création solennelle d'une fresque dramatique et historique retraçant une des grandes conquêtes de l'humanité. Une commande de la municipalité phocéenne.

Dans l'imposante cour de la « Vieille Charité », dominée par trois rangs d'arcades éclatantes de lumière solaire, Marseille a fêté le bicentenaire de la Révolution par une série de manifestation musicales : œuvres maçonniques de Mozart, *neuvième Symphonie* de Beethoven, spectacle Méhul, Gossec, Rouget-de-Lisle, etc., et surtout la création d'un oratorio de grande envergure consacré aux *Droit de l'homme* par Marius Constant.

Pour faire vivre ce thème et ce texte abstraits, le compositeur a brossé une fresque dramatique et historique à la manière de Honegger, avec un luxe de moyens : orchestre très fourni, percussions nombreuses, « décors » électroacoustiques (du Groupe de Marseille), clavecin soliste, triple chœur mixte, soprano, cinq acteurs ou récitants.

Est-ce le cri de l'humanité du fond des âges qui monte à l'orchestre ? Les chœurs lui répondent en rappelant les étapes de la dignité de l'homme : la Grande Charte, en latin, le pacte de la Confédération helvétique, l'habeas corpus anglais et la Constitution des Etats-Unis d'Amérique, amenée par un puissant crescendo des cuivres et des martèlements solennels de tambours.

Par un effet de zoom assez violent, on débouche inopinément sur la *Musique funèbre maçonnique*, de Mozart, qui accompagne la cérémonie d'initiation de La Fayette dans la société secrète, puis se heurte à des chœurs fort dissonants.

De retour d'Amérique, La Fayette vient faire l'éloge de la liberté à Louis XVI qui, lui, ne croit qu'à « la subordination créée par la Nature ». Le clavecin d'Elisabeth Chojnacka répète obstinément *la Triomphante*, de Couperin, qui sombre sous les flots rocailleux de l'orchestre conquis par la Révolution !

Une écriture élégante

Suit une évocation assez confuse des Cahiers de doléances où alternent et se superposent les plaintes sur les impôts, les revendications des femmes, la liberté des cultes, avec un mariage particulièrement douloureux du *Shema Israël* et d'un cantique protestant.

Enfin apparaissent « les droits de l'homme », solennisés par les voix d'Alain Cuny, le barde qui hulule et tonne autant qu'il parle, profère et prophétise, et de Marie Atger, belle soprano chantant d'amples mélodies sur des poèmes de Lou Bruder dont on ne comprend pas un mot (1). Le lyrisme d'Alain Cuny s'enfle de plus en plus jusqu'à déchaîner (pour la liberté de la presse) des percussions multipliées, des cuivres débridés et un grand chœur qui célèbre enfin l'Amour s'élevant majestueusement vers le ciel.

Malgré les quelques réserves que nous avons émises, l'œuvre reflète une fois de plus la qualité et l'élégance d'écriture de Marius Constant, la noblesse et l'envergure de ses conceptions dramatiques, même si l'on regrette qu'il ne se livre pas davantage et que cette célébration d'une des grandes conquêtes de l'humanité ne soit pas plus épique ou émouvante, malgré son visible engagement.

Il était en tout cas admirablement entouré par l'Orchestre Philharmonique de Marseille, les chœurs de l'Opéra et des Journées internationales de chant choral, le chœur mixte Vincent-d'Indy, ainsi que les artistes déjà nommés et les acteurs (Jean-Claude Nieto, Jean-Paul Bordes, Gilbert Mingeaud, Marie Albe, Alain Garanger), qui ont interprété l'œuvre avec autant de ferveur que de dynamisme sous la direction du compositeur.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On pourra trouver le texte dans le numéro de *l'Avant-Scène-Opéra*, consacré à *André Chénier*, de Giordano, qui vient de paraître. Un enregistrement sera publié ultérieurement sur disques Cybelia.

★ Une étourderie regrettable nous a fait omettre l'Orchestre national de Radio-France parmi les superbes interprètes de *Jeanne au bûcher*, fruit d'une excellente collaboration entre Radio-France et le Festival de Saint-Denis (*le Monde* du 27 juin).

« La Fille mal gardée », à La Baule

A la santé du tiers état

La Fille mal gardée, par le Ballet de l'Opéra de Nantes.

Le Ballet de l'Opéra de Nantes a présenté aux Rencontres internationales de La Baule le plus ancien ballet du répertoire : un bicentenaire...

Lison et Colas s'aiment. La mère de Lison, la fermière Ragotte, veut marier sa fille à un riche crétin du nom d'Alain. L'amour triomphera dans l'allégresse générale : rien ne sert de garder les filles ou, comme le dit le sous-titre du ballet, *« il n'est qu'un pas du mal au bien »*.

Argument plus mince que la taille d'une sylphide — mais patience, les sylphides ne sont pas encore inventées, nous ne sommes qu'en 1789 — et pourtant pierre blanche : c'est la première fois qu'un ballet prend pour sujet la vie quotidienne de simples paysans, et non plus des dieux et héros mythologiques. Non que le chorégraphe Dauberval ait senti se lever le vent de la révolution : ses très convenables paysans ont plutôt des airs de bergers de Trianon, nulle tension, nul conflit ne les oppose à la noblesse, d'ailleurs absente du ballet.

Crée le 1er juillet 1789 au Grand Théâtre de Bordeaux, *la Fille mal gardée* (qui s'appelle d'abord *Ballet de la paille*) connaît aussitôt un succès considérable. Le lendemain, on peut lire dans la *Revue historico-secrète* (conservée aux archives départementales de Bordeaux) : *« A la fin du nouveau ballet du grand Dauberval donné hier, on chanta des couplets sur les affaires du temps, dont le refrain était : « Il ne faut désespérer de rien ! » Dans un repas de moissonneurs, le chef porta une santé au tiers état qui fut aussi fort applaudie »*. Toast que la tradition a maintenu jusqu'à nos jours.

Car cette *Fille mal gardée* fut bien conservée : c'est le plus ancien ballet qui soit encore au répertoire de nombreuses compagnies. Il a traversé le temps et les frontières : Londres en 1791, Paris en 1803, Saint-Pétersbourg en 1818, Moscou en 1848, New-York en 1940... La version que donne le Ballet de Nantes est sans doute la plus proche de l'original. Elle a été demandée à l'érudit chorégraphe danois Ivo Cramer, spécialiste de danses anciennes, auquel on doit déjà les délectables *Dansomanie* et *Arlequin magicien par amour*, montés à l'Opéra de Paris.

Un charme irrésistible

Cramer parle honnêtement d'« interprétation » plutôt que de « reconstruction » : la chorégraphie de Dauberval est perdue, mais il a pu retrouver dans diverses archives (à Stockholm, Londres, Paris) la structure complète du ballet et les pantomimes, minutieusement annotées sur des partitions. Et il a basé sa chorégraphie sur le vocabulaire de l'époque, qui est connu : contre-danses, menuets, allemandes, gavottes...

Le spectacle dégage un charme peu résistible, fait de fraîcheur, de naïveté et de vitalité. Il doit beaucoup aux décors et costumes doux-acides de Dominique Delouche, images d'une paysannerie un peu fantasmatique mais ravissante. Les danses d'Ivo Cramer nous persuadent sans peine de leur authenticité (très intéressantes, particulièrement, les variations de Colas et de Lison au deuxième et au quatrième tableau). Et les interprètes ont l'âge de leurs rôles : Isabelle Herrmann a dix-sept ans, James Amar dix-huit ans, ils sont juste assez maladroits pour nous attendrir. Jolie ouverture pour les Rencontres internationales de danse de La Baule, qui vont réunir cette semaine dans des stages, cours et spectacles deux cents jeunes danseurs, lauréats de concours internationaux et élèves de conservatoires et d'écoles de sept pays.

La *Fille* de Nantes, qui danse depuis février dernier, s'est déjà taillé une si jolie réputation que son carnet de bal ne désemplit pas : elle est attendue par vingt villes de France (Tours les 28 et 29 octobre, Angers les 5 et 6 décembre, Bayonne le 9 juin ou Périgueux le 12 juin), la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, le Japon, le Portugal, l'Italie... En route vers un troisième centenaire ?

SYLVIE DE NUSSAC.

● **Sessions pour organistes.** — Comme chaque année, l'abbaye de la Lucerne d'outre-mer, près de la baie du Mont-Saint-Michel, organise cet été des sessions pour organistes.

Sous la direction de M. François Lombard, titulaire du grand orgue de Saint-Pierre à Calais, du 24 au 29 juillet cours d'initiation pour élèves de niveau de cours élémentaire ou moyen au piano et expérience du pédalier. Du 31 juillet au 5 août, session pour des élèves de bon niveau aux claviers manuels et au pédalier.

Sous la direction de M. F. H. Houbard, titulaire du grand orgue de la Madeleine à Paris, cours s'adressant à des élèves chevronnés

Pour tous renseignements : abbaye de la Lucerne, 50230 La Haye Pesnel.

CINÉMA

Deux disparitions

Le metteur en scène Franklin Schaffner

Le metteur en scène américain Franklin Schaffner est mort d'un cancer dimanche 2 juillet à Santa-Monica. Il était âgé de soixante-neuf ans.

[Mondialement connu pour ses films *le Meilleur* (1964), *la Planète des singes* (1968) et *Papillon* (1973), Franklin Schaffner avait connu la consécration en 1970 avec *Patton*, pour lequel il avait obtenu sept oscars. Franklin Schaffner était également producteur. Il venait d'achever son dernier film *Bienvenue à la maison*.]

Le documentariste Jean Painlevé

Le père du cinéma documentaire scientifique, Jean Painlevé est décédé dimanche 2 mai à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

[Jean Painlevé fut le premier en 1923 à assortir un exposé scientifique de la projection d'un film, *l'Œuf d'épisocha*. Auteur d'une centaine de courts métrages, il a exploré l'univers des poissons, des mollusques, des insectes et des fleurs, faisant le portrait de l'oursin, de l'hippocampe ou des étoiles de mer. En 1947, son film *Assassin d'eau douce* a obtenu le grand prix du Festival mondial du film et le grand prix des Beaux-Arts de Belgique.]

● **Jazz aux Tuileries.** — Paris happe les musiciens à la descente de l'avion. Plusieurs festivals se constituent donc, sans excès de tapage, dans la capitale, en avant-première. C'est le petit plaisir de ceux qui n'ont pas pu encore partir en vacances. Chick Corea (le 5), Michael Franks (le 6), Michel Camilo, George Duke (le 7), Joao Bosco, Caetano Veloso, Joao Gilberto (le 8), Lionel Hampton (le 9), Cab Calloway (le 10), Yellow Jackets (le 11), se succèdent dans le parc des Tuileries. Soit l'essentiel des grandes tournées en partance pour le Sud.

★ Heineken Jazz Festival, du 5 au 11, à 21 h 30, grande scène du parc des Tuileries. Tél. : 47-27-03-37.

● **Michael Brecker au Grand Rex.** — La série Jazz Etc. est une série de luxe. Michael Brecker, l'une des stars qui s'y présentent, est une sorte de Paganini du sax ténor qui se serait mis au micro-ordinateur et aux synthétiseurs (figure très moderne). Mike Stern, un gros rêveur qui imiterait (ou réinventerait, au choix) le blues avec un peu plus de sentiment et beaucoup plus de technique qu'un vieux guitariste du Mississippi. Joe Calderozo, le pianiste virtuose, un Liszt élevé à la diable. L'ensemble est l'un des meilleurs groupes du moment, tour à tour passionnant ou ennuyeux comme la pluie, extraordinairement inventif ou désarmant de bêtise. Il en faut pour tous les goûts.

★ Mike Brecker Band, au Grand Rex, 6 juillet, 20 h 30, tél. : 42-46-47-56.

● **Eric Le Lann au Saint Louis Blues.** — Dans la tourmente des festivals, un concert discret du trompettiste à suivre, à découvrir, à entendre toutes affaires cessantes : Eric Le Lann. Il se produit au Saint-Louis Blues, ex-Bal Nègre des années folles, 33, rue Blomet, à deux pas de l'atelier d'André Masson, où se réunissaient les premiers surréalistes. Aujourd'hui, la rue Blomet est habitée par les poètes. Et les trompettistes de génie y font un tour.

★ Eric Le Lann au Saint Louis Blues, le 5, à 21 h 30. Tél. : 47-34-30-97 ou 47-83-94-26.

AMERICAN CENTER
AMERICAN LANGUAGE
AMERICAN CULTURE
AMERICAN LANGUAGE PROGRAM
3ème trimestre 17 avril-1er juillet.
Cours intensifs chaque quinzaine
Préparation au TOEFL
F.P.C.
1, place de l'Odéon 75006 Paris.
Tél.: 46 33 18 52
INSCRIPTIONS IMMEDIATES

Dans Télérama, tout l'été à New York avec Sempé.

Vous rêvez de découvrir l'Amérique ? A partir de cette semaine, dans Télérama, Sempé vous raconte "le voyage de Jean-Paul Martineau à New York." Un récit dessiné inédit, en huit épisodes, à suivre dans Télérama tout l'été. Egalement dans Télérama : y a-t-il une recette pour faire "le" tube de l'été ? Producteurs, chanteurs, programmateurs, consommateurs : partout, Télérama a mené l'enquête pour démonter tous les rouages du système-tube.
Et toujours, dans Télérama, les livres, les spectacles et les musiques qui font l'actualité.

Télérama : l'intelligence critique.
Chaque mercredi chez votre marchand de journaux.

TOUS LES FESTIVALS DE VOTRE ÉTÉ

INDISPENSABLE. Ne partez pas en vacances sans le supplément festivals gratuit préparé par les bisons futés du Monde de la Musique. Deux cents lieux de villégiature au format de poche.
INESPÉRÉ. Vainqueur de la maladie, José Carreras reprend la carrière qui a fait de lui l'un des grands ténors de notre temps. Une étonnante leçon de volonté.
IMMORTEL. Longtemps distancé par l'école de Vienne, Béla Bartók révèle sa modernité. Et s'il était le plus révolutionnaire de tous ?
RÉPUBLICAIN. Quelle musique jouait-on pendant la Révolution ? A monde bouleversé, harmonies rassurantes. Gossec, Le Sueur, Méhul s'en sont tirés avec les honneurs. On les a bien oubliés depuis.

Et aussi : Barry Douglas répond aux questions de Jean-Marc Luisada ; Lys Gauty, l'égérie de Kurt Weill ; les standards du jazz sont en dérangement ; Vladimir Spivakov crée son festival ; les jeux, les disques, les vidéos de l'été.

Le Monde de la Musique
28 F chez votre marchand de journaux

UNE PUBLICATION LOFT

OPERA DE PARIS BASTILLE

DIRECTEUR MUSICAL MYUNG-WHUN CHUNG

13-20 JUILLET 1989

INAUGURATION

13 JUILLET SOIREE EXCEPTIONNELLE
RETRANSMISE SUR ANTENNE 2 A 20H30
SOIREE OFFICIELLE A GUICHETS FERMES

"LA NUIT D'AVANT LE JOUR" DIRECTION MUSICALE GEORGES PRETRE CONCEPTION SCENIQUE BOB WILSON ORCHESTRE CHŒURS ET BALLET DE L'OPERA DE PARIS June Anderson, Teresa Berganza, Martine Dupuy, Barbara Hendricks, Elisabeth Platel, Shirley Verrett, Placido Domingo, Alain Fondary, Alfredo Kraus, Jean-Philippe Lafont, Manuel Legris, Ruggero Raimondi, Neil Shicoff.

14 JUILLET 1989
GRANDE SALLE A 17 H CONCERT GRATUIT

TE DEUM DE BERLIOZ ORCHESTRE ET CHŒURS DE L'OPERA DE PARIS MAITRISE DES HAUTS DE SEINE DIRECTION MUSICALE GEORGES PRETRE Soliste Jean Dupouy Places à retirer au théâtre le 10 juillet à partir de 10h

LEONARD BERNSTEIN PROPOSE QUATRE CONCERTS
DU 16 AU 19 JUILLET GRANDE SALLE A 20 H30

16 JUILLET SCHLESWIG-HOLSTEIN MUSIK FESTIVAL ORCHESTER Direction : Leonard Bernstein - Carl Saint-Clair - Mark Stringer - Eiji Oué ■ Rossini Mendelssohn-Bartholdy Debussy Berlioz ■ ■ ■ 17 JUILLET ORCHESTRE DU FESTIVAL DES CONSERVATOIRES SOVIETIQUES Direction : Yosef Domarkas - Vladislav Tchernushenko ■ Berlioz Prokofiev Tchaïkovski ■ ■ ■ 18 JUILLET INDIANA UNIVERSITY SCHOOL OF MUSIC FESTIVAL ORCHESTRA Direction : George Hanson Soliste : Corey Cerovsek ■ Bernstein Lalo E. Carter Ravel ■ ■ ■ 19 JUILLET NEW WORLD SYMPHONY ORCHESTRA Direction : Michael Tilson-Thomas ■ Berlioz Bartok Wuorinen Stravinski

RECITALS DE JEUNES CHANTEURS
AMPHITHEATRE A 18H30 SAUF LE 14 A 15H

14 juillet : Hélène Perraguin (15 h) 15 juillet : Isabelle Poulenard 16 juillet : Brigitte Desnoues
17 juillet : Raphaelle Ivery 18 juillet : Valérie Chevalier 19 juillet : Martine Mahé
20 juillet : Marie-Thérèse Keller, Antoine Garcin

PRIX DES PLACES TARIF UNIQUE

Concerts Grande Salle 100 F Récitals Amphithéâtre 50 F
Renseignements 43 43 96 96 Location par téléphone 40 01 16 16

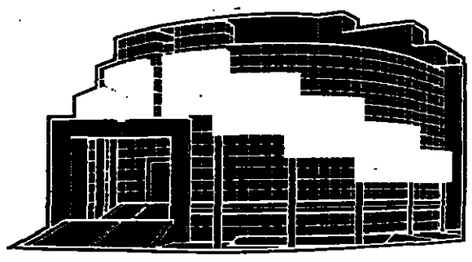

Location aux guichets Place de la Bastille tous les jours sauf dimanche de 11 h à 18 h 30 (jusqu'à 20 h 30, les soirs de spectacles)

Culture

Le Marais à l'heure du nouveau Carnavalet

Les nouveaux aménagements du Musée Carnavalet, ouvert au public depuis le 1er juillet (le Monde du 27 juin), sont à replacer dans une histoire du quartier, le Marais, qui hésite entre misère et spéculation.

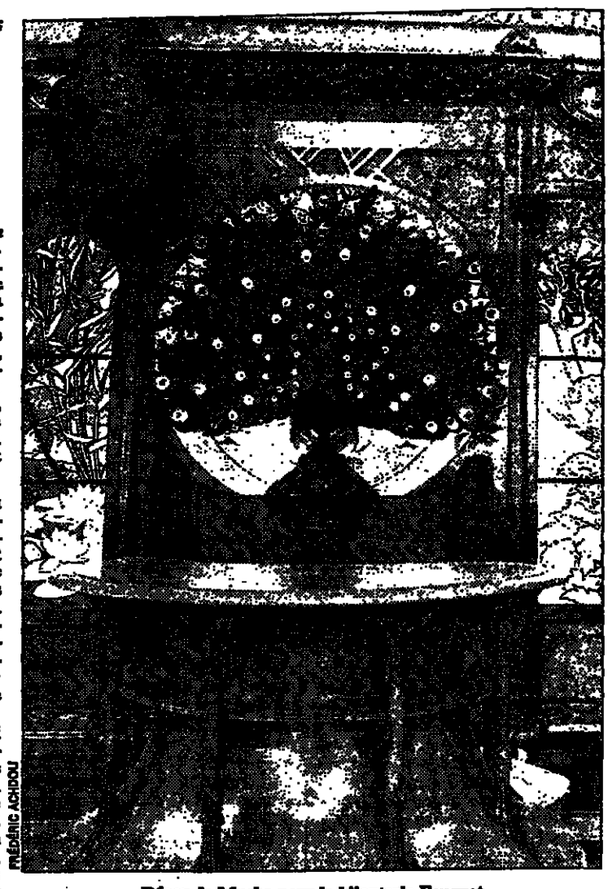

MÉDÉRIC ACHIOU

Décor de Mucha pour la bijouterie Fouquet.

« *Un bel air, une belle cour, un beau jardin, un beau quartier.* » C'est ainsi que la marquise de Sévigné décrivait l'hôtel Carnavalet. Une citation qui rappelle qu'avant la lente décrépitude qui, de la Révolution à l'après-guerre, devait figer le Marais dans une crasse protectrice, le quartier avait connu la plus flatteuse des modes. Cette histoire même dont le musée Carnavalet, l'un des plus anciens monuments de Paris – puisqu'il remonte pour sa partie la plus ancienne à 1545 – est désormais le dépositaire.

Les nouveaux aménagements du musée, qui touchent en fait principalement l'hôtel Le Peletier-de-Saint-Fargeau plus que Carnavalet, sont eux-mêmes à replacer dans cette longue histoire de la ville qui, depuis la dernière guerre, est sortie de la juxtaposition apparemment brouillonne de pièces d'architecture surchargées d'appentis et trop facilement qualifiées de taudis, pour entrer dans l'ère de l'urbanisme, de ses grandeurs et de ses misères.

La misère, on l'a vu, est ce qui aura évité, pendant près de deux siècles, les enthousiasmes sacrilèges de la spéculation et de la promotion réunies. Le travail de l'urbanisme moderne aura finalement consisté à fixer, à geler cette zone dans un périmètre de plus en plus restreint, cerné de boulevards ou de rues menaçantes, formant un quartier nettement distinct, désormais, de ceux des Halles et de Beaubourg, de celui de l'Arsenal, de l'au-delà des grands boulevards, bien sûr, et même de la rive sud de la rue Saint-Antoine et de l'Hôtel de Ville. Mais le « produit » actuel que Parisiens et touristes s'accordent à appeler « Marais » est la résultante objectivement bâtarde de comportements et de mécanismes complexes, voire contradictoires.

D'un côté, la Ville et l'Etat encourageront la *rénovation* brutale du quartier – d'où le massacre de l'îlot 16, près de l'hôtel de Sens, par exemple. De l'autre, l'Etat et la Ville mettront tout en œuvre pour sauver hôtel après hôtel les monuments les plus insignes auxquels ils trouvent souvent une affectation judicieuse. Et, tandis que les études les plus sophistiquées continuent d'être conduites pour tenter de préserver un certain équilibre démographique au quartier, la stérilisation du Marais se poursuit sous l'effet de deux facteurs principaux et conjoints : d'un côté l'augmentation des loyers, favorable au maintien sur place des psychanalystes les plus recherchés et au déferlement du show-bizz télévisuel, de l'autre l'emprise de plus en plus dévorante de la confection avec ses corollaires, le travail clandestin, les affectations aberrantes de planchers fragiles au stockage de tissus et de vêtements – on en a vu le résultat lors de l'incendie de Lisbonne, – le départ des autres formes de commerce et d'artisanat, une désertification vespérale et quasi générale.

Tout à refaire

Dans cet aimable contexte, la rue des Francs-Bourgeois, qui forme un des côtés de Carnavalet, apparaît comme un refuge, ou plutôt comme une façade : l'image d'une réalité qui ressort bel et bien du mythe. Mais le musée lui-même relève, sinon du pastiche, tout au moins du patchwork puisqu'il est un assemblage d'éléments et de concepts architecturaux assez hétéroclites derrière l'apparente unité de l'ensemble. « *Agrandi à plusieurs reprises, l'hôtel où avait logé Madame de Sévigné,* précise Jean-Marc Léri (1), *fut complété par l'ajout de parties d'édifices anciens sauvés de destruction : l'arc de Nazareth, dernier vestige de la Chambre des comptes, incendié avec la préfecture de police en 1871, orna la façade de la rue des Francs-Bourgeois. Malheureusement coincé entre deux murs aveugles et flanqués en son arcade d'une grille lourdement chargée, ce superbe pavillon du seizième siècle passe totalement inaperçu. (...) Il semble qu'on ait voulu, à l'époque, les intégrer aux nouvelles constructions que l'on élevait pour agrandir le musée Carnavalet. Pour les architectes, il n'était pas question de faire ressortir l'idendité propre des vestiges du temps passé pour les mettre en valeur. Il s'agissait surtout de les intégrer totalement dans les nouveaux ouvrages.* »

L'hôtel Le Pelletier de Saint-Fargeau serait la véritable nouveauté de l'actuel musée si son aménagement ne permettait aux visiteurs de jeter un œil neuf sur l'étonnant assemblage de l'hôtel Carnavalet, sur le mystérieux et splendide parcours qu'il permet à travers l'histoire du décor parisien. Une bonne part du travail reste ici à faire : il faut ménager les deniers de la ville et aussi quelques inaugurations pour les frimats de l'après-Bicentenaire. Mais on voit bien déjà ce que le quasi-doublement des surfaces permet d'imaginer.

Saint-Fargeau, à l'opposé de Carnavalet, apparaît comme un ensemble homogène. Très homogène, trop homogène. C'est à Pierre Bullet de Chamblain, architecte de célébrité moyenne à qui l'on doit pourtant la porte Saint-Martin et les hôtels de Crozat et d'Evreux, que Michel Le Peletier, intendant des finances, confia le soin d'édifier ce bâtiment à la fin des années 1680. Les façades en sont d'un austère classicisme, sans l'ombre d'une aspérité, sans l'ombre d'un ornement sinon le sourire d'un fronton. Il se prolonge par une belle orangerie qui s'en va retrouver la rue Payenne, le long d'un square assez miteux, jadis son jardin. L'orangerie abrite pour l'heure et avant restauration des collections lapidaires destinées à rester quelques temps encore de l'ordre du *mystère*.

Comme Carnavalet, Le Peletier-de-Saint-Fargeau passa le plus clair de son dix-neuvième siècle à abriter des institutions d'éducation privée. Il ne restait donc plus rien de son décor d'origine, à l'exception de boiseries Louis XIV, dans une sorte de petit salon. Un autre « résidu » de l'état primitif est une rampe d'escalier en fonte, la seule connue de cette époque, ce qui, aux yeux d'historiens attentifs, fait évidemment oublier sa grâce relative. Pour le reste, tout était à refaire, tâche confiée à l'architecte des Monuments historiques, M. Fonquernie. Un grand escalier est venu compléter la volée d'origine, permettant un circuit continu, une mezzanine est venue ici ou là donner quelques mètres carrés supplémentaires. Le tout a disparu sous les couleurs et les faux marbres jugés les plus aptes à faire parler les collections historiques du musée.

Cette muséographie qu'on pourra appeler selon son humeur traditionaliste, historiciste, voire intégriste, aura certainement l'avantage d'imprégner peu à peu les murs anciens de l'hôtel Le Pelletier, de leur devenir consubstantiels, comme le sont les éléments de l'ensemble Carnavalet. Autrement dit, la nouvelle architecture est aussi peu visible que possible, à l'opposé, par exemple, de ce qu'un Simounet a pu réaliser à l'hôtel Salé, tout proche. Le va-et-vient, pourtant, la comparaison entre Salé et Le Peletier n'est à risquer qu'en fonction des collections presque antagonistes que les deux musées abritent.

Le Peletier, bien sûr, est relié à Carnavalet. Pour cela, il a fallu reprendre au lycée Victor-Hugo un passage qui, depuis la construction de l'établissement scolaire en 1910, était affecté à la bibliothèque des professeurs, tout en restant la propriété théorique du musée.

Le caractère peu surprenant de l'ensemble a dû en agacer quelques-uns à la Ville de Paris qui, en fait de modernisme, affirme n'avoir rien à envier à la rue de Valois. On l'a bien vu pour les nouveaux locaux de la direction des affaires culturelles, rue des Francs-Bourgeois. A Carnavalet, cependant, il aurait été pour le moins risqué de se livrer à une telle gymnastique. On est donc allé chercher Willmote, l'un des plus pacifiques des architectes-décorateurs français. Il a refait ou fait tous les aménagements de l'entrée du musée : respect des murs anciens, mobilier noir rectiligne et tranchant, verre occasionnellement dépoli. C'est impeccable et sévère. Les vestiaires apparaissent un peu abusivement comme l'élément central de ces nouveaux aménagements (qui comportent aussi une boutique et une librairie). Mais, compte tenu de l'évolution du quartier, c'est sans doute un gage de bon voisinage donné à la reine « Confection ».

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Catalogue de l'exposition : « Le Marais, mythe et réalités. »

Cinq ans de travaux

Il a fallu cinq ans pour mener à bien les travaux de l'hôtel de Saint-Fargeau qui ont coûté à la Ville de Paris quelque 120 millions de francs : 7 000 mètres carrés supplémentaires ont été créés sur cinq niveaux dans le viel hôtel, relié au Musée Carnavalet par un passage qui traverse le lycée Victor-Hugo. Deux de ces niveaux sont consacrés à l'administration, aux réserves et surtout à un cabinet d'art graphique très riche puisqu'il renferme quelque trois cent mille pièces. Son fonds photographique particulièrement important est surtout composé de vues de Paris exécutées entre 1850 et la première guerre mondiale. Parmi beaucoup de clichés anonymes, on trouve les signatures de Marville, Nadar, Baldus et Atget, les grands noms de la photographie du dix-neuvième siècle. Cette collection exceptionnelle, qui ne cesse de s'enrichir, est fondamentale pour la connaissance du Paris ancien.

Un auditorium de cent soixante-huit places est prévu dans l'enceinte de l'hôtel. Il permettra la tenue de colloques, de conférences, de projections de films ou de vidéos relatifs à l'histoire de la capitale. Le service d'action culturel du musée, jusqu'ici embryonnaire, proposera dès la rentrée aux scolaires de nombreuses activités. Pour achever la rénovation de son musée, il reste encore à la municipalité parisienne l'aménagement de l'orangerie de l'hôtel de Saint-Fargeau, aujourd'hui occupée par des vestiges archéologiques qui trouveront leur place au rez-de-chaussée de Carnavalet. Ce bâtiment, qui donne de plain pied sur le square, doit retrouver son volume et abriter la magnifique collection d'enseignes marchandes du musée.

E. de R.

هكذا من الأصل

هكذا من الأجل

Spectacles

cinéma

LES FILMS NOUVEAUX

LE CRIME D'ANTOINE. Film français de Marc Rivière : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOUX AMER. Film français de Franck Apprederis : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

FAIR GAME. Film italien de Mario Orfini, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FRAMES FROM THE EDGE. Film allemand d'Adrian Maben, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

FRANCE. Film français d'Alec Costandinos : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

GANASHATRU. Film indien de Satyajit Ray, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PRINCE SIGN O' THE TIMES. Film américain de Prince : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LE PRIX DE LA PASSION. Film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SCANDAL. (*) Film britannique de Michael Caton-Jones, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOLEIL GREC. Film britannique de Clare Peploe, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SON ALIBI. Film américain de Bruce Beresford, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE TALL GUY. Film américain de Mel Smith, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Anatole Dauman : Insomnies (1980), de Peter Schamoni, les Fruits de la passion (1981, v.o. s.t.f.), de Shuji Terayama, 14 h 30 ; les Crimes de l'amour, le Rideau cramoisi (1952), d'Alexandre Astruc, 17 h 30 ; les Jeux de la Comtesse Dolingen de Gratz (1982), de Catherine Binet, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

L'AMI RETROUVÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMOUR EST UN CHIEN DE L'ENFER (*) (Bel., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BAL POUSSIÈRE (ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE BENTHOS OU LA TERRE SOUS-MARINE (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

BILLE EN TÊTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHIMÈRE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

CHINE, MA DOULEUR (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA CITADELLE (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CYBORG (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DEAD BANG (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

L'ENFANT DE L'HIVER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

FAMILY VIEWING (Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FAUX-SEMBLANTS (*) (Can., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FORCE MAJEURE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

GORILLES DANS LA BRUME (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HIGH HOPES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LES INSOUMIS (*) (philippin, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

IZZY ET SAM (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

JACKNIFE (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

JUMEAUX (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARQUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISSISSIPPI BURNING (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NEW YORK STORIES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'OURS (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PATTI ROCKS (*) (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

PEAUX DE VACHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PÉRIGORD NOIR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Go.

RAIN MAN (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

REEFER ET LE MODÈLE (irlandais, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE ROI DES ENFANTS (Chin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROMUALD ET JULIETTE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

ROSALIE FAIT SES COURSES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ROSELYNE ET LES LIONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SPLENDOR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAP DANCE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

UN CRI DANS LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN ÉTÉ D'ORAGES (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

L'UNION SACRÉE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

PARIS EN VISITES

MARDI 4 JUILLET

« La Révolution dans le quartier Saint-André-des-Arts », 10 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (M. Pohyer).

« Orsay : un musée dans une gare », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (P.-Y. Jaslet).

« Rodin et Camille Claudel au Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Rue de Lille et rue de l'Université », 14 h 30, métro Assemblée-Nationale, sortie rue de Lille (M.-G. Leblanc).

« Les galeries hautes fermées au public de la basilique du Sacré-Cœur » (lampe de poche), 14 h 45, métro Anvers (M. Banassat).

« Le club des Cordeliers et le café Procope », 15 heures, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (D. Bouchard).

« Le couvent des bernardins et son cellier. Promenade dans les traboules du dix-septième siècle », 15 heures, 24, rue de Poissy (I. Hauller).

L'ÉTÉ DES MUSÉES NATIONAUX

« Une sculpture : l'homme qui marche », 12 h 30 : « Camille Claudel, une œuvre autobiographique », 11 heures, Musée Rodin, 77, rue de Varenne.

« De l'éclectisme à l'art nouveau », 14 h 30, Musée d'Orsay (s'assurer auprès du musée que les visites ont bien lieu).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Exposition : le Panthéon », 14 h 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine.

« L'ancienne abbaye Saint-Martin-des-Champs et son réfectoire », 14 h 30, 270, rue Saint-Martin.

Lundi 3 juillet

Les grandes reprises

ACCATTONE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CHARADE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MES NUITS SONT PLUS BELLES QUE VOS JOURS (Fr.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA NUIT FANTASTIQUE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NYAMANTON (malien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SCALPS, v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LA SECTION (afrique du sud, v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN MORT EN PLEINE FORME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Les séances spéciales

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 15.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LA BANDE DES QUATRE (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h.

BAXTER (*) (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 11 h 50.

BIRD (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h 20.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 20.

LA CHEVAUCHÉE DE FEU (A.-Austr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h.

EASY LIVING (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 15.

HIDDEN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

L'INNOCENT (Fr.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 10.

LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LE MANUSCRIT TROUVÉ A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

1789 (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.

MISHIMA (A.-Jap., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 18 h.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h 20, 16 h 20, 18 h 20, 20 h 20, 22 h 20.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 45.

MOONWALKER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.

PARIS VU PAR... (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 19 h 40.

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 40.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45 ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h.

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 40.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 40.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 22 h.

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 22 h.

LES TRIBULATIONS DE BALTHASAR KOBER (Pol.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 20.

UN TOUR DE MANÈGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

WITHNAIL AND I (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h 45.

ZELIG (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 14 h 30.

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

NICOMÈDE OU LA LUNE OU LA REVOLUTION PACIFIQUE. Bataclan (47-00-30-12) (dim. soir, lun.) 21 h., dim. 15 h (28).

LA BELLE CARLO (Café de la Gare (42-78-52-51) (dim., lun.) 20 h. (29).

LES EAUX ET FORETS. Lucernaire Forum. Théâtre noir (45-44-57-34) (dim.) 20 h. (29).

TU NE VOIS PAS QUE JE DORS, NON ! Théâtre Montorgueil (42-33-80-78) (dim., lun.). 20 h 30 (1er).

LE GOUTER DE LA COURTILLE. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89) 18 h 30 (3).

LES PASSE-MURAILLES. Théâtre Montorgueil (42-33-80-78). (dim., lun.), 22 h 30 (4).

L'INNOCENTEMENT. Bouffes du Nord (42-39-34-50) (dim., lun.), 20 h 30, sam. 17 h. (4).

PORTRAIT OF VINCENT. Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 18 h 30 (4).

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Vie, Amour et Liberté : 20 h et 22 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ La Chine et la Révolution Débat Paris/Paris : 18 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Gérard Sety, l'homme qui zappe avec ses fringues : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Tu m'as sauvé la vie : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Verdict ou Comment s'en débarrasser : 19 h 30.

DUNOIS (45-84-72-00). A décadimanche prochain : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Mystères de la Révolution : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. ◇ Les Eaux et Forêts : 20 h. L'Aquarium : 21 h 30. Théâtre rouge. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Les Excessifs : 21 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). 22 h : l'Amour-Goût. *(Nouvel horaire à partir du mardi 4 juillet.)*

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Le Goûter de la Courtille ou Dialogues sur les affaires courantes : 18 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Contrat : 21 h.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES (4e). (48-04-98-11). Paul Meyer, Gérard Caussé, François-René Duchable. 19 h. Clar., alto, piano. Œuvres de Mozart, Schumann, Bruch. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. (4e). Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 21 h. Anne Wiederker (vl). Œuvres de Bach, Mozart, Albinoi, Pachelbel, Vivaldi. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile. Téléphone location : 45-23-18-25.

MUSEE NATIONAL DES MONUMENTS FRANÇAIS (16e). Françoise Johannel. 13 h. Harpe. Estampies et basses-danses des XIIIe et XVe siècles.

SAINTE - CHAPELLE (1er). (46-61-55-41). Ars Antiqua de Paris. Jusqu'au 30 septembre. 19 h 15 et 21 h 15. Musiques des XVIe et XVIIe siècles. Téléphone location : 43-40-55-17.

THEATRE RENAUD-BARRAULT. (8e). (42-56-08-80). Orchestre régional de Picardie. Jusqu'au 17 juillet. 20 h 30. Ensemble choral Intermezzo. Dir. Claude Bardon. Laurence Dale, René Massis, Frédéric Vassar, Brigitte Lafon, Abbi Patrix. « La légende de Joseph en Egypte » de Méhul.

Jazz

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Boulou et Elios Ferre. 22 h 45, Guit., Olivier Hutman (piano), Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.).

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Ludovic de Preissac. 20 h 30, G. Marmer (batt.), O. Vivaux (basse).

LE CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Roger Guerin Big Band, 21 h 30, Avec Tommi Garett.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Trampoling. 22 h 30, Trois nouveaux groupes chaque lundi.

LA CIGALE (42-23-38-00). Pierre Akendengué, Super Diamono de Dakar, 20 h.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Claude Bolling Big Band. Jusqu'au 15 juillet. 22 h. Dir. et piano.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoos Jazz Combo, 21 h.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Soirées blues, 22 h 30.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Jean-Pierre Sasson. Jusqu'au 8 juillet. 22 h, Guit., chant. Avec Pierre Calligaris et son orchestre.

NEW MORNING (45-23-51-41). Eddie Harris Quartet. 21 h 30, Sax.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Alligator Jazz Band. 21 h 30.

LE PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Michel Rocques Quartet. 23 h, Sax., Fl.

LE SUNSET (40-26-46-60). Jam Session. 22 h. Alby Cullaz (ctb), Alain Jean-Marie (piano).

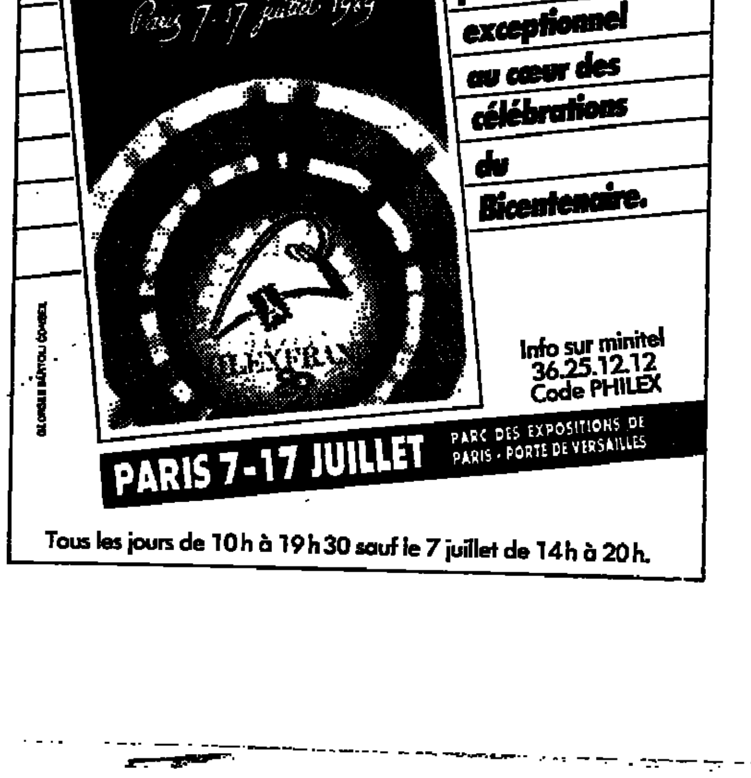

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 3 juillet

TF 1

20.30 Feuilleton : La comtesse de Charny (5e épisode). **22.00 Magazine : Super sexy.** *Les meilleures séquences de l'émission depuis sa création.* **22.55 Journal et Météo. 23.15 Magazine : Minuit sport.** Athlétisme ; Raft ; Boxe féminine. **0.15 Série : Drôles d'histoires.** Intrigues : Jour de sortie. **0.40 Série : Drôles d'histoires. 1.05 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

20.35 Théâtre : Diable d'homme ! Pièce de Robert Lamoureux. Avec Robert Lamoureux, Marthe Mercadier, Claude Nicot, Magali de Vendeuil, Liliane Patrick... Enregistrée en mai 1984. *Un écrivain en mal de reconnaissance transcrit un scénario dicté par Satan...* **22.30 Magazine : Bonjour la télé. 23.00 Documentaire : Qu'est-ce qui se passe avec la culture ?** 1. La méfiance. **23.55 Informations : 24 heures sur la 2. 0.15 Météo. 0.20 Soixante secondes.** Maurice Béjart. **0.25 Le journal du Tour de France** (rediff.).

FR 3

▶ **20.35 Cinéma : La perle noire.** ■ Film américain de Richard Thorpe (1953). **22.15 Journal et Météo. 22.40 Magazine : Océaniques.** Spécial Edgar Poe. **23.40 Musiques, musique.** Barcarolle, de Chopin, par Marc Benoussan, piano.

CANAL +

20.30 Cinéma : Les trois visages de la peur. ■ Film italien de Mario Bava (1963). **22.00 Flash d'informations. 22.05 Tauromachie.** Corrida de la Féria de Nîmes du 12 mai. **23.35 Cinéma : El Dorado.** ■ Film franco-espagnol de Carlos Saura (1987) (v.o.).

LA 5

20.30 Téléfilm : Panique sur le green. 22.30 Série : Deux flics à Miami. 23.30 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : Résumé de la journée. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Sport : Tennis** (suite). **0.20 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.30 Les brigades du Tigre** (rediff.). **2.25 La demoiselle d'Avignon** (rediff.). **2.50 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.05 Journal de la nuit. 3.10 Série : L'âme sœur. 3.55 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : La course vers le pôle. *Un physicien et un marin chez les esquimaux en 1891.* **22.10 Téléfilm : Les Borgia ou le sang doré.** (1re partie). **23.30 Six minutes d'informations. 23.35 Magazine : Jazz 6. 0.05 Musique : Boulevard des clips.**

LA SEPT

19.00 Allemand : Méthode Victor no 9. 19.30 Documentaire américain : Radio Bikini. De Robert Stone. **20.30 Série : Le colporteur de la Révolution. 20.40 Cinéma : Monsieur taxi.** Film français d'André Hunebelle (1952). Avec Michel Simon, Jane Marken, Claire Olivier, Jean Carmet. **22.00 Cinéma : Max et la doctoresse, Max n'aime pas les chats, Max et son chien Dick.** Films muets français de Max Linder. **22.30 Documentaire soviétique : Le carré noir. 23.30 Série : Les nuits révolutionnaires. 0.30 Série : Le testament d'un poète juif assassiné.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 octobre 1988 au théâtre Renaud-Barrault) : Canti per 13, de Nono ; Kontra Punkte pour dix instruments de Stockhausen ; Omnia tempus habent, cantate pour soprano solo et dix-sept instruments, de Zimmermann ; Gesange der Junglinge, de Stockhausen ; Déserts, de Varèse, par l'ensemble Intercontemporain, dir. Kent Nagano ; sol. : Anna Steiger, soprano. **23.07 Les soirées de France-Musique. 0.30 Dossiers.** Jean-Cocteau et la musique.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. 10 juillet 1940 : le suicide d'une République. **21.30 Dramatique.** L'heure du loup, de Pascal Amel. **22.40 Cote d'amour.** Cinéma. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Pierre Barouh et Saravah : un homme et une firme.

Mardi 4 juillet

TF 1

14.25 Téléfilm : Docteur Teyran (2e partie). **15.55 Feuilleton : En cas de bonheur. 16.20 Club Dorothée vacances.** Georgie ; Pas de pitié pour les croissants ; Tu chantes, tu gagnes ; Punky Brewster. **18.10 Série : Les rues de San-Francisco.** Les hommes mourront. **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo, Tapis vert. 20.30 Cinéma : Merveilleuse Angélique.** □ Film français de Bernard Borderie (1965). Avec Michèle Mercier, Claude Giraud, Jean Rochefort, Jean-Louis Trintignant. **22.05 Documentaire : Histoires naturelles.** Les contes de la bécasse et de la bécassine. **23.15 Journal et Météo. 23.35 Magazine : Livres en tête. 23.45 Série : Drôles d'histoires.** Mésaventures : Fol amour. **0.10 Série : Drôles d'histoires.** Intrigues : La fille du Calypso. **0.50 Série : Drôles d'histoires. 1.10 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

14.35 Magazine : Aventures-voyages. Christian Marty : l'Atlantique en planche à voile, de Philippe Lallet. **15.30 Sport : Cyclisme.** *Tour de France : 4e étape (Liège-Wasquehal)* ; A chacun son Tour, de Jacques Chancel. **17.55 Série : Top models. 18.20 Jeu : Trivial poursuit. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Le journal du Tour de France. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Les dossiers de l'écran : Marie-Antoinette.** ■ Film français de Jean Delannoy (1955). Avec Michèle Morgan, Richard Todd, Jacques Morel, Jeanne Boitel. **22.45 Débat : Fallait-il l'envoyer à l'échafaud ?** Avec Jean Chalon (auteur de *Chère Marie-Antoinette*), Pierre Miquel (historien), Evelyne Lever (chercheur au CNRS, auteur de *Louis XVI*), Grete Klingenstein (professeur d'histoire moderne à l'université de Graz, en Autriche). **23.45 Informations : 24 heures sur la 2. 0.05 Météo. 0.10 Soixante secondes.** Eduardo Arroyo, peintre. **0.15 Le journal du Tour de France** (rediff.). **0.40 Théâtre : Cocteau-Marais.** A l'occasion du centenaire de la naissance de Jean Cocteau, un spectacle conçu, réalisé et interprété par Jean Marais.

FR 3

14.50 Magazine : C'est pas juste. 15.40 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Vidéo look ; *Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres* ; Attraction ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, Mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés ; Et à 16.00, le flash d'informations. **17.00 Flash d'informations : Spécial jeunes. 17.05 Petit ours brun. 17.06 Speedy Gonzales. 17.10 Tom Sawyer. 17.35 Série : Super flics. 18.00 1789 au jour le jour. 18.02 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.58 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Cinéma : Le pistonné.** ■ Film français de Claude Berri (1970). Avec Guy Bedos, Yves Robert, Rosy Varte. **22.10 Journal et Météo. 22.35 Cinéma : Un soir, un train.** ■■ Film franco-belge d'André Delvaux (1968). Avec Anouk Aimée, Yves Montand, François Beukelaers. **0.00 Musiques, musique.** Trois mélodies, de Prokofiev, par Annick Roussin, violon, et Marc Benoussan, piano.

CANAL +

13.30 Cinéma : Faites sauter la banque. ■ Film français de Jean Girault (1963). Avec Louis de Funès, Georges Wilson, Michel Tureau. **14.55 Pochettes surprises. 15.30 Cinéma : Les plus dingues des agents secrets.** ■ Film américain de Norman Abbott (1966). **17.00 Magazine : Rapido. 17.30 Cabou cadin.** Crocus ; Karaté kat ; Street frogs. *En clair jusqu'à 20.30.* **18.15 Cabou cadin.** SOS fantômes. **18.40 Série : Badge 714.** 2. Les jades impériaux. **19.09 Flash d'informations. 9.10 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.55 Flash d'informations.** ▶ **20.00 Série : Allô ! Allô !** De David Croft, avec Gordon Kaye, Carmen Silvera. ▶ **20.30 Cinéma : Peggy Sue s'est mariée.** ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1986). Avec Kathleen Turner, Nicolas Cage, Barry Miller. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Hair.** ■■ Film américain de Milos Forman (1979) (v.o.). **0.10 Cinéma : Les plaisirs de l'infidèle.** Film français classé X de Philippe Byron (1982). **1.05 Téléfilm : La course contre le temps.**

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. Le sous-locataire. **15.00 Sport : Tennis.** Tournoi de Wimbledon, en direct. **19.00 Série : Supercopter.** Un héritage convoité. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Le secret de la planète des singes.** □ Film américain de Ted Post (1970). Avec Charlton Heston, James Franciscus, Kim Hunter. **22.25 Série : Deux flics à Miami.** Un coup de froid. **23.25 Sport : Tennis.** Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Sport : Tennis** (suite).

M 6

13.45 Série : Docteur Marcus Welby. 14.35 Feuilleton : Mauregard (3e épisode). **16.10 Musique : Boulevard des clips. 17.05 Hit, hit, hit, hourra ! 17.10 Série : Laredo. 18.05 Variétés : Multitop. 18.40 Série : La petite maison dans la prairie. 19.30 Série : Cher oncle Bill. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.30 Téléfilm : Panique dans le téléphérique.** L'angoisse à 2 000 mètres d'altitude. **21.45 Téléfilm : Les Borgia ou le sang doré** (2e partie). **22.50 Six minutes d'informations. 22.55 Magazine : Ciné 6 23.15 Variétés : Boulv'hard and rock.**

LA SEPT

19.00 Allemand : Méthode Victor no 10. 19.30 Documentaire français : Vivre avec les dieux 1. De Jean-Paul Colleyn, Marc Augé et Jean-Pierre Dozon. Prophètes en leur pays. **20.30 Série : Le colporteur de la Révolution.** De Dominique Hourdart. **20.40 Spectacle : Codex.** De Philippe Decouflé. **21.00 Conversations.** De Claude Mourieras. **21.30 Documentaire français : Paris c'est l'Afrique.** De Philippe Conrath et Eric Pittard. Pierre Akengengue, Johnny Clegg, Manu Dibango, Fela et les autres. **22.30 Série : La Révolution française.** De Roger Stéphane. La dictature. **23.30 Série : Les nuits révolutionnaires.** De Charles Brabant. La part de l'ombre. **0.30 Série : Le testament d'un poète juif assassiné.** De Frank Cassenti. Le messager de la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 juin au Théâtre des Champs-Elysées en hommage à R. Strauss) : Don Juan, poème symphonique op. 20 ; Quatre derniers lieder ; le Chevalier à la rose, suite ; Cappriccio (scène finale), de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de France, dir. Marek Janowski ; sol. : Lucia Popp, soprano. **22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives.** Les grands maîtres de l'archet : Mischa Elman. Concerto pour violon et orchestre no 5 en la majeur K. 219, de Mozart ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur de Khatchaturian. Les plus belles rééditions récentes. **1.00 Je vous dis maître...** Daniel-François-Esprit Auber.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Prévoir les séismes. **21.30 Grand angle.** Tout ce que vous voulez savoir sur le tabac (rediffusion du 6 mai 1989). **22.40 Nuits magnétiques.** Au bout de la vie. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Pierre Barouh et Saravah : un homme et une firme.

Audience TV du 2 juillet 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	34.4	7/7 11.9	Publicité 9.1	Salon McLain 5.0	Le trésor 2.2	Fièvre Hawaï 4.1	Devlin connect. 1.9
19 h 45	39.5	7/7 14.2	Piques assiettes 10.6	Salon McLain 5.9	Publicité 2.1	Fièvre Hawaï 4.4	Devlin connect. 2.1
20 h 16	48.3	Journal 17.9	Journal 14.4	Benny Hill 5.6	Ça cartoon 2.8	Journal 2.9	Mme est servie 4.3
20 h 55	53.6	Le pion 24.5	Lemmy Caution 15.9	Propaganda 2.0	Hair 2.4	Passe montagne 6.3	Deux maris 3.1
22 h 9	48.8	Le pion 30.2	Lemmy Caution 4.9	Soir 3 1.8	Hair 2.9	Passe montagne 9.1	Beau François 0.6
22 h 44	26.7	Ciné dimanche 6.8	Etoiles 6.3	Ciné minuit 3.8	Sauter banque 1.4	Publicité 5.5	Beau François 2.3

Communication

Pour stimuler la fréquentation des salles

Les publicitaires du cinéma souhaitent avoir accès à la télévision

Comme chaque année depuis sa création, la Fête du cinéma a atteint ses objectifs en démontrant qu'une initiative promotionnelle était capable de ramener le public dans les salles. Les publicitaires, eux, semblent convaincus que le cinéma pourrait attirer un plus large public s'il avait davantage de supports pour sa promotion commerciale. Ils souhaitent majoritairement que la publicité pour les films, toujours interdite à la télévision française, soit rapidement autorisée sur le petit écran.

« Aux Etats-Unis, 80 % du budget publicitaire d'un film est investi dans la télévision », explique Jean-François Camilleri, de l'agence Grey (qui fait la promotion des films Warner et Walt Disney). Il ajoute : *« Si la télévision française s'ouvre à la publicité commerciale du cinéma, elle deviendra indispensable. Nous attendons ce moment. Nous y sommes prêt »*. Warner réalise déjà des bandes annonces adaptées aux exigences des écrans publicitaires. Ce sont en fait, précise Jean-François Camilleri, *« des bandes annonces raccourcies (de vingt secondes au lieu de quarante). L'approche marketing doit primer sur la créativité. Si les affiches françaises sont belles, elles ne remplissent pas pour autant les salles de cinéma. En revanche, les publicités pour les lessives ne sont pas géniales, mais elles font vendre »*.

La publicité commerciale pour le cinéma est toujours interdite sur les chaînes françaises. Pour se vendre auprès de son public, le septième art mise en priorité sur l'affiche. « C'est un support nécessaire mais insuffisant pour lancer un film, dit Pierre Knbel, directeur de l'agence SSK, chargée de la promotion des films UGC, MK 2 et Bac films. *Comment rendre compte de l'ambiance d'un film par une représention statique ? »* Il y a bien sûr les bandes annonces réalisées par le producteur ou le distributeur, mais leur diffusion reste trop limitée. Elle dépend dans les faits du bon vouloir des chaînes qui les programment dans des émissions spécialisées (« Cinéma dans les salles » sur Canal Plus ou « Ciné Cinq » sur la Cinq) ou, parfois, au cours du journal télévisé si le film est déjà assuré d'un gros succès et, surtout, si la chaîne est coproductrice.

Les distributeurs tentent de contourner la difficulté en envoyant les acteurs, invités toujours recherchés par les chaînes, faire la promotion de leurs films sur le petit écran. Reste aussi la publicité dans la presse, mais rares sont les journaux qui ont un véritable impact sur le spectateur. Pour la plupart des professionnels du cinéma, l'efficacité de tous ces supports promotionnels est très relative et le meilleur média pour lancer un film reste encore le « bouche à oreille » entre spectateurs.

De nombreux publicitaires jugent cependant cette situation *« archaïque »*. Quelques campagnes sortent des sentiers battus, comme les récentes bandes annonces de Jean-Pierre Mocky, ou des campagnes d'affichage qui jouent sur le *« teasing »*, en dévoilant progressivement le titre du film. Mais le coût de ces opérations n'est pas garant du nombre d'entrées en salle.

« Toucher le public de « Sacrée soirée »

L'accès à la télévision permettrait selon les publicitaires de *« mieux cibler le public »*. Les émissions de cinéma ne sont en effet regardées que par des cinéphiles avertis. De l'avis de Jean-Michel Carlo, PDG de l'agence de publicité Young et Rubicam, *« il faut toucher le grand public, celui de « Sacrée Soirée »*. Les moyens mis à disposition des publicitaires du cinéma (affiches, presses, guides) font pâle figure à côté du créneau convoité du *« prime time »* de la télévision.

Les agences spécialisées voient aussi dans cet accès à la télévision un moyen d'augmenter leurs recettes. SSK lance vingt-cinq films par an, mais cette activité ne représente que 6 % de ses bénéfices. L'agence Lumière, spécialisée dans la promotion du cinéma (films UIP), s'est récemment associée à Young et Rubicam afin d'élargir son champ d'action, car, explique son directeur Maurice Hanoca, *« dans le cinéma, notre essor était bloqué »*.

L'accès à la télévision « débloquerait » sans doute le marché. Mais d'autres publicitaires sont plus sceptiques. *« Le premier qui se lancerait aurait un tel succès que tout le monde le suivrait. Mais, passé l'effet de surprise, l'enthousiasme retombera vite »*, affirme Henri Deleuze, directeur d'une petite société de promotion. *« Les écrans de télévision sont tellement coûteux, qu'il faudra sérieusement évaluer les potentialités d'un film avant d'en décider le lancement télévisé. »*

« Et que deviendront les petits films culturels qui n'auront pas accès à cette publicité ? », se demande Henri Deleuze, qui craint d'être *« noyé un peu plus par les grandes sociétés de production et de distribution, qui sont déjà maîtres de la durée de vie des films et de la programmation des salles »*. Sans compter la concurrence des films américains qui envahissent le marché. Trouvera-t-on alors un moyen pour préserver notre patrimoine culturel en « éduquant le public » ou en l'aidant à choisir ?

A.-E. A.

Modernisation des structures à « Libération »

Les salariés accroissent leur pouvoir au sein du conseil d'administration

Libération a accompli un pas de plus, les 28, 29 et 30 juin, dans la modernisation de ses structures. L'ensemble du personnel du journal était invité à s'exprimer sur les résolutions présentées par le conseil de surveillance élu le 8 juin. Compte tenu de l'évolution des effectifs au sein du journal, la répartition du capital au sein de la Société civile des personnels de Libération (SCPL), l'actionnaire majoritaire avec 64,8 % de la société éditrice (la SAIP) – est dorénavant la suivante : la rédaction possède 58 % des parts (au lieu de 48 % auparavant), – l'administration 24 % (au lieu de 18 %) – tandis que la fabrication détient 18 % (au lieu de 24 %). A terme, la rédaction devrait céder 10 % de ses parts à deux des filiales de *Libération*, l'agence Vu et *Lyon-Libération*.

Le conseil de surveillance, élu le 8 juin à titre provisoire, conserve son rôle d'organe de contrôle tout en acquérant davantage de pouvoir : c'est en son sein qu'ont été choisis les sept administrateurs représentant les salariés, qui siégeront aux côtés des trois représentants des actionnaires extérieurs de la société éditrice de *Libération*, qui détiennent 35,2 % du capital de la société éditrice. Après avoir permis de désigner les représentants des salariés, le conseil de surveillance à été dissous le 30 juin, et un nouveau conseil devrait être élu en septembre.

Pour la plupart des journalistes, cette représentativité importante des représentants des salariés au sein du conseil d'administration de la société éditrice de *Libération*, ainsi que la cascade de contrôles que « la base » peut exercer sur ses mandants sont *« un gage pour l'indépendance du titre »*. En septembre, le conseil d'administration de la société éditrice devrait élire son PDG. *M. Serge July devrait* probablement être désigné.

EN BREF

● **Une proposition de loi de M. Pierret (PS Vosges) pour réduire la publicité sur A 2 et FR 3.** – Le député socialiste Christian Pierret vient de mettre au point une proposition de loi visant à réduire de 60 % la publicité de marque sur les chaînes de télévision publiques. Cette réduction serait compensée par la création d'une *« contribution culture-communication assise sur les recettes publicitaires brutes des chaînes de télévision et progressivement élargie à toutes les formes de média, hormis la presse écrite, selon des taux différenciés »*. Cette contribution serait *« retenue à la source, sur le prix hors TVA »* de la diffusion des messages. Les sommes recueillies seraient reversées à Antenne 2 et FR 3 par l'intermédiaire d'un *« fonds de compensation pour le développement de la télévision publique »* et d'un *« fonds d'intervention pour la création de programmes »*.

● **NCM relance *le Quotidien de 89* et prépare un quotidien économique.** – Le groupe NCM Communication, présidé par M. Nicolas Miguet *(Business Bourse, Vous et votre argent)*, prépare un numéro spécial de soixante pages, ouvert à la publicité, de son *Quotidien de 89*. Tiré à 200 000 exemplaires, ce numéro sera vendu à la criée les 13 et 14 juillet et sera disponible ensuite en kiosques pendant un mois. *Le Quotidien de 89*, lancé en début d'année, vend environ 10 000 exemplaires selon son éditeur et dispose de 2 000 abonnés, mais il n'a pas réussi à attirer de publicité. NCM, qui indique que son chiffre d'affaires devrait atteindre 45 millions de francs en 1989 (contre 30 en 1988), prépare en outre un quotidien économique et financier pour octobre (*le Monde* daté 28-29 mai). Composé de deux cahiers – l'un consacré à l'économie générale, l'autre aux marchés financiers, – ce journal compte tirer à 400 000 exemplaires au bout de trois ans et attirer de 25 000 à 60 000 abonnés.

● **Lancement d'un journal dominical de qualité en Grande-Bretagne.** – Plusieurs journalistes, issus de divers *quality papers* britanniques *(The Times, The Independent, The Financial Times, The Sunday Telegraph)* ont décidé de lancer en septembre un journal dominical de qualité, *« politiquement non aligné, fortement européen »* et *« sensible aux questions de l'environnement »*. Cet hebdomadaire, *The Sunday Correspondent*, a fait appel au marché financier pour réunir les 18 millions de livres, soit 200 millions de francs, nécessaires à son lancement. Parmi les actionnaires, dont aucun ne possède plus de 10 %, figurent le groupe de presse américain Tribune Company et les assurances Prudential et Eagle Star. Le président de ce journal du septième jour sera M. Douglas Long, un des cofondateurs de *The Independent*, et un ancien du groupe Mirror.

Face à une tentative de rachat de ses actions

« La Voix du Nord » veut protéger son capital

Le conseil de surveillance du quotidien régional *la Voix du Nord*, que préside M. René Decok, vient d'annoncer la création d'un holding financier pour *« rassembler l'actionnariat et le personnel autour de la direction »*. Cette création, précise-t-on, est destinée *« à consolider l'indépendance du journal et à perpétuer les valeurs de la Résistance »*, dont le journal est issu.

La direction entend ainsi enrayer de possibles attaques sur le capital du quotidien lillois, dont des soixante mille actions sont dispersées entre de nombreux porteurs. Depuis quelque temps, certains de ses actionnaires se voyaient proposer le rachat de leurs parts à 2 500 F l'action, alors que l'assemblée générale de mars dernier évaluait cette action à 400 F. *Cette tentative a* obligé *la Voix du Nord* à offrir à son tour aux actionnaires de reprendre leurs actions à 2 500 F.

Le conseil de surveillance a annoncé qu'une action judiciaire était engagée contre trois actionnaires, MM. Denis Chuffart, Patrick Bels et Gustave Maniglier, qui se *« livrent à un démarcharge illicite des actions Voix du Nord »*. Les actions ne peuvent être cédées qu'à des actionnaires avec l'agrément de la société. Mais ces trois actionnaires mis en cause agissent-ils pour leur propre compte ? La question est posée, notamment dans des courriers adressés par la direction aux actionnaires et au personnel.

Car le contrôle du troisième quotidien français, dont le chiffre d'affaires dépasse le milliard de francs avec 382 000 exemplaires quotidiens, peut intéresser plusieurs groupes de presse. Déjà propriétaire dans la région de *Nord Matin* et *Nord Eclair*, M. Robert Hersant avait pris le contrôle de *Paris Normandie* en jouant sur les dissensions de certains actionnaires, alors que le capital du quotidien normand était soumis à des règles d'agrément similaires à celles en vigueur à *la Voix du Nord*.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CYCLISME : le Tour de France

Delgado perd les pédales

Le Portugais Acacio Da Silva a remporté, dimanche 2 juillet, sur les routes du Luxembourg, la première étape du 76e Tour de France cycliste. Le coureur, qui a vécu dans le Grand-Duché, a porté le maillot jaune dans la deuxième étape, un contre-la-montre par équipes remportée par Laurent Fignon et ses camarades de Super U.

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Lanterne rouge et carton rouge pour le maillot jaune. Comment un champion aussi expérimenté que Delgado et investi de surcroît des plus lourdes responsabilités a-t-il pu rater le départ du prologue ? Le coureur espagnol s'est égaré dans ses explications et il a finalement plaidé coupable en invoquant... l'étourderie.

Tant de désinvolture étonne de la part d'un sportif de haut niveau. A moins que le beau Pedro ait été trahi par une concentration excessive. Il aurait tout simplement oublié de consulter sa montre ! Résultat : 2 min 40 s perdues dont il a fait cadeau à ses adversaires, ravis de l'aubaine car pour Fignon, Breukink ou Mottet, la fausse manœuvre de ce concurrent présumé redoutable s'est révélée providentielle.

Le Tour réserve décidément des scénarios imprévus et cultive avec une pointe de perversité la glorieuse incertitude du sport. Par le seul fait du hasard, le vainqueur de l'édition précédente, qui portait le maillot jaune, conformément au protocole, et qui devait être effectivement l'homme à battre, s'est trouvé relégué en queue de peloton. A la toute dernière place du classement général.

Mais le gag a tourné au drame. Au cours de l'exercice collectif contre la montre, Delgado, sous l'effet du choc, s'est fait « sortir des roues » par ses équipiers, comme on dit dans le jargon cycliste, et ceux-ci ont été contraints de ralentir pour l'attendre. L'ancien détenteur du maillot jaune a ainsi encaissé un passif supplémentaire de 4 min 32 s, entraînant dans sa défaite l'excellent Miguel Indurain.

De nombreux observateurs, parmi lesquels les anciens champions présents au sein de la caravane – Hinault, Poulidor, Géminiani, Ocana, – lui conservaient leur confiance. Désormais, il semble que la cause soit entendue et ceux qui se souviennent de la culpabilité de Delgado dans l'affaire de dopage du Tour 1988 n'hésitent pas à parler de signe du destin ou de justice immanente.

La traversée du Luxembourg a donc fait une victime de poids. Elle a aussi désigné deux vainqueurs : le Portugais Acacio Da Silva qui s'est emparé du commandement au prix d'une longue échappée et Laurent Fignon, sublimé par le succès de son équipe dans l'épreuve contre la montre. Grâce à une performance d'un haut niveau athlétique (51,599 km h de moyenne sur 46 kms), le Français s'est approché à 2 min 37 s de Da Silva et il occupe la troisième place du classement général devant ses partenaires groupés, Thierry Marie et Pascal Simon. Ses actions remontent de façon spectaculaire. Autre valeur en hausse : le Néerlandais Erik Breukink.

JACQUES AUGENDRE.

La petite reine prend le grand-duché

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

L'événement avait été annoncé le 20 octobre 1988 : le Tour de France cycliste 1989 partirait de Luxembourg. L'événement s'est accompli samedi 1er et dimanche 2 juillet : le Tour de France cycliste 1989 est bien parti de Luxembourg. Le grand-duché n'aura pas à le regretter : même si ce cadeau qu'il s'est offert en cette année, qui est celle de son cent cinquantenaire de nation indépendante, lui à coûté entre 6 et 7 millions de francs, il y trouvera son compte. D'ailleurs, le Luxembourg sait parfaitement compter. Rien qu'à parcourir les rues et les avenues de sa capitale on le pressent plus fourmi que cigale.

Le Gibraltar du Nord, comme on l'a surnommé et dont il est vrai que les rochers sur lesquels fut bâtie jadis une citadelle enviée ont aussi quelque chose de suisse. La banque fait ici partie du paysage. Elle y tient même le haut du pavé quasiment avant l'Europe, ses installations, ses institutions pourtant bien loties. Elle y a suppléé une sidérurgie qui, comme celle de la Lorraine voisine, a connu tous les coups de chien de l'infortune au temps des années de crise.

De l'avis de tous les habitants du Luxembourg, la banque assure aussi une prospérité aussi discrète qu'enviable. Serait-ce l'effet de ce Tour de France, dont on finit par croire qu'il déridérait un coffre-fort, mais, durant ces trois derniers jours, c'est bien en vain qu'on aurait recherché un Luxembourgeois mécontent... C'était, au contraire, à qui exprimerait avec le plus d'ardeur et même de ferveur sa satisfaction de vivre en ce territoire béni, qu'on en soit citoyen à part entière ou qu'on y soit venu immigrer par choix ou par nécessité.

Et voilà où le Tour de France se montre tout à coup espiègle. Au matin du lundi 3 juillet, c'est un quasi-Luxembourgeois qui, après un prologue suivi d'une courte mais nerveuse étape dans l'est de ce pays, à qui Napoléon avait donné le nom mérité de *«département des forêts»* porte le maillot jaune. Il l'a récolté avec allégresse du côté de Dudelange, juste avant l'entrée de cette vallée de la Moselle dominée par son vignoble comme le Léman du côté de Lausanne est dominé par le sien.

Il est vrai qu'Acacio Da Silva avait quelques raisons de mettre en ce secteur du cœur à l'ouvrage. Ce Portugais est arrivé à Luxembourg à l'âge de huit ans avec père et mère, frères et sœurs. On s'installait là en modestes agriculteurs. Depuis dimanche, Acacio a pu raconter en long et en large à tous les micros tendus devant lui les souvenirs de cette époque.

L'Europe entière, si ce n'est l'Amérique et le Japon, largement présents eux aussi sur la course, peuvent, s'ils le veulent, savoir que le jeune Da Silva s'initia à la science cycliste sur les routes tourmentées du grand-duché dans un décor bucolique à souhait et dont Jean-Jacques Rousseau aurait pu faire ses délices.

Il fut un amateur remarqué. L'idée lui vint alors de briguer une naturalisation. Les chicanes administratives sont sans doute plus difficiles à négocier, au Luxembourg comme ailleurs, que les raidillons des gorges de la Pétrusse, ou de l'Alzette. Acacio Da Silva se résigna à demeurer Portugais. Mais son cœur n'en battait pas moins pour le Luxembourg.

Jamais sans doute les Luxembourgeois ne se seront autant mordu les doigts en cette fin de semaine. Faute de pouvoir applaudir un des leurs, ils devaient se contenter d'acclamer un fils adoptif. Acacio Da Silva ne leur en fut pas moins reconnaissant. Il sut lancer son bouquet avec élégance à une foule satisfaite qui n'avait d'yeux que pour lui. Il le lançait en réalité à toute cette colonie portugaise qui, avec les colonies italienne et espagnole, et plus modestement française, représente un tiers des trois cent quatre-vingt mille habitants du grand-duché.

Le souvenir de l'archange

L'aventure fut aussi l'occasion de verser quelques pleurs et de dévider les nostalgies. Grand connaisseur de la chose cycliste, le peuple luxembourgeois a pu tout à loisir et pour cause de Tour de France évoquer le temps des gloires et des splendeurs passées. Car le Tour conserve pieusement dans ses annales le souvenir de quatre victoires luxembourgeoises. Il y eut pour commencer celle, en 1909, de François Fabert, un colosse qui, à vrai dire, avait ses origines à Colombes, dans la banlieue parisienne.

Six ans plus tard, la mort l'attendait sur un front de la première guerre mondiale. Puis, il y eut coup sur coup, en 1927 et en 1928, les triomphes de Nicolas Frantz et enfin, en 1958, un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Charly Gaul et surnommé « l'archange de la montagne » faisait de nouveau rêver une génération par son aisance dans les cols, sa prédilection pour les temps d'apocalypse et les températures de Grand Nord, aussi par un certain mystère comme savent si bien les entretenir les gens de l'espèce taciturne sans parler d'une certaine ressemblance avec James Dean, un autre héros de ces années-là. Charly Gaul se frottait alors à des concurrents nommés Louison Bobet ou Raphaël Géminiani, ainsi qu'à tous leurs grands barons.

De ces quatre vainqueurs luxembourgeois, seul demeure aujourd'hui Charly Gaul. « L'archange » s'est aussurément étoffé. Il porte barbe et lunettes, il fume, au moins pour l'occasion, le cigare. Il a fallu ce départ de Luxembourg pour qu'on aille perturber une retraite qui se déroulait depuis trente ans loin du monde. Bref, il a fallu qu'on vienne l'arracher à ses forêts. Bon prince, il a joué le jeu, sorti de la boîte aux souvenirs quelques échantillons miracles.

Dix fois, vingt fois, cent fois peut-être, il a pu ainsi dire : *« Eh bien oui ! je pèse aujourd'hui 35 kilos de plus qu'il y a trente ans. Je ressemble vraiment à mon père. Tous ceux qui l'ont connu me le disent. Mais cela ne me fait rien de ne plus être comme sur les photos d'autrefois, il ne faut pas penser qu'on vieillit. »*

Aujourd'hui, Charly Gaul est retourné à son ermitage d'Itzig. Il retrouve là-bas des goûts écologiques et son cœur bat assurément avec celui des porteurs de pancartes qui, sur la ligne d'arrivée, faisaient savoir que dans leur majorité les Luxembourgeois restent aussi hostiles que déterminés à l'endroit de la centrale nucléaire – française, mais toute proche – de Cattenom.

Ainsi a-t-il laissé sans regrets la caravane poursuivre une route qui, de toute façon, ne sera plus jamais celle qu'il a connue, même si la nouvelle direction de la course, avec un homme comme Jean-Marie Leblanc, ancien coureur mais aussi ancien journaliste, a déjà fait savoir qu'elle souhaitait maîtriser le gigantisme et surtout assurer *« une course propre »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Chang le sage

Parmi les seize joueurs qui restent qualifiés pour les huitièmes de finale des championnats de Wimbledon se trouvent logiquement Ivan Lendl, Stefan Edberg, Boris Becker, John McEnroe, Tim Mayotte, et Mats Wilander. Mais comme à Roland-Garros, Michael Chang est en position de jouer les trouble-fête.

LONDRES
de notre envoyé spécial

John McEnroe n'exprime pas toujours le fond de sa pensée avec beaucoup de délicatesse. C'est ainsi qu'interrogé avant les championnats de Grande-Bretagne sur les chances du jeune vainqueur de Roland-Garros, Michael Chang, à Wimbledon il avait répondu : *« S'il gagne, je baisse ma culotte sur le court central. »* Il voulait dire que le petit Sino-Américain, très bon sur terre battue, n'a pas pour autant le jeu qui convient pour s'imposer sur herbe. Mais c'était prendre un risque : n'avait-on pas entendu la même prophétie à propos du Suédois Björn Borg avant qu'il ne s'impose cinq fois de suite sur le gazon londonien ?

Sans prendre plus de gants, le triple champion a répété, samedi 1er juillet, qu'il n'y avait pas de grandes chances pour que les membres de la famille royale installés dans la tribune d'honneur du central aperçoivent son postérieur. Michael Chang a passé les trois premier tours, il doit disputer un huitième de finale contre Tim Mayotte, mais cela n'en fait toujours pas un finaliste en puissance pour John McEnroe : *« Je suis même prêt à me déculoter s'il arrive en demi-finale contre moi »*, a persisté le trivial New-Yorkais.

Profil bas

Le propos est provocateur. Mais John McEnroe, qui est un maître du genre, l'a étayé avec de bons arguments : les trois premiers joueurs battus par Chang étaient des adversaires à sa portée même sur gazon, les suivants sont d'un autre calibre. Effectivement : Tim Mayotte a disputé ici une fois les demi-finales (1982) et quatre fois les quarts de finale (1981, 1983, 1986 et 1988) ; Stefan Edberg, que Chang a battu en finale à Roland-Garros, a remporté le titre 1988 douze mois après avoir atteint les demi-finales. L'Américain et le Suédois, deux attaquants de grande envergure, sont théoriquement mieux adaptés à la victoire sur gazon que le gamin de Placentia (Californie).

Bref, McEnroe ne devrait pas avoir à outrager la pudeur des spectateurs du central de Wimbledon. Toutefois le conditionnel reste de rigueur. Certes Michael Chang n'a pas le profil de l'herbe anglaise. Mais il ne l'avait pas non plus à Paris avant de mystifier Ivan Lendl, qui avait mené deux sets à rien, pour s'ouvrir une voie triomphale vers la victoire. Ce n'était sûrement pas tout à fait par hasard que les membres du All England Club ont pris d'assaut la tribune officielle du court n° 1 samedi 1er juillet. Ces ladies en robe haute couture, ces gentlemen en costume de Saville Road ne se seraient pas bousculés comme des banlieusards aux heures de pointe dans les couloirs du métro s'ils n'avaient pas pensé qu'il y avait là sur le court un petit phénomène.

A Londres, Chang a adopté un profil bas. Pas de crampe, pas de service à la cuillère, pas de référence à Dieu ou à la bonne cuisine de sa mère. On dirait qu'il veut éviter d'attirer l'attention, qu'il ne veut pas porter ses habits de jeune tennis star. Et pourtant, on sent monter autour de lui la même tension, la même électricité statique que le mois dernier porte d'Auteuil. Une excitation presque irrationnelle.

User l'adversaire

Rien dans ses prestations du stade de Church Road n'a encore justifié la montée de cet engouement pour le plus jeune vainqueur d'un tournoi du grand chelem. Il a perdu une manche à chaque match. Il n'a jamais été époustouflant. Mais il y a dans ses trois victoires une sorte de mystère qui fascine : comment s'y prend-il pour anesthésier ses adversaires ?

« Je croyais que j'allais gagner sans problème après avoir remporté le premier set 6-4, mais je ne sais pas ce qui s'est passé ensuite... J'ai inexplicablement baissé la cadence au début du deuxième set et il a complètement pris le match en main. Pourtant j'étais sûr de pouvoir le battre », avait déclaré vendredi 30 juin l'Haïtien Ronald Agenor, qui avait déjà été sa victime à Paris. Mais il était alors blessé aux adducteurs. Cette fois il n'avait pas cette excuse à faire valoir. Il a été battu par un garçon capable de changer de tactique en cours de partie, de s'adapter aux conditions pour saper le jeu et le moral de l'adversaire. Et il n'a rien compris.

Ce fut encore plus évident le lendemain contre le Néerlandais Michiel Schapers. Avec une certaine nonchalance dans le mouvement, ce géant paraissait aussi en mesure de battre Chang. Il avait remporté la première manche sans efforts particuliers, obligeant l'adversaire à peiner sur tous ses jeux de service. La deuxième manche lui avait échappé presque par inadvertance : une volée un peu trop longue avait permis à l'Américain de faire le *break* au septième jeu. Mais le troisième set appartenait sans conteste au Néerlandais : il servait à 5-2. Et il avait le set dans la raquette : un coup droit sur un retour médiocre à mi-court. Il suffisait de poser la balle. Elle sortit d'un mètre du terrain.

Michael Chang lors de son match contre le Néerlandais Michiel Schapers, samedi 1er juillet.

Schapers avait eu une chance. Il en eut une seconde lorsque Chang commit une double faute au jeu suivant. Il n'en aura pas trois. Le Néerlandais, comme hypnotisé, laissa filer sept jeux de rang. Théoriquement il n'avait perdu qu'une manche et tout restait possible. Effectivement il avait perdu la partie. Même quand il a pris le service de l'Américain au début du quatrième set, Schapers n'a plus jamais semblé en mesure d'avoir l'avantage.

La faculté que Chang a d'user l'adversaire s'expliquait relativement bien sur terre battue compte tenu de ses qualités naturelles de vitesse et d'endurance alliées à une belle adresse. Elle est beaucoup plus surprenante sur gazon, même s'il s'est jusque-là montré d'une combativité à toute épreuve, n'arrêtant jamais de courir. De surcroît la chance, ici comme à Paris, s'est manifestée sous la forme d'appels au juge en sa faveur, sur des points très importants qui peuvent démoraliser l'adversaire.

Or à tout cela Chang a apporté la plus désarmante des explications : *« Quand j'avais onze ans j'ai disputé un match contre un garçon appelé Mark Grahee. J'ai mené dans les deux sets 5-2 et il a fini par me battre 7-5. J'ai toujours ce match en mémoire. Depuis ce jour je sais qu'il faut toujours essayer quelque chose même quand on est dominé. Une partie n'est jamais perdue tant que le dernier point n'est pas joué. »*

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Première étape :
Luxembourg-Luxembourg (135,5 km)

1. Acacio Da Silva (Por., Carrera), les 135,5 km en 3 h 21 min, 36 s ; 2. Soeren Lilholt (Dan.), à 8 s ; 3. **Roland Le Clerc** (Fra.), à 1 min 41 s ; 4. Etienne De Wilde (Bel.), à 4 min 40 s ; 5. Sean Kelly (Irl.), à 4 min 40 s.

Deuxième étape :
Luxembourg-Luxembourg
(contre la montre par équipes sur 46 km)

1. Super « U », 46 km en 53 min 48 s (moyenne : 51,299 km h) ; 2. Panasonic, à 32 s ; 3. Superconfex, à 49 s ; 4. PDM, à 50 s ; 5. ADR, 51 s.

Classement général. – 1. Acacio Da Silva (Por., Carrera), 4 h 27 min 27 ; 2. Soeren Lilholt (Dan.), à 26 s ; 3. **Laurent Fignon** (Fra.), à 2 min 37 s ; 4. **Thierry Marie** (Fra.), à 2 min 41 s ; 5. **Pascal Simon** (Fra.), à 2 min 48 s.

Football

LES ALLEMANDES DE L'OUEST CHAMPIONNES D'EUROPE

L'équipe féminine ouest-allemande de football a remporté le championnat d'Europe des nations en dominant la Norvège en finale (4-1), dimanche à Luedenscheid (RFA).

Golf

OPEN DE FRANCE

Classement final de l'Open de France disputé sur le parcours de Chantilly (6 416 m, par 70) : 1. Nick Faldo (Ang.), 273 (70+70+64+69) ; Mark Roe (Ang.), 274 (69+68+67+70) ; Hugh Baiocchi (Af.-S.), 274 (69+67+68+70) ; Bernhard Langer 274 (70+67+71+66).

Motocyclisme

GRAND PRIX DE BELGIQUE

L'Américain Eddie Lawson (Rothmans-Honda) a remporté le Grand Prix de Belgique, catégorie 500 centimètres cubes, dimanche 2 juillet sur le circuit de Spa-Francorchamps. La course ayant été interrompue deux fois par la pluie, le jury international a décidé de retenir le classement au moment de la seconde interruption. Un autre Américain, Wayne Rainey (Yamaha), occupe toujours la tête du classement général du championnat du monde.

Dans la catégorie des 250 centimètres cubes, qui n'a pas été perturbée par les intempéries, le Suisse Jacques Cornu (Honda) s'est imposé mais l'Espagnol Sito Pons reste en tête du classement général. Ce Grand Prix de Belgique a été marqué par de violents affrontements entre un millier de spectateurs et les forces de l'ordre. Une voiture et une caravane ont été incendiées tandis qu'un hôtel et un bureau de poste étaient fortement endommagés. Les policiers ont dû faire usage de canons à eau et de gaz lacrymogènes avant d'arrêter une trentaine de motards néerlandais et allemands de l'Ouest. Une dizaine de personnes ont été blessées.

Rugby

VICTOIRE DE L'AUSTRALIE

Le XV d'Australie a largement dominé (30-12) l'équipe des Lions britanniques, samedi 1er juillet à Sydney (Australie), lors du premier des trois tests devant opposer les deux formations. Les Australiens ont inscrit quatre essais et menaient 15-6 à la mi-temps.

Tennis

LES INTERNATIONAUX DE GRANDE-BRETAGNE

SIMPLE MESSIEURS

Deuxième tour. – Holmes (E-U, 302) b. Witsken (E-U, 83), 5-7, 6-4, 7-6 (7-5), 4-6, 14-12.

Troisième tour. – McEnroe (E-U, 8) b. Pugh (E-U, 77), 6-3, 6-4, 6-2 ; Fitzgerald (Aust., 41) b. Svensson (Suède, 30), 6-4, 6-4, 7-6 (7-5) ; Van Rensburg (Af.-S, 28) b. Drewett (Aust., 112), 6-3, 2-6, 2-6, 6-2, 10-8 ; Wilander (Suède, 5), b. Stoltenberg (Aust., 119), 6-3, 6-3, 6-3 ; Mayotte (E-U, 12), b. Pate (E-U, 146), 6-4, 6-1, 6-3 ; Chang (E-U, 6), b. Schapers (P-B, 78), 4-6, 6-3, 7-5, 7-5 ; Mansdorf (Israël, 23), b. Holmes (E-U, 302), 6-2, 6-4, 6-2 ; Edberg (Suède, 3), b. S. Davis (E-U, 84), 6-3, 6-4, 4-6, 6-2.

SIMPLE DAMES

Troisième tour. – C. Evert (E-U, 4), b. A. Hobbs (G-B), 6-4, 6-1 ; P. Fendick (E-U, 22), b. S. Stafford (E-U, 78), 2-6, 6-1, 6-3 ; J. Novotna (Tch., 13), b. K. Adams (E-U, 73), 6-4, 6-1 ; L. Golarsa (Ita., 82), b. L. Field (Aust., 121), 6-4, 7-6 (10-8) ; M.-J. Fernandez (E-U, 16), b. C. Tanvier (Fr., 83), 4-6, 6-2, 6-4 ; G. Magers (E-U, 40) b. P. Shriver (E-U, 9), 2-6, 6-2, 12-10 ; J.-A. Faull (Austr., 62), b L. Gildemeister (Chili, 111), 6-3, 7-6, (7-5) ; H. Mandlikova (Austr., 19), b D. Faber (E-U, 96), 6-2, 6-4 ; M. Navratilova (E-U, 2), b N. Provis (Austr., 77), 6-0, 6-3.

Voile

LIBERTY CUP

Le Néo-Zélandais Russel Koutts, champion olympique à Séoul, a remporté la Liberty Cup, dimanche 2 juillet à New-York, en battant en finale (deux manches à une) le bateau français barré par Bertrand Pace.

loto — TIRAGE DU LOTO N° 26
DU SAMEDI 1 JUILLET 1989

4 – 37 – 38 – 41 – 43 – 45 — 26

PROCHAINS TIRAGES EN DIRECT SUR TF1
MERCREDI 5 JUILLET 1989 À 20 H 35
ET SAMEDI 8 JUILLET 1989 À 20 H 35
VALIDATION JUSQU'AUX HEURES HABITUELLES
36 15 LOTO

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE
6 BONS N	1	5 701 710,00 F
5 BONS N + COMPLÉMENTAIRE	29	114 310,00 F
5 BONS N	1 145	9 425,00 F
4 BONS N	63 868	170,00 F
3 BONS N	1 386 041	12,00 F

BONUS DU SAMEDI 127 306
2 BONS NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE : 12,00 F x 2 = 24,00 F

Faits divers

Au Pays basque

Un important réseau de blanchiment d'argent entre l'Espagne et la Suisse démantelé par la gendarmerie

BAYONNE
de notre correspondant

Un réseau de blanchiment d'argent, provenant de la vente de drogue et fonctionnant entre l'Espagne et la Suisse, a été démantelé par la section de recherches de la gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques, agissant sur commission rogatoire délivrée par M. Germain Sengelin, juge d'instruction à Mulhouse. Au terme d'une longue enquête menée en collaboration par les autorités judiciaires suisses et françaises, la gendarmerie a pu intercepter plusieurs véhicules immatriculés dans les Pyrénées-Atlantiques qui acheminaient frauduleusement des devises, essentiellement des pesetas, entre l'Espagne et la Suisse.

Ces voitures, conduites par des contrebandiers originaires du village frontalier de Sare (Pyrénées-Atlantiques), étaient dotées de cachettes sophistiquées, dissimulées dans les gaines de ventilation permettant le transport de sommes considérables évaluées à plusieurs millions de francs par voyage hebdomadaire. Les véhicules, de véritables *« coffres-forts roulants »*, selon les enquêteurs, franchissaient la frontière suisse avec d'autant moins de difficultés que les responsables de ce trafic avaient su se ménager la complicité du responsable d'un poste de douanes.

Les sommes transportées, et converties par la suite en dollars, transitaient par des sociétés-écrans helvétiques avant, semble-t-il, d'être transférées sur des comptes anonymes secrets au Liechtenstein ou au Panama. Ce trafic qui, selon les enquêteurs, durait depuis au moins deux ans, aurait porté sur des sommes considérables, plusieurs centaines de millions de francs, provenant d'un réseau de drogue qui, à partir de la Colombie, via l'Espagne, approvisionnait en cocaïne plusieurs pays européens.

Plusieurs personnes, dont les conducteurs de véhicules, mais aussi cinq des responsables organisateurs de ce réseau de blanchiment, ont été interpellées, inculpées et écrouées. Leurs identités n'ont pas été communiquées pour les besoins d'une enquête menée dans la plus grande discrétion en raison de l'existence de complicités dans les services douaniers suisses.

Ph. E.

Au Père-Lachaise

Attentat anti-spirite

Les adorateurs de la raison croient-ils à une forme de vie après la mort ? Ou ont-ils voulu simplement s'en prendre à un symbole honni en plastiquant dans la nuit du samedi 1er au dimanche 2 juillet la tombe de l'inventeur du spiritisme, Allan Kardec ? L'attentat, qui a eu lieu vers 4 heures du matin dans les allées du Père-Lachaise, a en effet été revendiqué par un mystérieux « mouvement pour la suprématie de la raison ».

Allan Kardec — né à Lyon en 1804, il s'appelait alors Hippolyte-Léon Rivail — fait l'objet d'un véritable culte depuis sa mort en 1884. Le buste de bronze surmonté d'un dolmen de granit (dans une vie antérieure, Kardec aurait été druide...) porte la trace de ses innombrables disciples. Plus « fréquenté » qu'Edith Piaf ou que Frédéric Chopin, le fondateur de la science occulte est le plus populaire des esprits qui hantent le célèbre cimetière parisien.

ESPACE

Matra et British-Aerospace fabriqueront les satellites espagnols Hispasat

Période faste pour Matra : quelques semaines après la signature d'un contrat d'un milliard de francs portant sur la construction des deux satellites européens de radiocommunication Locstar (*le Monde* du 17 juin), la société française vient d'être choisie, en collaboration avec le britannique British Aerospace, pour assurer la maîtrise d'œuvre du premier satellite espagnol de télécommunications, Hispasat. Lancés dans la compétition depuis septembre dernier, l'américain Hugues Aircraft et le consortium français-allemand Alcatel-MBB se font ainsi coiffer au poteau par le groupement d'intérêt économique Satcom International qui unit depuis 1981 Matra et British Aerospace.

Associées à la construction d'Hispasat pour environ 33 %, quatorze firmes espagnoles seront mises à contribution, en collaboration avec l'université de Madrid, afin, précise Matra, *« d'établir un programme de coopération haute technologie dans les domaines aérospatial, électronique et software »*. Prévu pour être opérationnel lors des Jeux olympiques de Barcelone, en 1992, le programme Hispasat comprend la fabrication et la mise en orbite géostationnaire de deux satellites de communication et de télévision, ainsi que la mise à disposition d'un troisième satellite de secours sous forme de pièces détachées. Au total, un contrat d'un montant de près d'un milliard de francs, qui porte à douze le nombre de satellites à réaliser d'ici à 1993 par Matra, et à cinq *milliards de francs le montant* des commandes enregistrées par sa branche espace depuis le début de l'année.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5036

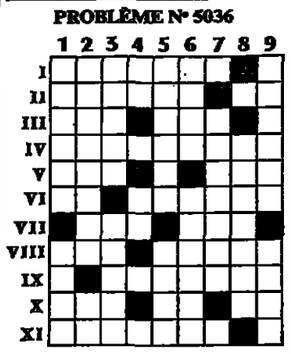

HORIZONTALEMENT

I. Pour ceux qui ont une cervelle d'oiseau. — II. Avec elle, on ne peut pas dire qu'on n'y voit goutte. A permis de ramener de belles pièces. — III. Démontre. Est à l'origine de violentes réactions. — IV. Femmes qui ont de la galette. — V. Est toujours mouillé. A souvent plus d'une dent contre lui. — VI. Se montre en public. Se mit la corde au cou. — VII. Allait de main en main. Peut rester en rade. — VIII. Cognent les uns sur les autres. Bon pour le service. — IX. Formés sur le tas. — X. Réunit le loup et l'agneau. Berge. Possessif. — XI. Sont bonnes pour les affaires importantes.

VERTICALEMENT

1. Bien contre le mal. Se livra à une quotidienne occupation. — 2. Grave accident de voyage. Cause de retard. — 3. Portée à réclamer. Très légères. — 4. Placées en « retrait ». Qui ne porte donc pas la culotte. — 5. Des taches peuvent la rendre moins nette. Met des animaux en danger de mort. — 6. Affaire à prendre en main. Partie du globe. — 7. Avec lui, on peut avoir beaucoup à faire. — 8. Sollicitées quand on se met quelqu'un à dos. — 9. Etat de pauvreté. Avait trop d'appétit.

Solution du problème n° 5035

Horizontalement

I. Flemmardise. Toc. — II. Reliure. Terre. — III. Usuelles. In. — IV. Is. Tee. Œnanthe. — V. Tilt. Sourd. Ur. — VI. Evier. Sprinter. — VII. Ressemelage. Lee. — VIII. Nu. Ennemi. — IX. Epucées. Ce. Otsu. — X. Aso. Tige. Muets. — XI. Crépiter. Pal. — XII. Ré. Alésées. Ions. — XIII. Isaïe. Tétine. Té. — XIV. Es. Noceur. Orion. — XV. Réa. Na ! Resserre.

Verticalement

1. Fruiterie. Crier. — 2. Lessive. Paresse. — 3. Elu. Liseuse. — 4. Miettes. Copain. — 5. Mule. Rêne. Iléon. — 6. Arles. Muette. Ça. — 7. Rée. Osé. Sieste. — 8. Souple. Grèeur. — 9. Io. Errance. Etre. — 10. Indigne. Psi. — 11. Etna. Née. Ma. Nos. — 12. Net. Moulière. — 13. Trot. Elite. Ir. — 14. Or. Hure. Stentor. — 15. Celer. Ecus. Séné.

GUY BROUTY.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie de « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1989

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-81.

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	708 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité _____ Pays _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
91 MONO 1

Le Carnet du Monde

Naissances

— Chantal et Pascal MACCIONI
laissent à
Johanna, Tristan, Laetitia et Domitien
la joie d'annoncer la naissance de leur petite-sœur

Alexandra,

à Athènes, le 24 juin 1989.

69, rue du 28-Octobre,
Athènes (Grèce).

Décès

— Mme Claude Benzecri,
sa fille,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Marcel BENZECRI,
née Léontine Benyamine,

survenu à son domicile le 28 juin 1989.

— Le président de la République de Côte-d'Ivoire, Son Excellence M. Félix Houphouët-Boigny,
Mme Pierre Chirol
et ses enfants,
Marie-Madeleine Chirol,
André Chirol,
Hélène, Marc et Pierre de Bazelaire de Ruppierre,
Michel Mazaud,
Sylvie Benitiere,
Les famille Nugues, Barbaza, Chamard, Magnon, Martel, Charleix,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, frère, gendre, beau-frère, cousin, le

colonel Pierre CHIROL,
conseiller technique
à la présidence de la République,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Abidjan, le 28 juin 1989.

Une chapelle ardente sera dressée au domicile du défunt aux Fontaines, 69440 Taluyers, le mercredi 5 juillet au soir, à l'arrivée du corps venant d'Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Les obsèques auront lieu en l'église de Taluyers le jeudi 6 juillet, à 16 heures.

— Mme Robert Colin,
son épouse,
Sybille et Dominique Colin,
Martine et Philippe Romain,
Patricia et François Colin,
Michèle et Pierre-Henri Colin,
Marie-Geneviève et Thierry Jacquet,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert COLIN,

survenu subitement le 29 juin à son domicile.

La Rabouillère,
Chemin de Piécaud,
84360 Lauris.

— Mme Marceline Loridan-Ivens,
sa compagne,
Mme D. L. J. Nooteboom-Ivens
et ses enfants,
Mme J. W. Hendrichs-Ivens
et ses enfants,
ses sœurs, neveux et nièces,
M. et Mme Henri Rossant
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Haby
et leurs enfants,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Joris IVENS,
cinéaste,
commandeur de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Lion des Pays-Bas,
grand officier
de la République italienne,

survenu le 28 juin 1989, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 juillet.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e), à 16 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.

— Les Amis du cinéma du réel
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur, le cinéaste

Joris IVENS.

— Les membres de l'association La Bande à Lumière,
Les Documentaristes associés,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur président,

Joris IVENS.

Ils le saluent avec respect, admiration et tendresse.

Ses amis sont invités à se réunir en cette occasion au cimetière du Montparnasse, le jeudi 6 juillet, à 16 h 15 (porte centrale).

— La Cinémathèque française
a la tristesse de faire part du décès de

Joris IVENS.

Le président,
Le conseil d'administration de l'association,
saluent la mémoire d'un de leurs plus anciens compagnons de route et s'associent à la douleur de sa famille et de ses amis du monde entier.

28, rue du Colisée,
75008 Paris.

(*Le Monde* du 30 juin.)

— MM. Khalid et Tariq Kabbage
ont le chagrin de faire part du décès de leur mère

Mme KABBAGE,
née Marie-Henriette Fleurenceau,

survenu le 25 juin 1989, en son domicile, à Amzou-Agadir (Maroc).

— Armand LEIBOVICH

nous a quittés.

« Après tout, les histoires comme les êtres ont tous le même commencement. »

Elie Wiesel.

L'inhumation aura lieu le 4 juillet 1989, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

De la part de
Christine Leibovich,
son épouse,
Judith et Ruth,
ses filles,
Hélène Leibovich,
sa mère.

— Les familles Levyne, Berger,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emmanuel LEVYNE.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le jeudi 6 juillet (rendez-vous porte principale, à 16 heures).

Ni fleurs ni couronnes.

— Jacques et Marie-France L'Heriteau,
Jean-Pierre et Kazuko L'Heriteau,
Françoise et Jean-Loup Philippe,
ses enfants,
François, Marion, Chloé, Florent, Antoine, Jean-Christophe, Denis, Izoumi,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy L'HERITEAU,
ingénieur civil des Ponts et Chaussées,

survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 30 juin 1989, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 juillet, à 16 heures, au cimetière de Cachan.

— J'ai perdu ma mère,

Denise VIROT,
née Brian,

vendredi après-midi 30 juin 1989, décédée à Paris, des suites de la maladie du cancer.

Elle avait soixante-dix-neuf ans.

Son inhumation aura lieu à Bressols, son village natal, le mercredi 5 juillet, à 10 h 30.

Elle va beaucoup manquer
à Nicole Virot,
sa fille,
à tous ceux qui l'ont aimée.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, rue Saint-Fargeau,
75020 Paris.
Les Tilleuls,
82700 Bressols.

— Frédéric REY

est décédé le 29 juin 1989, dans sa soixante-troisième année.

Il sera inhumé à Mayres (Ardèche), mardi 4 juillet 1989, à 11 heures.

Ses parents,
Ses amis parisiens,
se recueilleront au cours d'une messe donnée en l'honneur de sa mémoire en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis (près place du Tertre), vendredi 7 juillet, à 8 h 45.

— Mme Simonot-Prin,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Simonot-Dussart,
M. et Mme Michel Simonot-Juaïani,
Mme Anne Simonot,
ses enfants,
Frédérique, Aurélien, Elisabeth Simonot,
Mélinée, Emilien Simonot,
Jérôme, Pierre Joseph,
ses petits-enfants,
M. Lucien Simonot
et sa famille,
M. Michel Prin
et sa famille,
ses frère, beau-frère, neveux et nièces,
Toute la famille,
Le docteur Fabre,
Mme Bochner,
son infirmière,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

docteur Pierre SIMONOT,

médecin chef
affecté à l'action sanitaire et sociale,
ancien adjoint au maire
et conseiller municipal de Lille,
membre fondateur
des Amis du musée de Lille,
ancien administrateur à la CRAM,
président honoraire
de l'Association France-URSS,
vétéran du Parti communiste français,
ancien officier de liaison,
commandant homologué
par le général Kœnig,
membre de la présidence départementale
de l'ANACR et de la FNDIRP,
médaille de l'internement
et de la déportation,
médaille des évadés,
médaille soviétique
de l'amitié entre les peuples,
médaille d'or du travail,
médaille des combattants volontaires
de la Résistance,

décédé à Lille, le 30 juin 1989, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Ils vous prient d'assister aux funérailles civiles qui auront lieu à Wattrelos, le mercredi 5 juillet, à 15 h 30.

Les amis qui désirent lui rendre un dernier hommage pourront se réunir dès 14 h 45 au salon d'accueil du crématorium de Wattrelos.

Ni fleurs ni couronnes. Les remplacer par un don aux Médecins du Secours populaire CCP 65437 H Paris.

7, rue Durnerin,
59000 Lille.

Anniversaires

— Le 2 juillet 1987 disparaissait

Emile-Pierre DUHARCOURT.

Le 4 juillet 1988 disparaissait son épouse,

Jeanne DUHARCOURT,
née Dreyfus.

Pour ces anniversaires et pour leur fille

Michèle

décédée en mars 1982,

une pensée particulière est demandée à ceux qui les ont estimés et aimés.

Services religieux

PRIÈRES

On nous prie d'annoncer que les prières de l'année du décès de

Herbert PAGANI,

seront dites pour le repos de son âme, le mercredi 5 juillet 1989, à 18 h 30, à la synagogue Berit Shalom, 18, rue Saint-Lazare, Paris-9e.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 1er juillet 1989 :

DES LOIS

● N° 89-431 du 23 juin 1989 relative à la révision des condamnations pénales.

● N° 89-432 du 28 juin 1989 relative à la prévention et à la répression de l'usage des produits dopants à l'occasion des compétitions et manifestations sportives.

DES DÉCRETS

● N° 89-438 du 29 juin 1989 portant relèvement du salaire minimum de croissance.

● N° 89-439 du 30 juin 1989 portant fixation à compter du 1er juillet 1989 du plafond de la sécurité sociale.

LA BAGAGERIE®

PROMOTION
Bagages légers et robustes
nylon noir garni gold

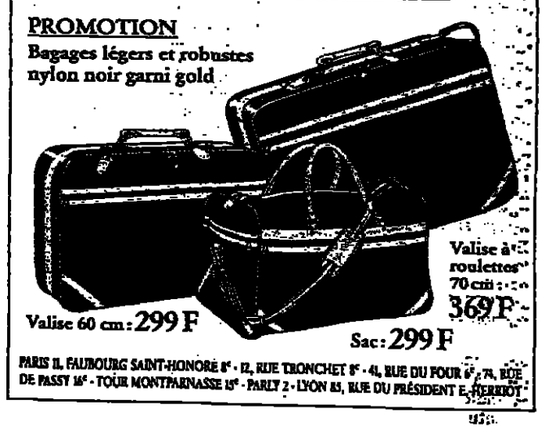

Valise 60 cm : 299 F
Valise à roulettes 70 cm : 369 F
Sac : 299 F

PARIS II, FAUBOURG SAINT-HONORÉ 8e - 12, RUE TRONCHET 8e - 41, RUE DU FOUR 6e - 74, RUE DE PASSY 16e - TOUR MONTPARNASSE 15e - PARLY 2 - LYON 83, RUE DU PRÉSIDENT E. HERRIOT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ECONOMIE

L'EUROPE ET SES ILES

L'essor des Açores

L'archipel portugais profitera fortement des crédits communautaires pour son agriculture et sa pêche

EN préalable, il importe de lever un malentendu. L'archipel portugais des neuf îles des Açores n'a rien à voir – comme les Français l'imaginent parfois – avec ces paradis pour cartes postales des Caraïbes ou des tropiques. Emergées en plein milieu de l'Atlantique, à 1 400 km de Lisbonne et quatre heures d'avion de Boston, elles fleurent davantage les grasses prairies et les panaches d'hortensias que les cocotiers et le sable blanc. Pour cause : ce sont des volcans dont certains fument encore.

Et pourtant l'Europe, celle du Marché commun, est ici chez elle, autant qu'à Lille, Barcelone ou Munich. Mais quelle distance, quelle métamorphose géographique et sociologique par rapport aux « eurocités » de l'axe fort Londres, Bruxelles, Francfort et Milan.

La principale île, Sao-Miguel, est elle-même éloignée de 600 km de celles – Corvo et Florès – qui, plus petites et plus occidentales, forment un peu les avant-postes de l'Europe face au continent américain. Exclusion faite des régions françaises d'outre-mer, les Açores, plus encore que les Canaries espagnoles, peuvent se targuer de constituer la région la plus excentrée par rapport au littoral de sa métropole continentale.

On comprend mieux alors, outre les spécificités propres à chaque île de l'archipel, la volonté des Açores, depuis que Lisbonne leur a accordé en 1976, comme à Madère, le statut d'autonomie, d'exercer un rôle majeur au sein de la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM) de la CEE qui, des Shetland aux Canaries en passant par le Dodécanèse et la Guadeloupe, la Réunion ou la Corse, veulent faire entendre leur voix à Bruxelles et recevoir leur juste part des ECU communautaires.

L'intelligent président du gouvernement autonome, Joao Mota Amaral, sait parfaitement jouer de cette position géographique et stratégique tout à fait exceptionnelle. « *Nous sommes partie intégrante du Portugal. Nous avons choisi sans arrière-pensée la CEE. Quand nous y allons, nous arrivons la tête haute à Bruxelles.*

» *Mais de longue date de nombreux Açoréens, sous la pression démographique, sont partis émigrer aux Etats-Unis ou au Canada, nos proches voisins de l'Ouest* (1). *C'est une réalité historique, humaine et géographique. Les échanges de capitaux, de marchandises et les voyages entre les Açores et le continent américain sont très nombreux. De cela aussi la CEE doit tenir compte.* »

Thé, thon et beurre salé

A de multiples points de vue, les Açores, et leurs 250 000 habitants, comme les autres îles « ultra-périphériques », peuvent faire valoir des handicaps, géographiques et économiques, par rapport à l'Alsace, le Kent ou la Lombardie. Un revenu par habitant inférieur de 30 % à celui du Portugal déjà beaucoup plus bas lui-même que la moyenne communautaire ; un secteur primaire qui emploie encore le quart de la population active; un taux d'illettrés deux fois plus élevé que celui de l'Espagne.

Grâce à la fertilité des sols volcaniques, la douceur du climat océanique (jamais moins de 14°C, rarement beaucoup plus de 25°C), l'agriculture et l'élevage (lait, fromage de Sao-Jorge, beurre salé « à la bretonne », yaourts, vigne cultivée sur des parcelles minuscules bornées par des murets de lave) constituent, avec la pêche au thon et la culture du thé, les ressources primordiales.

Ainsi, l'agriculture intervient pour 30 % dans le PIB des Açores, contre 1,8 % en RFA et 10,7 % en Irlande, mais il s'agit d'une agriculture fragile, dont le développement se heurte, comme le dit le secrétaire (c'est-à-dire le ministre régional) à l'agriculture, Adolfo Ribeiro Lima, à « *quatre goulets d'étranglement : une population active trop importante, qui empêche une rationalisation du secteur ; des agriculteurs ayant un faible niveau de formation, peu enclins à l'investissement ; des petites exploitations, puisque 48 % couvrent moins d'un hectare ; un manque de dynamisme des organisations de producteurs* ».

Les Açores suivent donc avec une extrême attention la mise en œuvre de la politique agricole commune. Elles veulent, pour leurs produits agricoles, que le débouché privilégié et garanti que constitue la métropole portugaise ne soit pas remis en cause tant que la productivité n'aura pas progressé de manière significative.

Sur au moins trois points, les Açores peuvent trouver des apaisements :

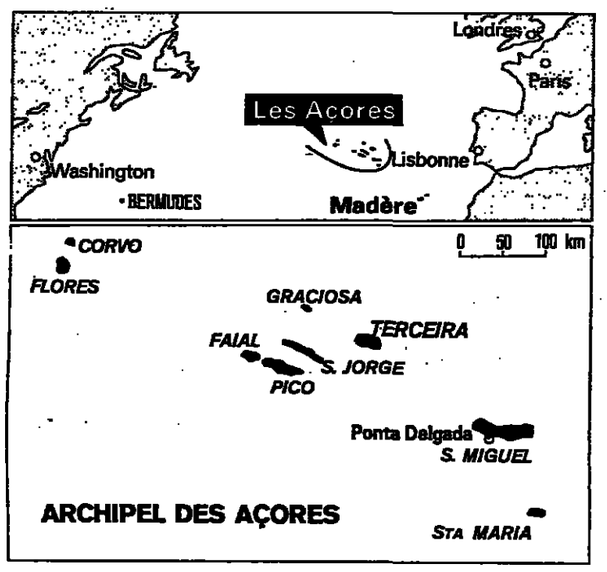

– le Portugal, et les Açores en particulier, seront grandement bénéficiaires, comme la Corse et les DOM français, de la réforme des fonds structurels européens, dont le budget va doubler d'ici à 1993;

– les quotas laitiers épargnent les exploitants açoréens jusqu'à 1996;

– il en va de même pour les quotas de pêche. La flotte thonière prend d'ailleurs un essor remarquable, ouvre des perspectives d'emplois nouveaux, et les conserveries jouent la carte du haut de gamme en exportant leurs produits à l'huile d'olive vers l'Italie.

Cabotage et petits avions

Fier mais sachant se montrer convivial, le charismatique et sobre président du gouvernement régional sait que gouverner un archipel si loin de l'Europe continentale n'est pas chose aisée. Il doit composer à l'intérieur de sa propre région, alors que sa majorité politique ne tient qu'à un fil et que les bureaux des ministères régionaux sont répartis sur les trois principales îles. Si son palais rose et élégant domine la rade de Ponta-Delgada, la capitale, le siège de l'assemblée régionale a été fixé à Faial, et le ministre de la République, symbolique présence de l'autorité de l'Etat central, ronge son ennui doré dans un ancien couvent du plus pur baroque à Angra, sur l'île de Terceira, classé par l'UNESCO patrimoine mondial après le tremblement de terre de 1981.

Cabotage maritime, petits avions surchargés des lignes intérieures de la compagnie publique régionale Air Açores; journaux propres à chaque île, mais échanges incessants de fonctionnaires; éclatement de l'université : tout concourt à la fois à préserver la diversité du microcosme insulaire et à le ressouder face à ses partenaires de l'extérieur, c'est-à-dire Lisbonne, Bruxelles, et... l'Amérique du Nord.

Un exemple : comme Madère, qui l'a obtenue de la CEE (la coopération avec l'île portugaise plus méridionale s'amplifie d'ailleurs d'année en année), les Açores veulent aussi leur zone franche. Les installations seront probablement localisées à Terceira – où les travaux du nouveau port vont bon train – et dans l'île de Santa-Maria, où l'immense aéroport et le centre de contrôle aérien de l'Atlantique, autrefois prestigieux, ont beaucoup perdu de leur lustre et de leur utilité.

L'un des objectifs du gouvernement açoréen vise précisément à mettre les bouchées doubles d'ici à 1993 et à attirer par tous les moyens les investissements étrangers. Sans penser nécessairement au modèle de l'île Maurice (« le Monde de l économie » du 27 juin), il faut tout de même avoir présent à l'esprit que le SMIC mensuel au Portugal ne dépasse pas 30 000 escudos (1 230 francs), ce qui peut « séduire » des entreprises manufacturières alléchées par ailleurs par des avantages fiscaux.

Le président de la chambre de commerce des Açores, José Monjardino, est un jeune manager de vingt-six ans formé dans une université américaine. Il relève comme « *une bonne chose* » le fait que le gouvernement régional, en place depuis les élections de novembre 1988, « *ait affiché des objectifs économiques et pas seulement sociaux* ». Et il a proposé que la chambre, qui veut ouvrir un bureau à Bruxelles avant la fin de l'année, élabore conjointement avec le gouvernement un « *plan de marketing* » auprès d'investisseurs étrangers, dans l'industrie bien sûr, notamment dans les secteurs agro-alimentaires ou électroniques, mais aussi dans le tourisme.

Un tourisme encore prudent (30 000 touristes en 1975 ; 99 000 en 1987), heureusement pour les amoureux de sites vierges, de traces d'histoire, de débauches de fleurs, qui forment d'un bout à l'autre de l'archipel un verdoyant parc naturel terrestre, maritime et lacustre. Ces lacs de cratère aux mille légendes au-dessus desquels tournoient encore des milans (2). Les Verts de la CEE seraient bien inspirés de regrouper ici leurs quartiers généraux.

Des Verts, au reste, que les Açoréens ne portent pas dans leur cœur car leurs campagnes écologiques incessantes pour mettre un terme à la chasse aux cachalots (ancrée dans le génie des îliens comme la corrida l'est dans celui des Espagnols) ont porté leurs fruits. Et l'on n'en parle plus, aujourd'hui, qu'avec amertume... au musée du petit port endormi de Lajès, au pied du majestueux et isocèle volcan du Pico.

De Ponta-Delgada.
FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 20.)

(1) L'émigration a surtout marqué les années 1975-1981. En 1980, 4354 personnes sont parties dont 2300 aux Etats-Unis et 1950 au Canada. En 1985, ce nombre est tombé à 1672 (1270 et 311). Les revenus que ces « expatriés » envoient aux Açores ont atteint 7 milliards d'escudos en 1987 (100 escudos = 4,07 F).

(2) Exploré au quatorzième siècle par des navigateurs italiens, l'archipel fut occupé au quinzième siècle par les Portugais qui lui donnèrent son nom : açor, en français autour (oiseau de proie).

ANNIVERSAIRE DE LA MONARCHIE DE JUILLET

Parfum d'orléanisme

La grande idée du roi des Français – faire coexister le profit et le progrès – est toujours d'actualité

par FRANCIS DÉMIER (*)

LES Français vont participer à une commémoration *tranquille* des événements de juillet 1789. Il est désormais admis qu'on peut fêter la prise de la Bastille et trouver le roi plutôt sympathique, s'enthousiasmer pour la démocratie républicaine et faire des festivités de juillet un sommet dans le septennat renouvelé du président-monarque.

L'exercice n'a rien d'inédit et pourrait même être l'occasion de rendre hommage à une autre révolution de juillet, celle de 1830, fondatrice de la monarchie de Louis-Philippe. Au lendemain des fameuses Trois Glorieuses, La Fayette, mémoire de 1789 et expert en matière de consensus, proposait déjà – et avec succès – en présentant le futur roi-citoyen au peuple de Paris, « *... un trône populaire, entouré d'institutions républicaines...* »

Le malaise des « affaires »

Cependant, en dépit du parfum d'orléanisme qui flotte dans l'air de la République, et au moment où le libéralisme et l'argent sortaient d'un si long purgatoire, toisent le citoyen-travailleur, les experts en légitimité républicaine se refusent dans leur majorité à pousser plus loin l'*ouverture* historique. Dans le code des références politiques, le régime du roi des Français constitue encore un anti-modèle commode, qui a laissé une image si catastrophique dans la mémoire collective que le Second Empire lui-même symbolise tous les progrès. On est prêt alors à pardonner à l'affairisme, car il a au moins construit des chemins de fer.

La monarchie de Juillet, c'est vrai, a eu le mauvais goût de revendiquer de façon si prosaïque sa nature *bourgeoise*, quand ses successeurs s'évertuaient à la cacher, qu'elle a beaucoup de mal à figurer dans la galerie des pouvoirs qui ont fondé la France contemporaine. On garde en mémoire le malaise profond qui affecte la fin du règne quand des *affaires* alourdissent encore le sentiment de dégradation morale dans un régime isolé. Le président Teste, ancien garde des Sceaux, et le général Cubières, ancien ministre de la guerre, sont convaincus d'avoir touché de gros pots-de-vin pour accorder une concession minière.

Tocqueville, qui fut une des personnalités du moment, est de ceux qui pardonnent le moins au régime d'avoir laissé cette image à l'histoire : « *La postérité*, souligne-t-il, *qui ne voit que les crimes éclatants et à laquelle d'ordinaire les vices échappent, ne saura jamais à quel degré le gouvernement d'alors avait sur la fin pris les allures d'une compagnie industrielle, où toutes les opérations se font en vue du bénéfice que les sociétaires en peuvent retirer.* » « *Ces vices tenaient aux instincts naturels de la classe dominante, à son absolu pouvoir, au caractère même du temps.* »

Quand on considère la rapidité avec laquelle s'effondre le régime dans les journées de février 1848, on a le sentiment d'un édifice vide, déserté par ceux-là mêmes qui en étaient les locataires et qui ne lui accordent même pas l'hommage d'avoir fait semblant de résister un peu.

Et pourtant, à trop considérer un régime par l'effondrement qui semble le frapper tout entier, on finit par oublier qu'il a une histoire – la IVe République elle-même en a été longtemps victime. En soulignant que la monarchie a été renversée par une belle révolution qui prend pour devise la fraternité et la générosité après le règne de l'égoïsme et du mépris, on omet trop souvent de considérer que le régime de Juillet a été fondé lui aussi par une révolution, celle des 27, 28 et 29 juillet.

Un industrialisme prometteur

La monarchie qui émerge des Trois Glorieuses n'est pas la simple confiscation du mouvement populaire qui a permis aux notables de l'emporter contre la réaction aristocratique. C'est une *monarchie tricolore* qui, dans l'esprit de beaucoup de ses acteurs, se définit par sa fidélité aux idées de 1789. Si les libéraux repoussent la République, c'est moins par aversion à l'égard de ses principes que par hantise d'un enchaînement fatal entre le régime républicain, la terreur, la dictature et finalement une guerre avec l'Europe entière.

Le régime affirme sa volonté de progrès et l'homme qui semble le mieux la symboliser est le riche banquier Laffitte, nouveau chef du gouvernement. Le *capital* entend se classer dans le tiers état, reconstitué pour balayer les nostalgiques de l'Ancien Régime qui s'attardent dans le dix-neuvième siècle. Certes, le règne de la *classe moyenne* est loin de la démocratie – on ne fait que doubler le nombre des électeurs : 200 000 pour 33 millions de Français ; mais l'entrepreneur est perçu comme un homme de progrès, le messager de cet industrialisme prometteur – que l'on confond encore volontiers avec le socialisme – et qui semble prolonger les principes de la Révolution française en les transformant en richesses matérielles.

Cette solidarité du tiers état reconstitué de l'homme du peuple au banquier survit bien au-delà de l'événement révolutionnaire. Louis-Philippe ne manque jamais une occasion de rendre hommage aux racines progressistes du régime – la colonne de Juillet, place de la Bastille, est là pour en entretenir le souvenir – et, au moment où une avant-garde révolutionnaire entend faire un nouveau 1793, la Garde nationale, milice du régime dont l'assise sociale va jusqu'à la toute petite bourgeoisie, fait front pour repousser l'aventure.

Le régime est encore loin de se confondre avec le règne du capitaliste rapace parce que le libéralisme annonce une société ouverte à la promotion sociale de tous ceux qui sont restés en lisière du pouvoir politique. Ils peuvent à bon droit voir dans la loi Guizot sur l'enseignement primaire la chance d'un avenir plus digne, et dans le vote aux élections municipales auquel participent le quart des Français le point de départ d'une éducation politique. Un laboratoire d'idées comme l'Académie des sciences morales doit permettre à l'intelligence de tracer le cap pour une modernisation sans heurts.

(Lire la suite page 22.)

(*) Maître de conférences à l'université Paris-X.

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA
1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109
MBA *Master of Business Administration*
UNIVERSITÉ À SAN FRANCISCO spécialisée en management international, associant une pédagogie active à l'expérience d'un projet personnel/professionnel.
Member of the California Association of State Approved Colleges and Universities.
Academic program, unique in concept, format and professionnal experience.
Fully approved to grant the
Master of Business Administration
with an emphasis in international management
accredited by ACBSP
FILIÈRES D'ADMISSION
3e CYCLE Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : sciences, lettres, droit, médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA, DESS - IEP - Titulaires de maîtrise.
Programme de 12 à 14 mois, modulé en fonction de votre formation initiale et de votre niveau d'anglais, conduisant au M.B.A. :
2e CYCLE Expérience professionnelle de 3 ans exigée après une formation supérieure équivalente au second cycle. Cursus de 14 à 16 mois conduisant au M.B.A.
Informations et sélections : European University of America
17/25 rue de Chaillot (entrée libre), 75116 Paris, (1) 40 70 11 71
Communiqué par European University of America • San Francisco • California •
Accords universitaires internationaux : Amérique - programmes associés et accrédités de MBA et PhD - Europe et Asie.

REFONTE DE L'ÉCONOMIE MIXTE

Vers un nouveau pacte

Avec la fin de l'autocontrôle, la coopération entre capitaux publics et capitaux privés apparaît comme une absolue nécessité

par FRANÇOIS MORIN (*)

LA proposition récente du Sénat de supprimer l'autocontrôle des sociétés apparaît au premier coup d'œil comme un énorme pavé jeté dans la mare de l'*establishment financier* français. Moyen de protection efficace des pouvoirs dirigeants, les boucles d'autocontrôle s'étaient en effet multipliées lors des dernières opérations de privatisation et avaient grossi depuis.

Conjugué avec le système des participations croisées, ce mécanisme s'est ainsi placé au centre de la structuration du pouvoir des grands groupes privatisés, particulièrement financiers. Concrètement ces bouclages permettent aux différents PDG d'être choisis non pas par leurs actionnaires, comme le veut la loi du capitalisme ordinaire, mais au contraire par eux-mêmes puisqu'ils sont en position de contrôler leur propre actionnariat.

C'est la raison pour laquelle s'était développé depuis plusieurs mois tout un discours contre les actionnaires de référence, briseurs d'indépendance, qu'il fallait si possible évincer au profit de tours de table diversifiés. N'est-il pas en effet de meilleure garantie que de gérer soi-même sa propre légitimité en s'appuyant sur les mécanismes protecteurs de la propriété autocontrôlée ?

Une crainte justifiée

On le devinera aisément : l'amendement sénatorial fragilise d'un seul coup ces constructions opaques et artificielles. Pour tenter de les défendre encore, certains n'hésitent pas déjà à brandir pour un futur très proche le spectre de la mainmise de l'étranger sur les entreprises françaises, ne voyant sans doute pas que, en mettant en avant cette crainte au demeurant justifiée, ils contribuent eux aussi à prôner le retour à des actionnariats de référence, et donc à des processus de recapitalisation des sociétés.

Ainsi doit-on comprendre dans ce contexte la convergence politique, *a priori* étonnante, entre la majorité sénatoriale défendant le principe d'un capitalisme pur et dur, renouant avec les sources originelles, et l'actuel gouvernement, inspiré plutôt par un principe de clarté et de responsabilité devant les échéances futures qui attendent l'industrie française. Mais que représentent au juste ces groupes financiers pratiquant l'autocontrôle ?

Quels sont les apporteurs qui pourront demain prétendre jouer un rôle dans le processus de recapitalisation de ces groupes ? Répondre à ces questions, c'est inévitablement revenir sur le statut de l'économie mixte française, objet actuellement de bien des débats, et donc sur la question des rapports de forces entre capitaux publics et capitaux privés. A ces interrogations s'ajoute aussi celle de la recomposition des capitaux privatisés sous l'effet de la liberté promise prochainement aux actionnaires des noyaux durs.

S'agissant du rôle et du poids de ces groupes, il faut replacer leur action dans l'actuel mouvement de restructuration. A la différence d'autres économies où ce mouvement est profondément marqué par de pures logiques de marché (exemple des LBO aux Etats-Unis, des OPA en Grande-Bretagne), l'économie française est, vis-à-vis de ce mouvement, caractérisée au contraire par de fortes structures d'intermédiation, où les groupes bancaires et financiers sont largement impliqués dans les opérations de restructuration.

Compte tenu de l'ampleur atteinte par ce mouvement en France, les groupes les plus actifs et les plus puissants éprouvent aujourd'hui le besoin de se fédérer dans des ensembles encore plus vastes, qu'on peut appeler pour cette raison *pôles financiers*. Ce faisant, les réseaux qu'ils créent concourent à envahir la sphère financière dans sa totalité, et la fragmentent alors selon des logiques de positionnement strict imposées aux différents membres participants. Par ce biais se développe une *guerre de positions* entre pôles dont la traduction la plus nette est l'évolution incessante, mais *à petits pas*, des actionnariats et des représentations dans les conseils d'administration.

Depuis l'arrêt du processus de privatisation, en janvier 1988, mais de façon encore plus certaine depuis l'élection présidentielle, la principale ligne de segmentation qui traverse la sphère financière est sans aucun doute celle qui met face à face les groupes du secteur public et ceux du secteur privé. Mais, de part et d'autre de cette ligne, l'élément apparemment le plus significatif et le plus novateur est la formation, au sein des pôles financiers, de véritables *groupes-réseaux*, c'est-à-dire de groupes dont certains, par leur puissance, jouent un rôle *pivot* et les autres, plus nombreux, tiennent une place simplement *déléguée*, dans la conduite stratégique des opérations de restructuration.

Les relations de pouvoir

Ce phénomène d'organisation touche aussi bien les pôles du secteur privé que ceux du secteur public. Deux pôles financiers dominent largement le secteur public : l'UAP et la Caisse des dépôts. Ils en sont aussi les groupes pivots. Quant au secteur privé, il est structuré pour l'essentiel autour de trois pôles dont les vrais groupes pivots sont Paribas, Suez et la Société générale. D'un secteur à l'autre il faut toutefois remarquer des différences importantes quant à l'architecture des relations de pouvoir.

Pour les pôles privés, l'organisation de ces relations s'ordonne en effet autour de deux principes essentiels : un principe de *participations bouclées* (autocontrôle et participations croisées) pour l'agencement des relations de pouvoir internes (à chaque fois la *majorité du conseil d'administration de la société-mère du groupe pivot s'explique fondamentalement par la mise en œuvre de tels bouclages*). Ces relations forment de cette façon l'ossature organisationnelle du pôle ; et un principe de *participations d'alliance* (participations non croisées, quel qu'en soit du reste le sens) qui rendent compte des relations de pouvoir externes avec d'autres groupes. Celles-ci contribuent de leur côté à fixer le contour stratégique du pôle.

Il est ainsi tout à fait remarquable que les deux plus puissants pôles privés (Paribas et Suez) aient adopté la même configuration de réseau pour bâtir leur développement récent (*cf.* schéma) :

● Participations croisées d'une part avec deux des plus grands groupes privés d'assurance : AXA-Midi et Victoire ; et d'autre part avec deux groupes industriels français : Schneider et Saint-Gobain.

● Liaisons financières directes ou indirectes avec des groupes financiers étrangers de taille internationale : les Generali et Cerus (De Benedetti) pour les groupes italiens ; Bruxelles-Lambert et Société générale de Belgique pour les groupes belges.

● Liens d'alliance ensuite avec les deux plus grandes compagnies des eaux françaises : la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux. Ces liens sont tout à fait centraux dans la mesure où les deux compagnies sont très fortement engagées dans les services liés aux industries de la communication.

● Enfin appartenance au réseau de chacun des pôles, même si elles sont contrôlées par l'Etat, des deux plus grandes compagnies pétrolières françaises : Paribas est le principal actionnaire privé de la CFP-Total, tandis que Elf, partiellement privatisée, est un actionnaire de poids dans le noyau dur de Suez.

Au sein du secteur public, l'agencement des relations de pouvoir est évidemment imprégné de façon tout à fait déterminante par la présence de l'Etat comme actionnaire quasi exclusif. Pourtant des groupes réseaux tendent également à se constituer depuis quelques mois, contribuant là aussi à faire émerger des grands pôles financiers publics. Ce mouvement est particulièrement visible avec la prise de participation croisée entre l'UAP et la BNP (la première du genre dans le secteur public) ; la prise de contrôle du CIC par le GAN ; la participation prochaine de la Caisse des dépôts à l'augmentation de capital du Crédit lyonnais.

Ainsi, en très peu de temps, ces opérations de rapprochement ont donc impliqué : la plus grande institution financière française – la Caisse des dépôts, – les deux plus importantes banques de dépôt – BNP, Crédit lyonnais, – et deux grandes compagnies d'assurances – UAP, GAN. Mais l'essentiel est peut-être ailleurs. Ces pôles financiers ne sont pas restés inactifs non seulement durant les opérations de privatisation mais surtout depuis les mouvements de recomposition des noyaux durs.

En règle générale leurs participations dans les groupes privatisés ont eu tendance à s'élever graduellement. Jusqu'à présent aucune de ces participations (ou aucun bloc de ces participations) n'a cependant été suffisante pour faire basculer un contrôle. C'est la raison pour laquelle ces *participations de positionnement* ont pour caractéristiques d'être significatives en montant de pourcentage détenu (en général entre 0,5 % et 5 % du capital), mais d'être cependant insuffisantes (ou plutôt jugées comme telles) pour offrir une représentation dans les conseils.

Des participations particulières

Dès lors le concept d'*économie mixte* à la française se résume en grande partie dans le rôle que les pouvoirs publics entendent (ou entendront) faire jouer à ces participations particulières. Même si la taille des pôles financiers publics a eu tendance à s'élargir récemment, il n'en demeure pas moins que ces pôles restent pour une large part exclus de la conduite stratégique du processus de restructuration en raison du morcellement de leur présence dans le capital des groupes privés.

Une action plus influente des pôles publics dans la conduite du processus serait évidemment atteinte sous les deux conditions suivantes :

● D'une part, avec le regroupement des diverses participations de positionnement au sein d'un même pôle ; chaque pôle aurait alors la responsabilité du suivi d'un certain nombre de blocs de participations (le schéma illustre le montant des parts ainsi regroupées).

● D'autre part, avec l'exigence d'une représentation dans les conseils au prorata, sinon de la part détenue dans le noyau stable, du moins de celle possédée dans le capital total.

A ces éléments qui relèvent d'une plus grande cohérence et d'une plus grande clarté de gestion, s'ajoute la part que prendront les groupes publics dans le processus de recapitalisation. Avec la fin de l'autocontrôle, de nouvelles structures d'actionnariat devront émerger où la coopération entre capitaux publics et capitaux privés apparaîtra comme une évidente et absolue nécessité. La taille des capitaux à réunir imposera en effet cette nouvelle vision de l'économie mixte.

Et puisque la nationalisation, même *rampante*, est exclue, le meilleur équilibrage des actionnariats devrait aboutir assez naturellement à une confiance accrue entre les différents partenaires. Mais n'est-ce pas là précisément le but à atteindre au regard des enjeux considérables qui attendent l'appareil productif français durant les trois prochaines années ?

(*) Professeur à l'université Toulouse-I.

LES POLES FINANCIERS DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

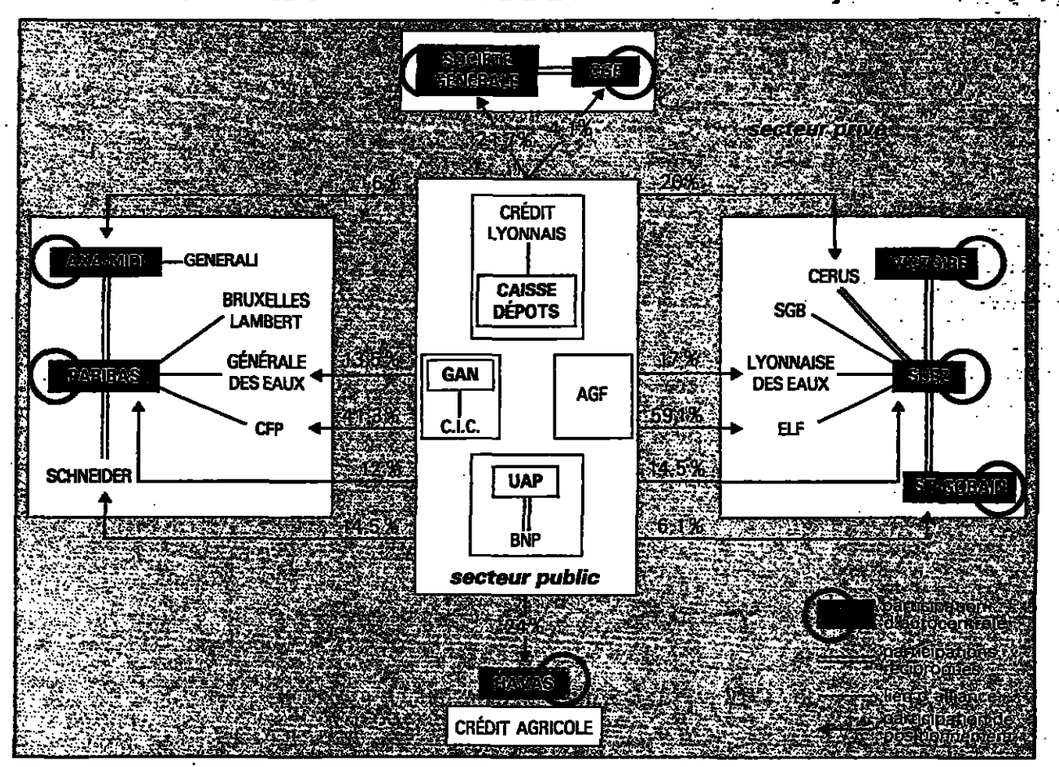

L'essor des Açores

(Suite de la page 19.)

Rien n'est plus étranger aux Açoréens que... la crainte de l'étranger. C'est d'ailleurs par vagues successives que les îles se peuplèrent de laboureurs des Flandres ou de Bretagne, d'artisans et de marins espagnols, portugais ou brésiliens, ou encore de captifs maures. Pendant des décennies, à la faveur des escales de navires ou d'avions, ou à cause des relais des lignes téléphoniques, des colonies étrangères y firent souche. On peut entendre encore dans quelques bourgades proches de la pointe de Bretagne, à Sao-Miguel, des vieilles femmes répondre en français, quand on frappe à la porte : *« Qui est là ? »*

C'est d'ailleurs en raison de leur position géographique que le Portugal et les Açores ont accepté et maintiennent sur leur sol depuis 1946 l'impressionnante base aérienne de l'US Air Force à Terceira. Périodiquement, les conditions financières et politiques (loyer, emplois, modernisation de l'armée portugaise) sont renégociées, après d'âpres discussions, entre Washington, Lisbonne et, bien sûr, les autorités des Açores. Les avions américains de surveillance de l'Atlantique se posent et décollent sur une piste de 3 000 mètres à un rythme soutenu.

Plus de 5 000 Américains vivent avec leur famille dans une ville quasi complète et intégrée, comprenant des cinémas, des clubs (avec machines à sous), des églises, des écoles, des piscines, des hôtels, et... une clinique vétérinaire. La base offre du travail à 1 500 Portugais, et, pour les finances publiques, l'apport n'est pas négligeable : 40 millions de dollars par an.

Les mêmes principes président à la présence, depuis 1964, d'une base française, à Florès, ravitaillée régulièrement par un Transall de l'armée de l'air. La cinquantaine de Français perchés sur ce rocher beaucoup plus hospitalier que Sainte-Hélène, au nom bien trouvé, surveillent et étudient les trajectoires des engins balistiques lancés depuis le centre d'essai des Landes et suivent, dit-on – mais de manière bien plus confidentielle, – les mouvements des sous-marins nucléaires.

Les accords internationaux se traduisent, dans le budget régional, par des lignes de crédit, comme disent les banquiers, plus que symboliques *(voir tableau ci-contre)*. Mais, par rapport à la manne des caisses européennes, les proportions vont, dans les prochaines années, complètement s'inverser. C'est le prix que les Açores américano-portugaises entendent faire payer à la CEE des riches afin que le grand marché de 1993 ne devienne pas, pour les îliens des marges européennes, un marché de dupes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Les ressources budgétaires

(en millions de dollars (*))

	Total	Dont : recettes fiscales	Transferts du budget national	Accords internationaux (1)	Fonds européens
1986	202	97 (47,9 %)	42 (20,8 %)	44 (21,8 %)	12 (5,8 %)
1988	286	141 (49,7 %)	48 (16,8 %)	43 (15,2 %)	12 (4,3 %)
1986-1988	868	417 (48 %)	176 (20,2 %)	174 (20 %)	41 (4,8 %)
1989-1992	2 087	862 (41,3 %)	400 (19,2 %)	220 (10,5 %)	511 (24,5 %)

(1) Il s'agit des redevances que versent pour l'essentiel, les Etats-Unis, en contrepartie de l'utilisation de la base militaire de l'US Air Force de Terceira, et la France, pour la base de Florès.

(*) Source : Plan à moyen terme du gouvernement régional des Açores 1989-1992.

Après Madère (*le Monde* du 28 décembre), Rhodes (31 janvier), les Canaries (14 février), la Corse (10 mai) et l'île de Man (30 mai), nous poursuivons la publication de reportages sur les îles dans la Communauté européenne.

Pour vous ouvrir les grandes carrières du Management Hôtelier International
Paris-Genève-Londres-New York

INSTITUT INTERNATIONAL
Maxim's de Paris
3 années de Formation Supérieure de Management Hôtelier
Admission : 1re année : BAC
2e année : BTS, DUT, DEUG, Licence.
(1) 42 66 66 82
MAXIM'S

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER
NOM PRÉNOM
ADRESSE
TÉLÉPHONE
MAXIM'S 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. (1) 42.66.66.82

PCS PRÉPARATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE
Centre de préparation aux HEC et à Sciences Politiques créé en 1976
Préparation Sciences Po
Préparation intensive d'été.
Préparation "plein temps" annuelle (octobre-juin).
Préparation "parallèle"
● groupes homogènes et suivi personnalisé,
● corps professoral réputé,
● admission sur dossier : jeune bacheliers et bac + 1.
PCS
48, rue de la Fédération 75015 Paris
tél. (1) 45 68 58 98
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur

هكذا من الأصل

RÉFORME DU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Entre souplesse et discipline

Avec la parfaite mobilité des capitaux, on ne fixe par décret ni l'étalon ni la hiérarchie des monnaies de réserve

par CHRISTIAN DE BOISSIEU (*)

L'ORGANISATION monétaire internationale tente depuis longtemps de concilier des exigences quelque peu contradictoires : d'une part, le souci d'élasticité, en référence à l'aisance avec laquelle le *système financier* absorbe les chocs (pétrole, dette...) et permet l'essor du commerce international, *grosso modo* deux fois plus rapide que celui de la production ; d'autre part, le besoin de règles du jeu, servant de forces de rappel en cas de dérapage.

A leur manière, les accords du Plaza et du Louvre et leur mise en œuvre participent de ce compromis entre la souplesse et la discipline, avec l'adoption de zones-cibles pour les taux de change directeurs, l'amorce d'une coordination internationale, la pratique d'interventions concertées à l'efficacité limitée et aléatoire comme en témoignent l'expérience de ces derniers mois et les à-coups du dollar.

Une démarche empreinte de « realpolitik » plus que d'idéologie, légitimée par l'impossibilité, dans le contexte de déséquilibres internationaux et de parfaite mobilité du capital, de revenir sur l'amendement aux statuts du FMI qui a entériné les changes flottants et la nécessité, dans un monde où les indicateurs habituels (masses monétaires...) sont brouillés, de faire des taux de change les points d'ancrage des anticipations et des politiques économiques, spécialement monétaires et salariales.

Les zones-cibles, une formule intermédiaire pour une période de transition (mais s'agit-il vraiment d'une simple transition ?). Le dollar, même s'il a repris de la vigueur, est grignoté dans certaines de ses fonctions sans que s'affirme une suppléance évidente. Le polycentrisme monétaire se développe, certes, avec l'essor du yen, du deutschemark, dans une moindre mesure de l'ECU, mais sur un mode asymétrique, avec une substitubilité qui reste imparfaite entre le dollar et les monnaies venues l'épauler ou le concurrencer.

On ne fixe par décret ni l'étalon ni la hiérarchie des monnaies de réserve. C'est avant tout aux marchés qu'il appartiendra de déterminer la nature et la stabilité de l'oligopole – ou fait du tripole – monétaire qui se forme sous nos yeux

De claires indications

Le dépassement des zones-cibles, le regain ici ou là des tensions inflationnistes et bien d'autres facteurs relancent en tout cas le débat récurrent sur la stabilisation des taux de change. Une institutionnalisation plus poussée des procédures de coordination engagées depuis le sommet de Tokyo (1986) permettrait, entre autres et sans prétendre s'inscrire dans la ligne de la factice « impartialité » de l'étalon-or, de mieux connaître et répartir les droits et obligations de chacun, et de donner des indications claires et à moyen terme à des marchés qui, pour l'instant, vivent à la petite semaine.

Toutefois un verrouillage trop ambitieux des taux de change entre les grandes monnaies comporterait aussi des risques. L'argument va bien au-delà des difficultés concrètes de fixation, pour les changes, de niveaux ou de fourchettes *d'équilibre*, – problème épineux s'il en est, – de marges souhaitables *autour des niveaux de* référence, au-delà des avantages et inconvénients d'un éventuel affichage public de zones-cibles qui sont en fait des secrets de polichinelle, du rôle exact des « fondamentaux », etc, etc.

Il prend comme point de départ des composantes sans doute irréversibles de la mutation financière : puisque le régime de Bretton-Woods n'a pas résisté à l'augmentation de la mobilité internationale des capitaux, comment prétendre faire se dérouler à l'envers le film qui, au début des années 70, a conduit aux changes flottants, dans un monde où la finance est le facteur le plus mobile, et où le multiplicateur des transactions financières par rapport aux échanges commerciaux croît de façon exponentielle ? D'une manière ou d'une autre, il faut bien faire face à l'impossibilité de cumuler des changes fixes, la parfaite mobilité des capitaux et des politiques monétaires nationales autonomes, et ne retenir au plus que deux parmi ces trois éléments.

Compte tenu de l'ampleur des déséquilibres internationaux (déficits américains, excédents du Japon, de la RFA, mais aussi de certains NPI, etc.), il serait présomptueux de se passer des effets-prix associés aux mouvements du change. Il est difficile de gagner sur tous les tableaux – observation qui relève plus de la logique que de la morale, – et la formule des zones-cibles pour les taux de change nominaux, si elle répond à une demande évidente de plus grande sécurité dans les échanges internationaux, comporte à certains moments le risque de reporter la volatilité intrinsèque (celle dans la logique de l'économie de marché et qui ne peut pas être éliminée par une coordination internationale, même large) vers d'autres variables, comme les taux de change réels et la compétitivité-prix, les taux d'intérêt, etc.

N'est-ce pas là aussi une leçon de 1987, l'année sans pareille en matière financière ? La stabilité accrue des changes ne provoque pas dans tous les cas de figure une augmentation de la variabilité des taux d'intérêt, mais il faut connaître, pour mieux les maîtriser, les risques de report. La même question incontournable revient : face à des chocs internes ou externes, transitoires ou durables, sur quelles variables et sur quels marchés peut et doit se porter cette volatilité intrinsèque ?

Sans prétendre atteindre nécessairement l'étape institutionnelle, une approche fonctionnelle doit aujourd'hui infléchir la pratique dans quatre directions :

● L'esprit de la gestion du flottement des monnaies, tel qu'il s'est manifesté depuis quelque temps, doit évoluer. Le paradoxe guette, avec des changes à la fois flottants au plan mondial, peu influencés par les interventions même concertées des Banques centrales mais en même temps exposés à certaines velléités de surdétermination. Il n'y a pas si longtemps, la stratégie de la monnaie faible, ou du moins dévalorisée, était plutôt bien portée. Exigence, d'ailleurs souvent déçue, de compétitivité-prix et tentation périodique de la dévaluation (ou de la dépréciation) compétitive !

Le vent a tourné – la désinflation et la réduction des primes de risque sur les monnaies faibles obligent. Désormais, il y a plus de candidats que de postes à pourvoir au rang de monnaie indiscutée. Arithmétique impossible lorsqu'elle s'étend trop, à l'origine d'une surenchère sur les taux d'intérêt (cela ne contredisant pas le fait que les monnaies fortes ont les taux d'intérêt les plus bas).

L'Allemagne, traumatisée par le spectre de l'inflation, ne supporte pas de voir contester sa véritable force de frappe, le deutschemark, comme en témoignent ses réactions depuis le milieu de 1988 et la toute récente augmentation de ses taux d'intérêt. Quant à la France, spectateur engagé *via* le SME dans ce ballet des taux d'intérêt, son espoir rapproché n'est-il pas de venir jouer dans la cour des grandes devises ?

● Dans le cadre du G7, il faut étendre la meilleure répartition de l'ajustement entre pays à monnaie de réserve et autres pays, mais aussi entre pays excédentaires et pays déficitaires. Fameux thème de l'asymétrie (et de sa correction), qui dans les faits camoufle une dialectique assez perverse entre la délicate adaptation des politiques et l'impatience légitime des marchés. Pour le SME et son mécanisme de changes fixes mais ajustables, l'accord de Nyborg (septembre 1987) a été plus important par la volonté de rééquilibrer les obligations de chacun – un message spécialement destiné aux pays à monnaie forte – que par son incidence sur la gestion des parités et la pratique des interventions.

Un Nyborg à l'échelle mondiale ? Pas à la lettre, mais peut-être dans l'esprit, dans le sens des nouvelles règles du jeu qui se dessinent. Mais n'attendons pas des conventions ce qu'elles ne peuvent pas donner. L'asymétrie fait figure de principe de régulation, en changes flottants comme en changes fixes, le problème étant d'éviter qu'elle ne profite toujours aux mêmes.

Le souci de cohérence

La montée du polycentrisme monétaire ne sonne pas le glas des phénomènes de hiérarchie entre monnaies ! De plus, la coordination internationale ne peut prétendre gommer, d'un coup de baguette magique, les asymétries. En fait, en les internationalisant, elle les rend plus supportables par toutes les parties.

● Reste à combler l'écart irritant entre les appels répétés à la coordination et une réalité souvent non coopérative, condition indispensable pour la crédibilité du processus. Le désaccord persiste encore sur les principes, entre ceux qui privilégient la coordination par les marchés et la « main invisible » et ceux qui la jugent insuffisante, sans parler des débats sur les modalités.

L'exigence minimale serait de passer de la coordination *ex post*, pratique du fait accompli et de la simple circulation de l'information, à la coordination *ex ante* seule digne de ce nom. Mutation difficile à opérer, puisqu'elle n'est même pas toujours obtenue dans le cadre européen.

La convergence parfaite dans les performances rendrait en grande partie superflu l'exercice de coordination. Mais la condition va au-delà de la convergence, déjà bien engagée, des taux d'inflation, puisqu'elle concerne aussi les performances industrielles, les balances de paiement, etc. Exigence excessive, qui risque de conduire au sous-optimum. Le souci de la cohérence doit, dans plusieurs domaines, l'emporter sur celui de la convergence.

Dans ce sens, la surveillance multilatérale d'une batterie d'indicateurs (soldes budgétaires, balances courantes, croissance réelle, taux de change, taux d'intérêt...) prétend assurer la compatibilité *a priori* des politiques. Elle mélange par trop instruments, objectifs intermédiaires et objectifs ultimes, et doit viser à déclencher des forces de rappel plus ambitieuses face à des incohérences ou à des dérapages.

Un épais brouillard n'enveloppe-t-il pas aujourd'hui, dans le débat européen comme à l'intérieur du G7, la question pourtant cruciale de la coordination des politiques budgétaires dans le contexte de totale intégration financière, et par contrecoup les problèmes se situant à l'articulation de la monnaie et du budget ? Une certitude cependant : ce n'est pas en susurrant « votre épargne nous intéresse » à l'oreille des Allemands que certains pays de l'Europe du Sud à forts déficits publics vont convaincre la RFA de leur véritable intention de les réduire.

● L'accroissement du capital de la Banque mondiale et des quotas du FMI figure parmi les urgences. D'abord pour donner de la consistance à l'initiative Brady sur la dette, et aux mécanismes de garantie qui lui sont associés, car bien sûr la coordination ne s'arrête pas aux taux de change. Ensuite, pour éviter la marginalisation financière progressive des organismes multilatéraux.

L'Europe sera d'autant mieux à même de faire partager à l'extérieur des solutions coopératives qu'elle aura réussi à les imposer à l'intérieur. Alors oublions vite avril 1989, ce mois des déconvenues communautaires où, l'encre du rapport Delors à peine sèche, se sont multipliés les accrocs (augmentation non concertée des taux allemands, divergences sur la fiscalité de l'épargne...).

Avant de chercher à *exporter* le SME, les pays de la CEE doivent, après Madrid, prouver leur capacité à amorcer les premiers moments de la séquence vers l'union économique et monétaire. Amorcer, puisqu'il ne faut pas trop compter sur une nuit du 4 août des souverainetés monétaires nationales, en fait déjà entamées par la globalisation et l'innovation financières. Le gradualisme paraît inévitable, avec son cortège de progrès, de pauses et peut-être aussi de reculs.

(*) Professeur à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

La souscription des parts des "Fonds Partenaires" étant close à cette date, le présent avis est publié uniquement à titre d'information. Les fonds "Partenaires I", "Partenaires II", "Partenaires III" et "Partenaires IV" sont des fonds communs de placement à risques, loi du 3 janvier 1983, organisés à l'initiative de Lazard Frères et Cie, dépositaire et "Fonds Partenaires - Gestion", société de gestion.

FONDS PARTENAIRES

1,8 Milliard de Francs

Les "Fonds PARTENAIRES" réunissent :

Lazard Frères et Cie

BNP-UAP — GE Capital — Caisse Nationale de Crédit Agricole

Crédit Suisse — Dresdner Bank

AXA — Crédit National — Sofina

La Mondiale — Crédit Agricole Ile de France — GMF

Banque de Luxembourg — Generali — Riunione Adriatica di Sicurta S.p.A.

Apicil — Le Continent (groupe d'assurances) — GPA-Vie

MACSF–MAVPS (groupe UMAPS) — Mutualité Française — Sofaris

et divers investisseurs institutionnels et industriels.

Les "Fonds Partenaires" ont vocation à prendre des participations en capital dans des sociétés industrielles ou de services, situées en Europe, à l'occasion d'opérations amicales. Ces prises de participation seront notamment réalisées au travers de transactions à effet de levier ou de rachats par les dirigeants et les salariés.

La chronique de Paul Fabra

La monnaie européenne après Madrid

LE compromis de Madrid, s'il constitue une première manche gagnée par la « méthode Delors » d'approche vers l'union économique et monétaire, ne dissipe pas, bien au contraire, les ambiguïtés du célèbre rapport qui porte le nom du président de la Commission européenne. Il donne des principaux enjeux une image déformée en portant presque uniquement, et abusivement, le projecteur sur le débat qui oppose Mme Thatcher, affaiblie par les résultats des élections européennes, à ses onze partenaires de la CEE, désirant tous, à des degrés divers, mener à son terme le processus d'unification proposé par le rapport Delors.

Une première anomalie frappe dans cette description : les partisans les plus convaincus de l'union économique et monétaire dans sa version la plus contraignante, celle qui précisément a été adoptée par les auteurs du document — les gouverneurs des banques centrales plus cinq personnalités indépendantes, — sont les pays que la presse anglaise s'est empressée de qualifier de *« latins »* : France, Italie, Espagne, Belgique. Or ces pays, est-il nécessaire de le rappeler, ne se sont pas distingués au cours de la dernière décennie par les succès de leurs politiques de change respectives.

Certes, le franc passe aujourd'hui pour une monnaie solide, mais cette figure avantageuse est encore trop récente pour être considérée comme immuable. Le dernier relèvement des taux d'intérêt a montré une fois de plus l'étroite dépendance de la Banque de France quant aux initiatives prises à Francfort. De leur côté, la lire italienne et la peseta jouissent au sein du SME d'un statut spécial (marge de fluctuation portée à 6 % au lieu des 2,5 % généralement autorisés). Cela souligne leur fragilité malgré la belle tenue de la peseta due à l'attrait de taux d'intérêt particulièrement élevés et à l'afflux de capitaux étrangers qui en résulte. Quant au franc belge, s'il s'est montré beaucoup plus stable que les trois monnaies citées, il doit cette stabilité à de hauts taux d'intérêt, à un système de cotation particulièrement compliqué, et, *last but not least*, à un considérable endettement extérieur (les emprunts étrangers, se traduisant par définition par une entrée de capitaux, ont pour conséquence, tout au moins dans une première phase, de soutenir le cours d'une monnaie).

Faut-il en conclure que les pays latins en question, instruits par une cruelle expérience, se sont tardivement mais fermement convertis à une plus grande rigueur ? Cette explication a certainement sa part de vérité. Le rapport Delors mis aujourd'hui en avant à Paris et ailleurs assigne comme premier objectif au futur « système européen de banque centrale (SEBC) » la *« stabilité des prix »*. Voilà qui est clair et net.

Quelle que soit pourtant la sincérité de l'adhésion des pays *« latins »* à ce souci prioritaire, il apparaît bien qu'il se double chez eux d'une autre préoccupation au moins aussi importante et aussi constante. *« La politique trop restrictive de la Bundesbank sur laquelle nous sommes bien obligés de nous aligner nous vaut en permanence quelque cinq mille chômeurs supplémentaires »*, disait récemment en privé un des hauts personnages de l'Etat. A la lumière de cette réflexion, on comprend mieux l'étonnante conversion de la France, si soucieuse par ailleurs d'affirmer le maintien de sa souveraineté en matière de TVA, à une structure monétaire *« fédérative »*.

Ne s'agirait-il pas, en créant le système européen de banque centrale, de diluer l'influence allemande ? Quel que soit en effet le rôle que jouerait le président de la Bundesbank au sein du conseil de la nouvelle institution monétaire européenne, il n'y serait plus seul maître à bord ; il devrait, d'une façon ou d'une autre, composer.

Regardons maintenant du point de vue allemand comment se présente le projet dont M. Karl-Otto Poehl a été un des principaux architectes. Le président de la Bundesbank n'en fait pas mystère, et il se félicite, comme il se doit, de voir dans le document, reconnu et loué, *« le rôle joué par le deutschemark comme point d'ancrage pour les politiques monétaires et d'intervention des participants »* [au SME] ». C'est ce qu'il déclarait au *Monde* dans un entretien publié dans nos éditions du 23 mai dernier.

Pour éviter les débordements, les Allemands comptent sur les nombreuses et apparemment très contraignantes conditions posées par le rapport Delors, souvent à leur demande, pour aboutir à l'union monétaire. Il reste que l'interprétation de ces conditions n'est sans doute pas la même à Francfort et Bonn d'un côté, à Paris, Rome, Madrid, Bruxelles d'un autre côté. Je me bornerai ici à un seul exemple.

On connaît l'attachement quasi mystique des Allemands pour l'indépendance de leur banque centrale. Ils ont même réussi à se convaincre et à persuader leurs partenaires étrangers que cette particularité avait quasiment une valeur constitutionnelle dans la République fédérale. Or il n'en est rien. L'autonomie de l'institut d'émission de Francfort pourrait être remise en cause par une simple loi, ce que ses dirigeants, pour leur part, n'oublient jamais.

Quoi qu'il en soit, M. Poehl estime que le futur système européen de banque centrale ne pourra fonctionner qu'à la condition que les gouverneurs des instituts d'émission nationaux, qui en composeront le conseil d'administration, soient tous indépendants non seulement par rapport aux douze gouvernements, mais aussi par rapport aux institutions communautaires. Il est vrai que cette nécessité est pleinement reconnue dans le rapport, comme se plaît aussi à le souligner M. Poehl dans l'entretien que nous venons de citer.

POUR assurer cette autonomie, le rapport va jusqu'à préciser certaines des mesures. Il préconise en particulier que les gouverneurs de banques centrales nommés par leurs gouvernements respectifs le soient irrévocablement pour une durée déterminée. Tel est le cas dans tous les pays où la banque centrale jouit d'une grande autonomie. L'Allemagne fédérale, mais aussi les Etats-Unis et la Suisse.

Comment, à Paris, interprète-t-on ces dispositions qui n'ont certes pas force de loi, mais qui sont contenues dans un rapport, commandé par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, qui porte la signature de M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France ?

Sur cette question, une récente interview donnée par M. Pierre Bérégovoy à notre confrère l'*Expansion* fournit une réponse propre à modérer l'enthousiasme des Allemands. Le ministre français de l'économie et des finances y déclare : *« (...) Je suis favorable à la mise en place d'une banque centrale européenne indépendante si cela peut faire avancer l'objectif d'union monétaire, mais cette indépendance doit tenir compte de l'interdépendance entre la politique monétaire et la politique économique. »* Notre confrère, précisant sa question, demandait ensuite à M. Bérégovoy s'il serait nécessaire, en vue de l'union monétaire européenne, de modifier le statut de la Banque de France. *« Non,* répondit le ministre, *pas besoin de bouleverser ce qui marche bien en France en fonction de ce qui va se préparer en Europe. »* A bon entendeur salut.

Tempérons ce qui vient d'être dit par la remarque suivante : au fil des ans, le contraste s'est beaucoup atténué entre d'une part la discipline monétaire allemande, motivée par une grande aversion pour l'inflation, et d'autre part l'inspiration dominante des dirigeants français (pour ne parler que d'eux), toujours prompts à renouer avec la vieille idée selon laquelle il ne faut pas sacrifier l'économie à la monnaie (la vérité est plutôt que, si on n'attache pas assez d'importance à la monnaie, on sacrifie à terme l'économie). Malgré les apparences, la Bundesbank a mis beaucoup d'eau dans son vin, et le résultat est qu'aujourd'hui les taux d'intérêt en RFA atteignent des niveaux qui attestent la force de pressions inflationnistes sous-jacentes.

Les Français, et parmi eux les socialistes, ont fait de leur côté une bonne partie du chemin inverse. Pierre Bérégovoy s'est fait le champion d'un franc stable. Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement Rocard a défini une ligne à laquelle il s'est jusqu'alors maintenu : refus de se donner les facilités d'une nouvelle dévaluation au sein du SME.

Il reste qu'il existe bien en Europe une vision social-démocrate de la monnaie. Elle s'inscrit parfaitement, et c'est là une des raisons de sa force presque irrésistible, dans le courant principal des idées professées sur le sujet par la majorité des économistes modernes et des praticiens de la finance : la monnaie est avant tout un instrument aux mains de la puissance publique ; sa gestion est une des composantes de l'Etat.

A cette conception qu'on pourrait qualifier de relativiste s'oppose une autre tradition restée vivante dans l'esprit des Allemands, sinon toujours dans la pratique quotidienne de leur banque centrale et de leur gouvernement. Selon cette tradition, les citoyens ont droit à une monnaie stable, comme ils ont droit à la sécurité de leur personne et de leurs biens (entre la sécurité de la monnaie et celle des biens, il y a un lien évident). En conséquence, la politique dite macro-économique doit jouer le moins possible avec le crédit. D'où l'opportunité de conférer à l'institut d'émission, considéré comme le gardien de la monnaie, une large liberté de manœuvre.

DE quel côté penchera la Communauté européenne ? Si on le lit superficiellement, on serait tenté de conclure que le rapport Delors donne des gages sérieux aux partisans de la stabilité, considérée comme un impératif catégorique de l'ordre économique, voire de la démocratie, tel que, heureusement, on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire intimement lié avec le maintien d'un Etat de droit. (L'inflation est un impôt non voté).

Cependant, on peut penser que les auteurs du rapport Delors, s'ils avaient été animés profondément par cette tradition, auraient rédigé un rapport... monétaire. Or le document est extrêmement pauvre sur le sujet.

Il y a trois quarts de siècle, les fondateurs du système de réserve fédéral, créé aux Etats-Unis en 1913, avaient aussi confié à cette nouvelle institution la mission de conserver les valeurs de la monnaie. Au fil des ans, l'énorme système est devenu un instrument d'impérialisme monétaire, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières des Etats-Unis. Or une monnaie stable est une monnaie neutre, ce qui cadre mal avec la domination de fait du dollar sur l'économie capitaliste moderne.

Plutôt que de s'interroger sur un avenir hypothétique, demandons-nous comment fonctionnerait un système européen de banque centrale si d'aventure les Onze ou les Douze décidaient de le créer tout de suite ? De la négociation de Madrid et encore plus des discussions en coulisse, on retire la quasi-conviction que, indépendants ou non, les membres du conseil d'administration de l'institut d'émission européen se détermineraient sur des motifs politiques. On n'a jamais vu l'objectif de stabilité servi par une extrême politisation de la gestion monétaire.

ANNIVERSAIRE DE LA MONARCHIE DE JUILLET

Parfum d'orléanisme

(Suite de la page 19.)

Alors comment en est-on arrivé à la déroute de 1848 ? Probablement parce que le progrès et la liberté qui sont chevillés au cœur des hommes de la période n'ont pas pris la forme attendue.

Non pas qu'on en soit resté au niveau des promesses creuses. En dépit des apparences, l'évolution est plus bouleversante que prévu, mais pas assez cependant pour que l'idéologie du capitalisme libéral ne se substitue sans rupture à celle du tiers état.

Si l'on peut parler d'un décollage français, il semble bien qu'il commence au tournant des années 1840, à un moment où une économie encore diluée dans la petite production voit surgir de grandes entreprises métallurgiques à l'anglaise et des compagnies de chemins de fer associées aux banques qui annoncent le grand capitalisme. Mais loin d'apparaître comme le fruit du progrès, cette nouvelle industrialisation inquiète le vaste camp d'une petite bourgeoisie qui y voit au contraire la résurgence des monopoles et des privilèges de l'Ancien Régime qu'on avait pensé abattre en 1830.

Alors que la nouvelle *féodalité* industrielle ne représente pourtant qu'une composante très minoritaire dans une production où la division du travail reste le ressort dominant de l'expansion, les nostalgiques de la France des hiérarchies et de la ruralité joignent leur voix à celle des démocrates, des philanthropes inquiets, pour dénoncer l'irruption d'un capitalisme qui s'accompagne de la plaie du paupérisme, de l'écrasement de la petite entreprise, et qui ne joue même pas le jeu du libéralisme puisqu'il protège frileusement ses hauts prix dans un protectionnisme rigoureux et refuse la concurrence anglaise.

Les années 1840, contrairement à une légende, ne sont pas celles du libéralisme triomphant mais celles de son éclatement et de sa déroute qui ouvrent la voie à la révolution et au Second Empire. D'ailleurs, qui croit encore à la liberté dans les termes qui ont permis au régime de trouver sa légitimité ?

Pour Guizot, au-delà du cercle étriqué des notables censitaires, la liberté fait peur ; elle ne peut plus être qu'une force de bouleversement. Paradoxalement, cet admirateur de l'Angleterre est paralysé à l'idée de s'engager sur la voie d'une réforme, même timide, et s'évertue à démontrer à l'opinion — bornée aux murs de l'Assemblée — que, face à la mutation de la société, la seule réponse possible est de ne plus rien changer.

Le patronat ? Hors de l'usine où elle lui convient, la liberté lui fait horreur et sa grande hantise est que l'Etat cesse de lui apporter aide et protection, et ne s'abandonne aux conseils des économistes et des grands technocrates, partisans d'injecter une dose nouvelle de liberté pour oxygéner un capitalisme prématurément figé. Dans la société, les déçus du libéralisme sont légion. Le temps n'est pas à l'individualisme mais à sa contestation.

Des légitimités opposées

Naufrage du libéralisme ? C'est conclure un peu vite. La critique du *« conservatisme borné »* ne débouche pas sur quelque collectivisme dont personne ne voit encore clairement les contours, mais sur la volonté de retrouver dans la société où l'individu reste la valeur cardinale une cohésion et une solidarité perdues.

Les années Guizot montrent seulement que, en France, la rencontre du libéralisme et du capitalisme a été tumultueuse. L'interprétation française du libéralisme n'a jamais pu précisément se réduire à compter les profits de l'entrepreneur sans signer son échec.

A défaut de commémoration, la monarchie de Juillet, qui se définissait comme *« la meilleure des républiques »*, mérite au moins que la France d'aujourd'hui, quand elle part en quête de son identité, n'exclut pas du champ de sa réflexion historique un régime qui est une des déclinaisons possibles des principes de 1789. Au jeu des miroirs, elle pose le problème, somme toute assez actuel, des expériences politiques nationales qui se sont fondées sur l'alliage instable d'une double légitimité. Légitimité accordée, qui est celle d'un tiers état de rassemblement, dont la pâte est toujours travaillée par le levain de l'égalitarisme ; et légitimité recherchée, qui est celle de l'économie de profit, considérée en fait comme le levier essentiel du progrès.

De telles expériences semblent trouver, presque naturellement, leur point d'équilibre à mi-chemin de leurs origines opposées, vers un centre où se neutralisent habilement les forces antagoniques. Guizot n'est-il pas l'inventeur du centrisme ? Mais l'histoire est souvent ingrate pour les alchimistes de la vie politique. Au moment où le ministre de Louis-Philippe pensait avoir enfin découvert la formule susceptible de faire prendre l'art de gérer pour le terme de l'histoire, les fondateurs de juillet 1830 lui rappelèrent sans phrases que le régime était né d'une révolution.

FRANCIS DÉMIER.

LICENCE EUROPEENNE DES AFFAIRES

avec le centre de management aux affaires de Genève

10 mois de management et de missions professionnelles européennes

2ème CYCLE MANAGEMENT EUROPEEN

ADMISSION

Jeunes cadres, licence, DEUG, DUT, BTS ou diplôme étranger equivalent.

IEMI INFORMATION-ADMISSION (1) 42 66 66 82

INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EUROPEEN

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER

NOM PRENOM

ADRESSE

TELEPHONE

IEMI 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.66.66.82

orientations SERVICE

Des écoles vous informent sur les filières et débouchés suivants :

POUR EN SAVOIR PLUS

et recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants, cochez la ou les filières qui vous intéressent et adressez ce bon à :

Orientations Service, 28, rue de la Trémoille, 75008 PARIS

(réponse par courrier uniquement).

M. - Mme - Mlle

Adresse

Code postal Ville

Niveau d'études actuel Age

- Classes Préparatoires
- Grandes Ecoles, Commerce, Gestion
- Ecoles à Vocation Internationale
- Vente Commerce, Gestion, Distribution
- Grandes Ecoles Scientifiques
- 3e Cycle de Gestion
- Administration Militaire · Commissariats
- Architecture
- Architecture d'Intérieur
- Arts Graphiques
- Assurances
- BTS Automobile
- Cinéma
- Communication et Culture
- Communication dans l'Entreprise
- Communication, Publicité
- Communication Audiovisuelle
- Comptabilité
- Concours Ecole Normale
- Cours par Correspondance BTS
- Cours par Correspondance Sciences Po
- Danse
- Design, Design Industriel
- Electronique
- Expertise Comptable
- Expression Visuelle
- Formations Artistiques Appliquées
- Formation Continue
- Gestion Financière
- Gestion du Personnel
- Immobilier
- Informatique
- Ingénieur Chimiste
- Journalisme
- Logistique Production
- Maintenance d'Ordinateurs
- Management Hôtelier
- Marché de l'Art
- Optique
- Para-Médical
- Prothésiste Dentaire
- Recherche Scientifique
- Réussir le Baccalauréat
- Secrétariat-Bureautique
- Sciences Sociales et Politiques
- Stylisme de Mode
- Tourisme
- Transport

M 89-17

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

SOUCHIER-FAGES S.A.

Fondée en 1930, notre entreprise est devenue leader dans le domaine Sécurité-Incendie (ventilation-désenfumage) grâce à une grande capacité d'innovation.

Nous poursuivons notre développement par croissance externe et renforçons notre organisation en créant un poste de :

DIRECTEUR GENERAL

Il recevra entière délégation de notre PDG qui assurait jusqu'à ce jour la fonction.

A la tête d'une entreprise de 120 personnes, il aura pour mission d'animer l'ensemble de la structure (dont deux usines), avec une priorité à l'organisation.

Vous avez environ 35 ans, une formation supérieure d'INGENIEUR Grande Ecole, et une expérience d'au moins cinq ans dans un poste de management général en opérationnel, de préférence dans un univers proche du bâtiment, ou de la mécanique (petites séries).

Généraliste, vous avez une grande faculté d'adaptation et une flexibilité qui vous permettant de traiter efficacement toutes les questions liées à la gestion d'une PME dynamique. Animateur et fédérateur, vous savez mobiliser les énergies et prendre rapidement des décisions.

La maîtrise de la langue anglaise est très souhaitable.

Poste basé à Marne-la-Vallée.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en indiquant la référence 1710 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

251 bd Pereire - 75017 Paris

Actiman

Nord région lyonnaise

"Clés-en-mains" dans la Construction Industrialisée :

Un Directeur Général qui aime l'action

Une PME pleine de potentialités : créativité, image de marque, rapidité, coût et qualité d'exécution.
Mais aussi une PME à faire progresser dans tous les domaines : marketing et commercial, développement d'ingénierie, management des équipes, diversification (export).

En résumé, un challenge, un vrai, complet, passionnant et plein de perspectives pour cette entreprise dépendant d'un groupe qui connaît une progression spectaculaire.

Sa politique d'expansion par achats d'entreprises ou synergie, son niveau de rentabilité, sa notoriété croissante, permettent à son manager de vous ouvrir d'autres horizons (actionnariat, DG d'autres filiales, etc.), si vous êtes un homme d'affaires confirmé (de préférence secteur entreprise BTP ou ingénierie de bâtiment), mais aussi un entrepreneur créatif qui concilie le sens de la stratégie, le talent d'un meneur d'hommes, le savoir-faire d'un gestionnaire.

Jacques VUARIER étudie confidentiellement votre candidature sous réf. 4344 à

argos PARIS-LILLE-LYON-MONTREAL

Immeuble "le Highway",
41 quai Fulchiron, 69005 LYON.
Tél. 78.38.31.77.

DIRECTEUR GENERAL

LE TRAMWAY NANTAIS, UNE IDEE QUI FAIT VIVRE L'AMBITION AU QUOTIDIEN.

Le dynamisme de NANTES, reconnu tant en France qu'à l'étranger est le fleuron de cette ville universitaire, 7e agglomération française et véritable pôle d'attraction de l'Ouest. Nous avons été la première ville au monde à utiliser le Tramway : aujourd'hui nous voulons aller encore plus loin dans l'exploitation et le développement de ce moyen. Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Nantaise (S.I.M.AN.), nous rassemblons 19 communes avec 500.000 habitants et recherchons pour notre Société de Transports Urbains, SEMITAN, son DIRECTEUR GENERAL.

Vous managerez un effectif de 1000 personnes. Votre solide expérience de la gestion des Ressources Humaines et la mise en oeuvre de transports en commun en site propre (TCSP) sont vos meilleurs atouts pour réussir à ce poste et développer notre réseau Tramway. La connaissance d'un réseau de transports urbains et de son exploitation sera un plus.

Si comme nous, votre ambition est de vivre la réussite au quotidien, rejoignez NANTES ! Merci d'adresser votre candidature à Monsieur Jean-Marc AVRAULT Président du S.I.M.A.N. - 11, boulevard Michelet - 44300 NANTES.

SIMAN

Le Monde CADRES

HERCULES

Filiale française d'un groupe chimique multinational nous recherchons, basé à notre siège de Rueil-Malmaison (RER), notre

directeur du personnel

attaché au Directeur Général et assisté d'une responsable paie et administration, vous :

- **gérez le personnel siège (60 pers.) et assistez l'usine (25)** : paie, déclarations sociales, bilan social, statistiques, participation aux instances légales, expression des salariés, plan de formation...
- **proposez, mettez en place et développez des méthodes** en coopération avec nos Ingénieurs et Cadres et en liaison avec nos sociétés sœurs en Europe : recrutement, rémunération, formation, appréciation, application de notre plan mondial "Qualité Totale"...

A une formation supérieure complétée par un DESS en Gestion de Personnel, l'anglais courant, la pratique de la micro-informatique sur PC, et une première expérience ou stages vous permettant de maîtriser ou superviser l'administration du Personnel, vous ajoutez **la volonté d'assumer des responsabilités évolutives en gestion des Ressources Humaines.**

Adresser **très rapidement** lettre, CV, rémunération, photo sous réf. M 428 à Marie-Madeleine Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

GROUPAMA

Dans le cadre de la réalisation de son ambitieux SCHEMA DIRECTEUR qui a pour objectif de réussir la mise en place d'un SYSTEME d'INFORMATIONS très performant à l'appui des techniques les plus modernes d'ORGANISATION et d'INFORMATIQUE, recherche

RESPONSABLE du SECTEUR d'ETUDES

"Administration - Finance - Comptabilité"

MARNE-LA-VALLEE

Si vous êtes diplômé BAC + 4 avec 10 ans de métier, CONCEPTEUR, "MANAGER" et très RELATIONNEL.

Vous prendrez la responsabilité des Etudes PREALABLES, des études FONCTIONNELLES et de la REALISATION, avec l'aide d'équipes importantes à MANAGER

Merci de nous adresser votre dossier complet de candidature sous réf. CM 6

LD CARRIERES (SA)
38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES

RECHERCHE

CONSEIL EN DROIT DES SOCIETES

- Expérience professionnelle indispensable dans cabinet, banque d'affaires ou entreprise (6 ans minimum).
- Expérience internationale souhaitée.
- Formation universitaire (Droit - Une formation financière constituerait un plus appréciable).
- Esprit d'initiative, grande aisance dans les relations humaines, capacité à travailler en équipe.
- Le poste comporte une grande liberté d'action et le contact direct avec une clientèle de sociétés françaises et étrangères.

Envoyer lettre manuscrite avec CV et prétentions s/réf. 3552 M à l'Agence **AFFLUENTS** - 49, avenue Trudaine 75009 Paris - qui transmettra.

---

laboratoires **LEURQUIN**

CHEF DU PERSONNEL H/F

Laboratoire pharmaceutique français (CA : 110 millions de francs, effectif 150 personnes), implanté Z.I. des Chanoux, Neuilly sur Marne (93), crée le poste de Chef du Personnel.

En prise directe avec le Directeur Général, et en liaison avec le Directeur Administratif et Financier, il prendra la responsabilité du recrutement, de la gestion du personnel, de la paie, des préparations des C.E. et réunions D.P.

Il aura pour mission de mettre en œuvre une politique de formation, d'information interne et des systèmes d'appréciation et d'évaluation du personnel.

Il veillera à contribuer au maintien d'un climat social de bonne qualité et devra jouer un rôle de conseil auprès de la Direction Générale.

Diplômé de l'enseignement supérieur, si possible juridique, il a acquis une première expérience de la fonction d'environ 3 à 5 ans, et souhaite évoluer dans une structure conviviale et performante.

Merci d'envoyer votre dossier (CV + prétentions) à notre Conseil sous la référence 719/LM.

YVES KERNEVEZ CONSULTANTS SA
6, avenue Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS

Laboratoire pharmaceutique **leader** dans sa gamme de produits de prescription, réalisant 32% du C.A. à l'Export, recherche pour sa Direction Internationale un

Médecin responsable marketing

Grande Exportation

Ce poste en création, basé à PARIS, s'adresse à un jeune Médecin – mobile et disponible (déplacements de moyenne durée) – Homme de terrain, d'ouverture, d'imagination et de réflexion – justifiant d'une expérience de Chef de Produit ou similaire – à l'aise en anglais et dans les relations avec les leaders d'opinion.

A court terme, il prend en charge, de façon très opérationnelle, le développement marketing sur les zones Afrique et Maghreb.

A moyen terme, il assure le développement de Marchés déjà amorcés en Amérique du Sud et Centrale – en Asie du Sud-Est.

Ses interlocuteurs sont les Licenciés et nos Visiteurs médicaux attachés à leur pays d'origine (principalement Afrique + Maghreb).

Si **motivé** par ce type de responsabilités merci d'adresser votre C.V. + rémunération actuelle sous référence 435/LM à :

DICA SELECTION
69, rue Lecourbe
75015 PARIS

Pour son département Ingénierie des Ressources Humaines en plein développement

Le groupe C.R.P. recrute

UN CONSULTANT-FORMATEUR

Formation supérieure, culture d'entreprise, 30/40 ans environ. Vous savez concevoir, promouvoir, conduire les interventions en management, stratégie, pilotage d'actions de changement, séminaire d'équipe de direction.

Parler espagnol sera un atout.

Poste basé à Toulouse. Déplacements.

Adresser c.v., lettre manuscrite à **Groupe C.R.P.**,
DRH — 5, rue du Prieuré,
B.P. 39, 31012 TOULOUSE CEDEX.

Collectivité territoriale proche de la région parisienne

recrute

UN COLLABORATEUR DU PRÉSIDENT

Il aura en charge les grands dossiers (enseignement, économie, aménagement du territoire, affaires européennes).

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (ou équivalent), titulaire ou non d'une première expérience.

Adresser candidature manuscrite, c.v., photo d'identité et prétentions sous n° 8414, à :
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

FONCTION PERSONNEL

Grand Groupe du secteur des technologies de pointe (18.000 personnes - chiffre d'affaires consolidé 22 Milliards de Francs), nous sommes leader mondial dans notre domaine. Afin de renforcer notre Direction du Personnel basée en banlieue Sud-Ouest de Paris, nous recherchons un spécialiste de la fonction personnel.

Rattaché au responsable d'un service d'une quinzaine de personnes regroupant la gestion du personnel, les rémunérations, les effectifs et la paie, il aura pour fonction, après une formation à nos outils et à nos méthodes, de seconder le responsable dans ses différentes missions. En relation avec les cadres du service, il interviendra sur les grands dossiers et saura mettre à profit ses qualités de concepteur et de négociateur.

A environ 35 ans, vous êtes de formation supérieure (Sciences-Po, Sciences-Eco...) et possédez une solide expérience de la gestion du personnel ainsi que des compétences en statistiques et études salariales. Outre la diversité de la fonction, vous bénéficierez d'une rémunération attrayante et des possibilités d'évolution offertes par notre groupe.

Votre dossier de candidature (CV + Prétentions) parviendra à notre conseil sous la réf.729/LM

LEVI-TOURNAY/ASECOM

YVES KERNEVEZ CONSULTANTS SA
6, avenue Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS

Industrie agro-alimentaire - Nous sommes une importante société française (+ de 500 M de CA) fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation - à forte notoriété - tant en France qu'à l'export (forte vocation exportatrice, 50% du CA). Nous avons développé nos méthodes et nos procédures pour devenir et être reconnue aujourd'hui dans l'agro-alimentaire comme une des toutes premières sociétés en matière de qualité. Dans ce contexte, nous souhaitons enrichir notre potentiel technique pour préparer l'avenir et développer encore nos réalisations industrielles. Nous recherchons donc un :

DIRECTEUR D'USINE

TREMPLIN POUR L'AVENIR

Vous êtes ingénieur diplômé ECP, AM, INSA, ENI... et vous avez 8 à 10 ans d'expérience industrielle réussie en petites ou moyennes entreprises où vous avez eu des responsabilités de fabrication si possible dans une unité de process.

Vous avez l'ambition de diriger une unité autonome de petite dimension...75 personnes, moderne et performante, pour faire la synthèse de vos acquis actuels avant d'évoluer d'ici 2 ans vers une responsabilité plus large. Vous avez des qualités réelles d'animation des hommes et une pratique du management participatif. Vous adhérez à l'approche qualité totale et vous connaissez les méthodes qui la sous-tendent. Après intégration à notre métier, vous prendrez la direction d'une usine au 1er janvier 1990 (20 km d'Auxerre), ce qui vous permettra de vous familiariser au process et de vous imprégner de la culture de l'entreprise. Un candidat de valeur pourra réaliser un projet professionnel.

Si vous pensez avoir le profil requis, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo, à SERIFO, 47 bis avenue Bosquet, 75007 PARIS - sous réf. 4.269.M.

SERIFO
Membre de Syntec

SECTEUR BANQUE/ASSURANCES

Société leader sur son marché, recherche son

Directeur des ventes France

Ses responsabilités s'articuleront autour de 3 axes essentiels :
- l'élaboration et la proposition de la stratégie commerciale,
- la direction et l'animation d'une équipe de vendeurs directement en contact avec les particuliers,
- l'animation d'un réseau de distributeurs.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation école supérieure de commerce possédant :
- une expérience de 8 à 10 ans de la vente et de l'encadrement commercial acquise, de préférence, dans le secteur de la finance et/ou de l'assurance,
- des connaissances en marketing direct, si possible.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez lettre, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 155 à

NAIM

110, Bd de Sébastopol - 75003 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes la filiale pharmaceutique française d'un Groupe Multinational Européen de haute technologie qui se développe, en dehors du médicament, dans les secteurs les plus sophistiqués de la chimie moderne. Nous devons la forte progression de notre activité (plus de 20% par an depuis 3 ans) à la qualité de nos produits mais plus encore aux hommes qui composent notre équipe. Nous recherchons aujourd'hui notre

DIRECTEUR MEDICAL

Médecin, vous avez une réussite prouvée de plusieurs années au sein d'une Direction Médicale. Anglophone, parfaitement à l'aise dans les Bonnes Pratiques Cliniques, vous savez aussi travailler en très forte synergie avec les Responsables du Marketing et du Réseau de Visite Médicale.

Au sein d'une équipe de petite taille, vous souhaitez aujourd'hui recouvrir la totalité des aspects de la fonction de **Direction Médicale** en faisant la preuve de votre capacité d'entreprendre.

Adresser votre résumé de carrière à notre Directeur du Département Santé sous la référence N/DM/LM.

Raymond Poulain Consultants - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MANG

CHEF DE PRODUITS

Jeune Centralien

Nés il y a 150 ans - 300 P. - 180 MF - siège à Paris - constructeur d'appareillage électrique - nous nous développons par une approche dynamique de nos produits et de nos actions commerciales.

Afin de mieux répondre à nos exigences de QUALITE et SERVICE, nous CREONS le poste de

Au sein de la Direction Commerciale, vous êtes le pivot des axes stratégiques de l'entreprise.

Par l'analyse des produits, par l'étude des actions de la concurrence, par la réflexion sur l'évolution des technologies et des marchés, vous élaborez et proposez le plan stratégique autour duquel vont s'articuler toutes les actions de l'entreprise.

Vous participez à notre politique de développement en préconisant la création de nouveaux produits, mais aussi les adaptations de gammes nécessaires à une forte pénétration sur le marché.

Vous occupez une position clé dans l'orientation des choix stratégiques de l'entreprise.

En plus d'une rémunération attractive et évolutive, les nombreuses possibilités offertes par notre croissance sauront vous séduire.

Envoyez CV + photo + rémunération actuelle à MERCURI URVAL 18 rue Lafayette 31000 TOULOUSE, sous référence 48.2528LM.

Mercuri Urval

MATIF SA

MAITRISEZ LE FUTUR

Le MATIF, 3 ans après sa création, a négocié 33 millions de contrats. Il confirme ainsi son 3e rang mondial et le 1er rang européen acquis dès 1987. Nous avons, en tant qu'organisme de gestion, de développement et de contrôle du MATIF, connu le même dynamisme et le même développement.

Le département "Recherche et Développement" crée un nouveau poste :

ASSISTANT CHEF DE PROJET

pour participer à l'organisation et à la coordination des différents travaux relatifs au lancement des nouveaux contrats du MATIF (séminaires de formation des adhérents, règles de comptabilisation des opérations financières, rédaction des programmes informatiques...). Des rapports écrits sont à établir très régulièrement.

Nous recherchons un jeune **DIPLOME D'ECOLE SCIENTIFIQUE**

ayant si possible de bonnes connaissances en mathématiques financières, économétrie. La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Esprit d'organisation, aptitude à manier les chiffres, sens des contacts, goût pour la rédaction sont des qualités de base pour réussir. Une formation est assurée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence M 448 sur l'enveloppe, à notre conseil

ornicar **3, avenue Bertie Albrecht 75008 PARIS**

LE REVENU FRANÇAIS

N° 1 de la presse financière, en plein développement, recherche

Journalistes financiers

Bourse ou Placements

En tant que spécialiste, vous saurez enquêter, suivre l'actualité et analyser les placements boursiers ou financiers (immobilier, assurance-vie, etc.), conseiller avec professionnalisme les lecteurs du REVENU FRANÇAIS.
Diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po., E.S.C., Dauphine, Sciences Economiques, etc.), vous avez une solide expérience de 5/6 ans minimum dans la presse financière (et idéalement une expérience en Société de bourse ou banque).

Vous avez d'excellentes capacités rédactionnelles.
Dynamique, ouvert, vous êtes perspicace et capable d'esprit critique.
Rejoignez une équipe motivée où vous pourrez exercer votre talent pour participer activement à l'essor de notre support.

Cette offre vous intéresse. Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + CV + photo), sous la référence LM 1206, à notre Conseil :
Groupe PANISSOD SA -
109, rue de Turenne 75003 Paris.

GROUPE PANISSOD S.A. RECRUTEMENT

LES MUTUELLES DU MANS

Premier Groupe Français d'Assurances Mutuelles - CA 13 milliards - 5000 salariés directs 8 % de la masse salariale consacrée à la formation, recherche pour la

DIRECTION DE PARIS

CHARGE DE RECRUTEMENT

Jeune diplômé en Sciences Humaines - DESS - avec une formation complémentaire souhaitée en gestion.

Responsable des missions de recrutement à tous niveaux, de la définition des besoins à la présentation des candidats aux opérationnels dont il est le conseil, il évoluera vers l'assistance à la gestion prévisionnelle des ressources humaines de l'entreprise dans un environnement informatique.

Merci d'adresser, dans les meilleurs délais, votre candidature avec photo sous réf. 4596 MP/CR à Albert AUPETIT qui vous rencontrera à Paris.

Variant POTENTIEL HUMAIN et SYSTEMES

43, AVENUE GENERAL LECLERC 72000 LE MANS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

RESPONSABLE DES VENTES FRANCE

300.000 F

La société

ALTRO est le numéro un mondial du revêtement de sol de sécurité en PVC. Sa forte croissance justifie cette création de poste.

Le poste

Il est placé sous l'autorité du directeur commercial international basé en Angleterre et a pour vocation d'assurer, à partir d'une base déjà solide, le développement des ventes en France.
Il est localisé dans le nord-est de la France.
Il offre de réelles perspectives de carrière.

Le candidat recherché

Un responsable commercial volontaire et pragmatique qui sache animer un réseau de distribution et entretenir les relations avec les prescripteurs.
Un professionnel accompli qui ait 5 années d'expérience de vente aux promoteurs-constructeurs dans le secteur du revêtement de sol en PVC.
Un cadre parlant français et si possible anglais.

La rémunération

Le salaire sera négocié et conviendra aux candidats qui gagnent aujourd'hui 240.000 francs.
Une voiture de fonction sera éventuellement fournie.
D'autres avantages seront définis ultérieurement.

Les entretiens auront lieu en France avant fin juillet. Pour faire acte de candidature, écrivez en français ou en anglais et adressez un curriculum vitae détaillé + prétentions à A. HARTER en précisant la référence PAS/3515/AMH - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex.** (PA Minitel 36.14 code PA)

ALTRO FLOORS

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Cet établissement financier à taille humaine — 200 personnes — est membre d'un puissant groupe international. Il recherche un

Responsable back-office monétaire

correspondant en valeurs du Trésor

La cellule qu'il anime assure les fonctions classiques de prise en compte des opérations initiées par la salle des marchés, le suivi de la contrepartie et le contrôle des transactions en cours : BTAN, BTF, SWAP, réméré...
En outre, son rôle revêt une dimension plus spécifique, l'établissement renforçant son rôle d'intervenant auprès du Trésor en matière d'émission, la palette des opérations croissant en volume et complexité.

Pour cette création de poste, nous recherchons un candidat ayant une expérience minimum d'une à deux années des instruments financiers en cause. Son potentiel et ses qualités relationnelles, renforcés par une formation supérieure — école de commerce ou d'ingénieur — lui permettent de participer activement à la mise en œuvre de l'organisation adaptée à ce nouveau métier de CVT. La pratique d'un anglais professionnel et de progiciels spécifiques des salles de marchés est appréciée.

***Danielle TCHEORDUKIAN** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la réf. 8907.282 au cabinet M.D.A. 104, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.*

MDa. ***Conseil en ressources humaines.***

Directeur technique et de production

350 KF

Solidement implantés depuis une trentaine d'années sur les marchés industriels de l'agro-alimentaire, nous concevons et fabriquons des matériels de manutention et de conditionnement automatiques, commercialisés en France et à l'exportation. Le développement de nos activités nous conduit à rechercher le Responsable de l'ensemble de nos Services Techniques et de Production, comprenant 90 personnes environ.

Membre du Comité de Direction, vous prenez en charge notre appareil de Production, le Bureau d'Etudes et les Achats, ainsi que le Service Après-Vente. A la tête d'une importante équipe technique, vous gérez les investissements et les effectifs dans le cadre d'un plan prévisionnel à trois ans. Garant de la qualité des produits, gestionnaire des prix de revient, responsable des délais, vous contribuez à l'amélioration constante de notre outil industriel, en le faisant évoluer au quotidien.

35 ans environ, Ingénieur diplômé ENSI, AM ou équivalent, vous avez déjà assumé des responsabilités de direction en Production et Bureau d'Etudes. Vous avez également acquis la pratique opérationnelle d'une gestion de production informatisée et de bonnes connaissances dans les automatismes. Apte à la coordination des équipes, vous êtes aussi très relationnel, et bien que pragmatique, possédez une vision évolutive du monde industriel. Nous attendons un homme motivé, soucieux de partager durablement notre passionnante aventure d'entreprise. Pour ce poste, basé à Reims, un véhicule de fonction sera fourni.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. RC 187/1 (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe) 79/83 rue Baudin 92309 Levallois Perret Cedex. Nous vous assurons confidentialité et réponse.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice

Etre demain, un [...] ncier reconnu

SUP de CO

ou équivalent

à fort tempérament commercial

Etre reconnu, par vos clients : commerçants, entreprises, comme l'homme qui trouve des solutions pour soutenir le développement de leurs affaires.

Etre reconnu pour votre sens de l'analyse financière afin de proposer des produits et services adaptés (crédits revolving, crédits d'équipement professionnel, crédit-bail, location financière, affacturage...).

Etre reconnu, aussi, par votre entreprise, le Crédit Universel, comme un commercial, de terrain, fonceur mais raisonné qui sait entretenir des relations durables avec ses clients en tant que conseil avisé.

En bref, vous affirmer comme un partenaire financier, prouver votre tempérament commercial, seront vos objectifs à très court terme.

Débutant ou avec une première expérience commerciale réussie, vous atteindrez ces objectifs sur la base de notre formation très complète et surtout avec votre puissance de travail. Après cette expérience très terrain, si vous êtes mobile, vous aurez, évidemment, des opportunités de carrière dans notre groupe et dans un métier en forte croissance : le financement des particuliers et entreprises.

Le Crédit Universel en quelques chiffres :	
Une implantation nationale :	• 6 directions de réseaux • 87 agences
Une taille humaine :	• 1000 personnes
La réussite financière :	• 9,7 milliards de nouveaux concours distribués en 88 • + 21%

Merci de nous faire part de vos motivations et de la Région où vous souhaitez débuter votre carrière en adressant votre candidature à :
Crédit Universel - DRH -
152, bd Haussmann - 75008 PARIS.
(1er entretien possible dès le 10 juillet).

CREDIT UNIVERSEL

ORC

SPÉCIALISTE PAIE ET GESTION DU PERSONNEL... VERS UNE FONCTION PLUS LARGE

Cette société du secteur tertiaire, de forte notoriété, appartient à un très important groupe international et réalise en France un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de francs. Son fort développement la conduit a renforcer ses structures et à recruter un cadre spécialiste de la fonction personnel

Assisté d'une équipe d'une dizaine de personnes et en liaison avec la direction du personnel, il prendra en charge toutes les activités relatives à la paie et à la gestion du personnel (environ 1500 personnes réparties entre le siège et la force de vente), ainsi qu'un certain nombre d'études destinées à améliorer ou harmoniser les systèmes de gestion existants. Il aura notamment la responsabilité de la mise à jour et du développement du logiciel de paie et de gestion, en collaboration avec la direction informatique et la société de services extérieure. Ce poste pourra évoluer ultérieurement vers d'autres aspects de la gestion du personnel, en fonction de la réussite de la première mission.

Ce poste nécessite une formation supérieure juridique et une expérience de cinq ans minimum dans une fonction très orientée vers la paie et ce qui s'y rattache, dans un environnement informatisé. Une très bonne maîtrise de l'outil informatique est indispensable, la connaissance du logiciel Corfou serait un atout.
Écrire sous réf. 1136/M à :

GRH Conseils

43, rue de la Brèche-aux-Loups - 75012 PARIS.
Discrétion assurée.

JEUNES DIPLOME(E)S,

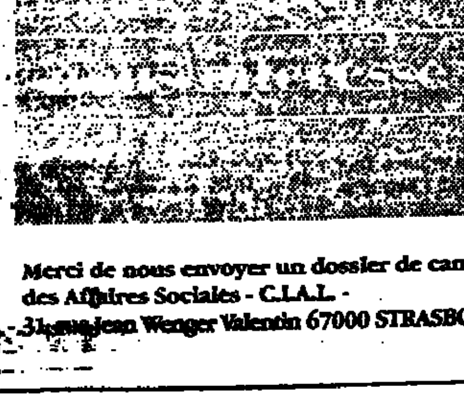

Le Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine est une banque du groupe C.I.C. fortement implantée dans l'Est de la France, avec 150 agences et 2 900 collaborateurs.

Jeunes diplômé(e)s d'écoles supérieures de Commerce et de Gestion, d'Ingénieurs, Universitaires du 3ème Cycle, vous êtes passionné(e) par la banque et motivé(e) par une activité commerciale.

Analyser les besoins d'un particulier ou d'une entreprise, conseiller, définir et mettre en oeuvre les solutions : voilà la mission que nous vous confierons.

Vous trouverez au C. I. A.L., une première responsabilité en qualité d'Adjoint au Directeur d'Agence après un stage de formation de 8 à 10 mois, et de réelles perspectives de carrière.

Merci de nous envoyer un dossier de candidature à la Direction des Affaires Sociales - C.I.A.L. - 31, rue Jean Wenger Valentin 67000 STRASBOURG.

CIAL
groupe CIC

CONTESSE

JURISTE H/F

Nous sommes le groupe SARA LEE /D.E., holding européenne de SARA LEE CORPORATION, géant de l'alimentaire et du textile. Nous commercialisons en France des marques aussi prestigieuses que MAISON DU CAFE, BENENUTS, KIWI, ASPRO, CATCH, etc... avec un CA de 20 milliards de Francs pour l'Europe.

Nous recherchons pour notre Directeur Juridique, France et Europe Continentale, un JURISTE.

Agé de 28/35 ans, de formation supérieure (maîtrise en droit privé, DESS juriste d'affaires...) vous justifiez d'une première expérience (2 à 4 ans) de juriste interne d'une entreprise internationale, si possible dans le domaine des produits de grande consommation. Au sein de notre Bureau juridique, qui rassemble les sociétés alimentaires, de produits d'entretien et de toilette du Groupe, vous assisterez les juristes en place. Vous participerez à la vie juridique courante de ces sociétés et à la gestion de leurs portefeuilles de marques. Vous préparerez, rédigerez et suivrez l'exécution des contrats en tout domaine.

Esprit ouvert et pragmatique, vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise. Votre dynamisme et votre sens des contacts vous permettront de réussir dans une structure complexe et décentralisée. Vous êtes disposé à voyager en France et éventuellement en Europe.

Merci d'adresser votre candidature à Muriel BULTJAUW - DOUWE EGBERTS FRANCE - DRH - 21, rue Albert Einstein - ZI du Coudray - 93150 LE BLANC-MESNIL.

SARA LEE | D•E

MEDIA PA

Économie

SOMMAIRE

■ Le rapport annuel de la Commission des opérations de Bourse apporte peu de révélations sur les « affaires », mais relève des irrégularités dans la gestion de certaines Sicav *(lire ci-dessous)*. ■ Deux syndicats de médecins refusent de signer l'accord conventionnel *(lire ci-contre)*. ■ Suite et fin des révélations du rapport annuel de la Cour des comptes *(lire p. 30)*.

Dans son rapport annuel au président de la République

La COB dénonce de nombreuses irrégularités dans la gestion des SICAV

M. Jean Farge, président de la Commission des opérations de Bourse, a rendu public, lundi 3 juillet, le vingt et unième rapport annuel de la COB, remis le même jour au président de la République. Très attendu à propos des différentes affaires qui ont animé la vie boursière en 1988 (Beghin-Say, Pechiney, CGE...), le rapport apporte peu de révélations sur ces sujets. En revanche, il dénonce avec vigueur le fonctionnement du Monep (marché des options négociables sur actions de Paris) et, surtout, les irrégularités relevées dans la gestion de certaines SICAV.

Le « gendarme de la Bourse » aura rarement épinglé autant d'irrégularités dans la commercialisation ou la gestion de ces instruments de gestion collective que sont les Sociétés d'investissement à capital variable (SICAV). Il est vrai que leur importance ne fait que croître. Ainsi au 31 décembre 1988, les sept cent soixante-douze SICAV ouvertes au public géraient un actif net total de 1 074,5 milliards de francs en progression de 30,8 % en un an. Cette forte hausse provient d'une valorisation du portefeuille géré et également d'un flux de souscriptions soutenu. Il en est de même pour les Fonds communs de placement qui ont crû au même rythme (+ 32,5 %).

La COB s'est donc penchée sur la commercialisation de ces produits en enquêtant auprès de deux sociétés de Bourse, deux grands réseaux bancaires, et un de moyenne importance. L'objectif était de *« vérifier que les documents d'informations obligatoires, destinés au public, étaient disponibles et que les informations verbales fournies n'étaient pas susceptibles d'induire le public en erreur »*.

Au terme des investigations, trois dossiers n'ont donné lieu à aucune remarque, mais deux établissements, la BNP et le CCF, ont fait l'objet d'observations. *« Dans le premier cas [BNP] aucune des agences inspectées ne pouvait fournir de fiches signalétiques valant notes d'information des fonds communs de placement et SICAV proposés à la clientèle »*. En ce qui concerne le CCF, *« les fiches signalétiques n'étaient pas remises systématiquement et l'obligation d'afficher les valeurs liquidatives chez le dépositaire et dans les agences n'était pas respectée. En outre la Commission a dû rappeler qu'il demeure interdit de commercialiser des fonds communs de placement étrangers n'ayant pas obtenu l'autorisation ministérielle de commercialisation en France »*.

Les contrôles de gestion ont concerné onze SICAV, cinq fonds communs de placement et deux sociétés de gestion de fonds communs. Deux autres enquêtes ont porté sur les méthodes de valorisation du portefeuille pendant la crise boursière et sur les conditions d'intervention sur le Marché international de France (MATIF).

Des actionnaires mais informés

Des infractions ont été relevées dans différents domaines. L'information des actionnaires n'a pas été satisfaisante pour les SICAV GH Matif (gérées successivement par la Banque Arjil, puis par Paluel-Marmont-Finance avec pour dépositaire la société de Bourse Goy Hauvette) et Argonautes (dont Pallas France est la banque détentrice). Ces deux SICAV – GH MATIF et Argonautes – ont également été dénoncées pour leur composition d'actifs.

La Sicav Mutuelles unies sélection gérée par le GIE AXA est critiquée pour l'écart entre sa valeur liquidative ajustée et celle publiée. America Valor (dont la banque dépositaire est le Crédit du Nord) et Livret Bourse investissement (gérée par la Caisse des dépôts) n'ont pas, à un moment donné, procédé à l'actualisation de l'évaluation des titres détenus en portefeuille. Enfin deux SICAV (GH MATIF, Morgan première catégorie) et un fonds commun de placement (Cambon North America) ont connu en 1987 des situations de trésorerie négatives, ce qui est strictement interdit par la loi et passible de sanctions.

La COB s'est également intéressée au fonctionnement du Monep, ce marché d'options sur actions négociables créé en septembre 1987 *« pour tirer les premiers enseignements sur son fonctionnement, après trois mois d'existence »*. Les enquêteurs ont alors découvert que les *« cours négociés entre opérateurs étaient bien souvent différents de ceux déclarés au marché, le solde étant régularisé par virement de compte à compte »*. Cette pratique ne concernait pas seulement des opérations de régularisation *« mais traduisait en certains cas la volonté de se soustraire à la concurrence du marché »*. De plus, l'information donnée aux clients se révélait insuffisante, notamment sur le cours auquel *« leurs ordres avaient réellement été négociés sur le marché »*. La Commission a donc demandé au Conseil des Bourses de valeurs, l'autorité chargée de la réglementation, de remédier à cette situation. Pour la première fois, la COB s'est ensuite penchée sur le marché à terme des marchandises dont la surveillance lui a été confiée par la loi du 31 décembre 1987. Les enquêteurs se sont concentrés sur la situation financière de ces intermédiaires opérant à la Bourse de commerce. Les commissionnaires agréés en activité répondent tous aux critères financiers imposés alors que certains courtiers n'obéissent pas aux conditions requises. Le rapport a été transmis à l'organisme chargé du fonctionnement, le conseil du marché à terme.

Les « affaires »

Les différentes « affaires » n'ont, néanmoins, pas été oubliées dans ce vingt et unième rapport et leurs conclusions sont toutes rappelées, à l'exception de celles portant sur LVMH publiées récemment et de la Société générale dont le dossier n'est pas encore totalement bouclé. Que ce soit Beghin-Say (et sa moins-value de 860 millions de francs lors de la cession d'actions Montedison) ou les délits d'initiés sur les titres Triangle lors de l'achat par Pechiney d'American Can, les comptes rendus de la COB déjà connus sont mêlés à d'autres dossiers transmis au parquet comme celui des pertes de la Société des Bourses françaises (SBF) sur le MATIF ou divers délits sur les titres HDG Energie et France Afrique Cofifa.

Seule l'enquête sur la Compagnie générale d'électricité a été détachée dans cette présentation car les conclusions apportent des éléments nouveaux. Les investigations portaient *« sur les modalités d'acquisition des titres par un groupe d'actionnaires liés entre eux par un protocole d'accord signé le 18 septembre 1987 »*.

La COB a étudié les titres du noyau stable, acquis par l'intermédiaire de la Société française de participation industrielle (SFPI) et conteste l'interprétation faite *« par la Société générale des promesses de vente d'actions CGE consentie en sa faveur par la BNP et le Crédit lyonnais »*. Par ces accords, datant de mai 1987, ces deux établissements s'engageaient envers la Générale à céder leurs titres CGE à toute personne désignée par la banque à un prix égal à celui de l'offre publique de vente majoré d'un coût de portage et ce jusqu'au 30 novembre 1987.

Compte tenu des titres objets de la promesse, note la Commission, la participation de la Société générale dans le capital de la CGE dépassait le seuil des 10 %. Mais cette part ne devait pas être déclarée, la CGE n'était pas encore cotée sur le marché. Les promesses ont été exécutées le 27 août et ont donné lieu à des transactions hors marché à 297,79 francs alors que le même jour le titre s'échangeait à 345 francs.

La COB estime donc que ces transactions *« ne pouvaient être opérées hors marché »*, contrairement à ce que soutient la Société générale. De même, la Commission s'oppose à la banque en affirmant qu'elle devait, le 27 août, déclarer un franchissement de seuil de 10 % à la baisse. Les conclusions du dossier ont toutes été transmises au ministère de l'économie et des finances.

DOMINIQUE GALLOIS.

Les relations avec la Sécurité sociale

Deux syndicats de médecins ne signent pas l'accord conventionnel

L'accord conventionnel conclu le vendredi 30 juin entre les représentants des trois Caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs et travailleurs indépendants) et des trois syndicats médicaux représentatifs pourra-t-il être adopté ? Déjà, le dimanche 2 juillet, les assemblées générales de deux syndicats médicaux sur trois (les généralistes de MG France et la Fédération des médecins de France) ont refusé de signer le texte en l'état. L'avenant n'a besoin de la signature que d'une seule organisation de praticiens, mais on peut se demander si la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), qui réunit son assemblée générale mercredi 5 juillet, acceptera de s'engager seule.

La décision de MG France, acquise par 108 voix contre 92, est motivée non par le refus de telle ou telle disposition, mais par l'absence de *« volet économique et social »*, c'est-à-dire de perspectives d'évolution des tarifs et de la couverture sociale et du régime fiscal des médecins conventionnés *stricto sensu*. Le syndicat demande non des chiffres précis de revalorisation des actes médicaux, mais au moins une position de principe, ainsi que l'alignement des médecins conventionnés sur les salariés en matière de couverture sociale et progressivement de régime fiscal. Ces mesures devraient être discutées en même temps que les protocoles d'application de l'accord-cadre.

En revanche, MG France accepte, sans enthousiasme, les dispositions prévues pour la maîtrise des dépenses, qui s'appuient sur des *« références médicales »* et ne prévoient pas d'intéressement direct des médecins à la réussite des « contrats » locaux. Le syndicat est sceptique sur les dispositions concernant les médecins pratiquant des honoraires libres (le volume des dépassements de tarifs autorisés dépendra de leur nombre).

La FMF a suspendu sa décision jusqu'au 5 juillet au soir en l'attente de modifications. Elle désire aussi des dispositions financières et sociales. D'autre part, elle s'oppose à l'expérimentation du « contrat santé » obtenue par MG France, et à tout développement de formules de tiers-payant (dispensant les malades de faire l'avance des frais médicaux) ; elle voudrait enfin que les médecins à honoraires libres ne soient pas obligés d'appliquer les tarifs conventionnels à tous les malades remboursés à 100 %.

Une dérive perverse

LES difficultés rencontrées pour l'approbation du projet d'accord-cadre conventionnel sont-elles vraiment surprenantes ? Il n'est certes pas étonnant que les syndicats médicaux réclament pour se prononcer des précisions sur l'évolution des tarifs médicaux : en 1985, le gouvernement avait annoncé les limites qu'il accordait pour les revalorisations.

Mais l'on paie surtout aujourd'hui les politiques incohérentes menées successivement par les gouvernements précédents. En 1985, les socialistes au pouvoir, qui avaient auparavant vigoureusement critiqué la convention de 1980 autorisant des médecins conventionnés à fixer librement leurs honoraires (avec *« tact et mesure »*), n'ont apporté aucune restriction au système, dans leur désir d'obtenir l'adhésion des deux syndicats médicaux appelés à négocier (CSMF et FMF). En même temps, ils refusaient d'accorder aux médecins plus que la hausse prévue pour les prix des services, en prenant prétexte de la multiplication du nombre des actes : c'était en fait entériner cette dérive perverse.

Désireux de se concilier une clientèle politique et d'obtenir l'appui des médecins pour appliquer son plan de *« rationalisation »* de l'assurance-maladie, le gouvernement Chirac, de son côté, avait pris deux mesures contradictoires. D'un côté, il autorisait un relèvement sensible des principaux tarifs médicaux : + 13 % environ pour les consultations en 1987, + 17,6 % pour les visites des généralistes au domicile des malades. De l'autre, il a « dépénalisé » les « honoraires libres », en permettant aux médecins qui les choisissaient de payer des cotisations sociales moins élevées, en adhérant à la Caisse d'assurance-maladie des non-salariés : en même temps, il intéressait celle-ci au maintien du système.

Résultat : quels que soient aujourd'hui les relèvements des tarifs conventionnels, les « honoraires libres », dépourvus de contrepartie importante, deviennent toujours plus avantageux : ils permettent soit d'améliorer ses revenus sans faire davantage d'actes, soit d'atteindre un revenu convenable avec moins d'actes. Aussi ont-ils été choisis par un nombre croissant de médecins. Il est devenu aujourd'hui plus difficile que jamais de mettre fin au système ou d'arrêter son développement.

GUY HERZLICH.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ELM LEBLANC

L'assemblée générale ordinaire du 29 juin 1989 a approuvé les comptes de l'exercice 1988 se soldant par un bénéfice net de 74 718 519 F. Elle a décidé de payer à partir du 20 juillet prochain un dividende global de 36 F dont 12 F d'avoir fiscal, identique à celui de l'année dernière.

Dans son allocution, le président a notamment souligné : « En 1988, ELM Leblanc a poursuivi le développement de son activité tant en France qu'à l'étranger...

» Si la progression du chiffre d'affaires hors taxes global s'est trouvée limitée à 4,2 %, le bénéfice net a, lui, augmenté d'un peu plus de 14 %. Les investissements, quant à eux, sont en progression de près de 80 %.

» Le titre ELM Leblanc est attractif si l'on tient compte de son rendement et de la santé financière du Groupe. En effet, le bénéfice net par action est de près de 67 F pour un montant distribué de 24 F net, faisant apparaître ainsi une politique de grande prudence financière. La mise en réserve, depuis de nombreuses années, d'une part non négligeable des résultats renforce la structure financière de la société et améliore sa capacité d'autofinancement, apportant ainsi une sécurité pour l'avenir et une garantie de plus-values à long terme pour les actionnaires...

» Je suis très confiant dans les capacités de votre société à mettre au point des appareils performants, à accroître sa pénétration sur les marchés, à améliorer la qualité et réduire les coûts de production, à poursuivre une politique d'investissements adaptée et entièrement autofinancée, tout en maintenant l'excellence des résultats. »

L'assemblée générale statuant à titre extraordinaire a décidé d'autoriser le conseil à procéder sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, à l'augmentation du capital social pour le porter à un maximum de 30 millions de francs.

dumez

L'Assemblée générale ordinaire de la société Dumez s'est réunie le jeudi 29 juin 1989 sous la présidence de M. André Chaufour, président du Conseil de surveillance. Elle a pris connaissance du rapport du Directoire qui précise que le chiffre d'affaires du Groupe en 1988 a été de 23,3 milliards de francs TTC – 22 milliards de francs HT – et le bénéfice net consolidé de 559 MF dont 107 MF d'intérêts minoritaires. L'activité s'est répartie à raison de 37 % pour le BTP, 49 % pour la distribution et 14 % pour les activités connexes au BTP.

L'Assemblée a approuvé les comptes de Dumez SA pour l'exercice 1988 qui font ressortir un bénéfice net de 130 MF. Elle a décidé le versement d'un dividende net de 17 francs (rémunération globale de 25,50 francs) par action de 50 francs de valeur nominale marquant ainsi une progression de 30 % de la distribution.

Le choix sera proposé aux actionnaires d'encaisser le dividende en numéraire ou de la percevoir en actions. Le Directoire a fixé le prix d'émission des actions ainsi offertes à 884 francs.

Les travaux restant à exécuter à fin 1988 représentaient, pour le BTP, 11,1 milliards de francs dont 49 % en France et 51 % à l'étranger.

Pour 1989, il est prévu un chiffre d'affaires global d'environ 30 milliards de francs dont moitié pour la distribution (United Westborne), 35 % pour le BTP et 15 % pour les activités connexes (cette prévision ne prend pas en compte la participation de Dumez dans GTM-Entrepose).

L'Assemblée générale extraordinaire a autorisé le Directoire à augmenter le capital à concurrence de 300 MF par incorporation de réserves.

CONJONCTURE

Petite reprise de l'aide publique au développement

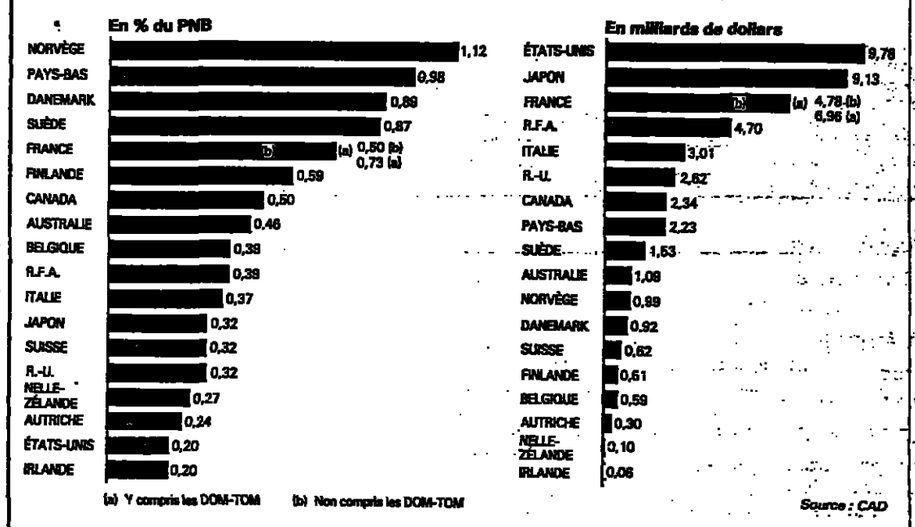

L'aide publique aux pays en développement a augmenté, pour atteindre 47,6 milliards de dollars en 1988, indique le rapport annuel du CAD (1) publié jeudi 22 juin. La hausse, de 14,5 % en valeur, est beaucoup plus modeste en termes réels. A taux de change et prix constants, elle n'augmente que de 6,7 %. Après la baisse de 1987, cette tendance paraît encourageante. Elle n'est due, pour l'essentiel, qu'à des *« modifications fortuites »* du calendrier des versements selon les auteurs du rapport. En moyenne malgré tout, l'aide publique au développement remonte à 0,35 % du PNB des pays donateurs, contre 0,34 % en 1987.

Premiers donateurs d'aide avec une enveloppe de 9,77 milliards de dollars l'an dernier, les Etats-Unis demeurent la lanterne rouge du groupe. Ils ne consacrent à cette aide, accordée à condition privilégiée, que 0,20 % de leur PNB.

Longtemps voisins des Américains en queue de liste, les Japonais remontent nettement dans l'échelle des donateurs, pour se situer près de la moyenne avec 0,32 % de leur PNB. Le rapport met en valeur trois éléments d'importance sur l'évolution de l'aide publique en 1988 : la forte hausse des taux d'intérêt a renchéri de 15 % le service de la dette des pays en développement et l'ont porté à 86 milliards de dollars contre 74,7 milliards en 1987. Un fardeau qui a poussé un nombre croissant de pays à accumuler les arriérés. C'est en raison de ces non-remboursements que, pour la première fois depuis 1988, les crédits à l'exportation font apparaître un solde positif, de 2,6 milliards de dollars. Enfin, l'apport net de financement public au développement, comprenant aussi les crédits multilatéraux, a représenté 67 milliards de dollars. Une hausse nominale de 8 % qui, en termes réels, revient à un modeste 1 %.

(1) Comité d'aide au développement réunissant dix-neuf pays industriels et la Commission européenne.

La grève d'UTA ne devrait prendre fin que jeudi 6 juillet

La grève des pilotes de la compagnie aérienne privée UTA (du groupe des Chargeurs SA) ne devrait s'achever que jeudi matin 6 juillet et la direction a dû affréter des appareils étrangers pour effectuer une partie de ses vols.

C'est précisément un recours massif à des appareils et à du personnel étrangers que le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) dénonce. *« Depuis le début de l'année, UTA a fait voyager les passagers qui achetaient des billet UTA sur une quantité de compagnies étrangères »*, indique le SNPL qui cite, par exemple, Air Angola, Nigeria Airways, Hawaian, Cargolux, Tower Air...

La direction indique que les appareils des compagnies en question ont reçu les autorisations nécessaires des autorités administratives françaises. Cette grève provoque d'importantes perturbations, précisément au moment des départs en vacances.

● **Décret sur le relèvement du SMIC.** — Le *Journal officiel* du samedi 1er juillet a publié un décret portant relèvement du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) au 1er juillet. A compter de cette date, en métropole, le montant brut du SMIC est porté à 29,91 F de l'heure ce qui représente 5 054,79 F par mois, à la suite de l'augmentation de 1,9 % par rapport au 1er mars décidée par le conseil des ministres du 28 juin. Le *Journal officiel* indique aussi que *« les salaires individuels ne pourront pas être inférieurs à 29,91 F de l'heure dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et à 942,47 F par semaine de 39 heures dans les DOM de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique »*.

هكذا من الأصل

Économie

ÉTRANGER

Le sommet de la CEDEAO

Les Etats de l'Afrique de l'Ouest cherchent à sortir de l'enlisement

OUAGADOUGOU
de notre envoyé spécial

Réunis les 29 et 30 juin à Ouagadougou (Burkina-Faso) pour leur douzième sommet, les chefs d'Etat et de gouvernement des seize pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se sont, une nouvelle fois, engagés à donner les moyens de ses ambitions à un ensemble régional qui, quinze ans après sa création, piétine.

Le communiqué final, après avoir passé en revue les difficultés de la région, souligne l'existence d'un environnement *« de plus en plus dominé par une recrudescence du régionalisme économique, particulièrement dans la perspective d'un marché européen unique en 1992 »* et appelle les participants à prendre d'urgence toutes les dispositions nécessaires pour redynamiser et intensifier le processus d'intégration de la CDEAO. Pour cela, les *« Etats membres doivent commencer par faire appliquer dans leur juridiction nationale tous les actes et décisions communautaires pris ces dernières années »*.

Après quatorze ans d'existence et douze réunions au sommet, les résultats paraissent bien minces. En créant le CEDEAO en 1975, les pays signataires s'étaient fixé comme but de promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines de l'activité économique. Trois séries d'actions étaient préconisées : libéralisation des échanges, libre circulation des personnes, convertibilité des monnaies et création d'une zone monétaire unique.

Une structure a été créée (avec secrétariat exécutif et comités spécialisés). Ponctuellement, des progrès sont enregistrés mais, pour l'essentiel, on a peu avancé. *« La CEDEAO est très loin de ses objectifs. La lenteur et le faible niveau d'application des décisions constituent un problème constant. Les Etats mettent trop d'enthousiasme à prendre des engagements qu'ils s'empressent d'oublier »*, allait jusqu'à écrire le jour de l'ouverture du sommet le quotidien gouvernemental du Burkina-Faso, *Sidwaya*.

Les Etats, sauf exception, omettent en outre de payer leur contribution. Toutes les déclarations d'intention rituellement réitérées à l'heure des sommets n'empêchent pas que les arriérés cumulés s'élèvent aujourd'hui à quelque 80 millions de dollars. On imagine, dans ces conditions, la difficulté qu'il y a à faire fonctionner des institutions communautaires par ailleurs bien faibles face au pouvoir exécutif.

De même, sur cent trente-six projets communautaires industriels lancés il y a deux ans, seuls dix-neuf ont obtenu un financement et paraissent assurés d'une réalisation. Enfin, la libre circulation des personnes dans les pays de la CEDEAO continue à souffrir de notables exceptions. La dernière en date concerne les expulsions massives de Sénégalais en Mauritanie et de Mauritaniens au Sénégal. Le sommet a cherché, en coulisse, à apaiser les tensions, mais son communiqué fait le silence sur ces graves violations.

Au vu de ce maigre bilan et de ces *« formidables empêchements »* dont parlait le secrétaire exécutif du groupement, il n'est pas étonnant que le communiqué final, pratiquant la méthode Coué, insiste plus que jamais sur l'urgence d'une relance communautaire volontariste. Faute de quoi le « marché commun » ouest-africain, dont le potentiel est certainement grand avec ses matières premières et ses 180 millions d'habitants, restera plus virtuel que réel.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

● **Elf associé à la production pétrolière du Nigéria.** — Le groupe français Elf Aquitaine a acquis, pour 500 millions de dollars, soit environ 3,3 milliards de francs, une participation de 5 % dans la compagnie mixte exploitant divers gisements au Nigéria. Elf, comme l'italien Agip, a profité de la vente par la Compagnie nationale nigériane (NNPC) du quart de sa participation dans la compagnie dont le capital sera désormais réparti entre la NNPC (60 %), Shell (30 %), Elf (5 %) et Agip (5 %). Les trois compagnies occidentales sont déjà associées à l'exploitation du gisement de gaz de Bonny et à la commercialisation de ce gaz. Grâce à cette acquisition, Elf va accroître ses réserves de 60 millions de tonnes.

CORRESPONDANCE

M. Quilès et la hausse des loyers

Nous avons reçu de M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace et ancien ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, la lettre suivante :

Dans un article paru dans *Le Monde* du 1er juillet 1989, vous suggérez que la liberté des loyers des logements vacants aurait été *« rendue »* par moi-même dès le début de 1986 et que cela aurait largement contribué aux hausses de loyer.

Outre le fait que je n'étais plus ministre du logement en 1986, je me permets de contester une telle interprétation du décret du 27 décembre 1984. En effet, je rappelle qu'à cette époque, en vertu de la loi Quilliot, le gouvernement intervenait dans le cadre d'une politique de modération, des loyers, y compris dans le « quatrième secteur » c'est-à-dire celui des propriétaires privés.

Le décret que j'ai pris alors a autorisé une augmentation des loyers « manifestement sous-évalués », en cas de changement de locataire.

La lecture du décret vous montrera que de nombreuses précautions étaient prises *(suit le texte du décret)*.

Il est incorrect de prétendre que ce décret, qui a effectivement corrigé une rigidité de la loi Quilliot, aurait été la cause des hausses de loyer. D'ailleurs, le gouvernement de M. Chirac l'a abrogé en 1986, et c'est à ce moment que les loyers ont commencé à s'envoler, sous l'effet des dispositions de la loi Méhaignerie (+ 2,3 % en 1986, + 6,5 % en 1987, + 6,5 % en 1988).

TRANSPORT

● **Sécurité aérienne : Malte adhère à Eurocontrol.** — Malte est devenu le 1er juillet membre à part entière d'Eurocontrol, a annoncé cette organisation qui veille à la sécurité de la navigation aérienne en Europe. Malte devient ainsi le onzième membre d'Eurocontrol, qui regroupe déjà la plupart des pays de la CEE (sauf l'Espagne, le Danemark et l'Italie) ainsi que la Turquie. L'Italie et Chypre devraient également adhérer à Eurocontrol d'ici à la fin de cette année. — *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BEI | EIB

Banque Européenne d'Investissement

INSTITUTION DE DROIT PUBLIC CRÉÉE PAR LE TRAITÉ DE ROME ÉTABLISSANT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE
Siège provisoire : 100, boulevard Konrad-Adenauer à Luxembourg
Capital : 28 800 000 000 d'Ecus

EMPRUNT EN ECU 8,50 %

de 200 millions d'Ecus représentés par 200 000 obligations de 1000 Ecus

Juillet 1989

Taux de rendement actuariel au règlement : **8,57 %**

Prix d'émission : 99,55 % soit 995,50 Ecus
Date de règlement : 17 juillet 1989
Durée : 10 ans

Amortissement : au pair le 17 juillet 1999
Cotation : Bourses de Paris et Luxembourg

Souscrivez aux guichets des Caisses d'Épargne Écureuil, de la Poste, du Trésor Public, des banques.

VISA COB 89-287 DU 26 JUIN 1989. BALO DU 3 JUILLET 1989

FIN COMMUNICATION

Le Monde de l'EDUCATION

DOSSIER SPECIAL :
LES PREMIERES INSCRIPTIONS EN FAC

▷ **PARIS-PROVINCE : OU ET QUAND S'INSCRIRE**
En province les modes d'inscription. A Paris, fac par fac, la liste des places disponibles.

▷ **LES PIÈGES A ÉVITER**
Les procédures d'inscription varient selon les filières et les disciplines. Les méthodes de sélection des facs.

▷ **EXCLUSIF : LE PALMARÈS DES DEUG**
Etablissement par établissement, les résultats dans six disciplines : droit, sciences éco, administration éco et sociale, langues étrangères appliquées, sciences des structures et de la matière, sciences de la nature et de la vie.

▷ **LE FONCTIONNEMENT DES PREMIERS CYCLES**
Beaucoup d'étudiants ne terminent pas les études qu'ils entreprennent. *Le Monde de l'éducation* a voulu savoir pourquoi et analyse les efforts des universités pour remédier à cette situation.

▷ **ENQUÊTE : LES MIRAGES DE LA COMMUNICATION**
Des formations et des diplômes aux contenus encore flous et aux débouchés incertains. Attention aux filières miroirs aux alouettes.

N° juillet/août - 132 pages - 17 F
En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde de l'EDUCATION
POUR BIEN COMPRENDRE SES ENFANTS.
POUR PRÉPARER LEUR AVENIR.

Marchés financiers

Unilever lance une OPA sur le fabricant américain de parfums Calvin Klein

A 22,86 dollars par action, Unilever, la multinationale de Rotterdam, est prête à investir 376,2 millions de dollars (près de 2,5 milliards de francs). L'opération a l'assentiment du propriétaire de Calvin Klein, le groupe Minnetonka, qui pose comme condition qu'Unilever acquière au moins 51 % des actions. Cette transaction se situe dans le droit fil de la stratégie du groupe néerlandais. Dans le secteur des produits de beauté et d'hygiène corporelle, elle permettra à Unilever de développer son implantation sur le segment des parfums de prestige. Calvin Klein fabrique les marques Obsession et Eternity, qui sont essentiellement vendues en Amérique du Nord et en Grande-Bretagne.

M. Laurent Condomine est nommé président d'ICI-France

ICI-France, première filiale européenne du géant britannique Imperial Chemical Industries, numéro quatre mondial de la chimie, change de président.

M. Paul Schindler, qui occupait ce poste depuis le 1er janvier 1987, a été appelé à prendre en charge ICI-China, basée à Hongkong, ainsi que les intérêts détenus par le groupe britannique à Taïwan et en Corée. Il est remplacé à la tête d'ICI-France par M. Laurent Condomine, quarante-cinq ans, diplômé d'HEC, jusqu'ici président de la branche pharmaceutique. M. Condomine sera secondé dans sa nouvelle tâche par M. Paul Lavaur, cinquante-six ans, docteur en pharmacie, qui est nommé directeur général.

REPÈRES

Japon

Baisse de l'excédent des comptes courants...

L'excédent de la balance des comptes courants du Japon a atteint 3,38 milliards de dollars en mai, une baisse de 39,2 % sur le mois correspondant de 1988, indique le ministère des finances. Ce troisième recul mensuel consécutif est essentiellement dû à une forte hausse des importations, de 20,2 % sur un an. Le surplus commercial nippon a représenté 5,06 milliards de dollars, une chute de 23,2 % sur mai 1988, précise le ministère.

... Hausse de 0,6 % de l'indice des prix

L'indice japonais des prix à la consommation a augmenté de 0,6 % en mai, portant l'inflation sur douze mois à 2,9 %, indique l'agence de planification et de coordination économique. Cette poussée est due, pour une bonne part, à l'introduction, le 1er avril, d'une taxe à la consommation de 3 %. Durant le mois de mai, le secteur agro-alimentaire a également contribué à cette hausse des prix avec une progression, en rythme annuel, de 4,4 %.

Assurance-maladie

Ralentissement apparent des dépenses

La croissance des dépenses *d'assurance-maladie s'est ralentie en* mai, selon les statistiques de la Caisse nationale des salariés : en rythme annuel elle était fin mai de 7,5 % (4,5 % à prix constants) contre 7,9 % fin avril.

Cette inflexion se marque surtout sur les remboursements d'honoraires médicaux et dentaires, qui progressaient de 7,3 % au lieu de 8,9 %, notamment les consultations où le ralentissement était de 1,9 point. Ceux-ci sont aussi inférieurs aux prévisions mensuelles faites pour la commission des comptes de la sécurité sociale. Mais la différence est essentiellement due au nombre de jours fériés : ceux-ci décomptés, on constate plutôt une reprise de l'activité des généralistes. D'autre part, on ne retrouve pas l'équivalent en matière de prescriptions (médicaments, remboursements d'auxiliaires médicaux, analyses biologiques) où l'inflexion n'est que de 0,6 point, ni même pour les versements aux établissements hospitaliers privés, qui augmentaient de 3,3 % fin mai contre 4,4 % fin avril.

Industrie

Recul de 2,5 % des commandes aux Etats-Unis

Les commandes passées à l'industrie américaine ont reculé de 2,5 % en mai, après une hausse de 3 % en avril, annonce le département du commerce. Ce recul, le plus important depuis juillet 1988, est supérieur aux prévisions des analystes. Le département du commerce a, le même jour, révisé en hausse sa précédente estimation pour avril, la portant à 3 % au lieu de 2,7 %, selon ses premières indications.

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LAMBERT FRERES ET CIE

LAMBERT

LAMBERT POURSUIT SA CROISSANCE

L'assemblée générale ordinaire de LAMBERT FRÈRES ET CIE s'est tenue le 27 juin 1989, sous la présidence d'Alain Clarou. Le résultat net consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 1988 est de 112 millions de francs, contre 74,5 millions de francs en 1987, pour un chiffre d'affaires de 3 394 millions de francs. L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 6 francs net par action, en hausse de 50 % sur celui de l'exercice précédent.

Une assemblée générale extraordinaire s'est réunie immédiatement après l'assemblée ordinaire. Elle avait pour objet d'autoriser le conseil d'administration à augmenter dans un délai de cinq ans le capital de LAMBERT à concurrence de 500 millions de francs, à procéder à l'émission d'OBSA, et à émettre des obligations convertibles jusqu'à 1,5 milliard de francs.

A la demande d'un actionnaire, le président a proposé de reporter l'assemblée générale extraordinaire au mois de septembre.

La majorité de l'assemblée a repoussé cette résolution.

Une proposition a été faite en séance de délibérer sur des autorisations restreintes portant sur 250 millions de francs d'augmentation de capital nominal avec imputation sur ce montant de 1,5 milliard d'obligations convertibles.

Mises aux voix, ces résolutions ont recueilli 60 % des votes, pourcentage insuffisant pour prendre une décision en assemblée générale extraordinaire.

Le président a alors rappelé qu'à ce jour le conseil d'administration disposait de 93 millions de francs d'autorisation d'augmentation de capital en valeur nominale. Leur mise en œuvre permettra de faire face dans l'immédiat aux projets de croissance externe du groupe.

Le montant des investissements prévu en 1989 pour poursuivre la modernisation et le développement du groupe s'élève à 397 millions, dont 315 millions pour les activités industrielles, et 82 millions pour le négoce de matériaux.

A fin 1989, LAMBERT aura en quatre ans investi 780 millions de francs dans la rénovation et l'extension de l'outil industriel des différentes branches d'activité.

Dans le même temps, des investissements de 430 millions dans des opérations de croissance externe lui ont permis de renforcer ses positions dans la branche tuile et dans le secteur de la distribution de matériaux.

Ces investissements ont donc été rendus possibles par le redressement des résultats du groupe, qui sont passés d'une perte de 9 millions de francs en 1985 à un bénéfice de 112 millions de francs en 1988 et le renforcement des fonds propres réalisés depuis 1986.

Ainsi que l'a précisé Alain Clarou : « La réussite du groupe passe par la poursuite d'un développement homogène de ses différents métiers. Cela présente l'avantage de bien répartir les risques, et garantit une croissance équilibrée. Pour chacun de ces métiers, il existe un véritable projet d'entreprise qui s'appuie sur des hommes, des équipements et un marché porteur. »

» C'est dans l'unité et avec l'aide irremplaçable de tous ses actionnaires que LAMBERT est devenu un groupe important dans l'industrie et la distribution des matériaux. L'action LAMBERT est aujourd'hui un titre apprécié par la Bourse, qui a retenu les perspectives de croissance des différentes filiales industrielles et commerciales. Il convient donc de maintenir l'intégrité du groupe. Les moyens financiers que cela suppose ne sont nullement disproportionnés par rapport à la capitalisation boursière de notre société. »

Au cours des cinq premiers mois de l'exercice 1989, l'activité a progressé de 9 % par rapport à la même période de 1988. Les résultats sont conformes aux prévisions.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1988	23 juin	30 juin
Valeurs franç. à rev. variable	115,4	112,9
Valeurs industrielles	119,7	116,9
Valeurs étrangères	115,1	112,8
Pétrole-Energie	139	141,5
Chimie	110,2	106,6
Métallurgie, mécanique	125,4	125
Electricité, électronique	111,4	106,1
Bâtiment et matériaux	129,6	128
Ind. de consommat. non alim.	108,2	107,3
Agro-alimentaire	118,5	112,2
Distribution	124,2	118,8
Transports, loisirs, services	123,2	120,7
Assurances	128,2	123,9
Crédit banques	104,4	103,1
Sicomi	100	99,3
Immobilier et foncier	103,1	101,7
Investissement et portefeuille	105,1	102,9
Base 100 : 31 décembre 1988		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,9	98,7
Emprunts d'Etat	99	98,8
Emprunts garantis et assimilés	98,9	98,8
Sociétés	98,6	98,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 098,7	4 007,9
Valeurs étrangères	4 582,8	4 471,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	591,3	578,5
Valeurs étrangères	609,5	597,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	120,4	120,2
Emprunt d'Etat	119,5	119,2
Emprunts garantis et assimilés	120,3	120,2
Sociétés	120,3	120,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	488,3	476,1
Produits de base	359,9	357,3
Construction	542,9	524,7
Biens d'équipement	362,9	349
Biens de consom. durables	634	616,6
Biens de consom. non durables	597,2	583,4
Biens de consom. alimentaires	728,3	702,2
Services	456,1	446,3
Sociétés financières	524	512,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	504,6	491,2
Valeurs industrielles	492,6	480,3
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	394,4	393,3

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le Parlement adopte la réforme boursière

Le Bundesrat, Chambre haute du Parlement allemand, a approuvé, à la veille du dernier week-end, la réforme des Bourses allemandes ouvrant la voie au démarrage outre-Rhin, en janvier 1990, d'un nouveau marché de « futures » et d'options, le Deutsche Terminboerse. La nouvelle loi prendra effet du 1er août prochain. La réforme prévoit la mise en place d'un mécanisme garantissant que les investisseurs privés seront suffisamment informés des risques dont s'assortissent les transactions à terme. Cette mise en garde leur sera répétée annuellement.

La loi donnera aussi l'autorisation aux huit Bourses allemandes de coter des valeurs libellées en monnaies étrangères ou autres unités monétaires. Elle prévoit un renforcement des contrôles exercés sur les professionnels de la Bourse et élargit, d'autre part, la notion de transaction boursière, pour y inclure les opérations sur ordinateurs.

Grande première historique, la réforme des Bourses allemandes satisfait aux directives de la CEE sur les inscriptions en Bourse. Elle accorde aux émetteurs de pays n'appartenant pas à la Communauté les mêmes avantages qu'à ceux des pays membres.

PARIS, 3 juillet =

Valse hésitation

La semaine s'est ouverte, rue Vivienne, dans une atmosphère de grande indécision. Récemment échaudé par les mauvais résultats du commerce extérieur français, puis par la subite tension sur les taux d'intérêt en Allemagne fédérale, le marché parisien ne sait plus quelle contenance prendre. Après trois quarts d'heure de panne informatique dans la matinée, il avait bien esquissé une timide tentative de reprise (+ 0,23 %). Mais, progressivement, cette maigre avance était partiellement reperdue (+ 0,16 % à 13 heures). L'indice CAC 40 était même négatif. Dans l'après-midi, l'indicateur instantané s'établissait encore à 0,16 % au-dessus de son niveau précédent. Mais ce gain restait sujet à révision avec la persistance des difficultés informatiques.

Avec les premiers grands départs en vacances, l'activité s'est réduite comme une peau de chagrin. Surtout, après les coups de semonce aux Etats-Unis où le « hard landing » économique semble vouloir se substituer au « soft landing » si attendu, la peur de la recession paraît lentement. « Fadaise ! », lance un professionnel. Possible. Mais pour quelques-uns, la baisse de Wall Street ces derniers jours, la plus forte depuis quinze mois, pourrait *bien être un signal*. D'autre part, la confirmation de plusieurs faillites parmi les sociétés de Bourse n'a pas peu contribué à l'alourdissement du climat.

Pendant que les boursiers se morfondaient, les informaticiens, après la pause nationale, s'efforçaient tant bien que mal de rentrer les cours dans l'ordinateur. Il y eut une belle pagaille.

A nos lecteurs

A la suite d'un incident technique, les cours de la Bourse publiés ci-contre sont incomplets. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

TOKYO, 3 juillet ↑

Reprise

Après avoir d'abord baissé, le marché japonais s'est redressé durant la seconde partie de la séance de lundi. L'indice Nikkei, qui avait initialement perdu 94,60 points, s'est finalement établi à 33 236,42, en progrès de 287,73 (+ 0,87 point), regagnant ainsi près de la moitié du terrain perdu la semaine dernière.

L'attention s'est évidemment focalisée sur les résultats de l'élection municipale partielle qui a eu lieu dimanche à Tokyo. Malgré la défaite du Parti libéral démocrate au pouvoir au profit des socialistes, les investisseurs ont éprouvé un certain soulagement. *« Nous considérons les élections comme un jeu de hasard »*, déclarait sur le parquet du Kabuto-Cho M. Masaharu Sakudo, directeur général de Tachibana Securities. *« Le résultat est difficile à prévoir et les opérateurs n'aiment pas cette incertitude. »* L'activité est restée très faible avec à peine 400 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 30 juin	Cours du 3 juillet
Akaï	780	780
Bridgestone	1 650	1 640
Canon	1 790	1 820
Fuji Bank	3 400	3 380
Honda Motors	1 890	1 930
Matsushita Electric	2 330	2 380
Mitsubishi Heavy	1 170	1 190
Sony Corp.	7 650	7 660
Toyota Motors	2 580	2 540

FAITS ET RÉSULTATS

● **ICI et Wellcome revendent leur filiale Coopers.** – ICI, numéro quatre de la chimie mondiale, et le groupe pharmaceutique Wellcome ont annoncé qu'ils revendaient leur filiale commune de produits vétérinaires Coopers Animal Health à l'américain International Minerals and Chemical Corporation (IMC) pour 155 millions de livres (1,63 milliard de francs). Les deux sociétés d'outre-Manche avaient déjà annoncé cette vente en décembre dernier, mais le prix de la transaction n'avait pas été précisé. Coopers Animal Health, constitué, en 1984, par la fusion des branches de produits vétérinaires d'ICI et Wellcome, produit des vaccins, des traitements antiparasites et antibactériens pour animaux. Elle regroupe notamment des sociétés en Grande-Bretagne, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Etats-Unis, en RFA et au Brésil, avec une présence dans seize autres pays. Son chiffre d'affaires mondial a atteint 200 millions de livres pour l'exercice terminé au 31 août 1988, avec un bénéfice imposable de 16 millions et des actifs nets de 70 millions de livres.

● **Le CCF réorganise ses structures en Italie et en RFA.** – Dans sa stratégie de recentrage à l'étranger sur les services aux grandes entreprises (ingénierie financière, marchés des capitaux) et aux particuliers qui souhaitent une gestion financière et patrimoniale internationale, le CCF (Crédit commercial de France) réorganise ses activités en Italie. Il cède trois de ses quatre succursales, à Turin, à Rome et à Padoue, à la Banca Antoniana, membre du réseau des banques populaires Arca Nordest. Créée en 1893, la Banca Antoniana, basée à Padoue, souhaite renforcer son réseau déjà constitué de cinquante-quatre agences. Quant au CCF, il exercera ses activités en Italie à partir du siège principal de Milan, existant depuis 1923, et de la filiale financière Finanziaria Francial SpA. D'autre part, le CCF a annoncé la signature d'un accord avec un autre italien, la Banca CRT – qui est également l'un de ses actionnaires étrangers, – pour développer l'activité de sa filiale en RFA. La Banca CRT, qui ne dispose pas de réseau dans ce pays, entrera à hauteur de 50 % dans le capital de la filiale allemande du CCF, basée à Francfort.

● **Hachette devrait maintenir son bénéfice pour 1989.** – Le groupe Hachette devrait être capable de maintenir, pour 1989, son précédent niveau de bénéfice (322,7 millions de francs nets pour l'exercice écoulé). M. Jean-Luc Lagardère, PDG du groupe, l'a affirmé à l'occasion de l'assemblée des actionnaires. Le résultat avant intérêts et taxes devrait, quant à lui, atteindre 2 milliards de francs (contre 1,4 milliard pour 1988). Selon M. Lagardère, l'endettement du groupe (10 milliards de francs) est raisonnable. Il se compose de 6,2 milliards à moyen terme, provenant du rachat de Grolier et Diamandis, et de 3,7 milliards de francs à court terme.

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Armault & Associés	....	380	Le gd livre du mois	....	385
Asystel	....	261	Loca Investissement	....	287 90
B.A.C.	....	340 80	Locamic	....	145
B. Demachy & Assoc.	....	600	Metallurg. Minière	....	235
B.I.C.M.	....	502	Microservice	....	189 c
Boiron	....	498 c	Microservice (bons)	24	21 90 c
Bolloré Technologies	....	930	Molex	205	200 10
Boisset (Lyon)	....	250	Navale-Delmas	....	1102
Câbles de Lyon	....	2093	Olivetti-Logabax	187	189
Calberson	....	851	Om. Gest. Fin.	....	392
Cardif	....	780	Pinault	590	590
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	555	P.F.A. S.A.	....	502
C.A.T.C.	....	150	Presbourg (C In & Fin)	....	94
C.D.M.E.	1720	1720	Présence Assurance	535	530
C. Equip. Elect.	....	364	Publicat. Filipacchi	....	721
C.E.G.I.D.	....	795	Razel	....	642
C.E.G.E.P.	....	270	Rémy & Associés	....	330 10
C.E.P.-Communication	....	2084	St-Gobain Emballage	....	1950
Ciments d'Origny	....	600 c	St-Honoré Matignon	....	230
C.N.I.M.	....	590	S.C.G.P.M.	....	604
Codetour	....	260	Segin	400	398
Concept	....	341	Sélection Inv. (Lyon)	111	115
Conforama	....	1001	S.E.P.	....	560
Creeks	....	480	S.E.P.R.	....	1555
Dafsa	....	150	Serbo	585	584
Dauphin	....	1478	S.M.T.Goupil	....	364 c
Devanlay	....	1200	Sodiaforg	....	652
Deville	....	549	Supra	....	247
Dolisos	....	190 10 c	Thermador Hold. (Lyon)	....	223 c
Editions Belfond	....	107	TF 1	410	400
Elysées Investissem.	18 15	18 30	Unilog	....	200
Finacor	....	237	Union Financ. de Fr.	....	515
Gazcoor	....	420	Viel et Cie	....	212
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	283 70			
Guintoli	....	778			
I.C.C.	....	258			
Idia	....	288			
Idianova	150	150			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	854			
La Commande Electro.	....	....			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 30 juin 1989

Nombre de contrats : 11 596.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Accor	600	127	–	–	3,50
CGE	400	35	50	3	–
Elf-Aquitaine	520	24	–	22	–
Eurotunnel SA-PLC	100	20,50	25	–	–
Lafarge-Coppée	1 700	42	–	110	–
Michelin	180	17	22,50	6,50	9
Midi	1 300	–	–	42	59
Paribas	480	32,05	–	7,80	10
Peugeot	1 700	95	150	70	85
Saint-Gobain	600	49	–	9	–
Société générale	520	13	–	–	32
Thomson-CSF	200	17,50	26,50	6	8

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 juin 1989

Nombre de contrats : 54 676.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 89	ÉCHÉANCES Déc. 89	ÉCHÉANCES Mars 90
Dernier	107,24	107,02	106,90
Précédent	107,60	107,34	107,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 89
106	1,60	–	0,39	0,94

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,57 F ↑

Le dollar a accusé une nette baisse face aux autres devises le 3 juillet. La devise américaine s'échangeait, à Paris, à 6,5705 F, contre 6,6360 F vendredi à la cotation officielle. Pourtant, le dollar s'était d'abord raffermi à Tokyo, en raison du mauvais score réalisé par le Parti libéral démocrate (LPD) aux élections municipales.

FRANCFORT	30 juin	3 juillet
Dollar (en DM)	1,9525	1,9352
TOKYO	**30 juin**	**3 juillet**
Dollar (en yens)	143,95	142,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 juillet)	9 3/8-9 1/2 %
New-York (30 juin)	9 5/8-9 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	29 juin	30 juin
Valeurs françaises	114,2	113,6
Valeurs étrangères	113,8	112,9
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	481,4	476,1
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 731,99	1 727,86
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	492,94	493,34

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 458,27	2 440,06

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 809,6	1 784,5
Mines d'or	192,2	223,5
Fonds d'Etat	85,03	85,01

TOKYO

	30 juin	3 juillet
Nikkei Dow Jones	32 948,69	33 236,42
Indice général	2 449,38	2 467,15

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,5650	6,5700	– 9	+ 6	0	+ 30	+ 100	+ 180
$ can.	5,4845	5,4933	– 158	– 119	– 274	– 222	– 672	– 563
Yen (100)	4,6038	4,6105	+ 162	+ 183	+ 309	+ 344	+ 863	+ 945
DM	3,3936	3,3975	+ 64	+ 81	+ 125	+ 150	+ 358	+ 419
Florin	3,0115	3,0150	+ 54	+ 64	+ 103	+ 119	+ 294	+ 343
FB (100)	16,1980	16,2180	+ 108	+ 185	+ 216	+ 345	+ 658	+ 998
FS	3,9608	3,9662	+ 99	+ 78	+ 113	+ 143	+ 374	+ 448
L (1 000)	4,6840	4,6910	– 136	– 100	– 236	– 185	– 613	– 517
£	10,2800	10,2950	– 428	– 385	– 794	– 709	– 2309	– 2123

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 5/8	9 5/16	9 7/16	9 3/16	9 5/16	8 15/16	9 1/16
DM	6 3/4	7	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16	7 1/16	7 3/16
Florin	6 3/4	7 1/4	7 1/16	7 3/16	7 3/16	7 5/16	7 5/16	7 7/16
F.B. (100)	7 3/4	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 7/16	8 3/4	8 7/16	8 3/4
F.S.	7 3/8	7 5/8	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 1/4	7 3/8
L (1 000)	12	13	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12
£	13 1/2	13 7/8	13 13/16	13 15/16	13 15/16	14 1/16	14 1/16	14 3/16
F franç.	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8	9 5/16	9 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 30 JUIN

Cours relevés à 14 h 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3805	C.N.E. 3% ★	3803	3804	3806	+ 0 08
1110	B.N.P. T.P.	1115	1115	1110	− 0 45
1213	C.C.F. T.P.	1215	1215	1210	− 0 41
1137	Créd. Lyon. T.P.	1135	1135	1135	....
1725	Renault T.P.	1735	1735	1730	− 0 29
1915	Rhône-Poul. TP	1935	1920	1936	+ 0 05
1347	St-Gobain T.P.	1360	1342	1367	+ 0 52
1360	Thomson T.P.	1360	1360	1375	+ 1 10
720	Accor	720	713	724	+ 0 56
620	Air Liquide	616	612	611	− 0 81
3030	Alcatel ★	2825	2800	2821	− 0 14
2140	Als. Superm.	2120	2110	2110	− 0 47
365	A.L.S.P.I. ★	366	360	361 20	− 1 31
605	Alsthom ★	595	590	591	− 0 67
2570	Arjom. Prioux ★	2551	2546	2546	− 0 20
640	Aussedat-Rey ★	655	665	660	+ 0 76
1060	Aux. Entrepr. ★	1039	1020	1023	− 1 54
700	Av. Dassault ★	692	690	696	+ 0 58
420	BAFIP ★	413	413	409	− 0 97
315	Bail-Equipem. ★	320	328	320	....
670	Bail Investiss. ★	686	680	680	− 0 90
365	B.N.P. C.I. ★	397	389	382	− 3 78
520	Cie Bancaire ★	519	515	512	− 1 35
615	Bazar H.-V. ★	626	629	627	+ 0 16
680	Béghin-Say ★	657	667	666	+ 1 37
900	Berger (Ma)	869	852	852	− 1 96
760	Bic ★	740	740	740	....
....	B.I.P. ★	759	745	775	+ 2 11
650	B.I.S. ★	589	584	585	− 0 68
3040	Bongrain S.A. ★	2890	2940	2894	+ 0 13
....	Bon-Marché ★	815	800	800	− 1 84
665	Bouygues ★	660	661	678	+ 2 73
135	B.P. France ★	133	129	130	− 2 26
665	B.S.N. ★	665	658	662	− 0 45
725	Canal Plus ★	715	700	705	− 1 40
2520	Cap Gem. S. ★	2580	2575	2590	+ 0 39
3130	Carrefour ★	3140	3092	3075	− 2 07
210	Casino ★	206 20	203	202	− 2 04
133	Casino A.D.P. ★	128 20	128 20	129	+ 0 62
935	Castorama D.I.	930	915	915	− 1 61
1300	C.C.M.C.	1304	1294	1294 c	− 0 77
275	Cement	280	277	277	− 1 07
630	Cetelem ★	612	591	593	− 3 10
475	Cerus ★	467 50	453	451	− 3 53
2260	C.F.A.O. ★	2200	2155	2171	− 1 32
440	C.G.E.	434 90	421 50	425 c	− 2 28
1590	C.G.I. Informat.	1640	1639	1617	− 1 40
1580	C.G.I.P. ★	1586	1545	1541	− 2 86
555	C.G.P.	560	542	541	− 3 39
1260	Chargeurs S.A. ★	1181	1181	1190	+ 0 76
1500	Ciments franç. ★	1500	1469	1458 c	− 2 93
630	Club Méditerr. ★	655	640	636	− 2 90
695	C.M.B. Packag.	668	661	667	− 0 15
190	Codetel ★	190 10	190 10	190 10	....
355	Cofimeg ★	351	351	355	+ 1 14
935	Colas ★	950	955	952 c	+ 0 21
245	Cpt. Entrepr. ★	222 10	219	222	− 0 05
1140	Compt. Mod. ★	1080	1011	1081 c	+ 4 06
830	Créd. Foncier ★	850	845	847	− 0 35
455	C.F. Internat. ★	460	462	468	+ 1 74
194	C.C.F. ★	195 80	195	195	− 0 41

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
830	Cr. Lyon. (CI) ★	642	630	630	− 1 87
1070	Crédit Nat. ★	1052	1040	1065	+ 1 24
505	C.S.E.E. ★	502	492 40	495	− 1 39
650	Crouzet ★	674	652	664	− 1 48
2990	Damart S.A. ★	2961	2981	2965	+ 0 14
1380	De Dietrich ★	1345	1329	1339	− 0 45
215	Dév. P.d.C. (Li)	216	212 20	212 20	− 1 76
330	Dév. R. Sud-Est	329	329	330	+ 0 30
545	D.M.C.	525	520	525	....
460	Drouot Assur. ★	466	447	454 c	− 2 58
3600	Docks France ★	3570	3500	3505	− 1 82
985	Dumez ★	971	965	967	− 0 41
1010	Duménil Leblé	1023	990	1014	− 0 88
1990	Eaux (Gén.) ★	2002	1980	1986	− 0 80
2160	Ecco ★	2246	2200	2180	− 2 90
985	Electrofinanc. ★	1006	996	995	− 1 09
590	El. S. Dassault ★	548	545	545	− 0 55
520	Elf-Aquitaine	539	539	540	+ 0 19
400	− (certific.) ★	435	435	442 20	+ 1 66
1490	Epeda B.-F.	1511	....	....	....
3300	Essilor ★	3280	3250	3260	− 0 61
1580	Essil. int.(DP) ★	1563	1555	1570	+ 0 45
530	Esso S.A.F. ★	539	534	540	+ 0 19
1590	Eurafrance ★	1585	1584	1595	+ 0 63
1540	Eurocom ★	1550	1500	1500	− 3 23
2790	Euromarché ★	2750	2715	2715	− 1 27
760	Europe n° 1 ★	735	711	735	....
114	Eurotunnel ★	120 90	118 40	117 30	− 2 98
1320	Exor ★	1310	1300	1310	....
1220	Facom ★	1229	1212	1206	− 1 87
1000	Fichet-Bauche ★	1019	1020	1020	+ 0 10
197	Finextel ★	202	203	202	....
485	Fives-Lille ★	480 20	489 90	487 90	+ 1 57
1870	Fromager. Bel ★	1875	1861	1816	− 3 15
1680	Gal. Lafayette ★	1700	1695	1702	+ 0 12
585	Gascogne ★	580	571	580 c	....
1720	Gaz et Eaux ★	1720	1700	1670	− 2 91
780	Géophysique ★	780	780	780	....
625	Gerland ★	663	660	685	+ 3 32
3380	Groupe Cité ★	3375	3345	3350	− 0 74
1070	Gr. Victoire	1045	1005	1010	− 3 35
480	− (certif.)	511	501	510	− 0 20
1400	GTM-Entrep. ★	1459	1459	1475	+ 1 10
910	Guyenne-Gasc. ★	914	917	907	− 0 77
390	Hachette ★	395 10	390	395	− 0 03
985	Havas ★	941	921	941	....
570	Hénin (La) ★	561	561	568	+ 1 25
1270	Hutchinson ★	1230	1220	1250	+ 1 63
365	Imétal ★	354	352	350	− 1 13
230	Ingénico ★	221	220	224	+ 1 36
6710	Inst. Mérieux ★	6740	6520	6500	− 3 56
495	Interbail ★	485	483	484	− 0 21
1450	Intertechnique ★	1415	1408	1410	− 0 35
1280	J. Lefebvre ★	1291	1295	1275	− 1 24
1120	Labinal ★	1075	1099	1080	+ 0 47
2010	Lab. Bellon ★	2223	2219	2199	− 1 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1670	Lafarge-Coppée	1630	1618	1625	− 0 31
1370	Lebon ★	1373	1372	1379	+ 0 44
3760	Legrand ★	3850	3880	3852	+ 0 05
2210	Legrand (DP) ★	2360	2350	2350	− 0 42
1390	Leroy-Somer ★	1385	1375	1365	− 1 44
700	Locabail Im. ★	708	693	690	− 2 54
480	Locafrance ★	472	472	472 50	+ 0 11
855	Locindus ★	858	858	856	− 0 23
510	Luchaire ★	495	471	495 90	+ 0 19
4170	L.V.M.H. ★	4190	4140	4155	− 0 84
1750	Lyonn. Eaux ★	1800	1776	1810	+ 0 56
98	Mais. Phénix ★	99 50	98	97 60	− 1 91
230	Majorette (Ly) ★	233	233	233	....
450	Mar. Wendel ★	443	440	440	− 0 68
345	Matra ★	354	350	353 50	− 0 14
4490	Merlin-Gerin ★	4435	4415	4420	− 0 34
205	Métaleurop ★	219 90	215	219	− 0 41
....	Métrologie Int. ★	262	261 20	264 50	+ 0 95
210	Michelin	186	185	186 50	+ 0 27
1310	Midi (Cie)	1302	1300	1302	....
210	Midl. Bk SA ★	204 10	203 90	205 90	+ 0 88
405	Min. Salnig (Ma)	390	380	380	− 2 56
....	M.M.B.M. ★	206	205	207 70	+ 0 83
130	Moulinex ★	144 30	140 50	143 50	− 0 55
1030	Navig. Mixte ★	1020	1010	1008	− 1 18
193	Nord-Est ★	187 90	185	185	− 1 54
360	Nordon (Ny)	375	370	370	− 1 33
610	Nouvelles Gal. ★	575	555	551	− 4 17
685	Occid. (Gén.) ★	882	880	877	− 0 57
1440	Omn.F.Paris ★	1383	1382	1371	− 0 87
425	Olida-Caby ★	399	388	390	− 2 26
4080	Oréal (L') ★	4070	4075	4045 c	− 0 61
500	Paribas	491	487	492	+ 0 20
440	Paris-Réesc. ★	426	425	424	− 0 47
1130	Pechelbronn ★	1098	1078	1100	+ 0 18
360	Pechiney CIP ★	367	360	355 20	− 3 22
230	Pechiney Int.	222	220	219 80	− 0 99
485	Penhoet ★	436 50	435 50	435 60	− 0 21
1320	Pernod-Ricard ★	1324	1307	1308	− 1 21
1830	Peugeot S.A.	1715	1701	1713	− 0 12
600	Plastic Omn. ★	498	495	498	....
730	Poliet ★	731	720	715	− 2 19
1190	Prétabail Sic ★	1171	1180	1155	− 1 37
645	Primagaz ★	660	649	645	− 2 27
705	Printemps ★	704	703	700	− 0 57
3160	Promodès ★	3015	3001	3090	+ 2 49
620	Radiotechn. ★	588	575	588	....
177	Raff. D. Total ★	188	185 20	183 50	− 2 68
3290	Redoute (La) ★	3300	3310	3270	− 0 91
570	R.-Poulenc CIP ★	571	565	560	− 1 93
225	Rober Intern.	330	330	330	....
1770	Roussel-Uclaf ★	1870	1859	1815	− 2 94
935	R.-Uclaf-CNI ★	985	985	985	....
3610	R. Impér. (Ly)	3668	3632	3648	− 0 55
186	Sade	185	185 90	185 90	+ 0 55
1470	Sagem ★	1450	1444	1458	+ 0 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
615	Saint-Gobain	625	620	628	+ 0 48
1360	St-Louis ★	1338	1315	1310	− 2 09
2510	Salomon	2630	2660	2600	− 1 14
820	Salvepar	803	810	810	+ 0 87
875	Sanofi ★	903	885	890	− 1 44
685	S.A.T. ★	684	690	694	+ 1 46
295	Saul-Chik (G) ★	289	280 10	289 90	+ 0 31
730	Saupiquet (Ns)	700	700	700	....
750	Schneider ★	776	760	760	− 2 06
81	S.C.O.A. ★	77 30	77	79	+ 2 20
935	S.C.R.E.G. ★	980	978	970	− 1 02
1010	Seb ★	990	970	970	− 2 02
450	Sefimeg ★	459	450	459	....
1720	S.F.I.M. ★	1720	1726	1724	+ 0 23
265	S.G.E. ★	255	251	253	− 0 78
770	Silic ★	765	765	765	....
530	Simco	520	511	514	− 1 15
1220	St. Rossignol ★	1200	1198	1181	− 1 58
950	Sligos ★	936	900	914	− 2 35
490	Société Génér.	488	485	485	− 0 60
165	Sodexco	170	170 50	170 50	+ 0 29
182	Sodero (Ns)	184	184	184	....
3630	Sodexho ★	3583	3600	3600	+ 0 47
113	Sogenal (Ny)	113 50	113 50	113 50	....
395	Sogerap ★	391 20	390	390	− 0 31
2290	Somm.-Allib. ★	2276	2255	2256	− 0 88
1580	Source Perrier ★	1524	1509	1522	− 0 13
785	Sovac ★	790	785	772	− 2 28
600	Spie-Batignol. ★	604	590	590	− 2 32
1110	Strafor ★	1145	1110	1108 c	− 3 23
340	Suez	339 40	335	336	− 1
470	Synthélabo ★	459 90	445	448	− 2 59
225	Thomson-C.S.F.	212	210	212	....
500	Total (CFP) ★	506	501	513	+ 1 38
105	− (certific.) ★	103 20	101 20	102 50	− 0 68
1330	T.R.T. ★	1308	1290	1275	− 2 52
450	U.F.B.-Locab. ★	436	436	436	− 0 23
875	U.I.C. ★	975	975	973	− 0 21
585	U.I.F. ★	585	578	578	− 1 20
965	U.I.S. ★	970	968	968	− 0 21
285	U.C.B. ★	285	279	285	....
740	Unibail ★	760	742	747	− 1 71
805	Valéo ★	820	811	818	− 0 24
425	Vallourec ★	430	420	424 90	− 1 19
380	Via Banque ★	365	362 10	372	+ 1 92
1230	Zodiac	1231	1230	1231	....
995	Elf-Gabon ★	986	995	996	+ 0 10
164	Amax Inc.	163 70	161	161	− 1 65
225	Amer. Express	230	222 80	223 10	− 3
240	Amer. Teleph.	239	234 60	235	− 1 67
150	Anglo Amer. C.	154 30	152 80	152 80	− 0 97
435	Amgold	453	452	452	− 0 22
330	Banco Santander	331	332	332 10	+ 0 33
1060	BASF (Akt)	1046	1003	1000 c	− 4 40
1020	Bayer	1025	1003	1006	− 1 85
77	Buffelsfont.	81 60	79 50	79 50	− 2 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
250	Chase Manh.	252 10	244 50	245	− 2 82
98	Echo Bay Mines	96 80	95 60	95 20 c	− 1 65
105	De Beers	110 10	109 50	109 60	− 0 45
1980	Deutsche Bank	2021	2015	2014	− 0 35
1110	Dresdner Bank	1116	1115	1117	+ 0 09
66	Driefontein Cst	68 50	68 10	68 50	....
720	Du Pont-Nem.	737	725	725	− 1 63
315	Eastman Kodak	324 50	320 50	320 70	− 1 17
25	East Rand	13	14	15	+ 15 38
320	Electrolux	327 20	326	326	− 0 37
585	Ericsson	576	568	568	− 1 39
295	Exxon Corp.	297	292	292	− 1 68
320	Ford Motors	323	316 50	316 50	− 2 01
50	Freegold	51 50	51 70	51 70	+ 0 39
160	Gencor	155 10	153 80	153 80	− 0 84
355	Gén. Electr.	355	346 90	346 90	− 2 28
807	Gén. Belgique	820	....	....	....
285	Gen. Motors	273 50	270	270	− 1 28
145	Goldfields	149 80	149 60	150	+ 0 13
56	Gd Metropolitain	58 50	56 05	56 05	− 4 19
32	Harmony	32 25	32 25	32 25	....
75	Hitachi	73	71 50	71 30	− 2 33
1020	Hoechst Akt.	1022	1011	1017	− 0 49
133	Imp. Chemical	132 50	129 50	129 50	− 2 26
725	IBM	749	735	735	− 1 87
380	ITT	390 50	386	386	− 1 15
176	Ito-Yokado	176	175	177 50	+ 0 85
375	Mac Donald's	390 50	189	189	− 3 20
113	Matsushita	110 10	108	108 50	− 1 45
450	Merck	455	449	449	− 1 32
475	Minnesota M.	491	471	471	− 4 07
320	Mobil Corp.	340	325 90	325 90	− 4 15
260	Morgan J.P.	257	254	254	− 1 17
30300	Nestlé	31210	31000	30850	− 1 15
1050	Nixdorf	1038	1027	1027	− 1 06
149	Norsk Hydro	159 40	155	155	− 2 76
123	Olivetti	129 50	128 80	128 80	− 0 54
2060	Petrofina	2073	2056	2055	− 0 87
905	Philip Morris	949	930	930	− 2
120	Philips	117 10	115 50	115 50	− 1 37
89	Placer Dome	90 90	89 70	89 70	− 1 32
480	Quilmès	496	483	483	− 2 62
305	Randfontein	331	330 10	329	− 0 60
410	Royal Dutch	417	413 80	415	− 0 48
51	Rio Tinto Zinc	51 50	50 30	50 30	− 2 33
33	Saat. & Saatchi	32 95	32 75	32 75	− 0 61
48	St Helena Co	49 10	48 95	49	− 0 20
255	Schlumberger	271	263 20	262 50	− 3 14
42	Shell transp.	44	43	43	− 2 27
1960	Siemens A.G.	1961	1960	1958	− 0 15
380	Sony	359 90	351	351	− 2 47
54	Telefonica	53 80	53	53 05	− 1 39
265	T.D.K.	267	265 80	265 80	− 0 45
66	Toshiba Corp.	62 90	61 40	61 40	− 2 38
430	Unilever	430	425 10	423 80	− 1 44
340	Unit. Techn.	339 90	327 50	327 50	− 3 65
505	Vaal Reefs	535	526	525	− 1 87
440	Volvo	439 50	438 70	438 70	− 0 18
190	West Deep	196 50	192	192	− 2 29
410	Xerox Corp.	426	415	413 50	− 2 93
163	Yamanouchi	165 50	167	167	+ 0 91
3 17	Zambia Corp.	3 34	3 18	3 18	− 4 79

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 6,90 % 77	126 75	0 918
9,80 % 78/93	101 75	9 478
10,80 % 79/94	104 70	8 947
13,25 % 80/90	103 60	0 980
16,20 % 82/90	103 42	7 468
16 % juin 82	108 20	0 821
14,60 % fév. 83	108 22	5 160
13,40 % déc. 83	116 60	7 012
12,20 % oct. 84	108 78	6 868
11 % fév. 85	113 23	3 886
10,26 % mars 86	106 80	2 082
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	108 10	0 932
OAT 9,90 % 1997	107 50	5 398
OAT 9,80 % 1996	104 91	4 054
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 45	4 420
CNB Paribas	102 20	4 420
CNB Suez	102 20	4 420
CNI janv. 82	101 30	4 420
PTT 11,20% 85	109 80	5 863
CFF 10,30% 86	105	4 080
CNE 11,50% 85	106 80	0 786
CNT 9% 86	99 60	1 864
CRH 10,90% déc. 85	109 20	4 982
C.N.C.A. T.P.	....	111
C.G.E. 6% janv. 89-98	....	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2870	282
Métrologie I. 6% 8/7	....	8 480

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1438
A.G.F. (St Cent.)	....	910
Applic. Hydraul.	....	949
Arbel	....	836
Astorg	....	....
Avenir Publicité	....	1330
Bain C. Monaco	....	325
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	....
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	404 50
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	100
Cniff	....	667
Cambodge	....	700
C.A.M.E.	....	181 c
Carbone-Lorraine	....	1040
Case-Poclain	....	34 75
C.E.G.Frig.	....	405 c
Centen. Blanzy	....	2295
Cerabati	....	173
Champex (Ny)	146	142 80
C.I.C. (Financ. de)	....	225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	625
Cimen. (B)	1993	1999
Clause	....	1135
Cofradel (Ly)	1275	1225
Cogifi	....	380
Cosiphos	....	366 c
Cie Industrielle	....	6200
Comp. Lyon-Alem.	....	378 60 c
Concorde (La)	....	980
C.M.P.	....	15 30
Créd. Gén. Ind.	....	498 c
Cr. Universel (Cie)	....	517
Créditel	....	141 10
Darblay S.A.	....	611
Degremont	....	377
Delalande S.A.	....	1560
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	4400
Didot-Bottin	....	915
Eaux Bass. Vichy	....	1070
Eaux Vittel	....	3355
E.C.I.A.	....	1565
Electro-Banque	....	327 80
Elf-Antargaz	....	960
E.L.M. Leblanc	....	522
Emall-Bretagne	....	300 c
Entrepôts Paris	....	....
Europ. Accumul.	....	75 90 c
Europe Soudure Indust.	....	....
Eternit	....	2634
Finalens	....	230
FIPP	....	307
Focep	....	1828
Foncière (Cie)	....	584
Fonc. Lyonnaise	....	480
Foncina	....	462
Forinter	....	1140
Fougerolle	....	710
France I.A.R.D.	....	313 c
France (La)	....	7480 c
From. Paul Renard	....	1090
GAN	....	1490
G.F.I.I.	....	279
Gaumont	....	....
Gevelin	....	334
Gévelot	....	465 50 c
Gr. Fin. Constr.	....	405 10
Gds Moulins Paris	....	725
G. Transp. Ind.	....	472
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immoinvest	....	....
Immobail	....	389
Immobanque	....	725
Immob. Marseille	....	6290
Immofice	....	462
Invest. (Sté Cent.)	....	1374
Jaeger	....	240
Lafitte-Bail	....	465
Lambert Frères	....	428
Lille-Bonnières	....	961
Loca-Expansion	....	295
Locafinancière	....	375
Locatel	....	460 70
Louis Vuitton	....	1169 c
Louvre (Sté)	....	2691
Lucia	....	1440

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	....	91 30
Magasins Uniprix	....	130
Magnant S.A.	....	88
Maritimes Part.	....	386
Métal Déployé	....	530
Mors	....	141
Navig. (Nat. de)	....	165
Nozal	....	422
Optorg	....	485
Oréal (L') C.I.	2110	2095 c
Origny-Desvroise	....	1400
Palais Nouveauté	....	841
Paluel Marmont	....	700
Parfinance	....	218 50
Paribas-CIP	403	....
Paris France	....	265
Paris-Orléans	....	236
Parisienne	....	376
Peters. Rieg. Dir.	....	1351 c
Piper-Heidsieck	....	2060
P.L.M.	....	185 30
Porcher	....	701
Promodès	1392	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	4965
Rochefortaise S.A.	....	820
Rochette (La)	....	128 20
Rosario (Fin.)	....	655
Rougier et Fils	....	383
Rosières (usine de)	....	749
Sacer	....	805
SAFAA	....	350
Safic-Alcan	....	845
SAFT	....	2890
Saga	....	217
Salins du Midi	....	515
Satam	....	104 10
Savoisienne (M)	338	....
SCAC	....	590
Semelle Maubeuge	....	494
S.E.P. (M)	165	165
Sicil	....	582 d
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	310 50
Siph (Plant. Hévéas)	....	379
Sofal financière	....	2450
Soficat	....	1033
Soflo	....	542
Soficomi	....	649 c
S.O.F.I.P. (M)	270	271
Sofragi	....	1153
Sopagi	....	165
Soudure Autog.	....	796
Sovabail	....	600
Suez (Fin. de)-CIP	267 80	257 80
Sterni	....	780
Taittinger	....	3602
Talce de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	550	550
Tour Eiffel	....	355
Ufiner S.M.D.	....	721
Ugine A. Chat. Gueug.	....	530
U.A.P.	....	465
U.T.A.	....	2135
Vicat	....	2660

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vinipix	....	1378 c
Virax	....	135 30
Waterman S.A.	....	....
Bras. du Maroc	....	197 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	730	....
Akzo	417	418
Alcan Alum	165	....
Algemene Bank	128	....
American Brands	479 90	441
Am. Petrofina	520	545
Arbed	951	....
Asturienne Mines	197	196
Bco Pop Espanol	480 10	481
Banque Ottomane	1620	....
B. Régl. Internat.	38650	39840
Br. Lambert	714	710
Canadian-Pacific	116	118
Chrysler corporation	168	186
CIR	29 90	....
Commerzbank	825	810
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	576	556
Gén. Belgique	820	....
Gevaert	1235	....
Glaxo	140 10	137
Goodyear	380	....
Grace and Co	203	195
GTE corporation	378	....
Hewlett-Packard	356	345 50
Honeywell Inc.	489	....
Johannesburg	1075	....
Kubota	49 10	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	36	36 05
Mineral-Resourc.	102	....
Noranda	128	128
Olivetti	26 30	....
Pakhoed Holding	452	460
Pfizer Inc.	384 30	378
Procter Gamble	747	720
Ricoh Cy Ltd	54 50	58
Rolinco	310 50	312
Robeco	319 50	320
Rodamco	498	497 10
Saipem	12 30	12
Sema Group	33 50	33 50
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	553	552
Steel Cy of Can.	116 10	114
Tenneco	358	345
Thorn EMI	78	78
Toray Indust. inc	43 60	....
Vieille Montagne	2530	2600
Wagons-Lits	1394	1341
West Rand	6 40	6 40
Whitman Corporation	225	220

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	351	....
Boiron	850	850
Calciphos	184	182
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	235	340 d
Cogenhor	45 10	48
C. Occid. Forestière	190	....
Coparex	309	302
Gechot	79	80
Guy Degrenne	545	....
Heribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Media Immobilier	240	....
Nicolas	925	960
Particip. Paster	382	....
Pathé-Cinéma	240 10	....
Rorento N.V.	184 50	183 90
Sema-Metra	345	372 60
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	600	....
Sté Lecteurs du Monde	600	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	144	121 90 o
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 30/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	986 63	972 32
Actilon	233 28	227 04
Actions France	539 15	519 66
Actions sélectionnées	644 01	620 73
Aedificandi	615 48	593 23
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1169 39	1140 87
A.G.F. 5000	629 20	613 85
A.G.F. ECU	1059 42	1048 93
A.G.F. Foncier	117 20	114 34
A.G.F. Interfonds	438 99	428 28
A.G.F. Invest	124 59	121 56
A.G.F. OBLIG.	1074 61	1068 26
A.G.F. Sécurité	10529 13	10529 13
Agimo	665 75	649 51
Altefi	207 85	200 34
A.L.T.O.	175 60	169 25
Amei-Gan	6149 83	5870 96
Amplitude	632 35	613 93
Arbitrages court terme	5476 05	5465 11
Associc	1139 50	1139 50
Atout Futur	351 87	340 30 ◆
Aurecic	1413 86	1372 77
Avenir C.I.C.	110 50	107 28
Axa Europe	127 22	121 45
Axa Investissements	132 87	126 84
Axa Valeurs PER	127 12	121 36
Bred Associations	2549 01	2541 39 ◆
Capital Plus	1675 46	1675 46
Cardan-Pierre	33 30	31 87
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1032 97	1017 70 ◆
Comptavalor	5378 58	5370 52
Compterentaire	110 06	106 85
Convertimmo	398 02	382 71
Credinter	539 43	523 72
Diese	1041 55	1007 30 ◆
Drouot-France	859 07	820 11
Drouot-Investiss.	1143 02	1091 19
Drouot-Sécurité	253 41	241 92
Drouot-Sélection	152 92	145 99
Ecocic	1133 40	1116 65
Ecureuil Monépremière	51050 34	51050 34
Ecureuil Monétaire	32549 73	32549 73
Ecureuil Privatisations	386 99	376 72
Ecureuil Trimestriel	2039 24	2019 05
Elicash	2117756	2117756 ◆
Energie	262 66	250 65
Epacic	2745 89	2745 89
Eparcourt Sicav	4207 28	4196 79
Epargne Associations	24662 21	24625 42
Epargne-Capital	8487 88	8403 84
Epargne Court-Terme	529 05	529 05
Epargne Croissance	1665 89	1621 30
Epargne-Industr.	86 07	82 17
Epargne Inter	628 94	612 11
Epargne J	53647 63	53647 63
Epargne Long-Terme	187 06	182 05
Epargne Monde	1418 06	1380 11
Epargne Première	12495 05	12402 03
Epargne-Oblig.	195 82	190 58
Epargne-Ouest	1083 67	1064 40
Epargne-Unie	1368 90	1319 39 ◆
Epargne-Valeur	454 34	442 18
Epsilon	1191 81	1160 01
Eurocic Leaders	1102 18	1070 08
Eurodyn	1232 43	1191 91 ◆
Euro-Gan	6447 23	6154 87
Euro-Maif	27 21	26 81
Fonsicav (div. par 10)	10909 89	10909 89
Foncival	268 11	258 67 ◆
France Avenir 4/4 Ret.	1 08	1 05 ◆
France-Gan	8746 39	8349 82
France-Garantie	264 24	263 71
France-Index Sicav	106 35	103 24
France-Investiss.	430 44	410 92
France-Obligations	463 73	449 24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	476 95	463 06
Francic Pierre	105 12	102 06
Francic Régions	1198	1163 11
Fructi-Associations	28 32	28 32 c
Fructi-Epargne	28 77	28 07
Fructicapi	33 19	32 70
Fructicourt	116585 32	116585 32
Fructidor	242 53	238 96
Fructifrance	887 77	866 12
Fructimmo	29 67	28 95
Fructivar	4271 79	4261 14
Fructi ECU	586 84	568 27
Fructi-Première	11710 87	11537 80
Futuroblig	1178 48	1139 73 ◆
Gestilion	62278 11	62122 80 ◆
Gestion Associations	157 05	153 59
Horizon	1172 32	1138 17
Interepar	105239 24	103144 89
Interoblig.	12908 17	12400 16
Intersélect France	510 48	485 59
Japacic	200 31	184 48
Jeune épargne	253 95	250 20
Laffitte-Amérique	246 65	235 47
Laffitte Europe	288 90	273 89
Laffitte-Expansion	297 69	284 19
Laffitte-France	352 66	336 67
Laffitte-Immobilier	261 94	250 06
Laffitte-Japon	421 78	402 65
Laffitte-Oblig.	143 51	137
Laffitte-Rend.	196	187 11
Laffitte-Tokyo	367 78	351 10
Latitude	5212 63	5204 82
Lion-Associations	11424 89	11424 89
Lion-Institutionnels	23223 82	23165 91
Lionplus	764 21	758 64
Lion Trésor	2117 63	2096 66
Livret Bourse Investis.	518 82	503 71
Livret portefeuille	723 20	702 14
Méditerranée	193 50	184 73
Mensuel CIC	10093 98	9993 04
Mondiale Investissem.	434 65	414 94
Monecic	5930 85	5930 85
Monedan	55302 63	55302 63 ◆
Moné.J.	55838 20	55838 20 ◆
Mutualité Dépôts	10515 32	10494 33
Mutuelle Unie Sél.	153 73	146 76
Natio-Epargne	13969 76	13732 44
Natio-Epargne Trésor	6688 69	6675 34
Natio-Court terme	215692	215692
Natio-Inter.	1236 38	1203 29
Natio-Obligations	557 77	542 84
Natio-Patrimoine	1478 16	1438 85
Natio-Placements	64798 66	64798 66
Natio-Revenu	1053 98	1043 54
Natio-Sécurité	11674 57	11674 57
Natio-Valeurs	801 94	780 48
Nippon-Gan	6193 28	5912 44
Nord-Sud Développ.	1205 98	1203 57
Normalif	13021	12765 69
Obli Association	119 92	118 73
Oblicic Mondial	9221 87	9086 59
Oblicic Régions	1124 87	1108 25
Oblig. toutes catég.	151 72	149 48 ◆
Oblilion	1080 53	1079 73
Oblisécurité	10553 59	10553 59
Oraction	1270 24	1226 47 ◆
Orvalor	5758 24	5549 16
Paribas Croissance	627 94	602 34
Paribas Epargne	1602 45	1585 46
Paribas Obliscode	......	......
Paribas Opportunités	126 18	121 02
Paribas Patrimoine	550 49	526 05
Paribas Revenu	92 64	91 72
Patrimoine Retraite	174 69	171 17
Pervalor	667 46	649 02
Phénix Placements	249 15	247 91

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pierre Investiss.	726 33	682 44
Placement A	1105 53	1105 53 ◆
Placement crt-terme	70525 82	70525 82 ◆
Placement J	55096 94	55096 94 ◆
Placement Premier	52977 26	52977 26 ◆
Plénitude	112 98	109 86
Première Obligations	10639 99	10629 36
Prévoyance Ecureuil	110 58	107 62
Pér'Association	22645 21	22645 21
Quartz	128 28	125 12 ◆
Rentacic	166 79	164 33
Revenus Trimestriels	5477 65	5423 32
Revenu Vert	1193 84	1166 15 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	923 68	881 79
St-Honoré Global	277 56	264 97
St-Honoré Matignon Pl.	215 71	205 93
St-Honoré Pacifique	594 86	567 89
St-Honoré P.M.E.	523 75	500
St-Honoré Réel	12376 59	12327 28
St-Honoré Services	519 91	498 91
St-Honoré Technol.	831 28	793 58
St-Honoré Valor	11847 89	11847 89
Sécuricic	5821 21	5815 39
Sécuri Taux	10807 22	10807 22 ◆
Sicadem (Crédit BP)	722 08	711 41
Sicav-Associations	1434 63	1432 38
S.F.I. fr. et ét.	704 46	683 94
Sicav 5000	409 15	398 20
S.I.G.	815 08	777 76
Slivafrance	680 14	642 47
Slivam	446 58	434 61
Slivarente	212 13	210 03
Slivinter	452 04	438 94
S.N.I.	1240 41	1204 28
Sogepargne	367 91	354 61
Sogevar	1133 66	1082 25
Sogister	1426 39	1361 71
Soleil Investissement	543 69	519 03
Stratégie Actions	1213 67	1166 99 ◆
Stratégie Rendement	1152 62	1116 34 ◆
Technocic	1223 88	1168 34
Techno-Gan	6418 65	6127 59
Thesora	516 21	510 11
Transcontinents	88 28	86 55 ◆
Trésor Réel	11029 07	11029 07
Trésoricic	106787 22	106787 22
Tallon	5258 77	5204 72
U.A.P. Investiss.	465 74	448 91
U.A.P. moyen terme	107 68	103 79
Uni-Associations	113 82	113 82 ◆
Unifrance	580 78	540 49 ◆
Unifoncier	1318 48	1270 83 ◆
Uni-Garantie	1339 85	1313 55 ◆
Uni-Régions	3135 20	3021 88 ◆
Unirente	2309 16	2233 23 ◆
Univer	187 63	187 63 ◆
Univers-Actions	1283 40	1250 87 ◆
Univers-Obligations	1728 71	1688 93 ◆
Valorem	573 19	559 21
Valorg	1634 30	1632 57
Valrail	41097 54	41077
Vachen	22895 20	22672 50 ◆

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 640	6 636	6 400	6 860
ECU	7 023	7 017	....	....
Allemagne (100 DM)	339 400	339 680	329	349
Belgique (100 F)	16 215	16 221	15 650	16 650
Pays-Bas (100 fl.)	301 180	301 330	292	312
Danemark (100 krd)	87 230	87 250	83 500	91 500
Norvège (100 k)	93 200	93 120	90	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 349	10 276	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	3 940	3 947	3 750	4 600
Italie (1 000 lires)	4 697	4 687	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	384 650	386 240	384	408
Suède (100 krs)	100 130	99 900	95 500	104 500
Autriche (100 sch)	48 230	48 300	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 333	5 340	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	4 061	4 061	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 555	5 552	5 350	5 800
Japon (100 yens)	4 642	4 606	4 610	4 740

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/6
Or fin (kilo en barre)	80050	79400
Or fin (en lingot)	80000	79450
Pièce française (20 fr)	459	457
Pièce française (10 fr)	377	.....
Pièce suisse (20 fr)	461	463
Pièce latine (20 fr)	461	466
Souverain	585	579
Pièce de 20 dollars	2840	2950
Pièce de 10 dollars	1550	1550
Pièce de 5 dollars	910	.....
Pièce de 50 pesos	2980	2980
Pièce de 10 florins	482	477
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

Économie

Le rapport annuel de la cour des comptes *(fin)*

ASSURANCE-MALADIE

Le feuilleton de la caisse de Seine-et-Marne

A la caisse primaire d'assurance-maladie de Seine-et-Marne, la Cour des comptes a découvert de nombreuses opérations tournant la législation sur les marchés pour assurer ceux-ci à des entrepreneurs privilégiés. Le ministre de la solidarité avait engagé des procédures contre le président de la caisse en septembre dernier et le directeur (*le Monde* daté 4-5 septembre 1988). Celui-ci et son adjoint avaient déjà été inculpés et emprisonnés quatre mois au printemps 1988 pour les irrégularités dans la gestion de la caisse des Français de l'étranger, qu'ils dirigeaient aussi.

Exemples relevés par la Cour : pour les peintures, le chauffage, l'électricité, la direction de la caisse de Melun évitait les appels d'offres en pratiquant de simples commandes qu'elle régularisait par la suite en signant un contrat, ce qui permettait de « *favoriser un fournisseur attiré* ». Les appels d'offres, lorsqu'il en existait, se réduisaient souvent à des annonces dans la presse locale, ce qui limitait le nombre des concurrents : « *Pour sauver les apparences, il arrivait qu'une des sociétés favorites fît symboliquement acte de concurrence dans un domaine où elle n'avait ni compétence ni moyens d'intervention.* »

Fréquemment, la commission spécialisée du conseil d'administration statuait sur des plis déjà ouverts par la direction. Parfois, la direction ou l'architecte désigné par elle « *procédait auparavant à divers corrections des offres reçues* ». Ainsi, pour un centre de paiement à Dammarie-les-Lys, une entreprise de peinture est devenue la moins-disante après les modifications opérées par l'architecte de la caisse, tandis que « *l'entreprise de gros œuvres la moins-disante fut éliminée au profit de l'entrepreneur habituel de la caisse* ».

Parfois, pour le gardiennage par exemple, le marché était modifié sans aucun avenant. Ou bien des avenants ont servi à couvrir des « *malversations caractérisées* » : une entreprise de nettoyage a ainsi obtenu, quinze jours après la conclusion d'un marché de 2,365 millions de francs, une extension pour 300 000 F de ce marché à quatre nouveaux centres... dont deux figuraient déjà dans l'appel d'offres initial.

La Cour des comptes a décidé de déférer le président du conseil d'administration et les deux responsables de la direction devant la cour de discipline budgétaire. En effet, le conseil d'administration (pas plus que l'agent comptable) n'a pas contrôlé les marchés. Il est vrai que le président « *détenait avec sa famille la totalité du capital de l'entreprise de peinture* » qui avait obtenu le marché de Dammarie-les-Lys et a bénéficié entre 1983 et 1986 de diverses commandes d'un montant global de 2,25 millions de francs.

Un fait plus surprenant, et critiqué par la Cour : la direction régional des affaires sanitaires et sociales n'a annulé qu'un seul marché immobilier – en avril 1988, après l'incarcération des deux directeurs. Auparavant, elle n'était intervenue qu'une fois, en 1982, pour le marché de Dammarie-les-Lys. Mais le ministère a laissé passer le délai réglementaire pour faire opposition.

Selon la Cour, il était « *en position d'infériorité* » pour intervenir, la caisse de Melun ayant mis plusieurs agents à sa disposition, dont un est toujours affecté à la direction de la Sécurité sociale depuis mars 1983. Lorsque le directeur et son adjoint furent suspendus au printemps 1988, la procédure fut mal faite et les intéressés, ayant en gain de cause devant les prud-hommes, ont pu être payés pendant un an avant d'être licenciés en février 1989. Enfin aucune sanction n'a été prise contre le conseil d'administration dont « *le nouveau président a cru pouvoir envisager en janvier 1989 une « transaction » de 800 000 F en faveur des deux agents de direction sanctionnés* ».

MEDIASPOUVOIRS

Sommaire du n° 15

JUIN-JUILLET-AOUT 1989

Dossier

MÉDIAS : LES NOUVEAUX VENUS

Pierre MUSSO et Guy PINEAU
La stratégie de Berlusconi : du micro au méga

Bernard CLARENS
Parcours sans faute de Jean-Paul Baudecroux, entrepreneur de radio

Guillaume GOUBERT
Gérard Worms (Suez) : Un financier dans la communication

Bernard PRADES
Les trois challenges de Lyonnaise Communication

Jean-Paul LAFRANCE
Le modèle artisanal des réseaux câblés : le cas andalou

Jean-Marie CHARON
France Télécom : l'inévitable partenaire

Isabelle PAILLART
Les villes communiquent

etc.

BAYARD PRESSE

Téléphone : (1) 47.23.61.88

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

L'attitude incohérente des pouvoirs publics

Créée en 1933 pour aménager le cours du Rhône grâce aux ressources de l'énergie hydroélectrique, la Compagnie nationale du Rhône (CNR) est en péril. Elle est dans une situation d'extrême dépendance vis-à-vis de l'EDF, qui lui verse une redevance (1,6 milliard de francs en 1987) lui permettant juste de couvrir ses charges financières et ses frais d'exploitation.

Dans ce cadre contraignant, la CNR a du mal à sortir de l'impasse où la plonge la fin de sa mission rhodanienne. En effet, sur les dix-neuf barrages prévus, deux seulement restent à construire en amont de Lyon. Or EDF est confrontée à un parc de production excédentaire et les écologistes n'en veulent pas. Les effectifs de la CNR (six cents salariés) supposeraient un volume de travaux de 450 millions de francs ; depuis 1984, le montant des travaux réalisés chaque année n'a jamais dépassé le chiffre de 100 millions.

Le salut aurait pu venir d'une relance du projet de canal à grand gabarit Rhône-Rhin qu'une loi de 1980 a confié à la CNR. Un conseil interministériel avait d'ailleurs programmé, le 31 juillet 1987, un plan de réalisation qui n'a pas été suivi d'effet. La CNR a donc financé des études pour 42 millions de francs qui se traduiront par des pertes nettes si le projet de liaison est abandonné, en raison de son coût (15 milliards de francs valeur 1986) et de son peu d'intérêt économique que souligne à l'envi le ministère de l'économie et des finances. En 1986, la perte d'exploitation s'est élevée à 16 millions de francs.

La Cour des comptes rapporte que l'« *existence même de la compagnie est compromise* » et ajoute : « *Depuis dix ans, les pouvoirs publics ont eu, vis-à-vis de la CNR, une attitude incohérente. Lui ayant assigné, par la loi du 4 janvier 1980, une mission que ses statuts ne prévoyaient pas, ils lui ont refusé les moyens de l'accomplir en ne mettant pas en place les financements nécessaires.* » Si aucun programme de travaux n'est accordé à la CNR, celle-ci « *devra engager les procédures les plus aptes à sauvegarder les intérêts du personnel et des actionnaires* ».

Al. F.

Le Monde de la Révolution française

au sommaire du n° 6

L'ALMANACH DE 1789 :
Juin 1789, au jour le jour. Politique : la transformation des États généraux en Assemblée nationale. Le Serment du jeu de paume. Le rôle du « club breton » au sein de l'Assemblée. L'homme du jour : Jean-Sylvain Bailly, premier président de l'Assemblée nationale. Architecture : une visite des « palais nationaux » qui abritèrent les députés de 1789 au 18 Brumaire.

LE JOURNAL DES DROITS DE L'HOMME :
L'esclavage et les colonies. Le double message des Lumières : abolition de l'esclavage et expansion coloniale. L'attachement des constituants au « code noir ». Portrait : Toussaint Louverture, le précurseur de l'émancipation des esclaves et premier général noir de la République.

LA GAZETTE DU BICENTENAIRE :
Juin 1989 : comment en finir avec la Terreur ? Le moment thermidorien, les stigmates de la Révolution à Lyon et la Constitution du Brésil. Le soulèvement des étudiants chinois pour la démocratie. Les livres du mois et toutes les manifestations culturelles à Paris et en province.

JUIN 1989

30 F – Mensuel

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Rémunération des Titres Participatifs émis en juillet 1984

La BNP mettra en paiement, le 1er août prochain un coupon de 86,75 F par titre participatif contre 83,53 F l'an passé.

On rappelle que la rémunération de ces titres dépend à la fois du taux moyen de rendement des emprunts garantis par l'Etat (TMO) et des résultats consolidés du groupe BNP.

TITRES PARTICIPATIFS

BNP

Europe 93

Rude défi pour la présidence française

Un espace social à onze ?

Le coup d'envoi de la présidence française de la Communauté a été donné samedi 1er juillet par une séance de travail réunissant, à l'Elysée, le président de la République, M. Michel Rocard et sept ministres de son gouvernement, et les seize membres de la Commission de Bruxelles. M. Jacques Delors s'est félicité de ce « *démarrage très rapide* » de la présidence française, dont on a passé en revue les objectifs. Une nouvelle réunion de travail gouvernement-Commission aura lieu le 10 octobre à Bruxelles.

Après le temps des discours, l'Europe sociale va-t-elle entrer dans une nouvelle phase, celle des actes ? Le 31 décembre 1988, M. François Mitterrand avait été catégorique : « *J'attends de l'Europe aussi qu'elle comprenne que sans politique sociale et sans espace culturel elle ne sera pas.* » Exerçant la présidence de la Communauté pour les six derniers mois de l'année, la France est désormais au pied du mur. Cette présidence, vient d'affirmer la Confédération européenne des syndicats (CES), qui regroupe trente-six organisations de vingt et un pays, est « *la dernière chance pour assurer la crédibilité du marché intérieur auprès des travailleurs* ».

La France a une rude tâche devant elle car, pour l'heure, l'Europe sociale semble plutôt en panne. Lors du conseil des ministres des affaires sociales de Luxembourg, le 12 juin, dix ministres sur douze (1) avaient souhaité que le sommet de Madrid donne une « *impulsion* » solennelle à la charte communautaire des droits sociaux fondamentaux. Or, pour favoriser un fragile consensus sur l'union économique et monétaire, l'Europe sociale a été la grande oubliée de Madrid, même si M. Mitterrand a tenu à réaffirmer qu'« *on ne va pas faire l'Europe des capitaux sans faire aussi l'Europe des travailleurs* ». C'est pourtant avant la fin de 1989, en principe au sommet de Strasbourg des 8 et 9 décembre prochains, que la charte, étendard symbole de cette Europe sociale, doit être adoptée...

Le statut de la charte

A Madrid, la charte en est restée au stade de l'avant-projet présenté par Mme Vasso Papandréou, commissaire européen aux affaires sociales, au nom de la Commission. Parmi les droits sociaux fondamentaux, cet avant-projet évoque notamment l'institution d'un « *salaire décent* », la « *fixation d'une durée maximale du travail par semaine* », le droit à une « *protection sociale adéquate* » et la « *reconnaissance de la liberté syndicale* » avec la possibilité d'établir au niveau européen des relations conventionnelles entre partenaires sociaux aux plans interprofessionnel et sectoriel. Il est également affirmé que « *l'âge minimal d'admission au travail doit être fixé à seize ans* ».

Plus encore peut-être que son contenu, c'est dans l'immédiat le statut juridique de la charte qui pose problème. S'agira-t-il d'une simple déclaration solennelle ou donnera-t-elle lieu à court ou à moyen terme à des directives plus contraignantes pour les Etats membres ? La Commission semble avoir opté pour une position médiane. L'avant-projet prévoit que « *les Etats membres s'engagent à prendre les initiatives appropriées et à mobiliser tous les moyens nécessaires, soit par voie de législation, soit en encourageant les partenaires sociaux à conclure des conventions collectives au niveau national, régional, sectoriel ou au niveau de l'entreprise* ». La Commission recevrait par ailleurs le mandat de présenter « *au plus tard le 30 juin 1990 un programme d'action et un ensemble d'instruments* » pour garantir ces droits sociaux fondamentaux.

A Madrid, assure la CES, « *les chefs d'Etat et de gouvernements n'ont même pas confirmé les conclusions du conseil des affaires sociales du 12 juin sur la nécessité de mettre en œuvre les droits sociaux* » suffisamment précis et juridiquement contraignants » *par des* « normes obligatoires conformes aux dispositions des traités ». L'Europe sociale bute en effet sur l'opposition britannique, Mme Thatcher paraissant encore plus hostile à la charte qu'à l'union monétaire en voyant dans celle-ci un pur produit du socialisme honni et de la bureaucratie bruxelloise. « *Il a suffi*, commente un rien désabusée la CES, *que Mme Thatcher fasse les gros yeux pour que les autres gouvernements se retrouvent dans l'impuissance de décider quoi que ce soit comme étape significative.* »

La France prendra-t-elle le risque d'une crise ouverte avec Mme Thatcher sur la question sociale ? Dans un premier temps, M. Jean-Pierre Soisson se montrait fort prudent. Au nom d'une « *position pragmatique qui ne soit pas celle du tout ou rien* », il plaidait pour une « *déclaration solennelle des gouvernements* ». Au même moment, les ministres démocrates chrétiens des affaires sociales de RFA, de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg se prononçaient pour des instruments juridiques contraignants. « *Mieux vaut 10 centimètres de texte concret qu'un kilomètre de déclaration solennelle* », soutenait M. Vogt, secrétaire d'Etat au travail de RFA.

Mais depuis des semaines, le ministre français du travail, qui vient d'achever, le 29 juin, une consultation des organisations syndicales et patronales, est favorable à une position plus ferme pour l'adoption d'une charte que M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, qualifie de « *minimum minimorum* ». Selon M. Jean Bornard, président de la CFTC, « *même si la Grande-Bretagne s'oppose au projet, une évolution se dessine. Le ministre s'est déclaré prêt à rechercher, à défaut d'unanimité, un consensus entre tous les pays qui le voudront pour établir des garanties effectives sur le plan social* ».

M. Jean Kaspar a fait lui aussi état d'une « *évolution positive* » du gouvernement français, qui ne se contentera plus de déclarations de principe. Selon le secrétaire général de la CFDT, M. Soisson pourrait « *lier à la déclaration solennelle un programme d'action qui pourrait être traduit par des directives dans les six mois qui suivraient l'adoption de la charte* » (2). Resterait à trancher la question de savoir si la France avance elle-même des suggestions de directives ou si elle en laisse ensuite le soin à la Commission... Un document devrait être préparé d'ici au 20 juillet. Mais l'Europe sociale peut-elle se faire à... onze ?

MICHEL NOBLECOURT

(1) Le Danemark n'a pu s'associer au vœu de Luxembourg uniquement pour des raisons de procédure.

(2) Dans une interview aux *Echos* du 26 juin, M. Soisson indiquait que « *le texte devra comprendre des droits précis et juridiquement contraignants, dont le respect sera garanti par l'adoption de normes obligatoires* ».

A l'université de Louvain

Un congrès international sur le travail et la lutte contre la paupérisation

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Le Centre de droits de la famille de l'université de Louvain, en collaboration avec la Commission de Bruxelles, organise du 5 au 8 juillet, un congrès international sur le thème « Travail, protection sociale et lutte contre la paupérisation familiale en Europe ».

Le point de départ est simple : en dépit de l'expansion des deux dernières années, le chômage demeure considérable dans la Communauté ; les restructurations industrielles, dues elles-mêmes au grand marché, accentuent la précarité de l'emploi ; les pouvoirs publics limitent, pour des raisons budgétaires, la protection sociale qu'ils accordent. Il en résulte une paupérisation croissante qui affecte des familles devenues de plus en plus fragiles.

Le congrès, auquel participeront une centaine d'experts d'Europe occidentale, s'attachera essentiellement à la recherche des moyens préventifs et des remèdes structurels à la précarité individuelle et familiale.

Prenant le travail comme axe central, cinq thèmes seront développés : éducation, orientation et formation ; insertion et réinsertion professionnelles ; protection contre l'exclusion du travail ; conciliation de la vie familiale et professionnelle ; travail, protection sociale et famille.

Ph. L.

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

2 à 4 La visite de M. Gorbatchev en France.
5 La mort d'Andrei Gromyko.
6 Le régime chinois accuse les dissidents de s'en être pris à la culture.
8 Les Américains confirment les erreurs humaines dans la destruction de l'Airbus iranien.

POLITIQUE

9 Fin de la session parlementaire ordinaire : M. Rocard à bon port après avoir frôlé la catastrophe...
10-11 La réunion du comité directeur du PS : les socialistes soutiennent le gouvernement et repoussent une alliance avec les Verts.

SOCIÉTÉ

12 Projet de loi pour créer la profession d'« avocat-conseil juridique ».
— Le prieur du Barroux promu père-abbé par le Vatican.
17 Sports : le Tour de France cycliste ; les Internationaux de tennis de Grande-Bretagne à Wimbledon.

CULTURE

13 Musique : *Des droits de l'homme*, un oratorio de Marius Constant créé à Marseille.
— Danse : *La Fille mal gardée* à La Baule.
14 Le Marais à l'heure du nouveau musée Carnavalet.
16 COMMUNICATION.

ÉCONOMIE

26 Le rapport annuel de la COB.
27 Le sommet de la CEDEAO au Burkina-Faso.
28-29 Marchés financiers.
30 Le rapport annuel de la Cour des comptes (fin).

INFOS SERVICES

Abonnements 18
Annonces classées ... 23 à 25
Carnet 18
Loto 17
Météorologie : en grève.
Mots croisés 18
Radio-Télévision 16
Spectacles 15

TÉLÉMATIQUE

Les corrigés du bac
3615 tapez LMBAC

Les grandes écoles
3615 tapez LEMONDE

Les promesses de libération faites à Anis Naccache et Georges Ibrahim Abdallah

Nouvelle polémique entre M. Pasqua et M. Dumas

Une nouvelle polémique s'est instaurée dimanche 2 juillet entre M. Pasqua ancien ministre de l'intérieur de M. Chirac et M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères sur les éventuelles promesses de libération des deux terroristes Anis Naccache et Georges Ibrahim Abdallah.

Condamné, en mars 1982, à la prison à vie pour la tentative d'assassinat commise en juillet 1980 contre Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre du shah d'Iran, Anis Naccache constitue apparemment un sujet de discorde durable entre Jacques Chirac et le gouvernement socialiste. Le 13 juin dernier, devant une assemblée d'étudiants, l'ancien premier ministre suggérait, pour éviter de possibles attentats, que le prisonnier bénéficie d'une grâce présidentielle. La déclaration avait produit un émoi certain.

M. Charles Pasqua qui, récemment, avait déjà abordé, non sans confusion, le sujet au Sénat (*le Monde* du 23 juin), vient de récidiver. Interrogé, dimanche 2 juillet, sur RMC, l'ancien ministre de l'intérieur a en effet affirmé que « *nos prédécesseurs* » — référence au gouvernement Fabius — avaient pris l'engagement de faire libérer Anis Naccache. « *Nous*, a ajouté M. Pasqua, *nous n'avons pris aucun engagement* ». M. Pasqua a déclaré qu'il était non seulement « *sûr* » de ce qu'il avançait mais « *certain* ». « *Je ne dis jamais rien à la légère. Surtout dans ces domaines* », a encore dit M. Pasqua, après avoir affirmé que les négociations concernaient aussi bien Anis Naccache que Georges Ibrahim Abdallah.

Le soir même, sur Europe 1 cette fois, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, lui répondait sèchement, accusant le gouvernement Chirac d'avoir négocié et pris des engagements auprès d'Anis Naccache dans sa prison pour obtenir la libération des otages. « *Je suis en mesure de préciser que Naccache a reçu la visite de fonctionnaires sur ordre du gouvernement de l'époque entre 1986 et 1988* », a affirmé M. Dumas qui, raillant M. Pasqua pour son aptitude à « *refiler le bébé* », a réfuté catégoriquement ses affirmations, soulignant qu'après ces contacts le terroriste avait bénéficié d'un régime de détention spécial lui permettant notamment de téléphoner.

« *Avant 1986, il n'y a pas eu d'engagements de libérer l'un ou l'autre des terroristes* », a encore déclaré M. Dumas qui n'a toutefois pas exclu qu'Anis Naccache puisse, à présent, bénéficier d'une grâce présidentielle. « *Une grâce peut être toujours d'actualité. Cela relève du droit essentiel du président de la République, un droit régalien. Nous sommes dans une période, celle du 14 juillet, où l'on parle d'amnistie et de grâce donc tout peut être d'actualité mais le débat n'est pas là.* »

Pour être ancienne et être accompagnée de déclarations passablement embrouillées, la polémique n'est toutefois pas entièrement obscure. Qu'il s'agisse d'Anis Naccache ou de Georges Ibrahim Abdallah, des négociations ont bien été entamées par l'un ou l'autre des gouvernements, ou leur représentant, à propos de la libération des deux terroristes.

Marchandage

Georges Ibrahim Abdallah avait ainsi fait l'objet d'un marchandage entre sa famille et le directeur de la Direction de la surveillance du territoire (DST), M. Bernard Gérard, *au moment de l'enlèvement d'un* diplomate français en poste à Tripoli (Liban), M. Gilles Sydney Peyroles. Georges Abdallah, qui allait bientôt être connu comme le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), avait été interpellé à Lyon, quelques mois plus tôt, par la DST. Pour obtenir sa libération, ses frères et ses compagnons enlevaient, le 24 mars 1985, M. Peyroles. Le 1er avril suivant, ce dernier était libéré, grâce notamment aux bons offices du gouvernement algérien qui s'était entremis.

Le directeur de la DST, qui menait, côté français, les pourparlers, avait promis la libération d'Abdallah en contrepartie. Mais quelques jours plus tard, la découverte d'une planque parisienne des FARL, contenant des armes, des munitions et du matériel de propagande, devait entraîner le non-respect de cet engagement. Car les armes découvertes avaient notamment servi dans plusieurs attentats accomplis contre des diplomates en poste à Paris. Les sanglants attentats commis à Paris entre le printemps et l'automne 1986 visaient notamment à obtenir la libération de Georges Ibrahim Abdallah condamné depuis à la prison à vie.

Quant à Anis Naccache, il a fait l'objet de plusieurs négociations tant avant 1986 qu'après. A la suite de polémiques multiples, M. François Mitterrand n'avait pas caché qu'il était prêt à accorder la libération du terroriste contre celle de tous les otages français encore détenus au Liban. A plusieurs reprises, l'échange avait échoué *in extremis*, notamment en janvier et en mars 1986, quelques jours avant la victoire électorale de M. Chirac. Les amis de M. Dumas avaient à l'époque affirmé que l'échec de la négociation était imputable à une surenchère faite par ceux de M. Chirac auprès des autorités iraniennes.

Après l'arrivée de M. Chirac à l'hôtel Matignon, les négociations devaient reprendre rapidement, sous l'autorité directe de M. Pasqua, ministre de l'intérieur, qui avait la totale responsabilité de ce dossier. Anis Naccache fut alors visité dans sa prison de Clairvaux à plusieurs reprises par M. Didier Destremau, chargé de mission à la direction du *Moyen-Orient* au Quai d'Orsay, d'abord en compagnie de Mme Seurat, puis seul. Anis Naccache avait alors la possibilité de téléphoner à Téhéran, ce dont il ne se priva pas. Il semble bien que sa libération lui ait été promise en échange de celle de tous les otages du Liban.

M. Destremau, consul général à la Nouvelle-Orléans depuis février 1988, devait encore faire parler de lui au moment de l'affaire Gordji, avec lequel il maintenait des contacts suivis. Dans les milieux de l'enquête, on affirmait alors qu'il était à l'origine de l'information qui avait permis, le 3 juin 1987, à Gordji de prendre le large lorsque les autorités judiciaires, voulant interroger « l'interprète » iranien à propos des attentats commis à Paris, avaient cherché à l'interpeller.

GEORGES MARION.

ALGÉRIE : la fin du monopole du FLN

Les députés votent la loi autorisant le multipartisme

L'Algérie entre dans l'ère du multipartisme. C'est à main levée que les députés ont adopté, dimanche 2 juillet, la loi sur les associations à caractère politique, mettant du même coup fin à plus d'un quart de siècle de monopole du Front de libération nationale (FLN), au pouvoir depuis 1962.

ALGER
de notre correspondant

Ce texte de loi, dès sa promulgation, organisera ce que la majorité des Algériens appellent de leurs vœux depuis longtemps : « la démocratie politique », remède espéré de tous leurs maux.

L'islam et la langue nationale, posés comme principes fondamentaux de la personnalité et de la société algériennes, ont été au coeur de discussions enflammées. Les partis seront contraints d'utiliser la langue arabe dans leur expression officielle et d'éditer leur première et principale publication dans cette langue. Quelques députés ont continué de penser que l'article 3, stipulant que l'association ne peut fonder exclusivement son existence sur des bases confessionnelles ou régionalistes, prêtait à confusion car il n'y a pas de distingno à faire entre islam et politique ou entre islam et Etat dans la mesure où le premier est religion officielle du second. La question a été tranchée par la commission juridique puisque son amendement, adopté par 120 voix contre 52, interdit à toute association de s'arroger le droit de protéger et de défendre l'islam.

Les membres fondateurs d'un parti devront être au minimum quinze, avoir vingt-cinq ans révolus, être algériens ou avoir obtenu la nationalité algérienne depuis dix ans au moins. Le récépissé de dépôt de dossier auprès du ministère de l'intérieur publié par le *Journal officiel* dans les deux mois est la reconnaissance légale du parti.

L'association reconnue ne pourra, dès sa création, prétendre à une aide financière de l'Etat. La subvention ne sera accordée qu'en fonction du nombre de sièges de députés à l'APN. D'un autre côté, tout soutien financier ou matériel venant de l'étranger est interdit par la loi. Dans un premier temps, chaque association devra vivre de dons et des cotisations de ses militants. La disposition du projet gouvernemental prévoyant la dissolution d'un parti si l'un de ses membres fondateurs fait l'objet d'une condamnation a été supprimée par les députés qui ont mis en avant l'individualité des sanctions pénales.

Femmes en colère

D'autre part, plusieurs centaines de personnes ont manifesté devant l'Assemblée, dimanche, pour « *la reconnaissance des droits des femmes* », « *une mixité assurant le respect, la dignité et le développement harmonieux des enfants* », « *une école vecteur de savoir, de connaissances scientifiques et non un lieu de matraquage idéologique* ». Après avoir tenté — vainement — d'interrompre la circulation sur le boulevard du front de mer, les manifestants (hommes et femmes confondus) ont occupé pendant deux heures l'entrée de l'APN, brandissant des banderoles et criant des slogans contre « *l'obscurantisme* » et « *la tutelle imposée aux femmes* ».

Une délégation de femmes a été reçue par le vice-président de l'Assemblée, M. Naouria. « *Nous lui avons dit notre inquiétude en ce qui concerne toutes les violences que subissent les femmes en ce moment* », a indiqué l'une de ces femmes à la fin de l'entretien. « *Il nous a été répondu*, a-t-elle souligné, *que le pouvoir était prêt à défendre les citoyens mais qu'il n'avait pas noté particulièrement de violence dans l'atmosphère.* »

« *Nos droits nous les avons arrachés par le sang, comme tout le peuple algérien, lorsque nous avons lutté pour libérer le pays*, a déclaré une moudjahida (ancienne combattante), *et nous ne baisserons pas les bras devant une petite faction qui veut imposer son point de vue à la majorité.* » En dénonçant « *la montée de l'intolérance* » et la « *gravité des violences* » perpétrées contre les femmes, les manifestants ont stigmatisé les agissements d'extrémistes islamistes sans toutefois clairement les nommer.

Les témoignages sont pourtant édifiants sur telle « milice islamique » dont les membres portant brassard n'hésitent pas à interpeller les couples de jeunes dans les rues, et aux abords des foyers universitaires, exigeant leurs papiers d'identité afin de vérifier s'ils sont ou non légitimement mariés. Des commandos descendent sur les campus, et terrorisent les jeunes filles. Près de Blida, à une cinquantaine de kilomètres d'Alger, plusieurs centaines d'intégristes ont convergé il y a quelques jours pour empêcher les étudiantes de manifester au lendemain de l'agression de l'une d'entre elles, à l'intérieur même du foyer de la cité-U.

Mais le comble de l'horreur a été atteint à Ouargla, à 800 kilomètres au sud-est de la capitale, il y a deux semaines, où, pour laver les péchés d'une femme divorcée qu'ils considéraient comme « légère », une douzaine de « justiciers » bien intentionnés ont incendié sa maison en pleine nuit. Cette femme qui vivait là avec ses deux enfants a réussi à s'échapper en compagnie de sa fille de quatorze ans. Mais à l'arrivée des secours, son jeune fils de trois ans était mort, carbonisé.

« *Faudra-t-il attendre que les journaux regorgent d'affaires scandaleuses comme celle de Ouargla pour comprendre l'étendue du mal et enfin réagir ?* », interroge l'Association pour l'émancipation de la femme dans un tract distribué devant l'APN. « *Ce qui s'est passé à Ouargla n'est que l'aboutissement logique d'une politique qui vise à rendre les femmes responsables de tous les maux de la société* », estime l'organisation féministe dénonçant dans la même déclaration « *la violence juridique du code de la famille* » qui fait des femmes « *des mineures à vie* ».

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Les initiatives du cardinal Decourtray

M. René Rémond présidera la commission d'historiens sur l'Eglise et Paul Touvier

LYON
de notre bureau régional

Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a annoncé, lundi 3 juillet, la composition de la commission d'historiens chargée d'étudier l'attitude des hommes et des communautés de l'Eglise catholique dans l'affaire Touvier, du nom de l'ancien responsable de la milice à Lyon, et l'ensemble de la période concernée.

Il s'agit de MM. René Rémond, qui, entre autres responsabilités, assure celles de président du Conseil supérieur des archives et dirigera les travaux, Jean-Pierre Azéma, maître de conférences à la Fondation nationale des sciences politiques de Paris, spécialiste de l'histoire de la deuxième guerre mondiale, et en particulier de celle de la Milice, François Bédarida, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent, Gérard Cholvy, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paul-Valéry de Montpellier, Bernard Comte, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Lyon, spécialiste d'histoire religieuse et d'histoire de la deuxième guerre mondiale, directeur du centre André-Latreille, Jean-Dominique Durand, professeur d'histoire contemporaine à l'université Lumière (Lyon 2), auteur d'une thèse sur l'Eglise dans la crise italienne 1943-1948, Yves-Marie Hilaire, professeur d'histoire contemporaine à l'université Lille-III.

A ces historiens s'ajoute le Père Jean Dujardin, secrétaire du Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, qui représentera l'archevêque de Lyon.

Cette commission publiera ses conclusions sous sa propre responsabilité quand elle les estimera assez sûres pour contribuer à la vérité historique, a indiqué Mgr Decourtray, en ajoutant : « *J'aimerais, bien sûr, qu'elle puisse les donner avant le procès.* »

R. Ra.

● **La grève de la Météorologie nationale continue.** — Le personnel « requis » n'effectue *actuellement* que quelques observations et calculs partiels, et les ordinateurs privés de données durant trois semaines fonctionnent à partir de données climatologiques théoriques. La continuation de la grève a été votée le 30 juin, jusqu'au lundi 3 juillet au soir. Mais, « *en l'absence de négociations* », les personnels pourraient encore la prolonger et entreprendre d'autres actions, ont indiqué des délégués syndicaux (FO, CFDT et CGT). Lundi 3 juillet, une assemblée générale devait décider de la suite à donner au mouvement.

M. Claude Béraud nommé médecin-conseil de la Sécurité sociale

Le docteur Claude Béraud, professeur de gastro-entérologie à l'université Bordeaux-II, a été nommé médecin-conseil national, c'est-à-dire chef du contrôle médical pour la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAMTS), a annoncé M. Claude Evin, ministre de la santé, lundi 3 juillet. Il succède au docteur Jean Marty, qui part à la retraite.

[Agé de soixante et un ans, le professeur Claude Béraud, spécialiste d'hépatologie et chef de service hospitalier, a été vice-président de l'université Bordeaux-II, de 1978 à 1975. Il a consacré de nombreux ouvrages à l'hépatologie, notamment *le Foie des Français* (Stock, 1983). Spécialiste aussi d'économie de la santé, il a fait partie de la commission des comptes de la santé de 1974 à 1981 ; il préside depuis 1985 la Société française d'économie, de démographie de sociologie et d'économie médicale. Il a publié plusieurs séries d'articles sur le coût de la santé dans *le Monde*.]

Deux policiers de Sanary inculpés et écroués

Sept balles pour un « contrôle de routine »

Mme Nicole Soula et ses deux fils, Rodolphe, dix-neuf ans, et Emmanuel, dix-huit ans, ont sans doute commis l'erreur d'avoir pris peur, samedi 2 juillet, vers 3 h 30 du matin, à un carrefour de Six-Fours (Var). Peur de deux hommes sortis précipitamment d'une voiture qui venait de bloquer leur propre véhicule à un feu tricolore, deux hommes sans brassard, sans signe distinctif, qui « *avaient l'air de bandits* ».

Les deux hommes étaient des policiers, membres de la brigade de surveillance de nuit de Sanary, mais Mme Soula et ses fils ne l'ont compris qu'après une méprise qui aurait pu être mortelle. Rodolphe Migeon, fils de l'ancien gardien de but de l'Olympique de Marseille, Gérard Migeon, accompagné de sa mère, conduisait Emmanuel à son train, à la gare Saint-Charles de Marseille. Il avait sagement stoppé sa BMW blanche à un feu tricolore dans la traversée de Six-Fours quand il a vu une R5 blanche se ranger à ses côtés, trois hommes le dévisager puis, brusquement, la R5 bloquer son véhicule et deux des occupants surgir hors de la voiture, main à la hanche selon les témoins.

Comme sa mère à ses côtés, comme son jeune frère, il a pris peur. Il a voulu s'extraire de ce qu'il croyait être un guet-apens nocturne. Il a tenté une marche arrière maladroite. Les deux hommes ont tiré six fois dans la calandre et les pneus de la BMW. Sa mère et son frère ont plongé sous leur siège. Lui est resté au volant. Nouvelle marche arrière qui s'achève contre un pylône de l'EDF. Nouveau tir, cette fois contre le pare-brise : Rodolphe est atteint à l'épaule par une balle de calibre 9 mm.

Ce n'est qu'après avoir tiré à sept reprises, en ouvrant les portières de la BMW, que les deux hommes ont expliqué à la famille qu'ils étaient des policiers en fonction. « *Comment l'aurions-nous deviné ?* se plaignent les occupants de la BMW. *Pas de brassard, pas de gyrophare.* » Surtout, pas d'explication. Dans la région marseillaise, les policiers, la nuit, ressemblent à n'importe qui.

Après avoir passé quelques heures à l'hôpital de La Seyne-sur-Mer, Rodolphe, légèrement blessé, a été transporté dans une maison de repos. Sa mère a déposé plainte. Dimanche, un juge d'instruction de Toulon, Mme Michèle Cutajar, a inculpé les deux policiers — dont l'identité n'a pas été révélée — « *de coups et blessures volontaires par des agents de la force publique donnés dans l'exercice de leurs fonctions* ». Le troisième fonctionnaire, qui pilotait la R5 blanche, a été entendu comme témoin. Le magistrat a également pris une ordonnance de détention provisoire à l'encontre des deux policiers. De son côté, pour comprendre comment l'équipe de nuit de Sanary avait pu prendre Mme Soula et ses enfants pour des voyous « *au cours d'un contrôle de routine* », l'Inspection générale des services de la police nationale (IGPN) a ouvert une enquête.

Le numéro du « Monde » daté 2-3 juillet 1989 a été tiré à 508 797 exemplaires

POLOGNE

Le journal de l'opposition suggère que Solidarité prenne la tête du futur gouvernement

Le suspense demeurait complet, lundi 3 juillet, à Varsovie, où les tractations se poursuivent en vue de l'élection du président de la République, qui aurait lieu seulement jeudi prochain. Dans un éditorial signé de son rédacteur en chef, M. Adam Michnik, *Gazeta*, le quotidien de Solidarité, a suggéré, lundi, que l'organisation de Lech Walesa forme le futur gouvernement polonais en échange de son appui au candidat du Parti communiste à la présidence.

Après avoir annoncé qu'il renonçait lui-même à une candidature et proposé le nom du général Kiszczak, le général Jaruzelski, actuel secrétaire général du POUP et président du Conseil d'Etat, avait accepté vendredi soir, à la demande du parti, de se donner un délai de réflexion supplémentaire. Le général Kiszczak, *bien vu de Solidarité, ne fait pas* l'unanimité au sein du parti, dont l'aile dure lui reprocherait d'avoir un peu trop cédé à l'opposition lors des négociations qui ont abouti à l'accord d'avril sur la refonte des institutions et des élections semi-libres.

La question de la présidence s'inscrit désormais dans le contexte plus large de la répartition des pouvoirs au sein de toutes les institutions. Cette situation tient en grande partie au nouveau rapport de forces en train d'émerger entre le parti et ses deux partenaires de la coalition au pouvoir, le Parti paysan et le Parti *démocratique, qui entendent monnayer* leurs sièges à la Diète. N'excluant pas de retirer son soutien au POUP, le Parti démocratique s'était clairement prononcé, vendredi, pour des discussions avec Solidarité sur la création du futur gouvernement.

Par ailleurs, les deux chambres du Parlement se réunissent mardi pour désigner leurs présidents. Le président de la Diète pourrait être M. Mikolaj Kozakiewicz, l'un des dirigeants du Parti paysan et l'un des deux seuls candidats de la fameuse liste nationale présentée par le POUP au premier tour de l'élection à avoir été élu. Personnalité indépendante, qui réclamait depuis 1984 la légalisation de l'opposition, il serait un candidat acceptable pour Solidarité.

Pour la fonction de président du Sénat, où elle dispose de 99 des 100 sièges, Solidarité a désigné dimanche M. Andrzej Stelnachowski, qui avait servi l'année dernière de médiateur entre Lech Walesa et le gouvernement avant la reprise des négociations. M. Geremek, l'un des principaux stratèges de Solidarité, a quant à lui été désigné comme chef de son groupe parlementaire à la Diète.

A découvrir d'urgence,
UN VRAI TRÉSOR : DES MILLIERS DE COUPONS "MODE" (ET DÉCORATION)
▶ Des fissus de toutes sortes, y compris de vraies raretés, des métrages épatants pour une jupe, une robe, une blouse, un bermuda, un blazer, etc.
▶ Ou pour des rideaux, des coussins, des jetés de lit...
▶ Dans toutes les plus belles qualités: soie, lin, polyester, laine, coton, etc.
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

La plus grande Griffe du monde
entre au Second Marché de la Bourse de Paris
au prix d'offre de 853 F par action le 6 juillet 1989

YVES SAINT LAURENT

Une note d'information est tenue gracieusement à la disposition du public auprès des intermédiaires financiers.

MEDIA-FINANCE

هكذا من الأصل